



LES PRATIQUES D' ACTIONS CULTURELLES AU SEIN DES STRUCTURES DE MUSIQUES ACTUELLES

Résultats détaillés de l'enquête

réalisée par OPALe et la FEDELIMA
menée en partenariat avec le Collectif RPM, la FERAROCK,
la FFMJC, la FRACA-MA, le R.A.O.U.L. et le RIF

en collaboration avec Avant-Mardi, le G.R.A.L, le Patch,
le Pôle, le POLCA, le PRMA Poitou-Charentes,
le RAMA, le Rézo Parleur, RMAHN et le TREMA

Janvier 2014

Cette enquête a bénéficié d'un financement du ministère de la Culture et de la communication (Direction Générale de la Création Artistique, DGCA).

Nous tenons à remercier tout particulièrement les **192 structures**¹ qui ont répondu à l'enquête en ligne, ainsi que les membres des différents réseaux musiques actuelles et du ministère de la Culture et de la Communication qui ont apporté leur contribution à ce travail.

Enquête menée par :

- **Réjane SOURISSEAU** (Responsable des études, publications, OPALE) : coordination générale, rédaction.
- **Hyacinthe CHATAIGNÉ** (Chargé de l'observation et des études, FEDELIMA) : animation du comité de pilotage, supervision technique du recueil de données sur GIMIC, rédaction.
- **Priscilla MARTIN** (Statisticienne, OPALE) : gestion des bases de données, méthodologie et traitements statistiques.

Réseaux membres du comité de pilotage :

- **Collectif RPM** (Recherche – Pédagogie Musicale)
<http://collectifrpm.org>
- **FEDELIMA** (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)
<http://www.fedelima.org>
- **FERAROCK** (Fédération des Radios Associatives Rock)
<http://www.ferarock.org>
- **FFMJC** (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)
<http://www.ffmjc.org>
- **FRACA-MA** (Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles, Région Centre)
<http://www.fracama.org>
- **R.A.O.U.L.** (Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles en Nord-Pas- de Calais)
<http://www.reseau-raoul.com>
- **RIF** (Réseaux en Île-de-France – confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles/amplifiées)
<http://www.lerif.org>

Membres du comité de pilotage :

- **Alexandre BRÉCHET** (Administrateur, FRACA-MA)
- **André CAYOT** (Conseiller pour les musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Anne-Claire ROCTON** (Inspectrice Musique en charge des musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Anne-Marie BOURROUILH** (Chargée de la Culture et du Développement, FFMJC - GT « MA et éducation populaire »)
- **Camille FROGER** (Coordinatrice, FERAROCK)
- **Daniel VÉRON** (Chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs, MCC-DGCA)
- **Dominique SICOT** (Chargée de mission pour les pratiques musicales et théâtrales des amateurs, MCC-DGCA)
- **Emmanuelle HULLOT** (Chargée de développement, FRACA-MA)
- **Flavie PEZZETTA** (Chargée de la communication et de l'animation du réseau, RIF)
- **Franck MICHAUT** (Directeur, RIF)
- **Gaby BIZIEN** (vice-président, Collectif RPM)
- **Leïla BERNARD** (FRACA-MA)
- **Marina WATREMEZ** (Chargée de mission pour les musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Mélanie FOURMON** (Chargée de production, FEDELIMA)
- **Mickaël PERISSINOTTO** (Coordinateur, R.A.O.U.L.)
- **Nicolas BONGRAND** (Coordinateur, Collectif RPM)
- **Patrick FLORENT** (Directeur, FERAROCK)

Contacts

OPALE

45 rue des Cinq Diamants
75013 Paris
Tél : 01 45 65 20 00
Email : opale@opale.asso.fr
www.opale.asso.fr

FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles)

11 rue des Olivettes
44000 Nantes
Tél : 02 40 48 08 85
E-mail : contact@fedelima.org
www.fedelima.org

Ministère de la Culture et de la Communication

DGCA
62 rue Beaubourg
75003 Paris
Tel : 01 40 15 80 00
E-mail : musique@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr

¹ - cf. liste des structures répondantes en annexe de ce document.

SOMMAIRE

1. Introduction	5
1.1 - Contexte et objectifs de l'enquête	5
1.1.1 - Un sujet encore peu exploré.....	5
1.1.2 - Objectifs initiaux et hypothèses de départ	6
1.2 - Le travail mené.....	7
1.2.1 - Le choix d'une approche quantitative.....	7
1.2.2 – Méthode.....	7
1.2.3 - Calendrier.....	8
1.2 - Présentation des structures répondantes.....	8
1.2.1 - Une enquête s'appuyant sur les réseaux de musiques actuelles constitués sur le territoire national.....	9
1.2.2 - Répartition des répondants par région	9
1.2.2 - Répartition par réseaux musiques actuelles partenaires de l'enquête	10
1.2.4 - Statut des personnes ayant rempli le questionnaire	11
1.2.5 - Précisions sur la population des structures répondantes et sa représentativité.....	12
1.2.6 - Type et fonction des structures répondantes.....	12
1.2.7 - Le "répondant-moyen" et les principaux profils d'activité de répondants.....	13
1.2.8 - Moyenne d'âge des structures.....	14
1.2.9 - Exclusivité de l'activité musiques actuelles.....	15
1.2.10 - Activités dispensées	15
1.2.11 - Forme juridique / mode de gestion	17
1.2.12 - Conventonnement (Scènes de Musiques ACtuelles et Scènes conventionnées).....	17
1.2.13 - Économie et budget	18
1.2.14 - Taille des équipes permanentes des structures répondantes	19
2. Les actions menées	21
2.1 - Panorama chiffré global	21
2.1.2 - Type et occurrence des différentes actions	21
2.1.3 - Nombre moyen de projets et médiane.....	22
2.1.4 - Durée, fréquence des projets.....	23
2.2 - Zoom sur le concert.....	23
2.2.1 - Prépondérance du concert.....	23
2.2.2 - Le concert, une action culturelle <i>en soi</i> ?.....	23
2.3 – Détail des différentes combinaisons d'actions.....	24
2.3.1 - Des projets à tiroirs	24
2.3.2 - Tableaux des combinaisons de 2 actions	25
2.3.3 - Commentaires.....	28
2.3.4 - Occurrence des actions selon la « complexité » des projets	28
2.4 - Principales différences entre les répondants.....	29
2.4.1 - Différences d'actions selon les principaux profils de répondants	33
2.4.2 - Principales différences entre les lieux de diffusion et les autres structures.....	34
2.4.3 - Principales différences entre structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non et entre lieux aidés ou non par le MCC.....	35
2.4.4 - Différences d'actions selon la hauteur budgétaire de la structure.....	37
3. Enjeux et objectifs des projets	38
3.1 - Panorama chiffré global	38
3.2 - Éléments qualitatifs sur les enjeux des projets.....	40
3.2.1 - Élargir la culture musicale	40
3.2.2 - Soutenir la pratique musicale	41
3.2.3 - Être acteurs de A à Z	42
3.2.4 - Faire découvrir le secteur professionnel.....	43

3.2.5 - Des projets dynamisants et fédérateurs	43
3.3 - Principales différences	44
3.3.1 - Principales différences d'objectifs selon le type d'action	44
3.3.2 - Principales différences d'objectifs selon le type de structures.....	45
4. Publics visés par les projets	49
4.1 - Panorama chiffré.....	49
4.1.1 - Tableau général et commentaires	49
4.1.2 - Graphiques détaillés	50
4.1.3 - Autres informations sur les publics.....	52
4.2 - Principales différences entre les publics	53
4.2.1 - Différences de répartition d'actions selon les personnes visées	53
4.2.2 - Différences de répartition des objectifs selon les personnes visées	55
4.2.3 - Différences de publics selon le type de structure	56
4.2.4 - Différences des publics visés selon la complexité des projets	59
5. Intervenants des projets	62
5.1 - Panorama chiffré.....	62
5.2 - Principales différences entre les intervenants.....	63
5.2.1 - Différences d'intervenants selon le type de publics.....	64
5.2.1.1 - Tableau des croisements type d'intervenants/type de publics.....	64
5.2.1.2 - Commentaires	65
5.2.2 - Différences d'intervenants selon le type de structures	65
5.2.2.1 - Différences selon le profil des répondants.....	65
5.2.2.2 - Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres.....	66
5.2.2.3 - Différences d'intervenants selon que les lieux de diffusion soient ou non aidés par le MCC.....	66
6. Partenaires opérationnels et financiers	68
6.1 - Partenaires opérationnels	68
6.1.1 - Panorama chiffré.....	68
6.1.2 - Questions et limites des partenariats opérationnels	69
6.2 - Financeurs des projets.....	69
6.2.1 - Panorama chiffré.....	69
6.2.2 - Indications sur le budget des projets	71
6.2.3 - Principales différences de financement entre les projets.....	72
6.2.31 - Différences de financement des projets selon le type de structures.....	72
6.2.32 - Différences de financements selon la complexité des projets.....	74
7. La place des actions culturelles chez les répondants	76
7.1 - La fonction "actions culturelles" portée par les structures	76
7.1.1 - La place des actions culturelles dans les projets des structures	76
7.1.2 - Moyens humains dédiés à l'activité d'actions culturelles.....	77
7.1.3 - Activité "actions culturelles" partagée ou non au sein de la structure ?.....	78
7.2 - Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles.....	79
7.2.1 - Nombre de postes.....	80
7.2.2 - Année de création des postes dédiés aux actions culturelles.....	81
7.2.3 - Intitulés de postes	81
7.2.4 - Genre.....	83
7.2.5 - Tranches d'âge	84
7.2.6 - Niveau de diplômes.....	84
7.2.7 - Cadre d'emploi (CDD/CDI ; temps plein/temps partiel ; statut cadre ou non)	85

8. Éléments de définition et conclusion.....	86
8.1 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement.....	86
8.1.1 - À propos d'éducation artistique.....	86
8.1.2 - À propos d'éducation populaire.....	87
8.1.3 - À propos « d'accès à la culture ».....	87
8.1.4 - Parallèles avec l'action culturelle dans le cinéma.....	88
8.1.5 - Les différentes postures de l'artiste.....	89
8.1.6 - Les différences d'approche du rôle de la culture.....	90
8.2 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement.....	90
8.2.1 - Poursuivre les investigations qualitatives.....	90
8.2.2 - Mettre en place des temps et espaces d'échanges au niveau national et européen.....	92
9. Compléments et ressources	96
9.1 - Les parties prenantes de l'enquête	96
9.1.1 - Présentation des réseaux musiques actuelles partenaires et initiateurs de l'enquête.....	96
9.1.2 - Présentation des autres réseaux musiques actuelles ayant participé à l'enquête.....	98
9.1.3 - Population des structures étudiées.....	98
9.1.4 - Le rôle de la FEDELIMA et d'OPALE.....	99
9.1.5 - Le comité de pilotage.....	99
9.2 - Protocole d'enquête.....	100
9.2.1 - Déroulement.....	100
9.2.2 - Quelques définitions statistiques.....	104
9.3 - Références citées dans l'enquête	106
9.4 - Liste des répondants	107
9.5 - Questionnaire	109
9.6 - Exemples de fiche focus	121
9.7 - Abréviations, acronymes et sigles	124

1. INTRODUCTION

1.1 - Contexte et objectifs de l'enquête

1.1.1 - Un sujet encore peu exploré

Alors qu'un certain nombre de travaux portant sur les actions culturelles existent pour le théâtre, le cinéma, la lecture (ou d'autres domaines artistiques), dans le secteur des musiques actuelles², les **démarches**, le plus souvent **empiriques**, sont **mal recensées** et restent **peu formalisées** bien que certains réseaux se soient emparés du sujet (*lire encadré ci-dessous*)³.

Apparition progressive de l'action culturelle au sein des structures de musiques actuelles

« Dans les années 80, les associations de musiques actuelles sont en quête de légitimité institutionnelle : sans renier leurs origines parfois socioculturelles (MJC, Foyers Ruraux) ou les valeurs d'éducation populaire qu'elles portent, leur préoccupation majeure est de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de pouvoir disposer d'espaces de diffusion spécifiques, adaptés sur le plan acoustique.

À partir des années 90, plusieurs communes, avec l'aide de l'État et/ou des Conseils généraux et régionaux, investissent dans des équipements dédiés à l'accueil de concerts et proposant également des activités de répétitions et de création musicale, de soutien à des artistes ou encore des centres de ressources.

Faisant écho à ces fonctions qui s'élargissent, à la faveur du dispositif emplois-jeunes, des postes de médiateurs, de chargés d'accueil, ou encore de chargés du développement, occupés par de jeunes diplômés, sont créés, dont un grand nombre sera pérennisé.

Pendant cette même période, l'accès à des aides financières dans le cadre de la politique de la ville contribue à ce qu'un certain nombre de lieux développent des projets qui dépassent la seule diffusion : se mettent notamment en place des actions pour les habitants des quartiers, des jeunes musiciens amateurs ou des scolaires...

Les années 2000 voient ainsi les « projets artistiques » se transformer en « projets artistiques et culturels ».

(Extrait du livret Action culturelle et réseau R.A.O.U.L., 2008)

² - L'expression « musiques actuelles » est utilisée par les institutions publiques et les professionnels du secteur pour désigner aussi bien le jazz, le rock, la chanson, les musiques traditionnelles, le rap, la techno ou les musiques électroniques (en attendant de nouvelles émergences). Elle renvoie à un champ d'intervention publique englobant outre les musiques amplifiées (définition ci-dessous), la chanson, le jazz et les musiques traditionnelles. Ce terme est apparu au milieu des années 1990 sous l'impulsion des pouvoirs publics pour procéder au regroupement de ces musiques sous l'expression de « musiques actuelles ».

- Le terme « musiques amplifiées » a été défini par le sociologue Marc Touché au début des années 1990 : « les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour signifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme éléments majeurs, entre autres, des créations musicales et des modes de vie (transport, stockage, conditions de pratiques, modalités d'apprentissage)».

³ - Ateliers organisés dans le cadre du FORUMA (Forum national des musiques actuelles à Nancy, octobre 2005), lors des différentes assemblées générales de la Fédurok (Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles) à Montluçon (juillet 2006) et Caen (juillet 2007), *Action culturelle en milieu scolaire et musiques actuelles* (2007) et *État des lieux des structures adhérentes des réseaux départementaux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France, 2011* (RIF), *Action culturelle et réseau R.A.O.U.L.* (2008), commissions ou groupes de travail pérennes mis en place par différents réseaux

Or, la **multiplication apparente**, des projets d'action culturelle laisse penser que leur place, encore annexe il y a quelques années, est devenue importante, voire centrale. Qu'en est-il réellement ? Plusieurs réseaux de musiques actuelles (FEDELIMA, RIF, réseau R.A.O.U.L, FRACA-MA, Collectif RPM, FERAROCK)⁴ de même que la FFMJC, Fédération Française des MJC ont ressenti le besoin de disposer d'une vue d'ensemble des initiatives et de les capitaliser. Ils ont initié et porté un projet d'enquête qui a trouvé **un écho favorable auprès du Ministère de la Culture et de la Communication** et a pu bénéficier des financements du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs et de la Direction Générale de la Création Artistique. D'un commun accord, il a été décidé que la réalisation de cette enquête, **une première nationale**, serait confiée à OPALE et à la FEDELIMA⁵.

1.1.2 - Objectifs initiaux et hypothèses de départ

Un objectif prioritaire de repérage quantitatif

Cette enquête n'était ni un travail de recherche, ni une évaluation : son objectif principal était d'identifier les projets considérés comme étant des projets « d'actions culturelles » aux yeux des structures membres des réseaux impliqués. L'enjeu étant de mettre en avant la diversité des formes d'appropriation du terme, **le terme « actions culturelles » au pluriel a été préféré à celui « d'action culturelle »** (qui pouvait renvoyer à un concept arrêté et circonscrit).

Il s'agissait ainsi :

- d'obtenir des remontées du terrain, de **recenser** ces projets, d'en mesurer l'ampleur et la diversité (nature des actions menées), de mieux cerner les motivations et objectifs, de repérer dans les grandes lignes, les publics touchés, les modes de mise en œuvre (partenariats, financements) ; ce **faisceau d'indices** permettant de caractériser les actions culturelles ;
- de **mesurer également la place du volet « actions culturelles » au sein des structures** (moyens budgétaires et humains dévolus, existence de **postes spécifiques** et caractéristiques...)

Il s'agissait d'**objectiver par des chiffres au niveau macro, « l'intuition » de la montée en puissance de ces actions culturelles.**

Un objectif de mise en visibilité de ces actions

Le deuxième objectif visé était la réalisation de **fiches expériences** et/ou de monographies et/ou de fiches thématiques représentatives des différents cas de figure et processus mis en évidence lors de l'étape de recueil de données.

Un objectif de partage et de circulation des ressources

Un troisième objectif consistait à collecter et centraliser des ressources susceptibles d'intéresser et d'outiller les acteurs de terrain.

Un objectif de contribution à la définition de « l'action culturelle » dans les musiques actuelles

Un autre objectif était que l'ensemble des matériaux recueillis dans le cadre de cette enquête puisse alimenter la définition (ou les définitions) de « l'action culturelle » dans les musiques actuelles, sachant qu'une telle définition n'existe pas dans ce secteur et que dans d'autres disciplines, plusieurs définitions coexistent.

⁴ - La FEDELIMA rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ). Le RIF est la confédération des réseaux départementaux en Ile-de-France. Le réseau R.A.O.U.L est le réseau musiques actuelles du Nord-Pas de Calais. La FRACA-MA est la fédération régionale des acteurs culturels associatifs musiques actuelles. La Féarock est une fédération nationale de radios associatives. Le collectif RPM est le Collectif Recherche – Pédagogie Musicale). Une présentation détaillée de ces réseaux est disponible en annexe du présent rapport.

⁴ - Présentation en annexe : www.OPALE.asso.fr et www.fedelima.org

Plusieurs hypothèses de travail ont initialement été posées par le comité de pilotage comme étant à affirmer/infirmar par le biais de cette enquête :

- **Il existerait deux grandes catégories d'actions culturelles** : découverte / sensibilisation aux musiques actuelles et ateliers de pratique / travaux de création avec les publics.
- **Les publics-cibles des actions culturelles seraient différents des publics habituellement touchés par les structures de musiques actuelles**, en ce qu'ils ne sont pas dans une démarche volontaire, mais sont sollicités pour participer aux dites actions par le biais de relais.
- **Les actions culturelles impliqueraient une grande diversité de partenaires**, les structures construisant de nouvelles relations avec des partenaires inhabituels en se découvrant des complémentarités importantes.
- **Les actions culturelles pratiquées dans les structures induiraient la présence de nouveaux professionnels** et de nouvelles configurations des équipes.

1.2 - Le travail mené

1.2.1 - Le choix d'une approche quantitative

Un comité de pilotage réunissant les sept réseaux initiateurs de l'enquête et les deux délégations du Ministère de la Culture a été constitué.

Un nombre important de partenaires étant impliqué, mener cette enquête a supposé de procéder à des équilibres – sinon des arbitrages – entre les attentes et priorités respectives.

Au terme de plusieurs réunions et au vu du temps que nécessitait l'élaboration du questionnaire, ce comité de pilotage a décidé de **privilégier le recueil d'information quantitatif** via un questionnaire en ligne tout en introduisant **quelques éléments qualitatifs** complémentaires : une partie focus permettant de détailler une ou deux actions culturelles. Si les éléments recueillis au sein de ces focus ont permis d'étayer certains chiffres, **ils ne se substituent bien évidemment pas à un travail d'entretiens et encore moins de monographies.**

Au final, c'est un questionnaire totalisant 214 questions qui a été diffusé via GIMIC⁶, une plateforme en ligne (*pour plus d'informations sur ce questionnaire, se reporter à la partie 9*).

192 structures ont répondu et ont décrit 1048 projets et 300 focus.

Cependant, pour nourrir la réflexion sur un plan plus qualitatif, **les différents réseaux partenaires de cette enquête se sont chacun livrés** (indépendamment de l'enquête en ligne) à un « exercice » de définition de l'action culturelle, leurs contributions sont présentées en conclusion du présent rapport.

D'autre part, nous nous sommes également appuyés sur **quelques éléments issus de deux rencontres professionnelles** : le séminaire sur les pratiques d'action culturelle organisé par le collectif RPM (Chelles, février 2012) et les Rencontres Nationales des Démarches Educatives dans les Musiques Actuelles (Agen, avril 2013).

Il est important de rappeler que **cette enquête est une étape** d'un chantier plus large. Elle apporte un **premier éclairage** mais ne peut prétendre répondre à elle seule à la diversité des attentes et besoins de l'ensemble des partenaires.

1.2.2 – Méthode

La méthode adoptée pour mener à bien cette enquête était « inductive »⁷. Il s'agissait d'identifier et de répertorier les pratiques de terrain afin de pouvoir ensuite caractériser les actions culturelles dans les musiques actuelles, au

6 - <http://gimic.org>

7 - Une démarche inductive privilégie le cheminement des constatations particulières, tirées d'observations de terrain, vers les concepts généraux et les lois qui les expliquent. "La démarche inductive peut s'articuler en quatre étapes correspondant chacune à un type de construction, de logique :

regard de ce qui serait observé. Nous ne sommes pas partis d'une définition *a priori* : d'une part, il n'en existe pas qui fasse l'unanimité ; d'autre part, il s'agissait de ne pas exclure des répondants potentiels en délimitant de façon trop restrictive le champ considéré.

Il faut préciser qu'un **important travail exploratoire de traitements statistiques a été réalisé**, et ce, dans différentes directions. Or, un grand nombre des croisements effectués n'a pas apporté de résultats probants. Des choix ont dû être effectués au regard de la masse d'informations produites et des milliers de possibilités de croisements. Seuls les traitements statistiques apportant des éléments de réponses, ou venant illustrer des observations significatives ont été intégrés au rapport final.

Le protocole d'enquête est détaillé en annexe du présent rapport.

1.2.3 - Calendrier

Septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> Contractualisation avec le Ministère de la Culture
Décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} réunion du comité de Pilotage
Janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour et finalisation du cahier des charges Début de l'élaboration du questionnaire
Février 2012	<ul style="list-style-type: none"> 2^{ème} réunion du comité de pilotage Suite de l'élaboration du questionnaire
Mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de l'enquête en ligne (par questionnaire)
Juin 2012	<ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} réunion du comité de pilotage
Septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> Clôture du recueil d'informations (par questionnaire)
Octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> 4^{ème} réunion du comité de pilotage Nettoyage des données recueillies
Décembre 2012 – Février 2013	<ul style="list-style-type: none"> 5^{ème} réunion du comité de pilotage Traitement statistique des données recueillies
Mars 2013	<ul style="list-style-type: none"> 6^{ème} réunion du comité de pilotage Analyse des champs textes des focus
Avril 2013	<ul style="list-style-type: none"> Restitution intermédiaire dans le cadre des « Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles » à Agen
Mai- Juin 2013	<ul style="list-style-type: none"> Version provisoire du rapport final 7^{ème} réunion du comité de pilotage
Juin – Juillet 2013	<ul style="list-style-type: none"> Restitution de l'enquête pour la DGCA Restitution de l'enquête dans le cadre des Journées Professionnelles Européennes des Lieux de Musiques Actuelles de la FEDELIMA
Octobre - Décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du rapport détaillé et de sa version allégée

1.2 - Présentation des structures répondantes

- La première consiste à délimiter un objet d'enquête et à choisir une méthode d'investigation, elle donne lieu à des constructions d'intentions ;
- La seconde porte sur l'observation de la réalité à travers une collecte minutieuse de données et une description des faits, elle conduit à des constructions compilatoires ;
- La troisième consiste à mettre en ordre l'information recueillie (classer et mesurer), à traiter les résultats de l'observation et aboutit à des constructions typologiques ;
- La dernière correspond à l'interprétation des résultats, à l'explication et à la compréhension des phénomènes ; elle débouche sur des constructions explicatives.

Comme on le voit, cette démarche consiste à décrire, de manière exhaustive, un objet social concret minutieusement délimité. » in « Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines » par Joël Guibert et Guy Jumel aux éditions Armand Colin, Paris, 1997, page 4,5 et 6.

A l'inverse, **La démarche déductive** (ou déduction logique) est une méthode scientifique qui considère que la conclusion est implicite dans les prémisses. Par conséquent, elle suppose que les conclusions suivent forcément les prémisses : si le raisonnement déductif est valide et que les prémisses sont vraies, alors la conclusion ne peut être que vraie.

1.2.1 - Une enquête s'appuyant sur les réseaux de musiques actuelles constitués sur le territoire national

Cette enquête a été animée et relayée par différentes organisations et réseaux rassemblant essentiellement des structures dont l'activité est ancrée dans le secteur des musiques actuelles ; l'une de ses particularités étant d'être relativement bien organisé sous formes de réseaux et organisation nationales, régionales et/ou départementales.

Cette caractéristique a permis notamment via les partenariats et collaborations initiés de mobiliser largement et rapidement les opérateurs de terrain afin de mener à bien cette enquête.

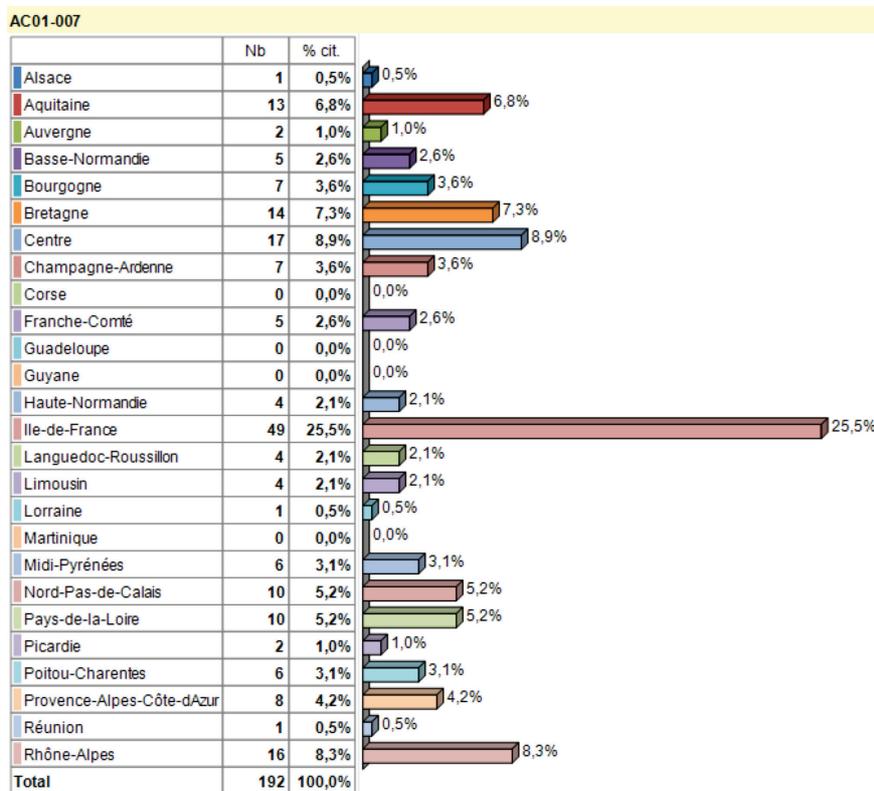
192 structures « Musiques Actuelles » ont répondu au questionnaire sur **428 structures cumulées** par l'ensemble des réseaux partenaires participants à l'enquête. Sachant que certaines structures sont membres de plusieurs réseaux, il a fallu les dédoubler pour arriver à un nombre de **387 structures uniques**. Au final, **le taux de participation des structures « cibles » de cette enquête est de 49,6 %**.

En complément de la participation des réseaux partenaires initiateurs de cette enquête, il a été décidé de communiquer également le questionnaire aux autres réseaux territoriaux afin qu'ils le transmettent à leur membres ; ont ainsi été mobilisés : Avant-Mardi (Midi-Pyrénées), Le G.R.A.L. (Rhône-Alpes), Le Patch (Picardie), Le Pôle (Pays de Loire), POLCA (Champagne-Ardenne), RMAHN (Haute-Normandie) et le TREMA (Provence-Alpes-Côte d'Azur)⁸.

Il est également important de préciser, que n'ont répondu au questionnaire, que les structures se sentant concernées et menant des activités de type actions culturelles. En effet, contrairement aux participants à cette enquête, l'ensemble des structures membres de ces différents réseaux n'ont pas forcément intégré ces activités à leur projet.

1.2.2 - Répartition des répondants par région

Ce dispositif d'enquête a permis que **toutes les régions** soient **représentées**, à l'exception des DOM-TOM (Corse, Martinique, Guyane et Guadeloupe). C'est l'**Ile-de-France** qui compte le **nombre de répondants le plus important**.



⁸ - Des informations complémentaires sur ces réseaux se trouvent en annexe

1.2.2 - Répartition par réseaux musiques actuelles partenaires de l'enquête

Les structures ayant participé à cette enquête sont aussi bien membres de fédérations ou collectifs nationaux (FEDELIMA⁹, FERAROCK, FFMJC, Collectif RPM) que des réseaux territoriaux régionaux (RIF, R.A.O.U.L., FRACA-MA, RAMA, GRAL...).

Précisons que contrairement aux autres réseaux pour lesquels le questionnaire a été transmis à *tous* les adhérents, et compte tenu de la diversité des 1000 structures constituant son réseau, la FFMJC a sélectionné un *panel* de 31 membres avec une activité musiques actuelles significative.

Réseaux/Organisations	Nombre de structures membres	Participation
FEDUROK ¹⁰	95	80%
FSJ ¹¹	33	55%
R.A.O.U.L.	20	38%
RIF	198	24%
FERAROCK	22	77%
FRACA-MA	20	75%
COLLECTIF RPM	8	38%
FFMJC (sélection structures MA)	31	29%
TOTAL	428	45%

Réseaux nationaux :

Taux de réponse : **65,1%**

	Nb	
Non réponse	67	34,9%
Fédurok	76	39,6%
FSJ	18	9,4%
Ferarock	17	8,9%
FFMJC	9	4,7%
CMJCF	7	3,6%
RPM	3	1,6%
Total	192	

Réseaux régionaux :

Taux de réponse : **52,6%**

	Nb	
Non réponse	91	47,4%
Avant-Mardi (Midi-Pyrénées)	5	2,6%
FRACAMA (Centre)	15	7,8%
GRAL (Rhône-Alpes)	12	6,3%
Le Pôle (Pays-de-la-Loire)	9	4,7%
PATCH (Picardie)	1	0,5%
POLCA (Champagne-Ardenne)	7	3,6%
PRMA (Poitou-Charentes)	6	3,1%
R.A.O.U.L. (Nord-Pas-de-Calais)	8	4,2%
RAMA (Aquitaine)	13	6,8%
RMAHN (Haute-Normandie)	2	1,0%
Rézo Parleur (Franche-Comté)	4	2,1%
TREMA (Provence-Alpes-Côte-Dazur)	7	3,6%
ZIC ZAC (Lorraine)	0	0,0%
Autre(s)	12	6,3%
Total	192	

Réseaux départementaux :

Taux de réponse : **25,0%**

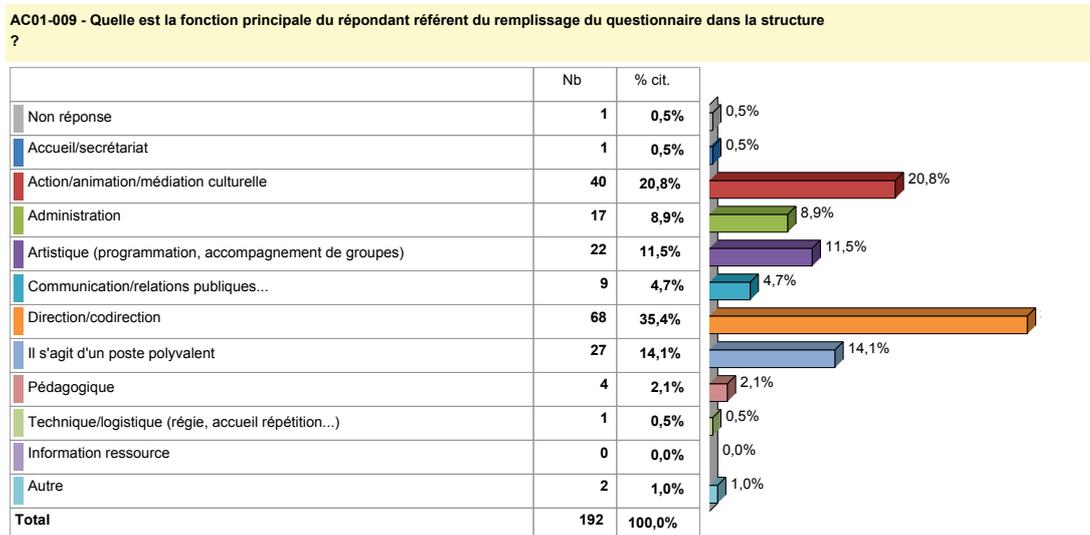
	Nb	
Non réponse	144	75,0%
Combo 95	6	3,1%
CRY pour la musique (78)	7	3,6%
Maad 93	8	4,2%
Pince Oreilles (77)	9	4,7%
REZONNE (91)	6	3,1%
Réseau 92	5	2,6%
Réseau Musiques 94	2	1,0%
MAP (75)	5	2,6%
Total	192	

⁹ - La FEDELIMA rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ).

10 et 6 – La FEDELIMA rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ).

1.2.4 - Statut des personnes ayant rempli le questionnaire

Le questionnaire a été rempli en interne par les permanents de l'équipe des structures enquêtées, **principalement** par **des directeurs ou co-directeurs de structures** (35,4 % des cas) et des personnes occupant les fonctions de **chargé(e) ou responsable d'action/animation/médiation culturelles** (20,8 % des cas).



1.2.5 - Précisions sur la population des structures répondantes et sa représentativité

- a) **Environ la moitié de la population-cible a renseigné le questionnaire (49,6 %). On ne peut faire que des suppositions sur les non-répondants.** S'agit-il de structures non concernées par le sujet, et donc qui n'intègrent pas les actions culturelles comme une activité dans leur projet artistique et culturel (ou de manière trop ponctuelle) ? S'agit-il de structures qui intègrent cette activité mais, n'ont pas eu, ou pris le temps de répondre au questionnaire ? Afin de pouvoir identifier les structures non concernées, il aurait fallu que le questionnaire comporte une question introductive permettant d'identifier les structures participantes ne menant pas d'actions culturelles, du type : « *vous ne vous sentez pas concernés par le sujet ou ne menez pas d'actions culturelles au sein de votre culture, veuillez cocher la case et enregistrer votre questionnaire* » (ce qui n'était pas le cas).
- b) **La présence importante de structures de type « Lieux de diffusion » au sein des répondants impacte les résultats statistiques moyens produits.** Ces structures ne sont pas représentatives de l'ensemble des adhérents des réseaux, ni de l'ensemble des structures œuvrant dans le champ des musiques actuelles. Il s'agit de structures que l'on peut qualifier de « solides » en termes de moyens financiers et humains. Le profil général du « répondant moyen » ayant participé à cette enquête le traduit. On constate, de plus, une faible représentation de « petites¹² » structures. **Le profil du répondant moyen et les principaux profils des autres répondants sont présentés pages suivantes.**
- c) Le périmètre d'observation étant limité aux structures membres des réseaux partenaires, élargi à quelques réseaux complémentaires, **cette enquête ne prétend pas à l'exhaustivité, ce n'était pas sa vocation.** D'autres structures appartenant à d'autres réseaux territoriaux musiques actuelles, ou s'inscrivant dans le secteur public ou privé mettent également en place des actions et projet d'actions culturelles. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une enquête portant sur l'ensemble des structures du champ des musiques actuelles en France, elle apporte néanmoins des indicateurs et tendances issus de structures concernées par la question.
- d) **Cette enquête apporte cependant des éléments reflétant une certaine diversité au sein de la population des structures répondantes :**
- **en termes d'activités :** bien que la population des répondants soit majoritairement constituée de « lieux/salles de diffusion », d'autres types d'activités sont représentées (enregistrement/répétition, organisation d'ateliers/d'actions culturelles, structures d'éducation populaire, écoles de musique, café-concert...).
 - on retrouve également l'accompagnement des pratiques et la création.
 - **en termes géographique :** seules la Corse, la Martinique, la Guyane et la Guadeloupe ne sont pas représentées.

1.2.6 - Type et fonction des structures répondantes

On constate la **présence majoritaire** dans la population des répondants **de salles et lieux de spectacle** (57,3%). Il est important de préciser, que les différents réseaux participants à l'enquête ne sont pas tous constitués de manière homogène. Pour exemple, le réseau FEDELIMA est essentiellement constitué de structures de types SMACs (qui elles-mêmes représentent un ensemble hétérogène), alors que le RIF accueille des structures d'activités principales diverses dont un nombre important de taille modeste.

Bien que ces structures constituent à elles seules plus de la moitié de la population des répondants de l'enquête, 42,7% de cette population est constituée par d'autres types d'activités : on observe ainsi une part non négligeable des studios de répétition et/ou d'enregistrement (21,9%) ; les organisateurs d'ateliers et d'actions culturelles sont une population moins importante : 16,7 % ; les structures d'éducation populaire représentent 12,0 % de la population ; les

¹² - Il faut entendre par « petites », des structures avec de faibles moyens humains et/ou financiers.

organiseurs/diffuseurs sans lieu fixe 10,9 % ; le reste des répondants se répartit de façon assez éparpillée entre labels, friches, écoles de musiques, cafés concerts...

1.2.7 - Le «répondant-moyen» et les principaux profils d'activité de répondants

Il semble donc important de préciser que le « répondant moyen » auquel se réfèrent plusieurs analyses recouvre quatre principaux profils de répondants : Salle /Lieux de spectacles (profil majoritaire), Studio de répétition et/ou d'enregistrement, Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles, Structure NON exclusivement dédiée aux musiques actuelles.

Il apparaît que le profil « salle/lieu de diffusion » est celui qui se rapproche le plus du profil du répondant moyen.

Cette constitution de la population est à garder en mémoire dans la lecture des analyses proposées : les disparités quant aux moyens économiques et humains disponibles pour développer les projets artistiques et culturels n'ont pas été systématiquement détaillées.

Le « **répondant moyen** » est une structure inscrivant exclusivement son activité dans le champ des musiques actuelles (60,9% des répondants¹³), créée après 1990 (63,5 %), sous statut associatif (75%) ; la diffusion est son activité principale (90,1 %) suivie par l'accompagnement des pratiques (52,6 %). Cette structure est dotée le plus souvent d'au moins 10 ETP (équivalents temps plein), dont un ou plusieurs permanents dédiés à l'action culturelle, son budget moyen est de 650.000 €.

Le tableau qui suit présente les trois principaux profils d'activité qui ressortent : diffusion (profil majoritaire), répétition/enregistrement et organisation d'ateliers/actions culturelles. Ces informations mettent en avant des différences en termes de structuration (et peuvent être également comparées au profil du répondant-moyen).

On constate par exemple des différences sur le « nombre moyen d'ETP », le « budget moyen musiques actuelles », la « fonction principale » et la « fonction secondaire ».

Les profils de structures de type « Structure NON exclusivement dédiée aux musiques actuelles¹⁴ » et « organisateurs d'ateliers/d'actions culturelles » étant nettement moins importants, en termes de tailles que les autres. Avec moins de 1 ETP dédié aux musiques actuelles pour l'un et de 1 à 3 ETP pour l'autre, et des budgets musiques actuelles en moyenne doublement inférieurs aux autres profils.

On observe que les structures dispensant l'activité « **organisation d'ateliers / d'actions culturelles** » sont de taille nettement plus modeste que les autres. On ne peut cependant parler de fragilité, puisque leur ancienneté est pratiquement équivalente aux autres. Elles ont su construire et pérenniser leur projet d'activité dans le temps, en l'adaptant à leur échelle. On peut parler de structure plus légère et mobile. L'organisation du travail y étant transversale, puisqu'en moyenne, elles ne disposent pas de permanents dédiés. Ce sont les quelques permanents qui prennent en charge l'activité « actions culturelles », leurs postes étant sans doute polyvalents. De par leur spécialisation orientée « actions culturelles », elles développent plus de projets à l'année que les structures des autres profils (12 projets en moyenne).

Ce constat amène à penser que **pour ce profil d'activité le nombre de projets développés annuellement par les répondants n'est pas foncièrement lié à la taille de la structure, mais bien plus à la place et l'importance que prennent les actions culturelles dans le projet global d'activité. Sur l'ensemble des répondants par contre, il existe un lien entre le nombre d'ETP dédiés aux musiques actuelles et le nombre de projets** – nous y reviendrons plus loin.

On peut remarquer, à ce titre, à la différence des autres profils, que ces « petites structures » n'ont pas déclaré la « diffusion » comme étant leur activité principale et surtout qu'elles ont pointé la « création » comme leur activité secondaire, se différenciant ainsi assez singulièrement des autres. Leur activité, n'étant pas centrée autour de la diffusion (activité mobilisant de nombreuses ressources en interne, de par sa mise en œuvre opérationnelle et sa récurrence), elles semblent plus facilement développer des actions culturelles, voir spécialiser leur projet artistique et culturelle sur cette activité, sans les contraintes organisationnelles liées à la gestion quotidienne d'un espace de

¹³ - Les 39,1% restant sont des structures souvent pluridisciplinaires, ayant déclaré avoir une activité musiques actuelles NON exclusive

¹⁴ - Il s'agit de structures pluridisciplinaires dont l'activité musiques actuelles n'est pas principale.

diffusion (occupation de la salle pour les balances des artistes jouant le soir ou en journée, répétitions et accompagnements de groupes sur scène, etc.).

Indicateurs clefs	Répondant moyen	Diffusion de spectacles	Répétition, enregistrement	Organisation d'ateliers/ d'actions culturelles
Nombre de structures concernées	192 (100 %)	110 (57,3 %)	42 (21,9 %)	32 (16,7 %)
Age moyen de la structure	22 ans	19 ans	19 ans	19 ans
Forme juridique	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901
Fonction principale	Diffusion	Diffusion	Diffusion et Accompagnement des pratiques	Accompagnement des pratiques et diffusion
Fonction secondaire	Accompagnement des pratiques	Création et accompagnement des pratiques	Création	Création
Nombre d'ETP total dédié aux musiques actuelles	10 ETP et plus	10 ETP et plus	10 ETP et plus	de 1 à 3 ETP
Organisation des moyens humains dédiés aux actions culturelles	1 ou plusieurs permanents dédiés	1 ou plusieurs permanents dédiés	1 ou plusieurs permanents dédiés	La moitié des cas avec un poste et la moitié sans poste dédié
Nombre moyen de poste dédié aux actions culturelles	1	1	1	Pas de poste(s) dédié(s)
Nombre moyen de projets menés en 2011	8	8	9	12
Budget musiques actuelles de la structure	650 000€	787 000 €	307 000 €	350 000 €

Note de lecture : les profils présentés ici correspondent à des profils d'activité et non à l'activité exclusive ou principale de la structure.

Par exemple, 21,9% des répondants ont coché l'activité répétition et enregistrement, cependant cette dernière peut être couplée ou non avec une autre activité (la question permettait plusieurs choix possibles). En l'occurrence, elles sont très souvent associées à l'activité de diffusion via l'activité « Salle/lieu de spectacles ». Ce qui explique, par exemple, des effectifs importants en termes d'équipe. Très peu de répondants se sont finalement définis comme n'ayant qu'une activité exclusive de studios de répétition et/ou d'enregistrement. Ils sont cependant nombreux à dispenser cette activité.

1.2.8 - Moyenne d'âge des structures

« Des structures d'une moyenne d'âge de 22 ans »

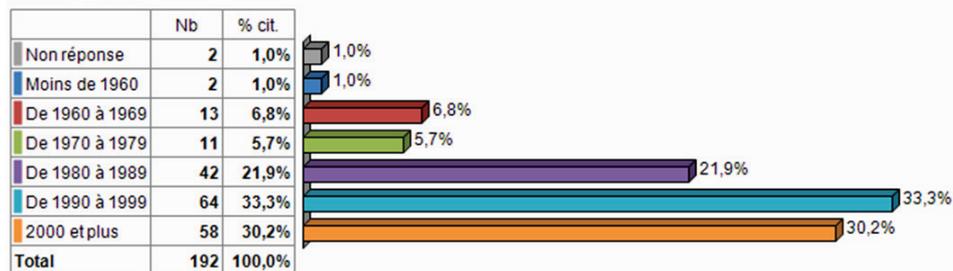
63,5 % des structures ont été créées au début des années 1990 (la médiane se situe sur l'année 1994¹⁵), les années 1990 restent très certainement une décennie pendant laquelle un grand nombre de projets ont vu le jour sur le territoire français, sous l'impulsion notamment des acteurs de terrain, appuyés par leur municipalité. Cependant, il est important de remarquer que 1/3 des structures sont nées dans les années 2000, venant densifier le maillage territorial existant et marquant l'apparition d'une nouvelle « génération » d'équipements (La Coopérative de Mai, La Cartonnerie, L'Autre Canal...).

Les répondants correspondent à une population d'opérateurs de terrain qui semblent particulièrement bien professionnalisés et structurés au regard de leur longévité dans le temps. Cette longévité permettant également de supposer qu'il s'agit de structures au projet artistique et culturel « confirmé » et ayant une certaine expérience du portage de projets, aussi divers soient-ils.

¹⁵ - Il existe autant de structures créées après 1994 que de structures créées avant 1994

AC01-003 - Année de création de votre structure :

Moyenne = 1991,8 Ecart-type = 13,0
 Médiane = 1994,0
 Min = 1950 Max = 2011
 Somme = 378433



1.2.9 - Exclusivité de l'activité musiques actuelles

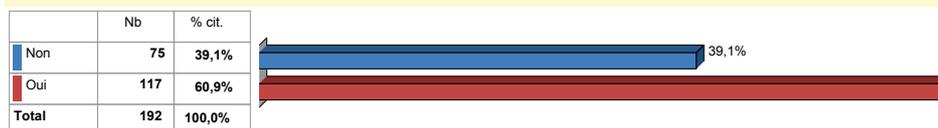
« 60,9 % des structures inscrivant exclusivement leur activité dans le champ des musiques actuelles »

Ce chiffre important est renforcé par les 40 % de structures ayant déclaré que les musiques actuelles ne sont pas leur activité exclusive, mais ayant précisé par la suite, que les musiques actuelles restaient « une activité principale » pour 57,3% d'entre elles et « une activité assez importante » pour 40 % d'entre elles.

On retrouve dans cette catégorie de structures à activité musiques actuelles non-exclusive la quasi-totalité des structures de type Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ayant répondu à l'enquête (23, soit 12% de la population totale). Ces structures se distinguent des autres par leur pluridisciplinarité. Elles ont très souvent une activité sectorielle dédiée aux musiques actuelles mais également d'autres secteurs d'activité qui ne sont pas liés aux musiques actuelles et donc non exclusives. Leur projet d'activité peut concerner des esthétiques non musiques actuelles ou des formes artistiques liées à d'autres disciplines du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, arts de la rue, etc.).

Ces réponses illustrent bien la **grande diversité des activités connexes dispensées par les structures.**

AC01-026 - Les musiques actuelles sont-elles l'activité exclusive de votre structure ?



AC01-027 - Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, pouvez-vous préciser l'importance de cette activité ?

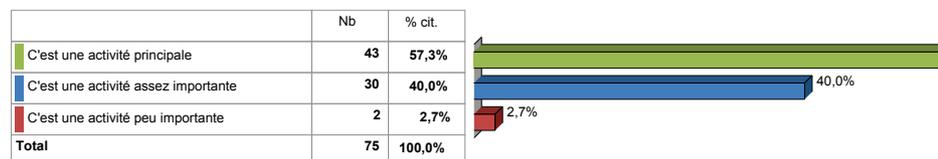
[AC01-026] Parmi "Non"

Taux de réponse : 100,0%

'C'est une activité principale' (43 observations)

3 valeurs différentes

Effectif moyen : 25,0



1.2.10 - Activités dispensées

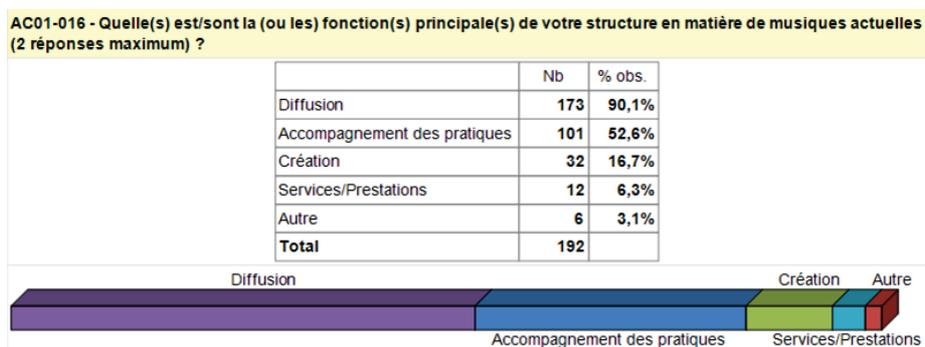
« La diffusion et l'accompagnement des pratiques comme activité principale »

La diffusion est à 90,1 % la fonction principale des structures. Les structures de musiques actuelles organisent leur activité autour des pratiques liées à la musique, souvent selon un triptyque d'activités autour de la diffusion, la répétition et l'accompagnement. Ce taux de réponse important est également accentué par une surreprésentation de lieux de diffusion au sein de la population répondante. En effet, avec 2 fédérations nationales de lieux de diffusion

(Fédurok et FSJ) et une fédération nationale de diffusion radiophonique (FERAROCK)¹⁶, il semble normal que ce taux de réponses soit élevé. Ces 3 fédérations cumulées représentant 1/3 des structures enquêtées. Cela est, de plus, appuyé par le fait que le taux de participation des membres de ces réseaux à l'enquête soit important.

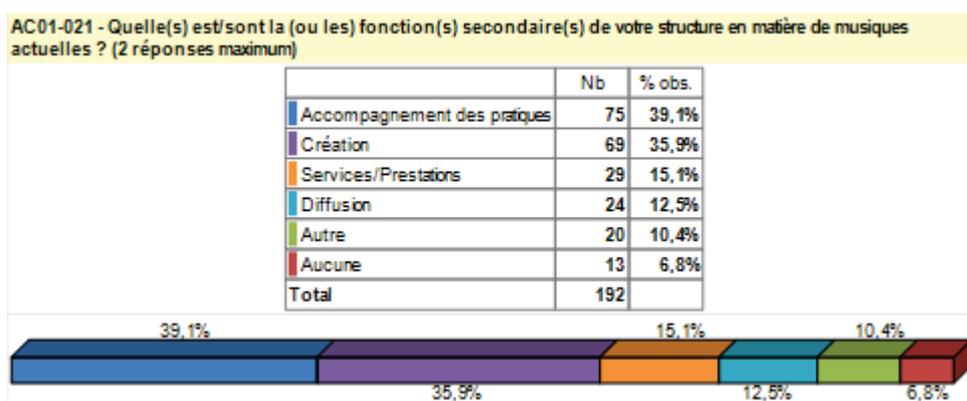
L'activité de diffusion reste une activité qui peut, dans certaines structures, avoir une incidence sur le développement et le cadre de réalisation des actions culturelles. En effet, la salle de diffusion des équipements reste souvent l'un des seuls espaces permettant d'accueillir le public participant aux actions culturelles. En effet, comme cela sera précisé en partie « description des projets d'actions culturelles », le concert reste l'activité la plus fréquente au sein des projets d'actions culturelles.

On comprend, dès lors, que la disponibilité de cet espace puisse par moment poser problème, voire contraindre le déroulement d'un projet d'action culturelle, par manque de disponibilité, ou parce que l'opportunité d'une date de programmation d'artiste/formation musicale vient remettre en cause un planning fixé par avance. Il serait intéressant, lorsque ce cas de figure se présente (ce qui peut arriver plusieurs fois par saison, pour les lieux ayant un rythme de diffusion intense) de connaître les choix qui sont effectués et les priorités posées par les responsables de structures de type « Lieux/salles de spectacle ».



L'accompagnement des pratiques est en deuxième position pour 52,6% des répondants

Les actions culturelles apparaissent comme étant des activités « associées » complémentaires de l'activité principale des structures de musiques actuelles, voire des activités très transversales. À titre d'exemple, sur l'année d'activité 2011, 87,5 % des lieux membres de la FEDELIMA déclarent proposer des activités d'actions culturelles, ce qui après la diffusion (100 %) et l'accompagnement d'artistes (89,4 %) les place au 3^{ème} rang des activités les plus pratiquées par les structures.¹⁷



¹⁶ - Dans le cadre de cette enquête, les radios sont considérées comme des structures de diffusion musicale, car si leur fonction n'est pas la diffusion de spectacle vivant elles diffusent de la musique enregistrée.

¹⁷ - Source : Observation Participative et Partagée 2011 de la FEDELIMA

1.2.11 - Forme juridique / mode de gestion

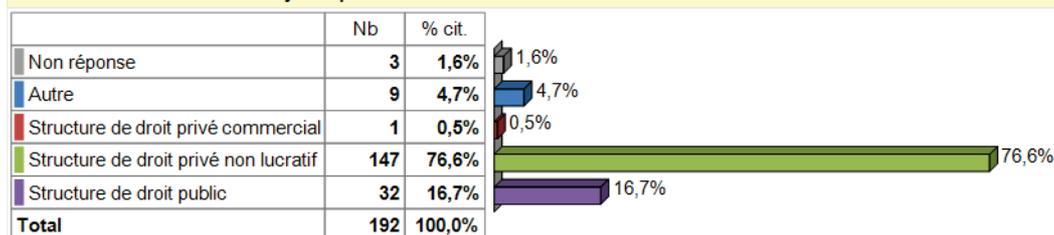
« Des associations loi 1901 à 75% »

La présence importante de structures de droit privé non lucratif (principalement des associations loi de 1901) dans la population des répondants est essentiellement liée à la constitution des réseaux participants.

En effet, le secteur des musiques actuelles, pour ce qui est des structures inscrivant leurs activités en direction des populations et de leurs pratiques, s'est essentiellement constitué en France, autour d'initiatives privées associatives issues d'acteurs de terrain et dans une moindre mesure d'initiatives publiques, sous l'impulsion de collectivités locales. Il semble donc logique de retrouver au sein de la population des répondants une majorité d'associations (76%) et une plus faible proportion de régies directes (16,7%).

Ce facteur étant renforcé par les modalités d'adhésion aux réseaux nationaux ou régionaux. Ceux-ci privilégiant fréquemment via leurs règlements intérieurs et critère d'adhésions les structures d'initiative privée aux structures de droit privé commercial. Le statut juridique n'a que peu d'impact sur la place des actions culturelles organisées par les structures de la population de l'enquête.

AC01-012 - Quelle est la forme juridique de votre structure ?

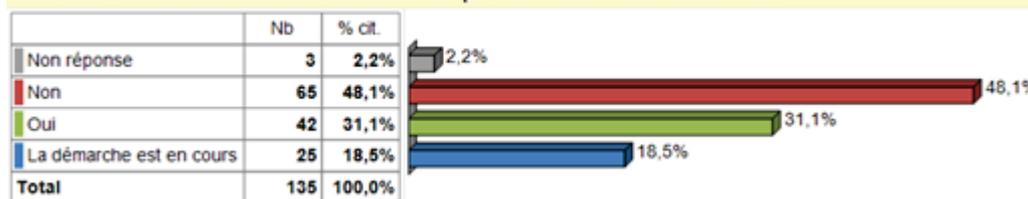


1.2.12 - Conventionnement (Scènes de Musiques Actuelles et Scènes conventionnées)

« Plus de la moitié des structures ont conventionné avec le Ministère de la Culture »

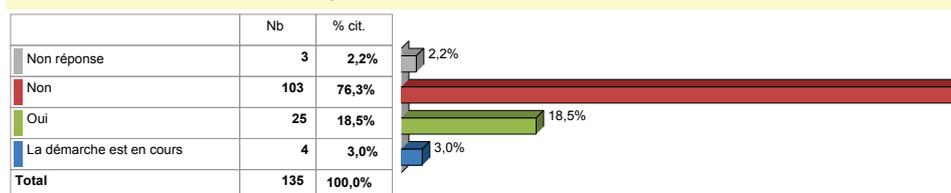
Les données utilisées ici ne prennent en compte que les 135 lieux sur les 192 structures étant susceptibles, au regard de leur activité et de leur projet artistique et culturel, d'être aidés par le ministère au titre de la labellisation « Scènes de Musiques Actuelles (SMAC)¹⁸ » ou au titre d'un autre conventionnement.

AC01-025a - Votre structure est-elle conventionnée par la DRAC au titre du label SMAC ?



49.6% des lieux de diffusion répondants sont **labellisés Scènes de Musiques Actuelles ou en cours de labellisation** (année de référence = 2011)

AC01-025b - Votre structure bénéficie-t-elle du dispositif "scène conventionnée" de la DRAC ?



¹⁸ - Cahier des missions et des charges pour les Scènes de Musiques Actuelles 2010 :

http://fsj.la-fedurok.org/documents/CC_SMAC_310810.pdf

21.5% des lieux de diffusion bénéficient du dispositif « scènes conventionnés » ou sont en cours de conventionnement.

Ces informations sont à mettre en corrélation avec les financements repérés concernant les actions et projets de type actions culturelles. En effet, les structures peuvent également percevoir des financements importants sur leurs moyens de fonctionnement généraux ou sur projet spécifique, de la part de leurs collectivités territoriales et/ou d'autres services de l'État présents sur cette activité en lien avec les publics visés par les actions (ministère de l'Éducation Nationale, ministère de la Justice, ministère de la Jeunesse...).

Il reste important de préciser que la plupart des structures subventionnées par l'État ou les collectivités territoriales, s'engagent aujourd'hui, via leurs conventions d'objectifs, à remplir des missions en direction des populations résidant sur leur territoire d'implantation. Le cahier des charges et des missions des SMACs permettant la labellisation avec l'État intègre également ce type d'objectifs. Ces missions prennent très fréquemment dans le cadre de leur mise en œuvre opérationnelle la forme de projets d'actions culturelles. La formalisation de ces attentes des partenaires financeurs et les mesures incitatives les accompagnant, sont très certainement l'un des éléments explicatifs du développement des actions culturelles. Les structures non aidées par l'État étant également actives dans ce domaine.

1.2.13 - Économie et budget

« De fortes disparités quant aux moyens économiques dont disposent les structures pour développer leur projet artistique et culturel »

On constate que les **structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive** disposent de **moyens financiers supérieurs** aux structures dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive.

Structures aidées par le ministère de la Culture (71 structures sur les 79 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)	Structures non aidées par le ministère de la Culture (38 structures sur les 56 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 845 000 euros• Médiane : 650 000 euros• 10% des structures ont moins de 200 000 euros de budget• 90% des structures ont plus de 200 000 euros de budget	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 241 000 euros• Médiane : 162 500 euros• 53% des structures ont moins 200 000 euros de budget• 47% des structures ont plus 200 000 euros de budget

Structures exclusivement musiques actuelles (107 structures sur les 117 structures concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)	Structures non exclusivement musiques actuelles (40 structures sur les 75 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 650 00 euros• Médiane : 500 000 euros• 19,7% des structures ont moins de 200 000 euros de budget• 71.9% des structures ont plus de 200 000 euros de budget	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 312 000 euros• Médiane : 130 000 euros• 60% des structures ont moins 200 000 euros de budget• 40% des structures ont plus 200 000 euros de budget

L'observation des données budgétaires est bien en corrélation avec le nombre de postes en équivalent temps plein observé (Cf. partie « Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles »). En effet, les structures culturelles de musiques actuelles développent des projets artistiques et culturels fortement orientés vers les services et actions en direction des publics (Accompagnement des pratiques, informations ressources, enseignement musical, studios de répétition et/ou enregistrement, actions culturelles...). Ces « services » demandent des moyens humains importants. De manière générale, pour les structures de ce type, la masse salariale des équipes permanentes reste la première charge en termes de budget annuel.

1.2.14 - Taille des équipes permanentes des structures répondantes

AVERTISSEMENT

À la question « *Quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles dans votre structure ?* », le choix a été fait lors de la conception du questionnaire, de demander au répondant de sélectionner une classe (avec réponse unique) plutôt que de renseigner une valeur numérique. Certains membres du comité de pilotage pensaient qu'un certain nombre de structures auraient des difficultés à répondre précisément à cette question :

Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?

- Moins de 1 ETP
- De 1 à moins de 2 ETP
- De 2 à moins de 3 ETP
- De 3 à moins de 5 ETP
- De 5 à moins de 8 ETP
- De 8 à moins de 10
- 10 ETP et plus
- Ne sait pas

L'équivalent temps plein (ou ETP) se calcule en divisant le nombre total d'heures travaillées par la moyenne annuelle des heures travaillées dans le cadre d'un emploi à plein temps, soit 1820 H". Exemple : 1 directrice à temps plein, 1 administratrice à 80%, 1 chargée de communication à mi-temps et une chargée d'action culturelle à mi-temps = $(1820 + (1820*0,8) + (1820*0,5) + (1820*0,5)) / 1820 = 5096/1820 = 2,8$ ETP

Cette option, s'est avérée, lors de la phase d'analyse des données récoltées, inadaptée au calcul précis du nombre de permanent en ETP au sein des structures. Il n'est effectivement pas possible de produire statistiquement des traitements numériques (somme, moyenne, médiane...) sur une variable de type « classe ». Il aurait été préférable de demander aux répondants d'indiquer en valeur numérique le nombre d'ETP constituant l'équipe permanente de la structure. Il ne nous est donc pas possible de donner une valeur numérique précise du nombre de permanents en ETP par structure.

Cette contrainte a été renforcée par le fait que cette question portant sur le nombre d'ETP par structure a été dissociée pour deux populations différentes : Les structures ayant une activité musiques actuelles exclusive et celles ayant une activité musique actuelles NON exclusive, scindant, de ce fait, la population en deux types de répondants. Nous n'avons donc pu obtenir de données précises sur le nombre moyen de permanents en ETP sur l'ensemble de la population des répondants et par strates (ou sous-populations).

On observe une structuration assez importante des effectifs permanents pour les 177 structures de la population des répondants ayant une activité exclusivement musiques actuelles. La classe modale¹⁹ étant 10 ETP et plus (soit 24,8 % des répondants).

Afin de donner une meilleure lecture et en regroupant les classes du tableau ci-dessous, 56,4 % des structures à l'activité musiques actuelles exclusive ont un effectif permanent supérieur ou égal à 5 ETP, et 41,8 % de moins de 5 ETP.

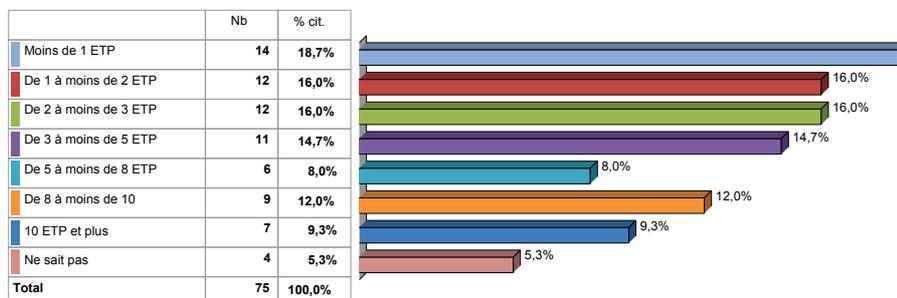
¹⁹ - En statistique, le mode ou valeur dominante désigne la valeur la plus représentée d'une variable quelconque dans une population d'objets, de personnes. La classe modale désigne celle qui a le plus fort effectif.

Concernant les 75 structures dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive, on constate que la valeur modale est de moins de 1 ETP. En regroupant les classes (afin de les comparer à la population précédente), **pour 34,6 %, ces structures ont un effectif permanent supérieur ou égal à 5 ETP, et ont moins de 5 ETP pour 65.4 %.**

Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?

[AC01-026] Parmi "Non"

Taux de réponse : 100,0%
 'Moins de 1 ETP' (14 observations)



Les répondants dont l'activité musiques actuelles est exclusive semblent nettement mieux structurés en termes de moyens humains que ceux dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive. Il s'agit bien cependant des ressources internes dédiées aux musiques actuelles. Les effectifs des répondants dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive n'ont certainement pas été intégrés en totalité dans l'ensemble des permanents. Ce qui peut être le cas, de structures de type MJC, qui ont pu ne pas intégrer dans le total de leurs postes de permanents, des postes de leur structure liés à l'administratif ou à des secteurs d'activités hors du champ des musiques actuelles.

Il reste difficile au regard de ces données de pouvoir précisément et numériquement évaluer les ressources humaines dont disposent les répondants de l'enquête. Cependant les données récoltées mettent en évidence une certaine hétérogénéité car aucune des classes d'ETP observées ne semble réellement se démarquer des autres, à l'exception des structures à l'activité musiques actuelles exclusive avec 24,8 % de structures à 10 ETP et plus.

2. LES ACTIONS MENÉES

2.1 - Panorama chiffré global

2.1.2 - Type et occurrence des différentes actions

Pour identifier les actions constituant, pour les répondants, des actions culturelles, une liste de 14 choix possibles leur a été proposée (sachant qu'il était possible d'en sélectionner plusieurs pour un même projet) : concert, atelier de pratiques (artistiques ou techniques), rencontre avec des artistes, rencontre avec des professionnels du secteur (non artistes), visite de lieu, aide au projet / accompagnement de projet, restitution d'ateliers, conférence/débat, travail transversal sur une thématique, création (spectacles, CD), exposition/projection, répétition publique, festival, émission de radio.

La **palette** était **relativement large car le parti pris était de ne rien exclure a priori** (pour rappel, le choix avait été fait de ne pas poser de définition préalable de l'action culturelle).

Le fait que *tous* les items proposés aient été cochés traduit la **grande diversité** des actions menées. Le fait que pour seulement 5% des projets la case « autre action » ait été utilisée – sans que cette « autre action » ait été précisée – indique que la quasi-exhaustivité des actions composant, pour les répondants, les actions culturelles ont été répertoriées.

Comme le montre le graphique ci-dessous, **quatre actions se démarquent** : le **concert** d'abord, présent dans 46,3% des projets, suivi par les **ateliers de pratiques** (40%), les **rencontres avec les artistes** (38,5%) et les **rencontres avec les professionnels** (28,8%).

Viennent ensuite les **visites de lieux** (20,7%), **l'aide/l'accompagnement au projet** (17,9%), les restitutions d'ateliers, les conférences/débats, le travail transversal sur une thématique, les créations de spectacle et de CD (de 17,5% à 12,6%).

Les **actions plus « marginales »** (entre 4,3% et 9,8%) sont les expositions/projections, les répétitions publiques, les festivals, les émissions de radios (rappelons que 9,4% des répondants sont des radios – soit 18 structures).

AC02-006

	Nb	% obs.	Imp.
Concert	485	46,3%	6,9
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	419	40,0%	6,1
Rencontre avec des artistes	404	38,5%	5,2
Rencontre avec des professionnels	302	28,8%	3,6
Visite de lieu	217	20,7%	2,5
Aide au projet-accompagnement de projet	188	17,9%	2,8
Restitution d'ateliers	183	17,5%	2,1
Conférence/débat	170	16,2%	2,3
Travail transversal sur une thématique	134	12,8%	1,4
Création de spectacles, de CD	132	12,6%	1,7
Exposition/projection	103	9,8%	1,3
Répétition publique	89	8,5%	1,1
Festival	60	5,7%	0,8
Autre(s)	54	5,2%	0,7
Emission de radio	45	4,3%	0,6
Total	1048		

Lecture : 46,3% des projets proposent un concert (couplé ou non avec d'autres actions). Plusieurs choix étant possibles, le **total est supérieur à 100%**.

Certains regroupements permettent d'affiner cette première lecture :

Actions proposées	Catégories de regroupement	Part sur les 1048 projets
« concert » + « festival »	Actions liées à la diffusion de musique live	48,1 %
« atelier de pratique » + « restitution d'ateliers » (l'un n'implique pas forcément l'autre, nous y reviendrons).	Actions liées à la pratique	42,6 %
« rencontre avec des artistes » + « répétition publique »	Actions liées aux artistes	41,1 %
« rencontre avec des professionnels » + « visite de lieux »	Actions liées à la découverte du secteur professionnel des musiques actuelles	34,8 %

Lecture

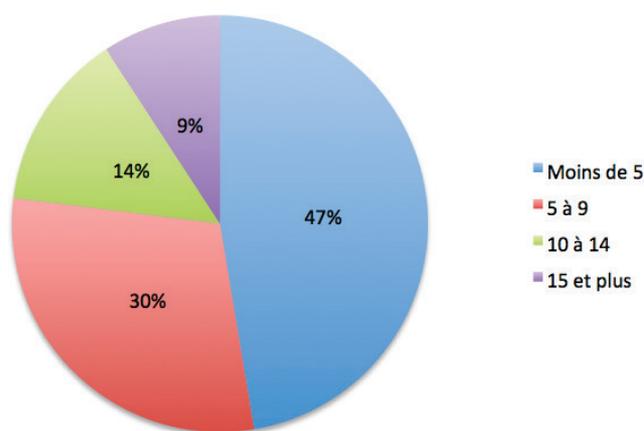
42,6% des projets proposent comme type d'action un « atelier de pratique » ou « restitution d'ateliers » ou les deux, 48,1 % des 1048 projets proposent comme type d'action « concert » ou « festival » ou les deux.

Les actions culturelles dans les musiques actuelles s'articulent autour de quatre catégories d'actions : si la place de la pratique et de la diffusion semble assez logique dans le cadre de projet d'actions culturelles, la place des actions liées à la découverte du secteur professionnel et aux artistes est suffisamment importante – entre 35 et 41% des projets – pour constituer des catégories à part entière.

2.1.3 - Nombre moyen de projets et médiane

Les répondants²⁰ ont mené en moyenne 7,6 projets. La médiane se situe à 5 projets²¹, ce qui signifie qu'il existe autant de structures ayant mené moins de 5 projets que de structures en ayant mené plus de 5. (Nous détaillerons plus loin les caractéristiques de ces deux catégories).

Presqu'un quart des structures (23%) a mené plus de 10 projets, dont une minorité (9%) plus de 15.



Cette enquête étant une première, il n'existe pas de points de comparaison pour savoir si cette moyenne de 7,6 projets par structure est élevée ou non. Cependant, le fait que près des deux tiers des structures (65,6%) aient indiqué que la part des actions culturelles tendait à prendre de l'ampleur invite à penser que ce chiffre est appelé à augmenter.

²⁰ - 152 structures sur les 192 participants à l'enquête ont renseigné cette question pour un total de 1158 projets. Sur ces 1158 projets, 1048 ont été décrits de façon exploitable

²¹ - En moyenne chaque structure mène 7,6 projets ; la moitié des structures en mènent moins de 5 et l'autre moitié plus de 5

Comme nous le verrons plus loin, un « projet » étant constitué fréquemment de plusieurs « actions », les projets comptabilisés ici sont donc de nature différente : si leur nombre ne peut être strictement comparé, il donne néanmoins des ordres de grandeur.

Enfin, la comptabilisation du nombre de projets relevant des actions culturelles a été laissée à l'appréciation des répondants, **les chiffres fournis sont du « déclaratif »** reflétant *leur* représentation de l'action culturelle.

2.1.4 - Durée, fréquence des projets

NB : Seules les fiches focus comportaient une question sur la durée des projets. Les quelques éléments qui suivent en sont issus.

Durée en nombre de mois

La majorité des projets s'est réalisée **soit** sur une **période plutôt courte**, **soit** sur une **période plutôt longue** : 1/3 des projets s'est étalé sur une période inférieure à un mois et un autre tiers sur une période comprise entre 6 et 12 mois. Les projets qui se sont déroulés sur une période allant de 1 à 3 mois représentent 14% des cas, ceux qui se sont déroulés sur une période allant de 3 à 6 mois, 15,5%.

Durée en nombre de jours cumulés

Environ un quart des projets a représenté moins de 5 jours, un quart entre 5 et 9 jours, un quart entre 10 et 19 jours cumulés. Seuls 5% des projets ont excédé 100 jours.

Fréquence

Le fait que la plupart des projets aient été menés plusieurs fois (moins d'1/3 seulement une seule fois) laisse à penser qu'il s'agit de démarches qui tendent à s'inscrire dans la durée, qu'il ne s'agit pas d'actions expérimentales sans lendemain. Toutefois, plusieurs commentaires ont pointé qu'il était parfois difficile « *de faire de l'éducatif durable* ».

2.2 - Zoom sur le concert

2.2.1 - Prépondérance du concert

Le fait que le concert soit l'activité majoritairement proposée dans les projets d'actions culturelles recensés pourrait apparaître lié au profil des répondants, puisque 110 (soit 57,3%) sont des lieux de diffusion (120, soit 62,5%, si l'on ajoute les cafés-concerts et bars). Cependant, cette activité est également très présente dans les projets des structures qui ne sont pas des lieux de diffusion : **que la diffusion soit ou non l'activité de la structure, le concert est présenté par les répondants comme l'un des supports privilégiés des actions culturelles.**

Plusieurs croisements nous ont permis d'affiner cette observation.

S'il est un peu plus prépondérant pour les structures dont la diffusion est la mission principale (47%), il **reste également très fréquent** (42%) pour les structures pour lesquelles la **diffusion** est une **mission secondaire**²² (43%) et pour les 57 structures qui ne sont pas des lieux de diffusion.

Notons aussi que si pour les radios (38 projets/18 structures répondantes), l'émission de radio est (logiquement) majoritaire (68%), le concert vient en deuxième position (37%).

Le **concert** est également **l'activité la plus unanimement partagée, quelle que soit la catégorie de public visé** – nous y reviendrons dans le chapitre « Publics ».

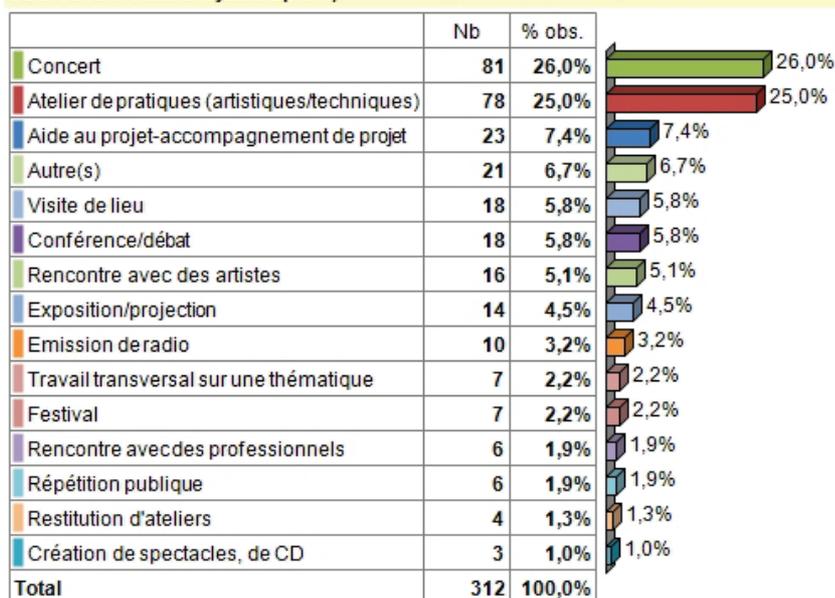
2.2.2 - Le concert, une action culturelle *en soi* ?

Le concert dans les projets à action unique

Pour les 312 projets constitués d'une seule action (30% des projets), **le concert arrive en tête, quasi ex-aequo avec les ateliers**, respectivement 26% et 25%. (Les autres actions représentent moins de 7%).

²² - 33 projets réalisés par 10 structures

AC02-006 - Type d'actions de ce projet (Nous vous demandons ici de préciser le type d'actions mises en place, les questions sur les personnes auxquelles elles s'adressent viennent juste après.) :



Lecture

312 projets sont constitués d'une seule action. 26% de ces projets sont des concerts.

Le concert pourrait-il être *en soi* une action culturelle ?

Le coordinateur de l'un des réseaux partenaires de l'enquête a fait part de ses hésitations pour répondre de façon tranchée : « *Est-ce qu'une scène ouverte, hebdomadaire, déjà identifiée, sur une grosse agglomération est de l'action culturelle ? J'aurais tendance à dire non. Mais si une scène ouverte ponctuelle est organisée en milieu rural, dans un petit village de 200 habitants, avec des processus de concertation avec les élus, la mobilisation de bénévoles, j'aurais donc tendance à dire que pour le coup, il pourrait s'agir d'action culturelle... ou de développement culturel... La distinction n'est pas si simple* ».

Suite à ces questionnements, quelques croisements complémentaires ont été effectués. Ils montrent qu'au-delà du territoire où ils se déploient, **le concert est sans doute considéré comme relevant de l'action culturelle au regard du public et des objectifs visés et des processus mis en œuvre** (nous reviendrons plus loin sur la question des objectifs). Lorsqu'il est **l'action unique**, l'on s'aperçoit par exemple que le **public familial** est concerné dans 63% des cas, pour les projets poursuivant des **objectifs de santé publique**, il est l'action la plus courante : 62% des cas... Le concert dans le cadre d'un projet d'action culturelle semble se présenter comme une activité plus « complexe » que dans le cadre de la diffusion « classique ».

Il faut préciser que **dans 83% des cas, le concert est couplé avec une autre activité** ; de même, dans 81% des cas, l'atelier est couplé à d'autres actions. Ces éléments nous ont amenés à nous intéresser à la combinaison des activités entre elles.

2.3 – Détail des différentes combinaisons d'actions

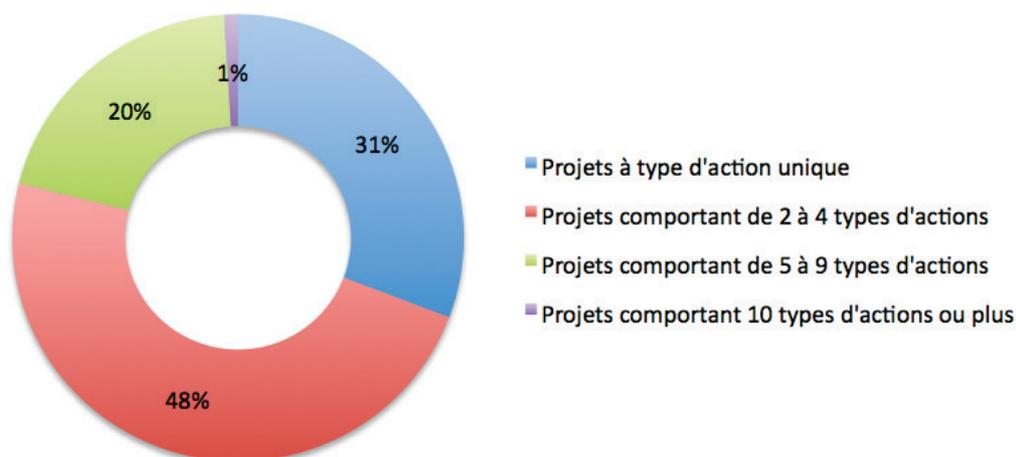
2.3.1 - Des projets à tiroirs

Les projets décrits ²³ représentent **2985 actions différentes**, la plupart combinent plusieurs types d'actions : **en moyenne, un projet est composé de 2,9 actions**.

En effet, seuls 30% des projets ne proposent qu'une seule action (projets à action unique), alors que près de **70 % (704) sont constitués d'au moins deux types d'actions**, dont près de la moitié (500) combinant entre 2 et 4 actions. 20% des projets (204) proposent 5 actions ou plus.

²³ 1016 projets renseignés sur les 1048 disponibles

Répartition des projets selon le nombre d'actions



Lecture : 48% des 1048 projets combinent entre 2 et 4 types d'actions.

2.3.2 - Tableaux des combinaisons de 2 actions

Deux tableaux pages suivantes (en nombre et en pourcentage) donnent à voir la multiplicité des combinaisons de 2 actions : **les 210 possibilités de combinaisons de 2 actions sont représentées** : les projets sont foisonnants !

Il faut d'autre part préciser que **35% des projets renseignés dans les focus concernaient d'autres disciplines que les musiques actuelles**. Il est intéressant de constater que si cette tendance encouragée par le cahier des charges SMAC (le label invite à « *contribuer à des projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques* ») est surtout présente pour les structures non labellisées : sur les 108 focus qui concernent d'autres disciplines que les musiques actuelles, 75% correspondent à des actions portées par des structures non labellisées.

Les fiches focus permettent de voir que se mettent en place **des projets souvent riches et inventifs**, qui pour certains sont « à 360 degrés », articulant des fonctions de création, de sensibilisation, de soutien aux pratiques et parfois même de formation : création artistique originale, mêlant travail d'écriture hip-hop, initiation au blues et découverte des arts numériques ; organisation de concert aboutissant à la rédaction de chroniques ; rencontres avec des artistes pour des enfants hospitalisés suivies par un photographe ; ateliers et formation à destination d'enseignants et de travailleurs sociaux...

Nous invitons d'ailleurs le lecteur à prendre connaissance de tout ou partie des focus projets pour prendre la mesure de cette diversité. (Quelques focus sont présentés en annexe de ce rapport à titre d'exemple, l'ensemble des focus est disponible dans un « livret » à part).

Tableau de combinaisons de 2 actions, nombre de projets par combinaison

	Aide/accompagnement projet	Atelier de pratiques artistiques/techniques	Concert	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Emission de radio	Exposition/projection	Festival	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Répétition publique	Restitution d'ateliers	Visite de lieu	Travail transversal sur une thématique	Autre(s)
Aide/accompagnement projet		70	91	17	45	12	19	24	69	84	17	31	40	31	9
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	70		179	51	84	20	42	22	193	144	38	156	92	72	14
Concert	91	179		98	66	17	54	41	239	166	52	97	111	77	15
Conférence/débat	17	51	98		13	8	44	13	81	74	11	26	42	40	10
Création de spectacles, de CD	45	84	66	13		5	14	11	71	61	16	55	34	32	1
Emission de radio	12	20	17	8	5		7	5	16	16	1	10	6	8	4
Exposition/projection	19	42	54	44	14	7		17	53	39	6	21	25	39	5
Festival	24	22	41	13	11	5	17		25	21	7	12	10	11	1
Rencontre avec des artistes	69	193	239	81	71	16	53	25		208	62	106	144	82	17
Rencontre avec des professionnels	84	144	166	74	61	16	39	21	208		47	84	154	74	19
Répétition publique	17	38	52	11	16	1	6	7	62	47		23	48	17	6
Restitution d'ateliers	31	156	97	26	55	10	21	12	106	84	23		58	54	3
Visite de lieu	40	92	111	42	34	6	25	10	144	154	48	58		55	11
Travail transversal sur une thématique	31	72	77	40	32	8	39	11	82	74	17	54	55		6
Autre(s)	9	14	15	10	1	4	5	1	17	19	6	3	11	6	

Lecture

- 70 projets allient « atelier de pratiques » et « aide au projet » ; 91 « concert » et « aide au projet » ; 179 « concert » et « atelier de pratique »...
- Le tableau donne la vision des combinaisons de couple d'actions, quel que soit le nombre d'actions des projets. Si un projet comporte 4 actions : A, B, C et D, le tableau présente les combinaisons AB, AC, AD, BC, BD et DC.
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

Tableau de combinaisons de 2 actions, part de projets par combinaison

	Aide/accompagnement de projet	Atelier de pratiques artistiques/techniques	Concert	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Emission de radio	Exposition/projection	Festival	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Répétition publique	Restitution d'ateliers	Visite de lieu	Travail transversal sur une thématique	Autre(s)
<i>Nombre de fois où le type d'action est cité</i>	188	419	485	170	132	45	103	60	404	302	89	183	217	134	54
Aide au projet-accompagnement de projet		7%	9%	2%	4%	1%	2%	2%	7%	8%	2%	3%	4%	3%	1%
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	7%		17%	5%	8%	2%	4%	2%	18%	14%	4%	15%	9%	7%	1%
Concert	9%	17%		9%	6%	2%	5%	4%	23%	16%	5%	9%	11%	7%	1%
Conférence/débat	2%	5%	9%		1%	1%	4%	1%	8%	7%	1%	2%	4%	4%	1%
Création de spectacles, de CD	4%	8%	6%	1%		0%	1%	1%	7%	6%	2%	5%	3%	3%	0%
Emission de radio	1%	2%	2%	1%	0%		1%	0%	2%	2%	0%	1%	1%	1%	0%
Exposition/projection	2%	4%	5%	4%	1%	1%		2%	5%	4%	1%	2%	2%	4%	0%
Festival	2%	2%	4%	1%	1%	0%	2%		2%	2%	1%	1%	1%	1%	0%
Rencontre avec des artistes	7%	18%	23%	8%	7%	2%	5%	2%		20%	6%	10%	14%	8%	2%
Rencontre avec des professionnels	8%	14%	16%	7%	6%	2%	4%	2%	20%		4%	8%	15%	7%	2%
Répétition publique	2%	4%	5%	1%	2%	0%	1%	1%	6%	4%		2%	5%	2%	1%
Restitution d'ateliers	3%	15%	9%	2%	5%	1%	2%	1%	10%	8%	2%		6%	5%	0%
Visite de lieu	4%	9%	11%	4%	3%	1%	2%	1%	14%	15%	5%	6%		5%	1%
Travail transversal sur une thématique	3%	7%	7%	4%	3%	1%	4%	1%	8%	7%	2%	5%	5%		1%
Autre(s)	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	1%	0%	1%	1%	

Lecture

- 7% des 1048 projets allient « atelier de pratiques » et « aide au projet » ; 9% « concert » et « aide au projet » ; 17% « concert » et « atelier de pratique »...
- Le tableau donne la vision des combinaisons de couple d'actions, quel que soit le nombre d'actions des projets. Si un projet comporte 4 actions : A, B, C et D, le tableau présente les combinaisons AB, AC, AD, BC, BD et DC.
- Pour les émissions de radios, et la catégorie « autre » se reporter au tableau de répartition par nombre : les arrondis font apparaître zéros en pourcentage mais le nombre de projets lui n'est pas égal à zéro.
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

2.3.3 - Commentaires

Les combinaisons les plus fréquentes sont :

- « Concert » et « Rencontre avec des artistes » (239 projets, 23%)
- « Atelier de pratiques » et « rencontre avec des artistes » (193 projets, 18%)
- « Concert » et « Atelier de pratiques » (179 projets, 17%)
- « Atelier de pratiques » et « Restitution d'ateliers » (156 projets, 15%)
- « Concert » et « Rencontre avec des professionnels » (166 projets, 16%)
- « Atelier de pratiques » et « Rencontre avec des professionnels » (144 projets, 14%)

On peut constater que **les ateliers ne donnent pas systématiquement lieu à des restitutions** – rappelons que 40% des projets proposent des ateliers de pratiques, seulement 17,5% des restitutions d'ateliers.

Deux explications peuvent être avancées : il peut s'agir d'un manque de moyens, mais il se peut aussi que la restitution ne soit pas *en soi* un objectif, comme le laissent penser ces quelques propos²⁴ :

« Ce qui me gêne en tant qu'intervenant, c'est la restitution. On ne s'intéresse plus aux enfants mais juste au résultat. Ce qui peut créer des exclusions ou des mises à l'écart ».

« La restitution peut être vue comme une étape d'un processus et non une fin en soi ».

« Le terme de restitution est violent symboliquement, comme s'il fallait rendre ce qu'on a reçu, comme si seuls ceux qui auront été sages pourront restituer. Nous préférons parler de présentation du travail de l'année ».

« C'est important de dire à l'enfant qu'il ne fait pas de la musique pour les autres mais pour être bien lui-même ».

Les ateliers se combinent quasiment dans les mêmes proportions avec des restitutions (15%) ou avec des rencontres avec des professionnels (14%). Mais, le plus souvent, c'est avec les rencontres avec des artistes que les ateliers sont associés (18%). La **place importante** donnée aux **rencontres avec les artistes et avec les professionnels** dans de nombreux projets est à souligner à nouveau.

Les actions culturelles ne se limitent pas à combiner « diffusion » et « pratique » : elles s'articulent avec des activités liées au milieu professionnel et à la présence d'artistes ; ces quatre catégories étant des maillons complémentaires.

Si nous avons pu recueillir quelques commentaires, du type *« je monte des projets d'action culturelle en fonction des axes de la programmation »*, nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour généraliser.

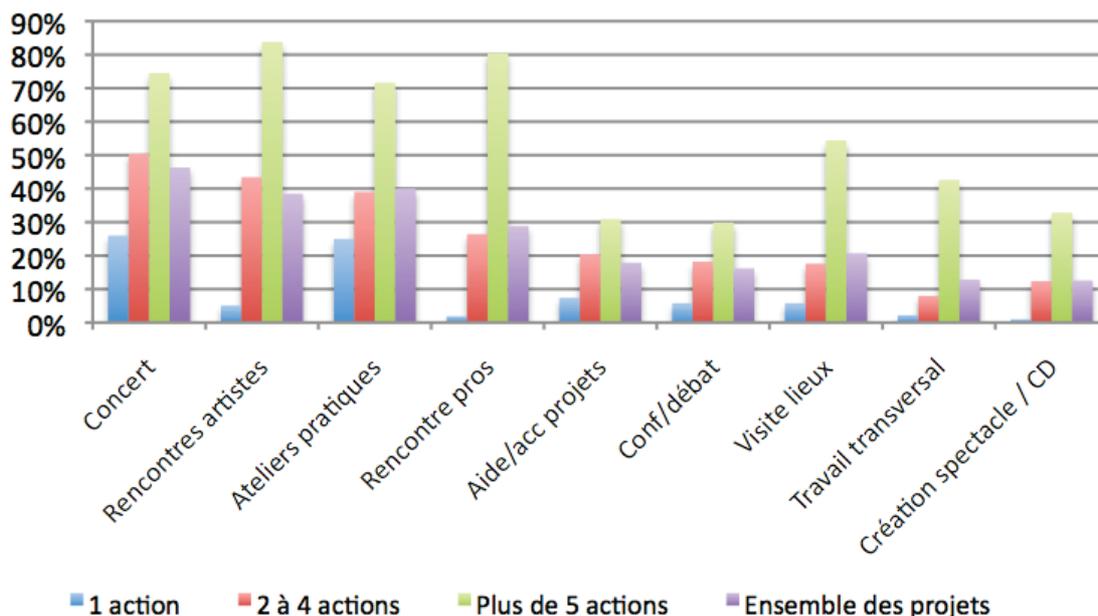
2.3.4 - Occurrence des actions selon la « complexité » des projets

Nous avons ensuite étudié le lien entre la fréquence de telle ou telle action et le niveau de complexité des projets.

Certaines actions sont surtout présentes dans les projets que nous qualifierons de « complexes » au sens où ils comportent plus de **5 actions**. Il apparaît notamment que les **rencontres avec les artistes** et les **rencontres avec les professionnels** concernent **80% de ces projets (vert)**, avant les concerts (72%) et les ateliers (70%). Les visites de lieux sont proposées dans plus de la moitié de ces projets. Les projets entre 2 et 4 actions (*rouge*) sont globalement dans la moyenne (*violet*).

²⁴ issus du séminaire du collectif RPM sur l'action culturelle, Chelles, fév. 2012

Part de projets par type d'action, en fonction du nombre d'actions des projets



Lecture

- 26% des projets à action unique (bleu) sont des concerts
- 75% des projets de 5 actions et plus (vert) sont des concerts (une de leurs actions est « concert »).
- Le concert est présent dans 46% de l'ensemble des projets (violet)

Le tableau ci-dessous est une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Action la plus proposée	Action en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Action en 3 ^e position	Action en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Concert (46 %)	Atelier de pratique (40%)	Rencontre avec des artistes (38 %)	Rencontres Pro (29 %) Visite de lieux (6%)
Projets à action unique	Concert (26%)	Atelier de pratique (25%)	Aide au projet (7 %)	Visite de lieux (6%) Conférence/débat (6%) Rencontre artistes (5%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Concert (50 %)	Rencontre avec des artistes (43 %)	Atelier de pratique (39%)	Rencontres Pro (26 %) Aide au projet (20%)
Projets à 5 actions (et +)	Rencontre avec des artistes (84%)	Rencontres Pro (80 %)	Concert (75%)	Atelier de pratique (72%) Visite de lieu (54%) Restit ateliers (49%)

2.4 - Principales différences entre les répondants

Les facteurs influant sur le nombre de projets menés sont ici classés par ordre d'importance.

Les **variations** sont **principalement liées au nombre d'équivalents temps plein dédiés aux musiques actuelles et au budget moyen de la structure**. Pour les lieux de diffusion, il existe une corrélation entre le nombre de projets et la présence ou non d'une aide du Ministère de la Culture.

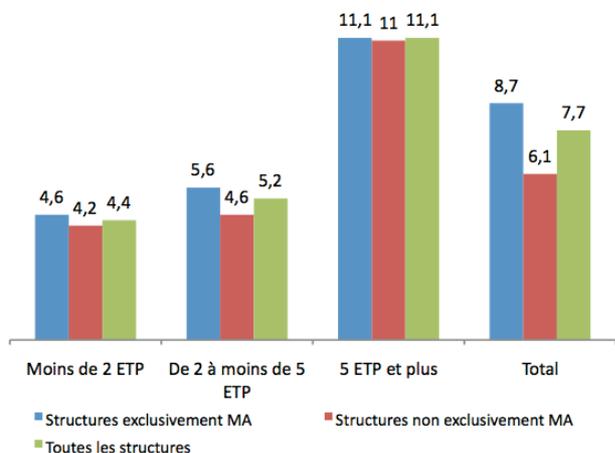
Liens nombre de projets menés/nombre de postes dédiés aux musiques actuelles

Le nombre de projets augmente significativement lorsque la structure est dotée d'au moins 5 ETP (équivalents temps plein) dédiés aux musiques actuelles : l'on passe d'une moyenne de 4/5 projets à une moyenne de 11 projets (que les structures soient ou non dédiées exclusivement dédiées aux musiques actuelles).

Nous avons par ailleurs constaté que l'existence de postes dédiés aux actions culturelles n'a que peu d'incidence sur le nombre de projets (que ces postes soient à temps plein ou à temps partiel, en CDI ou en CDD).

Globalement, le nombre de projets apparaît davantage lié à l'effectif global des équipes qu'à la nature des postes. Cependant, si l'on s'intéresse spécifiquement aux « organisateurs d'ateliers », on s'aperçoit que l'information est à nuancer puisque ce profil est doté de 1 à 3 ETP et a organisé en moyenne 12 projets en 2011 (cf chapitre *Le "répondant-moyen" et les quatre principaux profils de répondants*).

Moyenne du nombre de projets en fonction du caractère exclusif ou non MA et en fonction du nombre d'ETP dédiés aux MA
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 192 structures

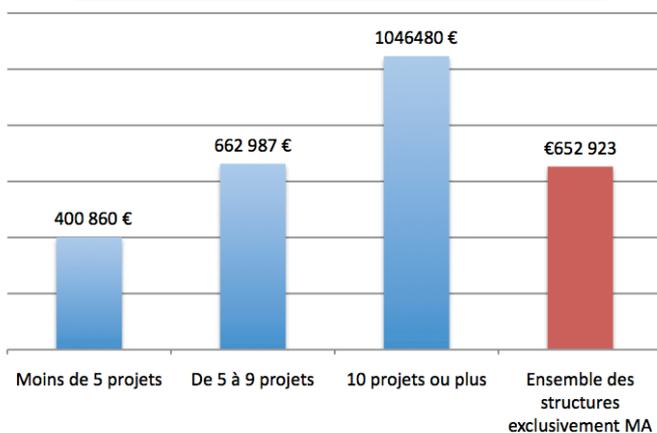


Lecture : Sur l'ensemble des structures répondantes, celles qui sont exclusivement musiques actuelles ont réalisé 8,7 projets en moyenne en 2011 contre seulement 6,1 projets pour les autres. Les structures ayant moins de 2 ETP dédiés aux musiques actuelles ont réalisé en moyenne 4,4 projets en 2011.

Liens nombre de projets menés/budget musiques actuelles de la structure

Le nombre de projets mené par les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles augmente proportionnellement à leur budget moyen : moins de 5 projets pour un budget moyen de 400.000€, de 5 à 9 projets pour 663.000 €, 10 projets ou plus pour plus d'1.000.000€. Assez logiquement, les structures les mieux dotées financièrement ont davantage de latitude pour multiplier les projets.

Budget moyen des structure en fonction du nombre de projets réalisés en 2011 (structures exclusivement MA)
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 117 structures concernées mais 89 réponses



Lecture : Le budget moyen des structures exclusivement musiques actuelles est de 652 923 €. Pour les structures exclusivement musiques actuelles qui ont réalisé moins de 5 projets en 2011, le budget moyen est de 400 860 €. *Nb : Le budget de ces structures équivaut à leur budget musiques actuelles qui sont leur activité exclusive*

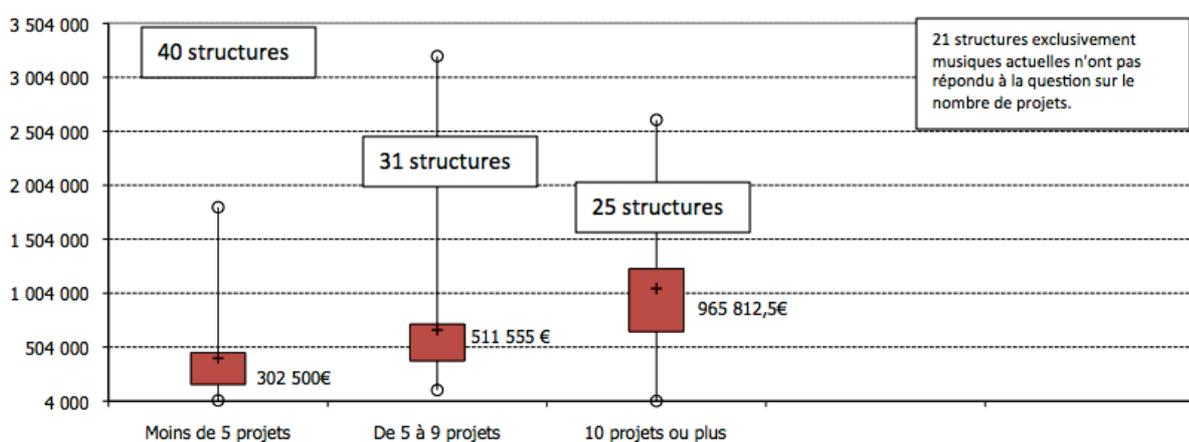
NB : L'insuffisance du nombre de réponses pour les structures non exclusivement musiques actuelles ne nous a pas permis de les inclure dans ce croisement : seulement 31 ont renseigné le budget musiques actuelles, dont seulement 4 ayant réalisé 10 projets ou plus en 2011.

Graphique récapitulatif nombre de projets/budget

Le graphique suivant²⁵ permet de visualiser simultanément pour chaque tranche de nombre de projets :

- La médiane représentée par la valeur affichée à côté de la boîte.
- Le budget moyen représenté par la croix à l'intérieur de la boîte
- Un intervalle regroupant 50% des effectifs : la boîte dont la base représente le 1er quartile²⁶ et le sommet le 3ème quartile.
- Les budgets minimum et maximum représentés par les ronds aux extrémités.

Moyenne, médiane et dispersion budgets des structures exclusivement musiques actuelles en fonction de leur nombre de projets sur l'année 2011
Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 117 structures concernées.



Lecture : La moitié des structures ayant réalisé moins de 5 projets en 2011 avaient un budget musiques actuelles en dessous de 302 500 €.

La moitié de ces structures avaient un budget qui se situait dans la boîte, c'est à dire entre 157 125 € et 452 869 €.

La moyenne des budgets de ces structures se situe au niveau du +

Nb : Le budget de ces structures équivaut à leur budget musiques actuelles qui sont leur activité exclusive

Liens nombre de projets menés/aide du ministère de la Culture

Les lieux aidés par le Ministère de la Culture sont proportionnellement bien plus nombreux à avoir réalisé 5 projets ou plus en 2011 (77%), tandis que les lieux non aidés sont proportionnellement bien plus nombreux à avoir réalisé moins de 5 projets en 2011 (66% d'entre eux).

La **moyenne** du nombre de projets entre les lieux aidés ou non **varie presque du simple au double** : 9,4 projets contre 5,2 ; **la médiane aussi** : 8 contre 4.

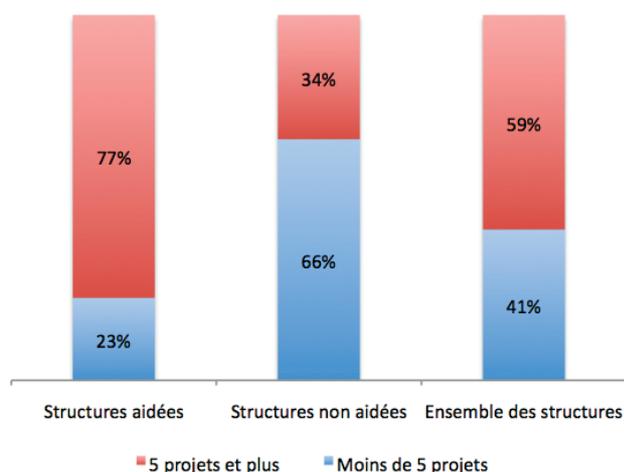
On ne peut cependant déduire de cette situation un lien de cause à effet : on peut aussi supposer que ces lieux sont aidés justement parce qu'ils organisent de nombreux projets d'actions culturelles.

²⁵ - Ce graphique est nommé *box plot* ou *boîte à moustache*

²⁶ - Les quartiles sont les 3 valeurs qui divisent les **données triées** en **4 parts égales** : le 1^{er} quartile est la valeur au **dessous** de laquelle se situent **25 %** des données ; le 2^e quartile est la **médiane** de la série ; le 3^e quartile est la valeur au **dessus** de laquelle se situent **25 %** des données. La différence entre le 3^e quartile et le 1^{er} quartile s'appelle **écart interquartile**

Répartition des lieux en fonction du nombre de projets et de l'aide ou non du MCC

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 109 lieux susceptibles d'être aidés et ayant donné le nombre de projets



Lecture : 77% des structures aidées par le MCC ont réalisé plus de 5 projets en 2011 contre seulement 34% des structures qui ne sont pas aidées par le MCC.

Tableau des différences entre les structures organisant moins de 5 ou plus de 5 projets

Les structures qui organisent plus de 5 projets et celles qui en organisent moins de 5 présentent des caractéristiques différentes en termes de ressources humaines et financières, comme le montre ce tableau.

	- de 5 projets	+ de 5 projets
Nombre d'ETP dédiés aux musiques actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 2 ETP = 4,4 projets • de 2 à 5 ETP = 5,2 projets 	plus de 5 ETP = 11,1 projet
Budget moyen (structure musiques actuelles)	moins de 5 projets = 400.860 E	5 à 9 projets : budget moyen de 662.987 E
Aide Ministère de la Culture (lieux de diffusion)	<ul style="list-style-type: none"> • 23% des lieux aidés par le MCC • 66% des lieux non aidés 	<ul style="list-style-type: none"> • 77% des lieux aidés • 34 % des lieux non aidés

Les variables analysées avant peu ou pas d'incidence sur le nombre de projets

Un certain nombre de variables et de sous-populations ont été explorées afin d'observer si elles avaient un effet sur le nombre de projets réalisés en 2011 par les structures répondantes.

Par exemple, l'exclusivité ou la NON exclusivité musiques actuelles des structures a été observée : il apparaît que le nombre moyen de projets est presque de 9 (8,7) pour les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et d'un peu plus de 6 (6,1) pour les structures NON exclusivement dédiées ; la médiane se situe à 6 projets pour les structures exclusivement dédiées et à 4 projets pour celles qui ne le sont pas. Les différences sont trop faibles pour pouvoir conclure à une incidence de l'exclusivité musiques actuelles.

D'autre part, concernant d'autres variables explorées, **ni l'année de création de la structure répondante, ni sa fonction principale (diffusion, création, etc.), ni sa fonction secondaire n'ont d'incidence significative sur le nombre de projets menés**²⁷.

Les facteurs déterminants restent ceux énoncés précédemment : nombre d'équivalents temps plein dédiés aux musiques actuelles, budget musiques actuelles, existence ou non d'une aide (au lieu) du Ministère de la Culture.

²⁷ - Là encore des tests ont été réalisés avec le logiciel de traitement statistique

Pour information, voici ci-dessous le détail du nombre de projets organisés par type de structures²⁸ :

Groupe n°1

	Indiquez le nombre de projets d'actions culturelles différents menés en 2011 ?		
	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Non réponse	30,0		30,0
École de musique (publique, associative ou privée) et/ou structure d'accompagnement artistique	18,2	26,0	10,0
Label	12,7	15,0	4,0
Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles	12,2	19,6	6,0
Fédération, réseau	10,3	12,1	6,0
Lieu / centre ressources	10,2	12,1	6,0
Tourneur, agent, manager, structure de production, de services aux artistes	9,0	14,1	3,0
Studio de répétition et/ou d'enregistrement	8,9	10,4	7,0
Artiste ou collectif d'artistes / Groupe de musiques actuelles	8,7	10,5	4,5
Salle / lieu de spectacles	8,1	7,5	7,0
Festival	8,0	5,7	7,5
Organisme de formation	7,6	5,2	6,0
Organisme conseils, d'accompagnement	6,7	6,4	4,0
Friche culturelle / artistique	6,0	2,6	5,0
Structure d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux&)	5,8	6,4	4,0
Prestataire technique (production audiovisuelle, location matériel&)	5,5	2,1	5,5
Prestataire administratif	5,3	1,5	5,0
Organisateur/diffuseur de spectacles sans lieu fixe	4,8	6,6	3,0
Café-concert / bar	4,2	3,0	3,0
Service culturel d'une collectivité	4,2	3,6	4,0
Médias (presse, radio, télévision, fanzine, webzine, webradio, WebTV, blog&)	2,7	2,2	2,5
Total	8,4	11,0	5,0

$p = 15,3\%$; $F = 1,3$ (NS)

La relation n'est pas significative.
Des modalités ont été regroupées

2.4.1 - Différences d'actions selon les principaux profils de répondants

Nous reprenons ici les quatre principaux profils identifiés en première partie.

Le « tiercé de tête » des actions les plus fréquentes est le même pour les trois profils : « concert », « rencontre avec des artistes », « atelier », ce qui correspond à la moyenne, cependant, chacun tend à privilégier son « cœur de métier ». Ainsi, c'est pour les lieux de diffusion que le concert est l'activité majoritaire, mais les autres profils le proposent très souvent également. L'atelier de pratique, l'aide/accompagnement de projet sont moins fréquents pour les lieux de diffusion que pour les structures NON exclusivement musiques actuelles, les studios de répétition et les organisateurs d'actions culturelles. Ces derniers sont les plus nombreux à proposer des rencontres avec les artistes : pour ces structures, cette activité est plus fréquente que le concert.

²⁸ - Les profils présentés ici correspondent à des profils d'activité et non à l'activité exclusive ou principale de la structure.

Par exemple, 21,9% des répondants ont coché l'activité répétition et enregistrement, cependant cette dernière peut être couplée ou non avec une autre activité (la question permettait plusieurs choix possibles). En l'occurrence, elles sont très souvent associées à l'activité de diffusion via l'activité « Salle/lieu de spectacles ». Ce qui explique, par exemple, des effectifs importants en termes d'équipe. Très peu de répondants se sont finalement définis comme n'ayant qu'une activité exclusive de studios de répétition et/ou d'enregistrement. Ils sont cependant nombreux à dispenser cette activité.

Répartition des actions selon les profils de répondants

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle / lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organisateurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Concert	46,3%	46,1%	42,0%	38,9%	45,6%
Atelier de pratique	40,0%	40,7%	49,7%	54,4%	42,7%
Rencontre avec des artistes	38,5%	41,8%	42,4%	47,2%	34,5%
Rencontres professionnels	28,8%	31,2%	31,9%	30,6%	30,4%
Visite de lieu	20,7%	25,6%	21,2%	16,3%	14,3%
Aide, accompagnement projet	17,9%	16,9%	22,6%	19,8%	24,0%
Restitution atelier	17,5%	17,0%	21,9%	29,4%	22,8%
Conférence/débat	16,2%	16,2%	17,0%	16,3%	14,0%
Travail transversal thématique	12,8%	12,3%	13,2%	18,7%	15,8%
Création spectacles, CD	12,6%	11,2%	14,6%	21,0%	14,9%
Expo, projection	9,8%	9,4%	12,2%	15,5%	14,0%
Répétition publique	8,5%	8,5%	8,3%	7,1%	10,5%
Festival	5,7%	3,7%	6,6%	7,5%	7,3%
Emission de radio	4,3%	1,4%	1,0%	1,2%	7,6%
Autre(s)	5,2%	4,2%	2,1%	1,2%	7,0%

Lecture

- 46,1% des projets menés par des salles de diffusion comportent un concert ; 40,7% un atelier de pratique, 41,8% une rencontre avec des artistes (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que les rencontres avec les artistes sont proportionnellement les plus fréquentes : 47,2% (lecture en ligne)
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

2.4.2 - Principales différences entre les lieux de diffusion et les autres structures

La catégorie « lieux de diffusion » regroupe les salles de spectacles, les cafés-concerts, les friches...

Les concerts, les rencontres avec les artistes, les rencontres avec les professionnels et *a fortiori* les visites de lieux sont des activités davantage proposées par les lieux de diffusion que par les autres structures.

À l'inverse, festivals et émissions de radios sont proportionnellement plus fréquents au sein des structures qui ne sont pas des lieux de diffusion. N'étant pas dotées d'espaces physiques, il paraît logique qu'elles mettent en place des formes d'actions itinérantes ou dématérialisées.

	Lieux de diffusion	Autres structures
Concert	47%	43%
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	41%	37%
Rencontre avec des artistes	40%	30%
Rencontre avec des professionnels	31%	19%
Visite de lieu	24%	5%
Aide au projet / accompagnement de projets	17%	20%
Conférence/débat	17%	13%
Restitution d'ateliers	16%	22%
Création de spectacles, de CD	11%	18%
Festival	4%	14%
Emission de radio	2%	15%

Lecture :

47% des projets des lieux de diffusion (110 structures concernées) sont des concerts (qui peuvent être couplés à d'autres types d'actions).

2.4.3 - Principales différences entre structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non et entre lieux aidés ou non par le MCC

(Pour rappel, le comité de pilotage a souhaité que soient systématiquement étudiées les différences – éventuelles – entre ces populations. Nous présentons ici les différences significatives.)

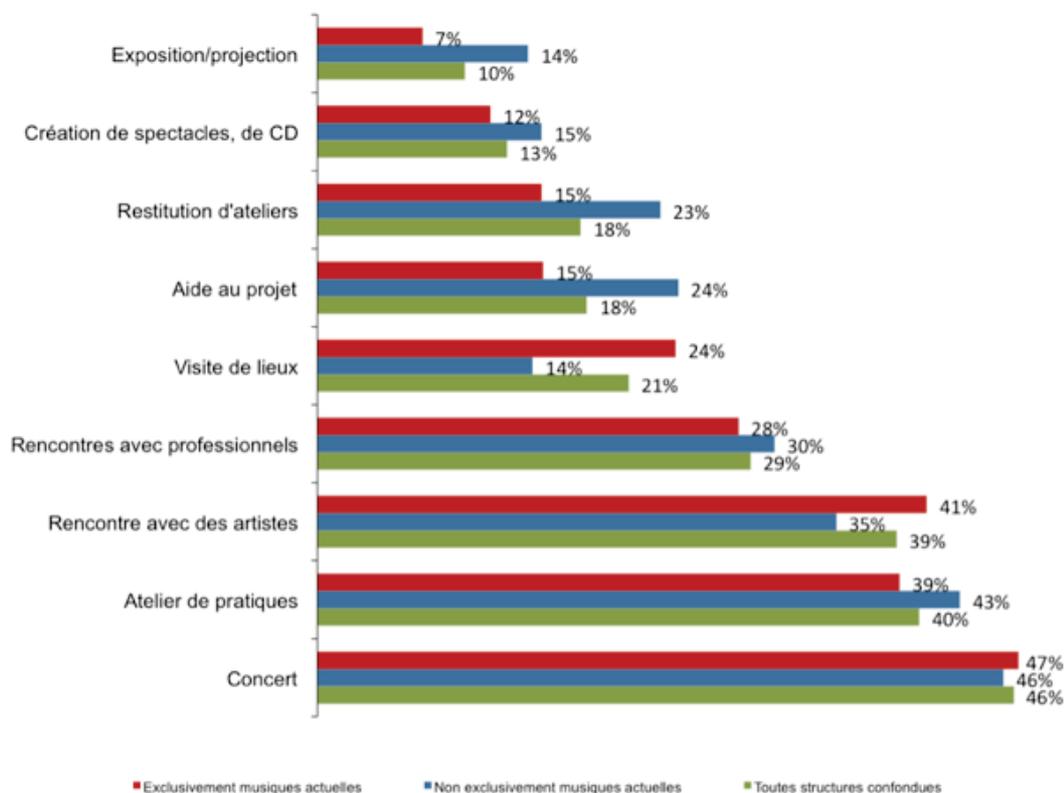
Structures exclusivement dédiées ou non exclusivement aux musiques actuelles

Nous le verrons plus loin, **les structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles**, tout comme les lieux non aidés par le ministère, apparaissent un peu plus orientées sur l'aide au projet/le soutien à l'initiative (l'organisation d'un concert par exemple) que les structures exclusivement dédiées et les lieux aidés par le ministère, c'est ce qui explique sans doute une répartition différente entre les activités proposées.

Les **résultats** sont **plus ou moins similaires sur les activités les plus récurrentes** : concert, atelier de pratique, rencontre avec les artistes. Des différences un peu plus significatives peuvent s'observer sur **l'aide au projet, les restitutions d'ateliers, proposées plus souvent par les structures non dédiées** et les **visites de lieux proposées plus souvent par des structures exclusivement**. Cette catégorie propose également un peu plus souvent des rencontres avec des artistes, des rencontres avec des professionnels, ce qui traduit un **positionnement plus marqué avec le rapport avec l'environnement de la musique**, ce qui semble assez logique.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Aide au projet	18%	15%	24%	9 points
Visite de lieux	21%	24%	14%	10 points
Restitution ateliers	18%	15%	23%	8 points
Exposition, projection	10%	7%	14%	7 points
Rencontre artistes	39%	41%	35%	6 points
Ateliers	40%	39%	43%	4 points

Part de projets par type d'action en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 10% des 1048 projets de l'ensemble des structures (vert) proposent des "Expositions/projections".
- 14% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles (bleu) proposent des "Expositions/projections".
- 7% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles (rouge) proposent des "Expositions/projections".

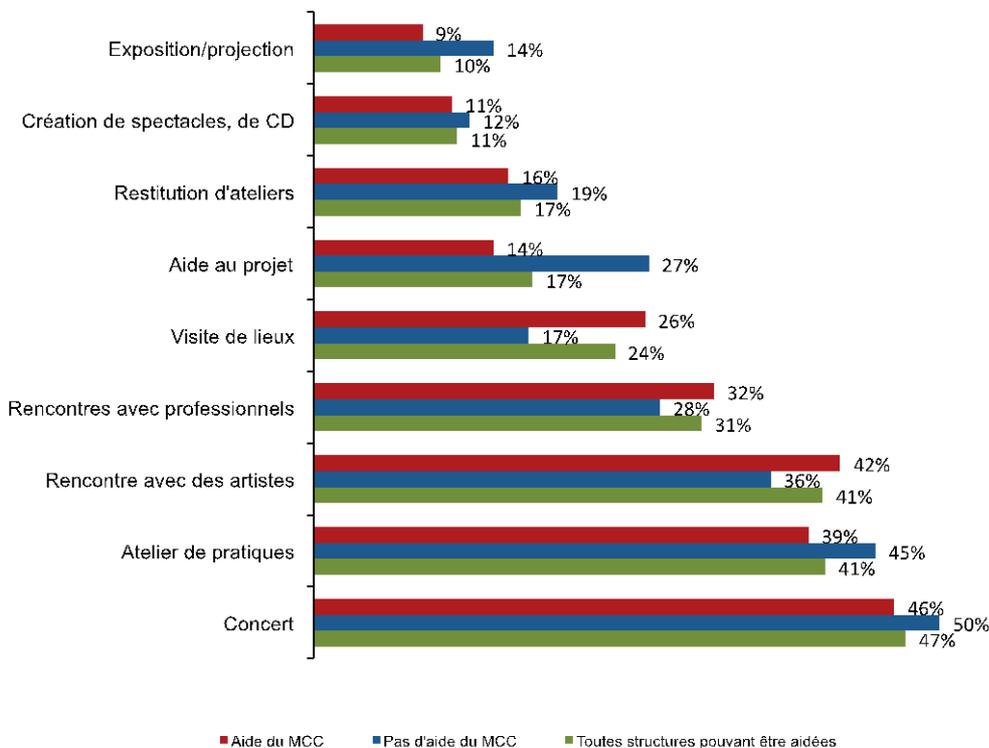
Lieux aidés ou non par le MCC

Les **résultats** sont **plus ou moins similaires sur les activités les plus récurrentes** : concert, atelier de pratique, rencontre avec les artistes. Des différences un peu plus significatives peuvent s'observer sur **l'aide au projet, proposée plus souvent par les lieux non aidés** par le Ministère de la Culture et les **visites de lieux proposées plus souvent par les lieux aidés**. Cette catégorie propose un peu plus souvent des rencontres avec des artistes, des rencontres avec des professionnels, ce qui traduit un **positionnement plus marqué avec le rapport avec l'environnement de la musique**.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Aide au projet	17%	14%	27%	13 points
Visite de lieux	24%	26%	17%	9 points
Rencontre artistes	41%	42%	36%	6 points
Exposition / projection	10%	9%	14%	5 points
Atelier de pratique	41%	39%	45%	6 points
Concert	47%	46%	50%	4 points
Rencontre professionnels	31%	32%	28%	4 points

Part de projets par type d'action en fonction d'une aide ou non du ministère de la culture auprès de la structure

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



Lecture :

- 10% des 862 projets des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère (vert) proposent des "Expositions/projections".
- 14% des 217 projets des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas (bleu), proposent des "Expositions/projections".
- 9% des 645 projets menés par les lieux aidés par le ministère (rouge) proposent des "Expositions/projections"

2.4.4 - Différences d'actions selon la hauteur budgétaire de la structure

NB : La population concernée est celle des répondants à la question budget musiques actuelles. Ont été sélectionnées ici les différences significatives.

L'atelier de pratique est plus fréquemment proposé par les structures ayant un budget inférieur à 200.000 euros que par celles ayant un budget supérieur à 1.500.000 euros (45,2 % contre 30,8% ; rappel, moyenne = 40%).

Les proportions s'inversent lorsqu'il s'agit de rencontres avec des artistes professionnels (47,5% contre 30,8% ; rappel, moyenne = 38,5%).

On peut lire là la difficulté à recourir à des artistes professionnels pour les structures peu dotées.

3. ENJEUX ET OBJECTIFS DES PROJETS

3.1 - Panorama chiffré global

Pour recueillir des informations sur les objectifs visés par les projets, un choix de 11 possibilités a été proposé aux répondants : sensibiliser/éduquer les publics ; promouvoir les musiques actuelles et leur environnement ; encourager l'expression, l'initiative, la créativité ; élargir/diversifier/mixer les publics ; renforcer la place de la structure sur le territoire ; améliorer la pratique musicale ; répondre à des enjeux sociaux ; répondre à des enjeux de santé publique ; répondre à des enjeux de développement durable ; améliorer le fonctionnement interne de la structure.

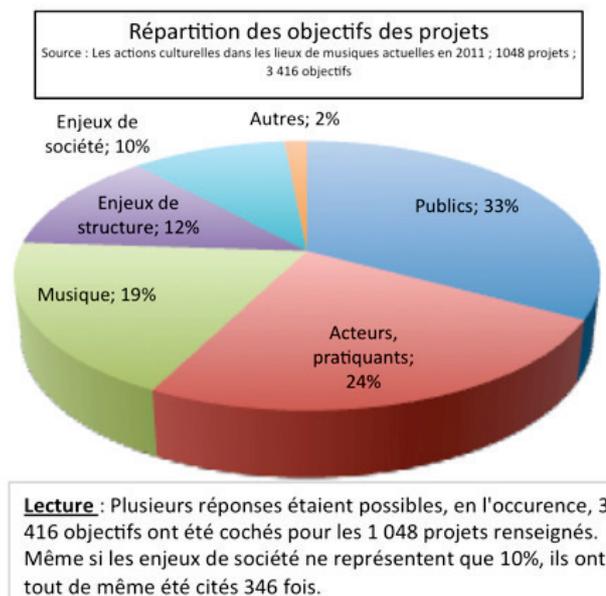
Tous ces objectifs ont été cités. Plusieurs réponses étant possibles, on obtient un total de **3 416 objectifs** cités pour les 1048 projets.

Pour faciliter la lecture, ces **objectifs** ont été **regroupés a posteriori en 5 « familles »** :

- PUBLICS = former, développer les publics
- MUSIQUE = promotion des musiques actuelles
- ACTEURS = soutien aux initiatives, à la pratique
- ENJEUX DE STRUCTURE = amélioration du fonctionnement interne, renforcement de la place sur le territoire
- ENJEUX DE SOCIETE = enjeux sociaux (insertion...), santé publique (prévention), développement durable

AC02-007 - Quels étaient les grands objectifs de ce projet ?

	Nb	% obs.	
Sensibiliser, éduquer les publics	639	61,0%	61,0%
Promouvoir les musiques actuelles et leur environnement	637	60,8%	60,8%
Encourager l'expression, l'initiative, la créativité	551	52,6%	52,6%
Élargir/diversifier/mixer les publics	489	46,7%	46,7%
Renforcer la place de votre structure sur son territoire	396	37,8%	37,8%
Améliorer la pratique musicale	282	26,9%	26,9%
Répondre à des enjeux sociaux (insertion&)	219	20,9%	20,9%
Répondre à des enjeux de santé publique (prévention)	98	9,4%	9,4%
Autre(s)	51	4,9%	4,9%
Répondre à des enjeux de développement durable	29	2,8%	2,8%
Améliorer le fonctionnement interne de votre structure	25	2,4%	2,4%
Total	1048		

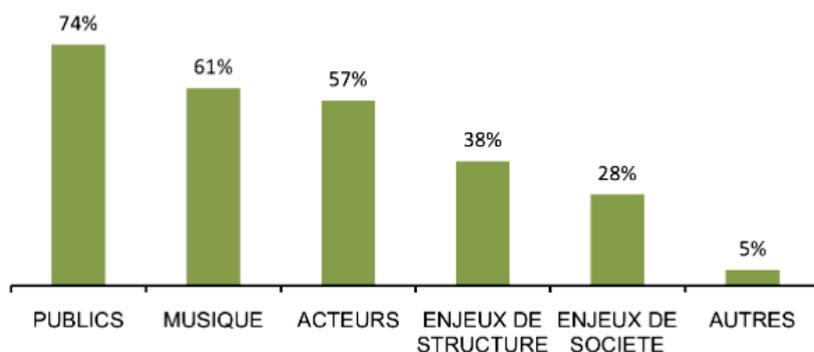


Lecture : 61% des projets avaient pour objectif de sensibiliser/éduquer les publics.

Leur poids a été mesuré, à la fois par rapport au nombre global d'objectifs, à la fois par rapport au nombre de projets.

Part de projets par objectif

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 : 1048 projets



Lecture : 74% des 1048 projets avaient les publics dans leurs objectifs.

Cette double entrée était intéressante car comme le montre le tableau suivant :

- Si 33% des objectifs visent la formation/développement des publics, 75% des projets sont concernés
- Si 24 % des objectifs visent le soutien aux initiatives et à la pratique musicale, 57% des projets sont concernés
- Si 19 % des objectifs visent la promotion des musiques actuelles, 61% des projets sont concernés, pourcentage relativement élevé, cohérent avec la place des rencontres avec les professionnels et des visites de lieux parmi les actions souvent proposées.

Objectifs initiaux proposés	Catégories de regroupement	Part sur les 3416 objectifs	Part sur les 1048 projets
• sensibilisation, éducation, élargissement, diversification, brassage des publics	Former, développer les publics	33% (des objectifs)	75% (des projets)
• encouragement à l'expression, initiative, créativité • amélioration de la pratique musicale	Soutien aux initiatives, à la pratique	24% (des objectifs)	57% (des projets)
• promotion des musiques actuelles et de leur environnement	Promotion des musiques actuelles	19% (des objectifs)	61% (des projets)
• amélioration du fonctionnement interne • renforcement de la place sur le territoire	Enjeux de structure	12% (des objectifs)	38% (des projets)
• enjeux sociaux (insertion...) • santé publique (prévention) • développement durable	Enjeux de société	10% (des objectifs)	28% (des projets)
Autres	Autres	2% (des objectifs)	5% (des projets)

Au-delà de ces **trois principaux objectifs** qui se dégagent, les **enjeux de société** et les **enjeux de structure** pouvant apparaître comme «secondaires» (10 et 12% des objectifs) ont néanmoins été cités un nombre non négligeable de fois (par exemple 219 fois pour les « enjeux de société »).

D'autre part, ils concernent respectivement **28% et 38% des projets** (ce qui en creux signifie qu'entre 60 et 70% des projets ne sont pas concernés)

Certaines catégories de personnes, nous le verrons plus loin (chapitre sur les publics), sont particulièrement concernées par ces objectifs.

Les focus ont apporté quelques précisions complémentaires sur les objectifs d'amélioration du fonctionnement interne, l'item « trouver des financements » a été cité 46 fois et l'item « favoriser l'implication des bénévoles » 45 fois.

Tout comme la plupart des projets combinent plusieurs types actions, **la grande majorité des projets (83,5%) poursuit plusieurs objectifs** : 61% en poursuivent entre 2 et 4 et 23% entre 5 et 9. La **moyenne est à 3,4**.

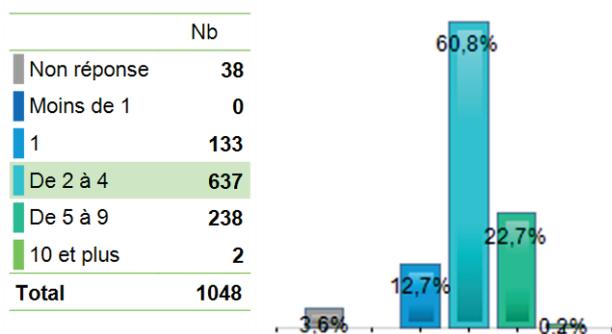
Répartition des projets en fonction du nombre d'objectifs

NB_AC02-007

Taux de réponse : **96,4%**

Moyenne = **3,4** Médiane = **3,0** Ecart-type = **1,7**

Min = **1** Max = **10**



3.2 - Éléments qualitatifs sur les enjeux des projets

Que recouvrent plus précisément les objectifs précédemment énoncés ? Les champs textes des fiches focus – pour rappel un choix d'actions culturelles que les répondants ont choisi de détailler – ont permis de préciser les enjeux des projets ; en voici les principaux.

3.2.1 - Élargir la culture musicale

Prendre conscience de la diversité musicale

En permettant de découvrir une diversité de courants musicaux, méconnus voire oubliés, l'objectif est « *d'éveiller le sens critique* », de « *sensibiliser* », « *d'éduquer* », « *de construire la personnalité* », « *d'éveiller la curiosité* » (principalement des plus jeunes).

Il peut tout aussi bien s'agir d'ouvrir à des esthétiques « émergentes » (le Beat Box) ou d'autres cultures (musiques hispaniques) que de s'intéresser aux versants non surmédialisés des musiques électroniques, du hip hop, ou du slam, ou encore de revisiter des musiques appartenant désormais au patrimoine (le blues, le bebop, le rock'n'roll...).

Pour « *donner des clés de compréhension* », « *préparer et accompagner des personnes vers les musiques auxquelles elles n'ont pas peut-être pas facilement accès* », plusieurs projets cherchent à confronter les esthétiques, à partir des pratiques actuelles pour montrer les liens de parenté entre les différents courants musicaux. Il existe, par exemple, des projets sur les liens entre le hip hop et le blues ou entre le slam et le jazz, ce qui permet de prendre la mesure de la modernité de certains héritages.

Pour certains opérateurs, ces actions permettent de « *jeter les bases d'une évolution en matière des goûts et des pratiques d'écoute du public* » ; pour plusieurs radios, « *diffuser une diversité musicale est aussi un moyen de **soutenir les labels indépendants*** ».

Comprendre les courants musicaux dans leur dimension sociale, historique, sonore...

Plusieurs projets visent à permettre de resituer un courant musical dans son environnement historique, social, et linguistique. S'ils sont réalisés en milieu scolaire, les passerelles avec d'autres matières que la musique – l'histoire, l'anglais – peuvent clairement être recherchées (« *Les rencontres avec les élèves permettent d'aborder le background de l'histoire du blues : l'esclavage, la lutte contre les discriminations* »).

Les projets permettent alors de fédérer des professeurs d'un même établissement.

L'éducation au sonore est présentée comme un enjeu auprès des plus jeunes : faire connaître le fonctionnement de l'oreille, les caractéristiques techniques qui conduisent à la création et à la diffusion de musiques (l'amplification notamment) mais aussi prévenir les risques auditifs et « permettre de faire évoluer les comportements d'écoute ou de pratiques, que ce soit en discothèques, concerts ou répétition ou avec l'écoute du baladeur ».

Si plusieurs de ces projets essayent de partir des pratiques des jeunes, l'approche par les dimensions sonores et technologiques permet de transcender les esthétiques.

La sensibilisation peut s'effectuer dans « les deux sens », ainsi certains projets ont permis de travailler sur les enjeux de la diffusion du rap chez les professionnels des musiques actuelles.

3.2.2 - Soutenir la pratique musicale

Fréquemment dans les projets décrits, le soutien à la pratique musicale repose sur des notions-clés : la progression dans la pratique musicale, le travail collectif, le passage par la scène.

Progression de la pratique musicale

Les projets décrits ne présentent pas la pratique musicale comme un simple « passe-temps » ; des objectifs, parfois assez précis, de progression musicale et/ou technique sont affichés : sensibiliser au processus créatif, acquérir des notions de solfège rythmique, jouer avec les rythmes et les sonorités (découverte de percussions brésiliennes par exemple), travailler sur l'interprétation mais aussi la composition, l'arrangement (surtout pour les autodidactes).

« L'idée est de permettre à des groupes d'être autonomes sur un répertoire pour pouvoir ensuite s'en inspirer pour leur démarche musicale personnelle ».

« Il s'agit de promouvoir l'expression des jeunes, d'encourager leur imagination, de valoriser leurs compétences et leurs personnalités respectives ».

Au regard de ces objectifs, les compétences musicales et pédagogiques des intervenants sont déterminantes, tout comme le fait de pouvoir inscrire les projets dans la durée laisse le temps nécessaire à cette progression.

Progression dans des domaines extra-musicaux

Le renforcement des capacités d'expression orale et écrite a été cité à plusieurs reprises : enrichissement du vocabulaire, confiance en soi, prise de parole en public : *« Menés sur le temps des cours, ces ateliers avaient aussi pour objectif de faire travailler le français et l'anglais de ces élèves des sections horticulture, matière qui ne sont pas leurs points forts »* ; *« Ces ateliers d'écriture de chanson étaient destinés à favoriser la maîtrise de la langue française ».*

Le travail sur la voix peut appeler un travail préalable sur le corps et l'acquisition de techniques en ce domaine.

La pratique collective d'abord

Les projets décrits se rapportent à une pratique collective, l'objectif est de *« faire ensemble », de « travailler sur l'écoute de tous les participants », de « construire une expression artistique commune ».*

Si l'action porte à un moment donné sur un travail personnel, il s'agira de le structurer et de le valoriser pour qu'il trouve sa place au sein d'un groupe ou d'un ensemble.

Certains projets sont menés en petits groupes de façon à garder une qualité de travail et pour mieux répondre à la diversité des attentes.

Vivre l'expérience valorisante de la scène

La rencontre avec la scène est décrite comme l'un des enjeux et comme l'un des temps forts des projets, surtout s'il s'agit d'une première expérience : prendre part à une création musicale ne se conçoit pas sans aller jusqu'à monter

sur scène dans des conditions professionnelles. Un tel événement se prépare : il faut au préalable comprendre cet espace, ses codes, ses contraintes techniques (liées à la sonorisation par exemple).

Cet enjeu est particulièrement fort pour le rap : « *le rap est une pratique courante pour les jeunes de notre ville, pour beaucoup, c'est le seul champ d'expression possible, immédiat – la plupart ne fréquente pas l'école de musique. Des ateliers ont permis de briser la solitude de ces jeunes, de les sensibiliser aux codes de ces pratiques : la poésie, la scène...* »

Cette étape fait partie d'un processus de valorisation mais aussi de connaissance de soi : « se présenter en public, c'est apprendre à surmonter ses peurs ».

Cette valorisation s'inscrit parfois dans des cadres « prestigieux », dépassant le cadre local : partager les scènes avec des musiciens connus, nationalement, voire internationalement, jouer dans des festivals, en off ou première partie (festival des Inrockuptibles), ou sur des scènes réputées (salles parisiennes), partir en mini-tournée avec le concert et /ou le spectacle créé.

Des rencontres entre musiciens et entre musiciens et non musiciens

De nombreux projets visent à permettre la rencontre entre des musiciens de différents horizons : amateurs et professionnels, parcours académiques et parcours autodidactes.

« *L'objectif était de permettre aux élèves de fin de cycle du conservatoire (classes cuivres et cordes) d'ouvrir leur champ de pratique en direction des musiques actuelles* ».

L'intention peut aussi consister à toucher des non-musiciens, voire même « un public de lycéen auquel les musiques actuelles sont étrangères » (ex : projet ciblant des apprentis non musiciens au sein du CFA).

Le terme « *désacraliser l'accès à la pratique musicale* » a été utilisé.

Dans ce type d'action, afin d'aboutir néanmoins à des résultats concrets, les organisateurs peuvent avoir accès à des instruments d'accès facile – par exemple le steeldrum²⁹ – ou la musique assistée par ordinateur (MAO).

3.2.3 - Être acteurs de A à Z

Dans « la peau » du producteur ou de l'organisateur

Permettre de mener un projet de A à Z est un objectif fréquemment poursuivi : si un CD est enregistré, le travail va jusqu'à la conception de la pochette ; s'il s'agit d'organiser un concert, le projet démarre par la réservation de la salle...

Ces actions sont des mises en situation qui permettent prise de responsabilité et autonomie, par exemple, la réalisation d'un concert avec une équipe son/lumière/plateau composée exclusivement de lycéens supervisés par le régisseur du lieu.

De telles expériences sont gratifiantes : « *devenir organisateur devant et pour ses camarades est valorisant* ».

Apprentis-reporters

Plusieurs actions donnent lieu à des prolongements médiatiques, qui sont l'occasion de garder des traces : interviews d'artistes en résidence, micros-trottoirs avec les spectateurs d'un concert, rédaction de chroniques en vue de la réalisation d'un fanzine ou d'une publication dans le journal de la ville, d'un teaser, d'un clip ou d'une émission de radio.

Là encore, le travail, toujours collectif, permet de plonger dans un univers médiatique (écriture d'un scénario, techniques de montage...) et de faire progresser les capacités d'expression, de concentration.

²⁹ Instrument de percussions appelé aussi « tambour d'acier »

Une diffusion assez large des supports produits – participation à l'événement national Chroniques Lycéennes, diffusion de reportages radios sur les ondes, installations sonores dans le cadre de festivals – peut ensuite contribuer à l'image de la structure porteuse du projet : « ces projets valorisent les jeunes mais aussi l'association ».

3.2.4 - Faire découvrir le secteur professionnel

Il s'agit de faire découvrir « l'envers du décor » : les métiers, les lieux, les fonctionnements du « milieu ».

Parcours d'artiste

La rencontre avec des artistes professionnels permet de découvrir des univers esthétiques singuliers, mais aussi de toucher du doigt ce qu'est un parcours d'artiste – y compris dans ses difficultés administratives, citons l'exemple de la rencontre avec un musicien sans papier.

Plusieurs projets ont été menés avec des artistes dits « associés » : à l'image de ce qui est mis en œuvre dans certaines institutions et équipements culturels, en théâtre notamment, plusieurs lieux de musiques actuelles invitent des artistes à travailler avec eux dans la durée.

Les rouages techniques et administratifs du milieu professionnel

Les rencontres avec les professionnels des musiques actuelles permettent de comprendre l'envers du décor, de découvrir l'organisation technique et administrative du milieu (le coût d'une place de spectacle par exemple), d'échanger avec eux autour de la programmation...

« Les jeunes n'assistent pas seulement au concert mais aussi aux balances », « L'objectif est d'aider les très jeunes groupes à comprendre le fonctionnement de la filière musicale ».

3.2.5 - Des projets dynamisants et fédérateurs

Diversification des partenariats

Lorsque les projets visent des **objectifs par rapport au territoire**, il s'agit très majoritairement de créer des partenariats avec des acteurs du territoire, d'animer le territoire dans plus de la moitié des cas, de soutenir les initiatives et/ou de favoriser la participation des habitants dans 1/3 des cas.

Plusieurs témoignages montrent le rôle à la fois dynamisant et fédérateur des projets d'actions culturelles.

Ils permettent de travailler hors les murs, de faire se croiser différents groupes de personnes d'un même territoire (des écoles) ou au contraire de faire circuler des publics entre différents quartiers (des groupes du centre-ville et des groupes de zones d'éducation prioritaire).

Ces projets contribuent à renforcer la présence, voire le rayonnement des structures sur leur territoire et au-delà : « Le projet a permis une meilleure identification de la salle de concert. »

Proposés à l'échelle d'un département entier, ils permettent à des structures de nature différente de collaborer et de renforcer le maillage territorial ou les coopérations au sein d'un réseau. Les projets peuvent être en effet l'occasion d'associer plusieurs partenaires culturels : médiathèques, conservatoires (mise à disposition pendant les vacances scolaires par exemple).

Le cas a été également cité de projets, spécifiques, ayant permis de dynamiser les relations familles hébergées et les éducateurs et d'améliorer les conditions d'hospitalisation.

Sur le plan interne

En interne, les projets peuvent permettre d'impliquer des bénévoles. Ils peuvent aussi permettre des échanges entre des groupes accueillis dans les lieux (élèves, jeunes, personnes en insertion) et les salariés des équipes des structures qui mettent en œuvre les projets.

Lorsque les projets visent des **objectifs par rapport au fonctionnement interne**, il s'agit pour 1/3 des cas de fédérer l'équipe, pour 1/4 des cas de trouver des financements et de favoriser l'implication des bénévoles.

3.3 - Principales différences

3.3.1 - Principales différences d'objectifs selon le type d'action

Tableau des croisements type de publics/type d'actions

	Nombre de fois où ces objectifs ont été cités	Concert	Atelier de pratique (artistique/technique)	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Visite de lieu	Aide au projet, accompagnement de projet	Restitution d'ateliers	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Exposition/projection	Répétition publique	Festival	Emission de radio	Travail transversal sur une thématique
Nombre de projets concernés par ces actions		485	419	404	302	217	188	183	170	132	103	89	60	45	134
Promouvoir les musiques actuelles	637	52%	38%	46%	37%	27%	21%	18%	20%	15%	11%	10%	8%	5%	15%
Élargir/diversifier/mixer les publics	489	56%	43%	49%	33%	26%	18%	25%	16%	16%	15%	11%	9%	6%	18%
Sensibiliser, éduquer les publics	639	49%	43%	49%	36%	28%	14%	21%	21%	13%	13%	10%	6%	5%	18%
Encourager l'expression, l'initiative	551	45%	63%	44%	33%	19%	24%	30%	12%	21%	11%	10%	7%	6%	17%
Améliorer la pratique musicale	282	52%	71%	44%	37%	18%	34%	33%	11%	23%	8%	11%	8%	4%	17%
Enjeux de santé publique	98	62%	27%	36%	35%	19%	15%	17%	42%	12%	11%	7%	9%	9%	18%
Enjeux de développement durable	29	59%	28%	48%	45%	35%	24%	24%	17%	10%	28%	24%	28%	14%	35%
Renforcer place structure sur territoire	396	54%	46%	50%	42%	31%	22%	24%	17%	16%	14%	11%	10%	7%	21%
Améliorer le fonctionnement interne	25	64%	48%	76%	40%	36%	44%	28%	12%	24%	24%	20%	32%	24%	24%
Enjeux sociaux (insertion...)	219	48%	48%	50%	36%	25%	24%	26%	13%	16%	13%	11%	7%	9%	16%

Lecture :

- En ligne : 52% des projets ayant pour objectif la promotion des musiques actuelles comportent des concerts ; 38 % des ateliers de pratique ; 46% des rencontres avec des artistes, seulement 5% des émissions de radios.
- En colonne : C'est pour l'objectif d'amélioration de la pratique musicale que l'atelier de pratique est le plus fréquent (71%), ensuite l'objectif d'encouragement de l'expression (53%) ; c'est pour les enjeux de santé publique qu'il est proportionnellement moins courant (27%)

Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne.

Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs objectifs.

Commentaires³⁰

Assez logiquement, l'activité qui poursuit le plus fréquemment un objectif d'encouragement à l'expression est l'atelier de pratique (63%). Les deux activités qui visent le plus souvent des enjeux de santé publique sont les concerts et les conférences/débats.

L'enjeu proportionnellement le plus important pour les festivals est le développement durable, information à nuancer du fait de la faiblesse des effectifs (60 projets).

Le **concert** et les **rencontres avec les artistes** sont les activités qui **croisent le plus fortement le plus d'objectifs**. Pour ces deux catégories, l'objectif le plus important proportionnellement est l'amélioration du fonctionnement interne, mais cette donnée est à relativiser car cet objectif n'a été cité que 25 fois.

3.3.2 - Principales différences d'objectifs selon le type de structures

Différences selon les profils des répondants

Nous reprenons ici les quatre principaux profils identifiés en première partie.

Les **trois objectifs** les plus **récurrents**, quel que soit le profil, sont : « **sensibiliser les publics** », « **promouvoir les musiques actuelles** », « **encourager l'expression** ». Ce dernier objectif (« encourager l'expression ») est très présent pour les organisateurs d'ateliers (68,3%), moins pour les lieux de diffusion (49,8%).

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	Studio répétition, d'enregistrement	Organisateurs ateliers, actions culturelles	Structure non exclusivement musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Sensibiliser, éduquer public	61,0%	63,1%	60,8%	65,5%	59,9%
Elargir, diversifier public	46,7%	45,8%	53,5%	57,1%	50,9%
Promouvoir musiques actuelles	60,8%	60,9%	63,2%	65,1%	57,6%
Encourager expression, initiative	52,6%	49,8%	59,7%	68,3%	59,9%
Renforcer place territoire	37,8%	37,0%	37,8%	41,3%	44,7%
Améliorer pratique musicale	26,9%	24,7%	30,6%	36,1%	28,9%
Enjeux sociaux	20,9%	19,7%	21,2%	25,4%	25,4%
Enjeux de santé publique	9,4%	9,3%	8,3%	8,3%	9,6%
Développement durable	2,8%	2,5%	1,7%	3,2%	6,4%
Améliorer fonctionnement	2,4%	1,8%	2,1%	1,6%	4,4%
Autres	4,9%	3,7%	3,5%	6,3%	5,8%

Lecture

- 63,1% des projets menés par les salles et lieux de spectacle visaient l'objectif de sensibilisation des publics ; 45,8%, l'objectif de diversification des publics (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que l'objectif de sensibilisation des publics est le plus fréquent : 65,5% des projets (en ligne).

³⁰ - Nous nous intéressons ici aux croisements les plus significatifs parmi les 130 possibilités (10 objectifs, 13 activités).

Ce sont les organisateurs d'ateliers qui **poursuivent le plus grand nombre d'objectifs**. Il s'agit du profil qui est le plus impliqué dans les objectifs d'élargissement/diversification des publics, de sensibilisation/éducation, d'encouragement à l'expression/soutien à l'initiative, mais aussi par la promotion des musiques actuelles, l'amélioration de la pratique musicale, les enjeux sociaux, à part égale avec les structures non dédiées aux musiques actuelles. Ces dernières sont les plus concernées par l'objectif de renforcement de la place sur le territoire et par les enjeux liés au développement durable, même si ces derniers restent faiblement pris en compte.

Différences entre les structures exclusivement dédiées musiques actuelles et les autres

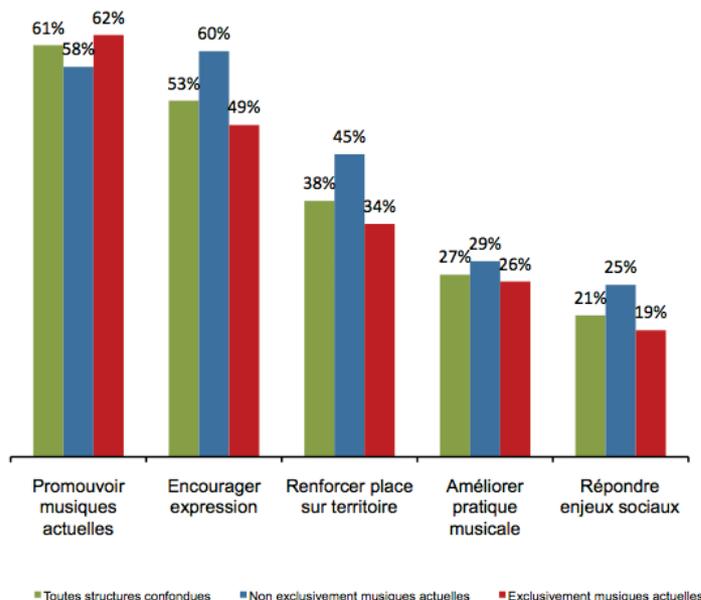
Nous nous sommes intéressés ici aux différences les plus significatives (plus de 3 points d'écart).

L'encouragement à l'expression, le renforcement de la place sur le territoire sont davantage pris en compte par les **structures non exclusivement dédiées** aux musiques actuelles, et dans une moindre mesure, les **enjeux de société** également (6 points d'écart). Ces structures sont plus axées sur la pratique que les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles qui elles, prennent davantage en compte la **promotion des musiques actuelles**, mais la différence est faible.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Encourager l'expression	53%	49%	60%	11 points
Renforcer place sur territoire	38%	34%	45%	11 points
Enjeux sociaux	21%	19%	25%	6 points
Promotion des musiques actuelles	61%	62%	58%	4 points

Part de projets par objectif en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 61% des 1 048 projets de toutes les structures confondues ont pour objectif de promouvoir les musiques actuelles (couplé ou non à un autre objectif).
- 58% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles ont (entre autre) pour objectif de promouvoir les musiques actuelles (couplé ou non à un autre objectif).

Principales différences entre les lieux de diffusion aidés par le MCC et les autres

Nous nous sommes intéressés ici aux différences les plus significatives (plus de 3 points d'écart).

Les différences sont plus marquées qu'entre structures exclusivement dédiés ou non.

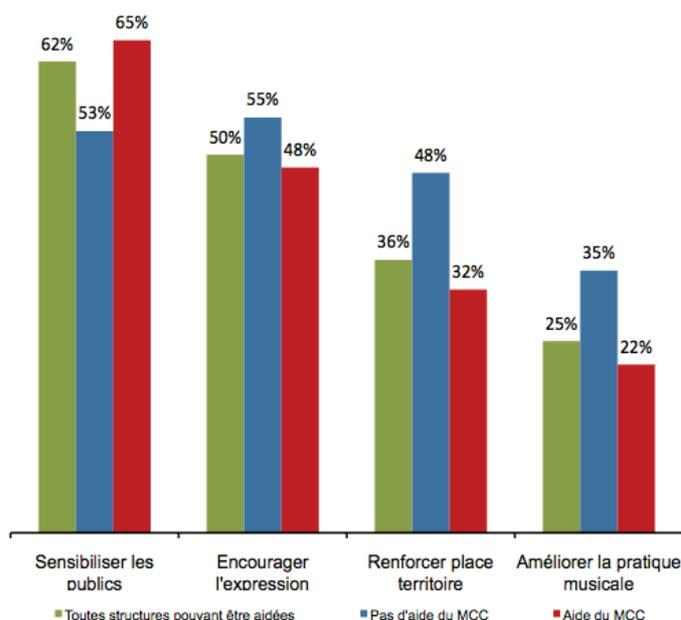
Pour les objectifs, on peut noter les différences suivantes : le **renforcement de la place sur le territoire**, l'**amélioration de la pratique musicale** et l'**encouragement à l'expression** sont davantage pris en compte par les **lieux non aidés** par le Ministère de la Culture. La **sensibilisation des publics** est davantage prise en compte par les **lieux aidés**.

La labellisation SMAC suppose d'avoir déjà acquis une certaine place sur le territoire (« *le projet artistique et culturel d'une SMAC s'inscrit dans une forte implication territoriale* »)³¹, on peut comprendre que cet enjeu soit moins important ; les lieux non aidés sont sans doute davantage en quête de reconnaissance.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Renforcer place sur le territoire	36%	32%	48%	16 points
Améliorer la pratique musicale	25%	22%	35%	13 points
Sensibiliser les publics	62%	65%	53%	12 points
Encourager l'expression	50%	48%	55%	7 points

Part de projets par objectif en fonction d'une aide ou non du Ministère de la culture auprès du lieu

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



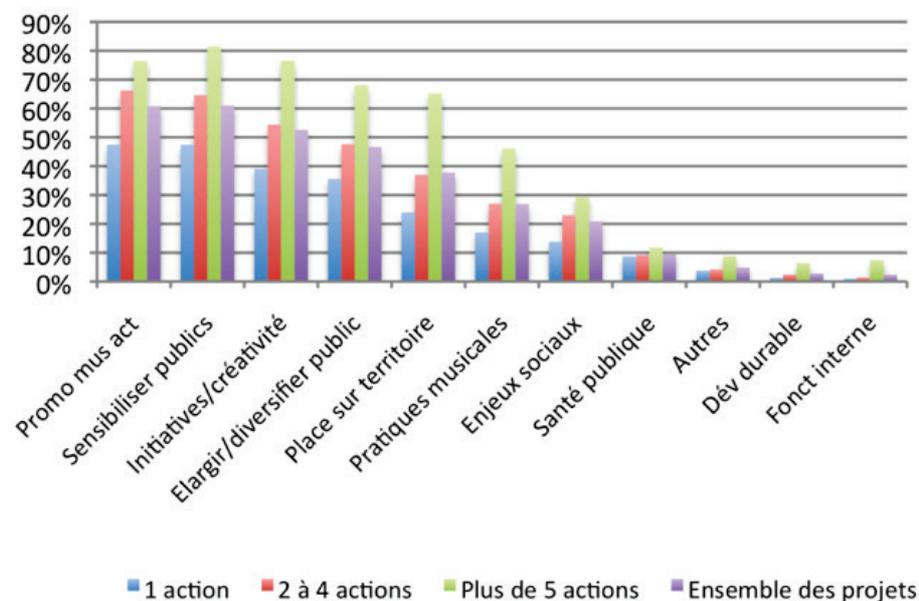
Lecture :

- 62% des 862 projets de l'ensemble des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère ont pour objectif de sensibiliser les publics (couplé ou non avec d'autres objectifs)
- 53% des 217 projets, des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, ont pour objectif de sensibiliser les publics (couplé ou non avec d'autres objectifs).

³¹ Cahier des charges SMAC, 2010

Principales différences d'objectifs selon la « complexité » des projets

Part de projets par objectif, en fonction du nombre des types d'action des projets



Lecture

- 47% des projets ne comportant qu'une action (bleu) visent la promotion des musiques actuelles, le chiffre est identique pour la sensibilisation des publics
- 81% des projets de 5 actions et plus (vert) visent un objectif de sensibilisation des publics
- Sur l'ensemble des projets (violet), cet objectif de sensibilisation des publics est visé dans 61% des cas.

Ce graphique montre que la **hiérarchie entre les objectifs reste la même** quelle que soit le niveau de complexité des projets, le seul écart étant la sensibilisation des publics qui est l'objectif prédominant surtout pour les projets à 5 actions, mais le soutien aux initiatives reste très présent également.

Cependant, **les proportions changent** selon les différentes catégories. Ainsi, l'objectif d'amélioration du fonctionnement est un peu présent pour les projets de plus de 5 actions (7%), sinon il est quasi-inexistant (1%). **Les projets à 5 actions sont ceux qui combinent le plus fortement plusieurs objectifs.**

Le tableau ci-dessous présente une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Objectif le plus fréquent	Objectif en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Objectif en 3 ^e position	Objectif en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Promouvoir les musiques actuelles (61%)	Sensibiliser les publics (61%)	Soutenir initiatives, créativité (53%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (47%) • Place sur territoire (38%)
Projets à action unique	Promouvoir les musiques actuelles (47%)	Sensibiliser les publics (47%)	Soutenir initiatives, créativité (39%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (36%) • Place sur territoire (24%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Promouvoir les musiques actuelles (66%)	Sensibiliser les publics (65%)	Soutenir initiatives, créativité (54%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (48%) • Place sur territoire (37%)
Projets à 5 actions (et +)	Sensibiliser les publics (81%)	Soutenir initiatives, créativité (77%)	Promouvoir les musiques actuelles (76%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (68%) • Place sur territoire (65%)

4. PUBLICS VISÉS PAR LES PROJETS

4.1 - Panorama chiffré

4.1.1 - Tableau général et commentaires

Un choix de 13 possibilités a été proposée aux répondants : aucun public en particulier, enfants ou adolescents scolarisés, jeunes, musiciens amateurs, enfants ou ados hors temps scolaire, public intergénérationnel, public familial³², personnes en situation de handicap, personnes sous main de justice, personnes au chômage ou insertion, seniors, personnes hospitalisées, autre(s) public(s).

Ces catégories ont été étudiées séparément puis ont été *a posteriori* regroupées, afin d'alléger/faciliter la lecture et/ou au regard des effectifs concernés. La part de ces catégories a été étudiée à la fois par rapport au nombre de projets et par rapport au nombre de structures concernées.

Catégories initialement proposées	Part sur les 1048 projets	Part sur les 192 structures	Nb moyen projets/struct.	Catégories de regroupement éventuel
Aucun public en particulier	12%	34%	1,8	« Grand public »
Enfants ou adolescents scolarisés	36%	62%	2	
Jeunes	25%	59%	3,2	
Musiciens amateurs	22%	50%	2,3	
Enfants ou ados hors temps scolaire	19%	48%	2,3	
Public intergénérationnel	18%	41%	1,5	Public familial ou intergénérationnel
Public familial	8%	25%	1,7	
Personnes en situation de handicap	8%	27%	1,7	Publics « secondaires » : chacune de ces catégories de public était concernée par moins de 10% des projets.
Personnes sous main de justice ³³	7%	28%	2,4	
Personnes au chômage ou insertion	7%	23%	2,4	
Séniors	5%	18%	1,6	
Personnes hospitalisées	4%	16%	1,7	
Autre(s) public(s)	6%	19%	1,6	

• *Lecture*³⁴ :

. 36% de l'ensemble des 1048 projets menés (en 2011) visaient des enfants ou des adolescents scolarisés.

. 62% des 192 structures répondantes ont mené des projets envers des enfants ou des adolescents scolarisés.

. Pour ces 62% de structures, le nombre moyen de projets (mené en 2011) envers des enfants ou des adolescents scolarisés est de 2.

S'il ressort que les **enfants et adolescents scolarisés** sont **les plus souvent visés** par les projets (36%, 62% des structures), cette **catégorie** n'est **pas surreprésentée**.

En effet, **de nombreux projets visent des jeunes** (25%, 59% des structures) **ou des enfants et adolescents hors temps scolaire** (19%, 48% des structures) **ou un public familial ou intergénérationnel** (25%) **ou des musiciens amateurs** (20%, 50% des structures) **ou ne s'adressent à aucun public en particulier** (12%) – sachant que les musiciens amateurs peuvent être des jeunes ou des adolescents...

³² - Chaque répondant a pu librement appréhender le terme « public familial » : famille nucléaire hétérosexuelle ou des formes recomposées.

³³ - Cette définition englobe le « milieu fermé » (les prisons) et le « milieu ouvert » (bracelet électronique, travail d'intérêt général...)

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/administration_penitentiaire_en_france.pdf

³⁴ - En l'absence de définition univoque, nous avons laissé à l'appréciation des répondants ce qu'était un « jeune », ce qu'était un « sénior ».

La catégorie « autres publics » correspond par exemple aux usagers d'un restaurant social, à des voyageurs tziganes, à des familles en centre d'hébergement, à des étudiants, lorsqu'ils n'ont pas été classés dans « jeunes », à des enfants de moins de 5 ans, voire moins de 3 ans (informations issues des fiches focus).

• Rappel : plusieurs réponses étaient possibles

Le fait qu'**aucune catégorie ne semble avoir l'exclusivité** sur une autre peut être illustré par quelques propos recueillis lors du séminaire sur l'action culturelle organisé par le collectif RPM³⁵ : « *l'action culturelle permet de toucher l'ensemble des publics, y compris les personnes âgées, les publics dits empêchés...* » ; « *je mène une majorité d'actions pour les 12-25 ans, parce qu'ils sont très présents sur le secteur mais je travaille aussi avec des enfants et avec des seniors* ». D'autre part, les catégories de publics peuvent évoluer : « *au début, on travaillait uniquement avec les gens qui s'inscrivaient aux ateliers, puis progressivement, on est allés à la rencontres des habitants.* ».

Les **publics apparaissant comme « secondaires »** (personnes sous main de justice, seniors, personnes hospitalisées, personne au chômage ou en insertion), personne en situation de handicap) eu égard à leur *part dans l'ensemble des projets* (entre 5 et 8%) **concernent néanmoins entre 19 et 28% de l'ensemble des structures**.

Ce pourcentage le plus élevé est enregistré pour les personnes sous main de justice, on peut sans doute lire là « l'effet levier » induit par le dispositif « Musique en prison » piloté par la FEDELIMA (ex Fédurok) sur les structures membres de ce réseau³⁶.

Les chiffres montrent que **nous ne sommes pas dans une configuration où un nombre restreint de structures se serait spécialisé sur tel ou tel public**. Chaque structure mène entre 1,6 et 3,2 projets envers les différentes catégories de publics (1,6 pour les seniors ; 3,2 pour les jeunes).

Cela dit, on peut lire en creux que **les trois quarts des structures ne mènent pas de projet envers** ces personnes qualifiées parfois de « **publics spécifiques** ».

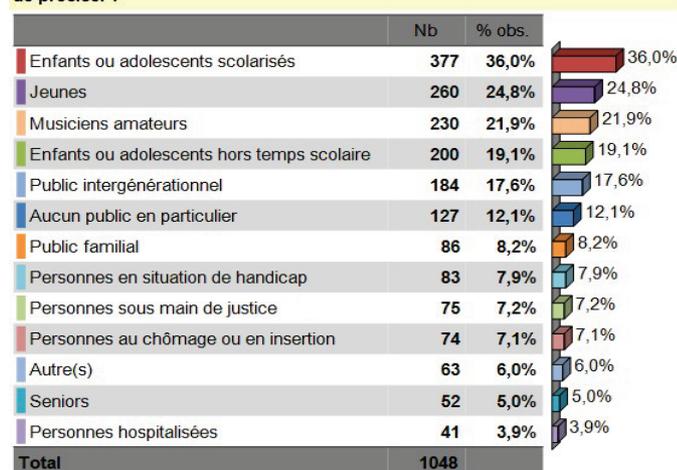
Ajoutons que le **très jeune public** (un nombre de projets limité des focus) et les **seniors**, qui sont des publics relativement « récents » par rapport aux catégories traditionnellement accueillies par les structures, semblent témoigner d'une **tendance à une amplitude grandissante de l'âge des personnes visées**. Enfin, certains commentaires ont signalé que des personnes averties, disposant déjà d'une culture musiques actuelles, sont parfois aussi le public des actions.

Il ressort donc, que les projets ne se résument pas, loin de là, ni à des actions envers des publics « captifs » (tels que les scolaires), ni à des actions envers des personnes en difficulté, « marginalisées » même si une attention particulière peut leur être portée.

4.1.2 - Graphiques détaillés

Répartition des projets en fonction des publics visés

AC02-008 - Si ce projet cherchait à toucher des publics en particulier, merci de préciser :



Lecture :

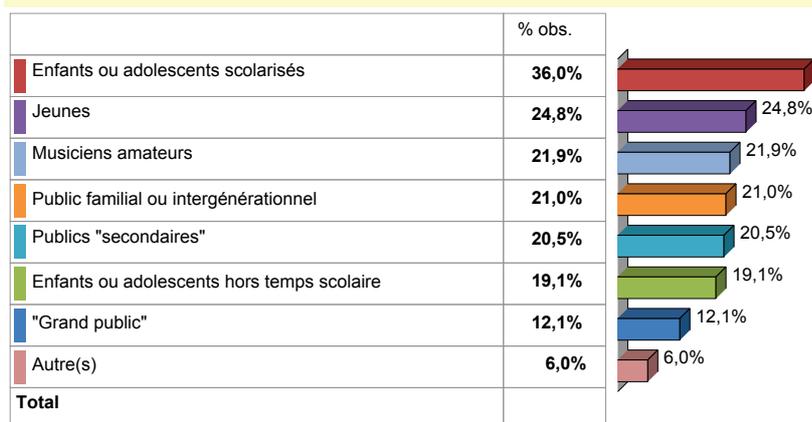
36% des projets visent des enfants ou adolescents scolarisés.

³⁵ Chelles, février 2012 : www.collectifrpm.org

³⁶ www.fedelima.org

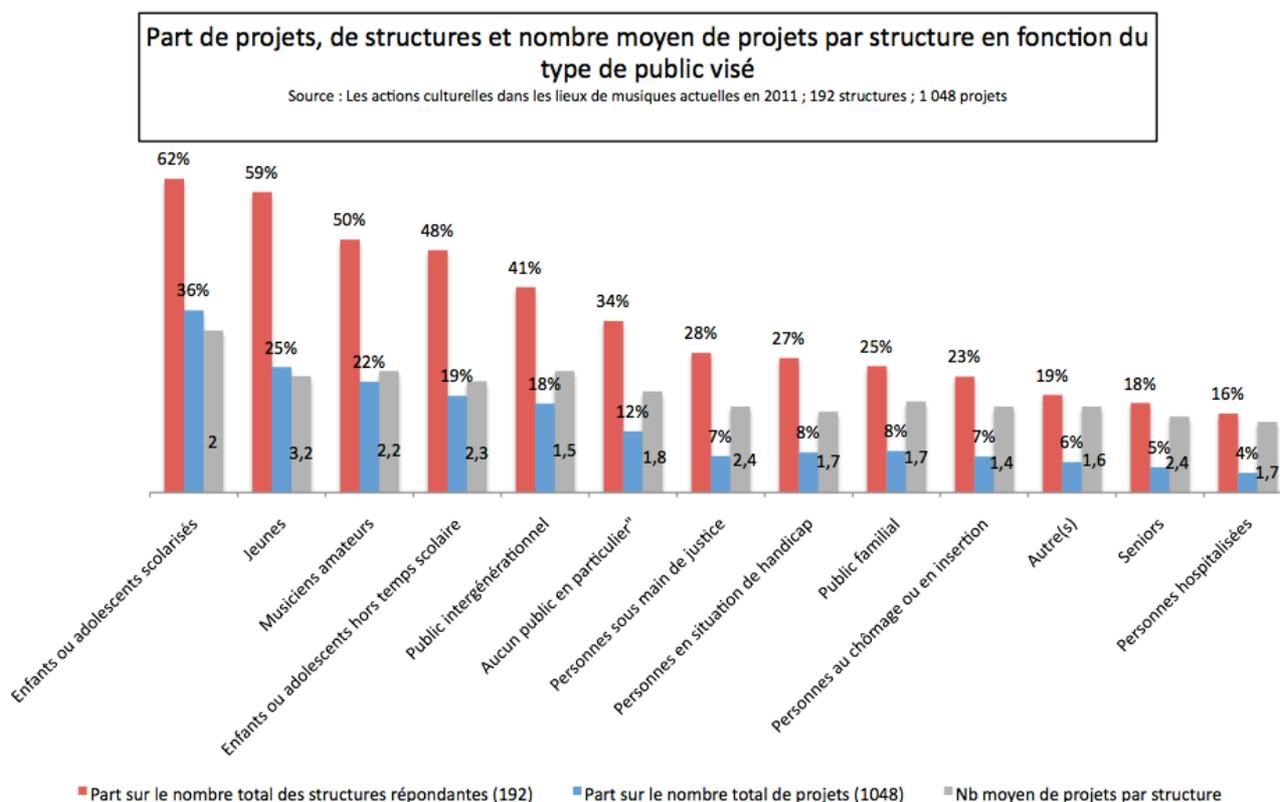
Regroupement des types de publics

AC02-008_R2



Lecture :

21% des projets visent un public familial ou intergénérationnel.



Lecture : 62% des 192 structures répondantes ont réalisé des projets visant les enfants ou adolescents scolarisés en 2011.
36% des 1 048 projets cités visaient des enfants ou adolescents scolarisés.
ce type de public était visé par environ 2 projets par structure en 2011.

4.1.3 - Autres informations sur les publics

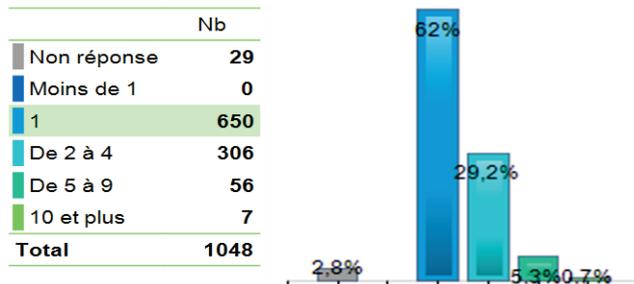
Combinaison de publics

La majorité des projets (62%) s'adresse à une catégorie de public, mais près de 30% s'adressent à deux, trois ou quatre publics différents.

Répartition des projets en fonction du nombre de catégories de publics visés.

NB_AC02-008

Taux de réponse : 97,2%
Moyenne = 1,8 Médiane = 1,0 Ecart-type = 1,6
Min = 1 Max = 11



Lecture :

Sur les 1048 projets, 650 (soit 62%) visent une seule catégorie de public des projets visent un public familial ou intergénérationnel ; 306 (soit 29%) visent entre deux et quatre catégories de publics.

C'est le cas des projets avec les **amateurs**, des projets avec les personnes handicapées et hospitalisées, des projets avec les personnes sous main de justice, ce qui est cohérent avec les objectifs de brassage des publics précédemment évoqués.

4.2 - Principales différences entre les publics

4.2.1 - Différences de répartition d'actions selon les personnes visées

Tableau des croisements type de publics/type d'actions

	Nombre de projets concernant ces publics	Concert	Atelier de pratique (artistique ou technique)	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Visite de lieu	Aide, accompagnement de projet	Restitution atelier	Conférence/débat	Travail transversal Sur une thématique	Création de spectacles, de CD	Expo, projection	Répétition publique	Festival	Emission de radio	Autre(s)
<i>Nb projets concernés par ces actions</i>		485	419	404	302	217	188	183	170	134	132	103	89	60	45	54
Enfants/ados scolarisés	377	49%	40%	46%	36%	34%	10%	18%	22%	17%	14%	10%	11%	2%	3%	4%
Enfants ados hors tps scolaire	200	48%	51%	46%	35%	28%	18%	26%	17%	23%	16%	16%	10%	7%	6%	6%
Jeunes	260	49%	52%	43%	37%	24%	27%	24%	20%	21%	17%	16%	9%	10%	7%	9%
Musiciens amateurs	230	53%	53%	47%	42%	20%	40%	25%	22%	17%	18%	14%	10%	8%	4%	7%
Public intergénérationnel/familial	220	54%	44%	45%	27%	16%	20%	25%	26%	23%	13%	24%	8%	13%	8%	8%
Aucun public en particulier / Grand public	127	49%	25%	25%	20%	8%	26%	8%	12%	8%	11%	17%	6%	11%	9%	5%
Personnes handicapées	83	36%	49%	41%	34%	40%	15%	28%	8%	12%	15%	7%	12%	4%	10%	8%
Personnes sous main de justice	75	51%	43%	45%	24%	13%	4%	19%	8%	8%	12%	8%	3%	3%	7%	3%
Personnes au chômage ou en insertion	74	49%	37%	53%	46%	42%	26%	23%	15%	19%	20%	15%	16%	12%	10%	14%
Séniors	52	46%	48%	56%	35%	37%	23%	37%	19%	25%	17%	27%	14%	12%	10%	12%
Personnes hospitalisées	41	51%	51%	54%	39%	37%	15%	22%	12%	7%	12%	17%	7%	7%	12%	2%

Lecture :

• En ligne : 49% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés comportent des concerts ; 40 % des ateliers de pratique, 46% des rencontres avec des artistes.

Seulement 2% sont des festivals, 3% des émissions de radios.

• En colonne : C'est pour le public intergénérationnel et familial que le concert est le plus fréquent (54%), puis chez les musiciens amateurs (53%) ; c'est pour les personnes handicapées qu'il est proportionnellement moins courant (36%)

Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne.

Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs publics.

Commentaires

Nous commentons ici les croisements semblant les plus significatifs – parmi les 168 possibilités (14 types d'actions, 12 types de publics).

Rappelons que pour les projets visant les seniors, les personnes handicapées, les personnes sous main de justice, les personnes hospitalisées, nous sommes sur des effectifs relativement modestes (entre 41 et 83 projets sur les 1048).

Le **concert** est l'**activité** la plus fréquente et celle **qui se répartit le plus équitablement entre les différentes catégories de publics** : elle concerne globalement toutes les catégories à hauteur de 50%, à l'exception des personnes handicapées, touchés à 36% « seulement ». Nous ne pouvons ici que poser des hypothèses sur ces différences : cette catégorie a pu être considérée comme appartenant au grand public ; il se peut aussi que toutes les structures ne soient pas équipées pour accueillir des personnes avec un handicap physique et que de ce fait, elles soient moins présentes – la distinction handicap physique/mental n'était pas proposée, nous ne sommes pas allés jusqu'à ce niveau de détail).

Dans plusieurs domaines (social, culturel...), de nombreuses actions à destination de **personnes au chômage ou en insertion** consistent à leur proposer des ateliers de pratique. C'est le cas dans les musiques actuelles, mais de façon modérée (37%) ; par contre, c'est **l'une des catégories proportionnellement la plus visée par les rencontres avec artistes** (53%) et les visites de lieux (42%).

Ces deux activités touchent également fréquemment les seniors (respectivement 56% et 37%) et les personnes hospitalisées (respectivement 54% et 37%). Toutefois ces catégories participent aussi souvent à des ateliers de pratique (48% et 51%).

A l'inverse, le public intergénérationnel et les personnes sous main de justice sont moins souvent concernés que les autres catégories par les visites de lieux (on imagine la difficulté à se déplacer pour ces derniers) et les rencontres avec les professionnels, mais ils le sont par les rencontres avec les artistes (45% chacun).

Le grand public, lui, est proportionnellement moins concerné par cette activité ; le concernant, c'est le concert qui se démarque (49%), les autres actions sont situées à des pourcentages nettement inférieurs (entre 5 et 25%).

Le public intergénérationnel/familial, les musiciens amateurs et les enfants ou adolescents scolarisés sont les plus concernés par les conférences/débats.

Assez logiquement, pour les **amateurs et pour les jeunes**, l'**accent** est surtout **mis sur les ateliers de pratiques** (53%) **et l'accompagnement de projets** (40%).

4.2.2 - Différences de répartition des objectifs selon les personnes visées

Tableau des croisements type publics/type d'objectifs

	Nombre de projets concernant ces publics	Sensibiliser, éduquer les publics	Elargir, diversifier les publics	Promouvoir les musiques actuelles	Encourager l'expression, l'initiative	Renforcer la place sur le territoire	Améliorer la pratique musicale	Enjeux sociaux (insertion...)	Enjeux de santé publique	Développement durable	Améliorer le fonctionnement interne	Autres
<i>Nb de fois où ces objectifs ont été cités</i>		639	489	637	551	396	282	219	98	29	25	51
Enfants/adolescents scolarisés	377	80%	42%	65%	45%	42%	15%	15%	17%	2%	3%	3%
Enfants/ adolescents hors tps scolaire	200	82%	62%	64%	65%	50%	30%	31%	8%	7%	7%	7%
Jeunes	260	68%	56%	63%	66%	50%	38%	28%	11%	6%	5%	9%
Musiciens amateurs	230	57%	57%	67%	70%	50%	65%	21%	10%	4%	6%	6%
Public intergénérationnel/familial	220	74%	76%	68%	59%	52%	36%	26%	10%	7%	7%	7%
Aucun public en particulier / Grand public	127	46%	50%	66%	49%	40%	30%	13%	6%	3%	3%	4%
Personnes handicapées	83	72%	72%	57%	61%	54%	19%	54%	13%	8%	10%	11%
Personnes sous main de justice	75	67%	41%	56%	56%	24%	17%	68%	7%	7%	3%	9%
Personnes au chômage ou en insertion	74	76%	70%	65%	55%	55%	20%	65%	14%	15%	5%	17%
Séniors	52	89%	87%	64%	62%	65%	33%	44%	15%	10%	12%	12%
Personnes hospitalisées	41	71%	66%	56%	71%	54%	24%	49%	17%	17%	12%	15%

Lecture

- En ligne : 80% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés visent à les éduquer et les sensibiliser ; 65% à promouvoir les musiques actuelles. Seulement 2% des projets portaient sur des objectifs liés au développement durable.
- En colonne : C'est chez les séniors que l'objectif de sensibilisation du public est le plus fréquent (89%), puis chez les enfants et adolescents hors temps scolaire (82%).
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne
- Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs publics

Commentaires

Nous commentons ici les croisements semblant les plus significatifs – parmi les 154 possibilités (11 types d'objectifs, 12 types de publics).

C'est **l'objectif de promotion des musiques actuelles** qui est le plus équitablement réparti entre les diverses catégories de publics (entre 56% et 68%).

Au vu des actions proposées (cf. pages précédentes), on peut dire que pour le grand public et le public intergénérationnel, cet objectif se traduit plus par la découverte d'esthétiques que par la découverte du milieu professionnel (peu de visites de lieux par exemple).

Pour l'objectif de sensibilisation des publics, l'écart est plus important : de 46% chez le grand public à 89% chez les seniors, pourcentage particulièrement élevé et qui peut interroger au sens où étant parvenu à un certain âge, on pourrait imaginer que ces personnes ont peut-être déjà eu accès, directement ou indirectement, aux musiques actuelles.

L'encouragement à l'expression/l'initiative touche majoritairement les musiciens amateurs (70%) et les jeunes (66%) mais aussi les personnes hospitalisées (71%) : comme pour cette catégorie, l'objectif d'amélioration de la pratique musicale est relativement faible (19% des cas), il doit s'agir d'autres formes d'expression ou de projets extra-musicaux.

Assez logiquement :

- Les objectifs d'**amélioration de la pratique musicale** concernent surtout les **amateurs** (65%) et dans une moindre mesure les jeunes (38%),
- Les **objectifs de santé publique** visent principalement le **public scolaire** (17%) – très vraisemblablement les actions de prévention de risques auditifs, spectacle Peace & Love – et les personnes hospitalisées (17%).
- Les **enjeux sociaux** concernent principalement les **personnes sous main de justice** (68%) et les **personnes au chômage ou en insertion** (65%) mais également un peu les jeunes (20%)
- L'élargissement des publics concerne les seniors (89%), le public intergénérationnel ou familial (76%), les personnes handicapées (72%).

Des éléments de questionnement apparaissent :

- Renforcer la place sur le territoire est un objectif rattaché à toutes les catégories de publics, surtout les seniors. On peut imaginer que les actions menées sont l'occasion de faire découvrir à ces publics les structures de musiques actuelles.
- Le **développement durable** est à l'évidence une **préoccupation mineure** quelles que soient les catégories de publics, si ce n'est pour les catégories « personnes hospitalisées » (17%) et « personnes en insertion » (14%), données pour lesquelles nous n'avons pas trouvé d'explication.
- L'objectif d'amélioration de la pratique musicale concerne relativement peu les enfants et adolescents scolarisés alors que les ateliers sont relativement fréquents auprès de cette catégorie de pratique.
- On peut supposer que les 15% d'objectifs déclarés comme étant « autres » pour les personnes hospitalisées portent sur l'amélioration du bien-être, choix qui n'était pas proposé.
-

4.2.3 - Différences de publics selon le type de structure

Différences selon les profils de répondants

Nous nous intéressons ici aux principaux profils de répondants identifiés en première partie.

Les trois publics les plus souvent visés sont les enfants et adolescents scolarisés, les jeunes et les musiciens amateurs. Les enfants et adolescents scolarisés sont surtout le public cible des lieux de diffusion ; les musiciens amateurs sont surtout visés par les studios de répétition et les organisateurs d'ateliers ; les jeunes sont surtout visés par les structures non exclusivement musiques actuelles. On peut par ailleurs préciser que les **organisateur·s ateliers/d'actions culturelles** visent un peu **plus souvent** que les autres profils, le **public familial**, le **public intergénérationnel** ; les **structures non exclusivement musiques actuelles** s'adressent plus souvent que les autres au **grand public**, aux personnes en insertion. Les quatre profils s'adressent équitablement aux personnes handicapées.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	studio répé/enregistrement	Organisateurs ateliers, actions culturelles	Structure non exclu mus act
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Enfants/ados scolarisés	36,0%	41,4%	34,0%	31,0%	26,9%
Enfants ados hors tps scolaire	19,1%	20,0%	21,9%	23,8%	19,9%
Jeunes	24,8%	23,0%	23,6%	29,0%	32,7%
Musiciens amateurs	21,9%	20,8%	30,9%	29,0%	26,6%
Public intergénérationnel	17,6%	15,3%	21,2%	27,4%	23,1%
Aucun public en particulier	12,1%	8,6%	9,0%	10,3%	18,4%
Public familial	8,2%	7,7%	8,7%	11,9%	9,9%
Personnes handicapées	7,9%	8,0%	8,0%	8,7%	8,8%
Personnes sous main de justice	7,2%	7,6%	5,6%	6,3%	6,1%
Personnes au chômage ou en insertion	7,1%	6,7%	5,9%	7,1%	9,6%
Séniors	5,0%	5,4%	6,3%	7,9%	5,8%
Personnes hospitalisées	3,9%	3,4%	3,5%	4,8%	5,6%

Lecture

- 41,4% des projets menés par des lieux de spectacles visent des enfants ou adolescents scolarisés ; 20% des enfants et adolescents hors temps scolaire (en colonne)
- C'est pour les studios de répétition et d'enregistrement que les musiciens amateurs sont le public le plus fréquent : 30,9%(en ligne)

Différences de publics entre les structures exclusivement dédiées musiques actuelles et les autres

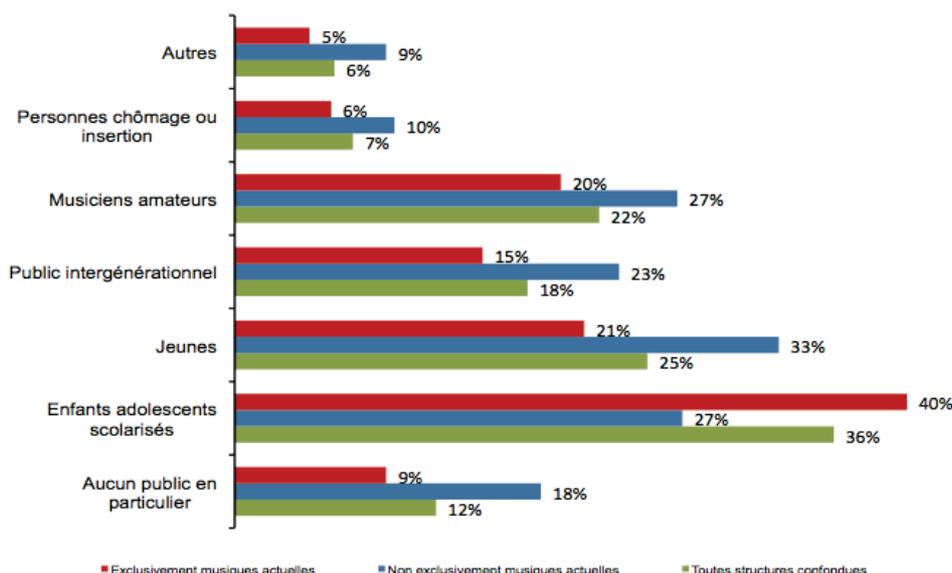
NB : nous nous intéressons ici aux différences significatives.

Au niveau des publics, les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles visent plus souvent des **enfants ou adolescents scolarisés**. A l'inverse, les **jeunes**, le **public intergénérationnel** et les **musiciens amateurs** sont visés dans une proportion plus importante par les **structures non exclusivement dédiées** musiques actuelles. Elles sont plus nombreuses à s'adresser à un plus large public et à d'autres types de personnes. Leur **public est plus souvent plus diversifié**.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Enfants, ados scolarisés	36%	40%	27%	13 points
Jeunes	25%	21%	33%	12 points
Aucun public particulier	12%	9%	18%	9 points
Public intergénérationnel	18%	15%	23%	8 points
Musiciens amateurs	22%	20%	27%	7 points
Public(s) autre(s)	6%	5%	9%	4 points
Chômage insertion	7%	6%	10%	4 points

Part de projets par type de public visé, en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 12% des 1 048 projets de toutes les structures confondues ne visaient aucun public en particulier.
- 18% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles ne visaient aucun public en particulier.
- 9% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles ne visaient aucun public en particulier.

Différences entre les lieux de diffusion aidés par le MCC et les autres

Les lieux aidés par le ministère mènent plus souvent que les autres des projets envers des **enfants ou adolescents scolarisés** (44% contre 30%).

Ils s'adressent plus souvent à des **personnes sous main de justice** (mais la différence n'est ici que de 4 points).

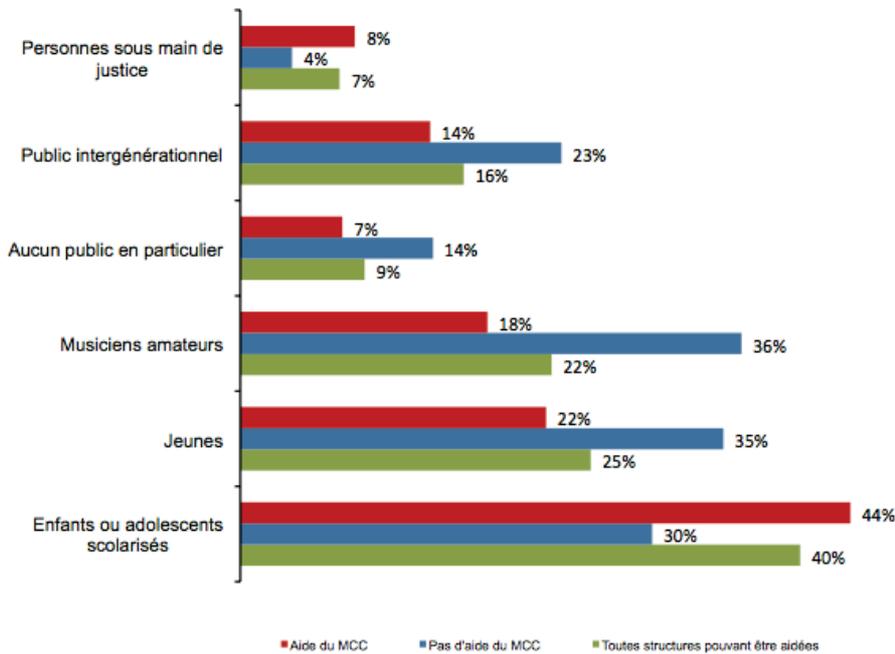
Les lieux non aidés par le ministère ont une part nettement plus importante de projets visant les **musiciens amateurs**, les **jeunes**, le **public intergénérationnel** ou aucun public en particulier. Les **publics visés par les lieux non aidés apparaissent, en moyenne, plus souvent plus diversifiés**.

On peut « s'étonner » de ces différences au sens où si le **cahier des charges SMAC** suppose de « développer des projets, notamment à destination des publics empêchés », il **invite** également à « **développer le travail intergénérationnel** », « **mener des actions d'accompagnement des amateurs** ».

	Moyenne ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Musiciens amateurs	22%	18%	36%	18 points
Enfants et adolescents scolarisés	40%	44%	30%	14 points
Jeunes	25%	22%	35%	13 points
Public intergénérationnel	16%	14%	23%	9 points
Aucun public particulier	9%	7%	14%	7 points
Personne sous main de	7%	8%	4%	4 points

Part de projets par type de public visé, en fonction d'une aide ou non du Ministère de la culture auprès du lieu

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide



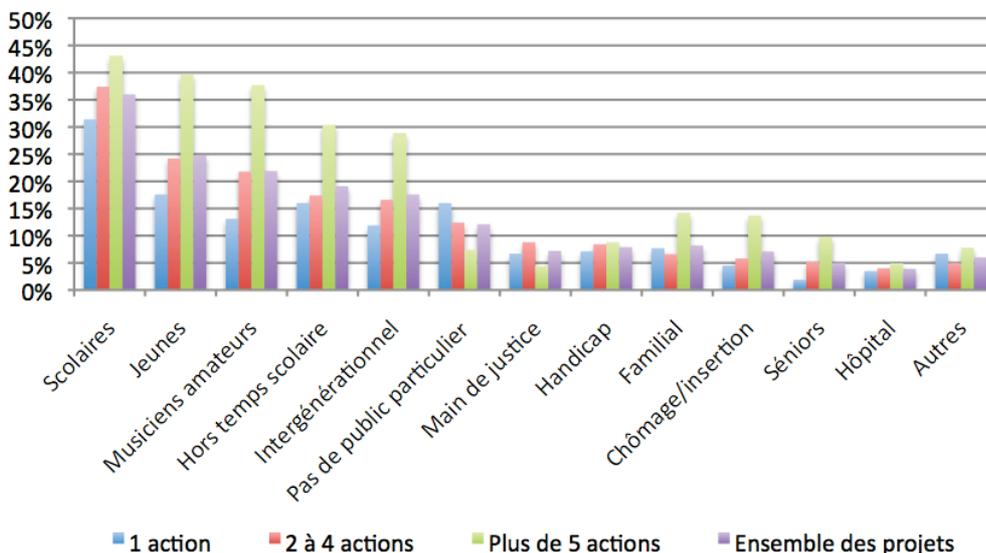
Lecture :

- 7% des 862 projets de l'ensemble des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère de la culture visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories).
- 4% des 217 projets menés par les lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories).
- 8% des 645 projets menés par des lieux aidés par le ministère visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories de public).

4.2.4 - Différences des publics visés selon la complexité des projets

Les projets à cinq actions et plus visent plus souvent que les autres les scolaires, les jeunes, les amateurs ; par contre moins souvent les personnes sous main de justice – ce qui s'explique par les contraintes liées à cet environnement.

Part de projets par type de public visé, en fonction du nombre de types d'action des projets



Lecture

- 43 % des projets de 5 actions et plus (vert) visent un public scolaire.
- C'est le cas pour 31% des projets à une action (bleu).

Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs :

	Public le plus fréquent	Public en 2^e position (ou 1^{er} ex-aequo)	Public en 3^e position	Public en 4^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Scolaire (36%)	Jeunes (25%)	Musiciens amateurs (22%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (19%) • Intergénérationnel (18%)
Projets à action unique	Scolaire (31%)	Jeunes (18%)	Enfants/ados hors temps scolaires (16%)	<ul style="list-style-type: none"> • Musiciens amateurs (13%) • Intergénérationnel (12%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Scolaire (37%)	Jeunes (24%)	Musiciens amateurs (22%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (17%) • Intergénérationnel (17%)
Projets à 5 actions (et +)	Scolaire (43%)	Jeunes (40%)	Musiciens amateurs (38%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (30%) • Intergénérationnel (29%)

5. INTERVENANTS DES PROJETS

5.1 - Panorama chiffré

Un choix de 9 possibilités a été proposé aux répondants : artistes professionnels, professionnels des musiques actuelles (non artistes), musiciens-intervenants, artistes amateurs, animateurs, professeurs de musique, conférenciers, universitaires, autres. Précisons qu'en l'absence de définition univoque, les significations des termes artistes professionnels, artistes amateurs, musiciens intervenants ont été laissées à la libre interprétation des répondants. Une étude des définitions des fonctions, des statuts et cadres d'emploi des intervenants n'était pas l'objet du présent travail, sans compter que les débats pour s'accorder sur les termes auraient pu être longs – par exemple, être intermittent ne peut être le seul critère pour définir les artistes professionnels : certains ne le sont pas (ou plus)... Il s'agissait ici de donner des tendances.

Il ressort que les **artistes professionnels** sont les intervenants largement **majoritaires** : ils sont présents dans presque les deux tiers des projets (64,4%).

D'autre part, près des **3/4 des projets** décrits dans les **focus** font appel à des **artistes professionnels**, soit 10 points de plus que la moyenne des projets ; ce qui confirme encore, si besoin en était, la place privilégiée accordée aux artistes dans les projets d'actions culturelles. Signalons également que près d'**1/3 de ces projets focus** a fait appel à des **artistes qui ne sont pas des musiciens**, chiffre à mettre en rapport avec le fait que près d'1/3 des projets concerne d'autres disciplines que les musiques actuelles.

Un peu moins d'un tiers des projets a recours à des **professionnels des musiques actuelles** (30,2%) et un peu moins d'un cinquième à des **musiciens intervenants** (18,8%).

Les artistes amateurs, eux, sont mobilisés dans une moindre mesure (16,7%).

Une part limitée des projets – entre 2,5 et 11,7 % – fait appel à des professeurs de musique, des animateurs, des conférenciers ou des universitaires ou des intervenants « autres » (qui n'ont pas été identifiés – la question n'était pas posée).

AC02-010 - Si vous avez fait appel à des intervenants pour le projet, merci de préciser leur statut :



Lecture :

64,4% des projets ont fait appel à des artistes professionnels.

Nb : 68 non-réponses sur les 1048 projets. Un projet peut avoir fait appel à plusieurs types d'intervenants.

Cette **répartition** est en adéquation avec la fréquence des actions que sont les concerts, les rencontres avec les artistes, les visites de lieux et les rencontres avec les professionnels et avec l'objectif récurrent de promouvoir les musiques actuelles et de faire découvrir le secteur (des musiques actuelles).

La place prédominante des artistes peut être reliée au **cahier des charges SMAC** qui invite à « **mettre en œuvre un projet d'action culturelle** auprès des populations des territoires, **en particulier lors de résidence d'artiste** ». De fait, **une partie des aides attribuées** aux structures ou aux projets *par le Ministère de la Culture* est en quelque sorte « **redistribuée** » **aux artistes** et contribue directement ou indirectement à l'emploi des artistes. **Cependant, les lieux non aidés et les structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles font largement appel à cette catégorie d'intervenants.**

Ainsi, la place accordée aux artistes est également à relier à une certaine vision de l'action culturelle, comme celle exprimée par ce témoignage : « ***l'action culturelle consiste à faire le lien entre les artistes programmés et les citoyens pour leur donner une image plus réelle des musiques actuelles, c'est un vrai lien de personne à personne*** ».

Pour un certain nombre de musiciens, le métier comporte cette double facette : donner des concerts et aller au-devant des publics : « *je fais de moins en moins de différence entre **monter sur une scène** et le besoin de **rencontrer des gens** à travers les ateliers. Lier les deux est pour moi la posture idéale* ».

Pour d'autres, il est plus difficile de se situer entre artiste, artiste-intervenant...

Si les rencontres entre les artistes et des publics variés sont souhaitées par les structures, parfois par les artistes eux-mêmes, il arrive qu'elles présentent des difficultés : manque de formation des intervenants, nécessités de qualités humaines et d'expérience de la vie...

*« Travailler avec des enfants était dur, je n'étais pas formé pour ça » ; « au-delà de l'envie, **rencontrer** et (se confronter) à **des publics variés demande des aptitudes humaines** qu'il ne faut pas sous-estimer, surtout lorsqu'il s'agit d'aller dans une prison un jour et dans une unité Alzheimer ; pour établir le contact avec des personnes fragilisées, il faut soi-même être solide ».*

5.2 - Principales différences entre les intervenants

5.2.1 - Différences d'intervenants selon le type de publics

5.2.1.1 - Tableau des croisements type d'intervenants/type de publics

	Nombre de projets concernant ces publics	Artistes professionnels	Professionnels des musiques actuelles	Musiciens intervenants	Artistes amateurs	Animateurs	Professeurs de musique	Conférenciers	Universitaires	Autres
<i>Nb de fois où ces intervenants sont cités</i>		675	317	197	175	110	91	69	26	123
Enfants/ados scolarisés	377	71%	34%	19%	11%	9%	7%	7%	3%	11%
Enfants ados hors tps scolaire	200	71%	29%	24%	16%	23%	10%	9%	5%	20%
Jeunes	260	65%	34%	27%	23%	20%	12%	10%	5%	19%
Musiciens amateurs	230	60%	47%	29%	24%	20%	18%	11%	4%	17%
Public intergénérationnel/familial	220	70%	22%	22%	22%	21%	10%	16%	7%	21%
Aucun public en particulier	127	66%	23%	14%	27%	6%	8%	9%	1%	13%
Personnes handicapées	83	68%	37%	22%	17%	18%	7%	5%	4%	12%
Personnes sous main de justice	75	71%	27%	28%	25%	15%	4%	4%	4%	12%
Personnes au chômage ou en insertion	74	70%	51%	27%	20%	32%	11%	8%	10%	27%
Séniors	52	79%	27%	29%	19%	21%	15%	15%	10%	23%
Personnes hospitalisées	41	81%	37%	32%	27%	22%	15%	10%	7%	15%

Lecture

- En ligne : 71% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés ont recours à des artistes professionnels ; 34 % à des professionnels des musiques actuelles. Seulement 3% à des universitaires.
- En colonne : C'est chez les personnes hospitalisées et les séniors que le recours aux artistes professionnels est le plus fréquent (autour de 80 %)
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne.
- Rappel : les projets peuvent faire appel à plusieurs type d'intervenants.

5.2.1.2 - Commentaires

Les **artistes professionnels** sont **largement majoritaires, quelle que soit la catégorie de publics**, ils interviennent entre 60% et 81% des cas : 60% pour les musiciens amateurs et 81% pour les seniors. Pour cette catégorie, on peut supposer qu'il s'agit des chefs de chœurs dirigeant les chorales seniors qui ont eu tendance à se développer ces dernières années.

C'est auprès des musiciens amateurs et des personnes au chômage ou en insertion que les professionnels des musiques actuelles interviennent le plus souvent (47 et 51%).

Assez logiquement, c'est auprès des musiciens amateurs que le recours aux musiciens intervenants et aux professeurs de musique est le plus fréquent. Ils interviennent par contre assez peu auprès des enfants et adolescents scolarisés, ce qui s'explique par le fait que peu d'actions de pratique musicale en tant que telles sont menées auprès de ce public.

Les conférenciers s'adressent surtout au public intergénérationnel et aux seniors.

5.2.2 - Différences d'intervenants selon le type de structures

5.2.2.1 - Différences selon le profil des répondants

Tous les profils font majoritairement appel à des artistes pour mener les projets, les structures dont c'est le cœur de métier (organiseurs d'ateliers) plus que les autres. Les **structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles** ont **plus recours** que les autres **aux artistes amateurs** ; les organisateurs d'ateliers ont le plus recours aux musiciens intervenants.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle / lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organiseurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Artistes professionnels	64,4%	66,8%	65,6%	70,6%	58,5%
Professionnels des musiques actuelles	30,2%	32,3%	27,8%	23,4%	28,7%
Musiciens intervenants	18,8%	18,7%	21,5%	27,0%	19,6%
Artistes amateurs	16,7%	14,5%	11,5%	14,3%	23,4%
Animateurs	10,5%	7,6%	11,5%	15,9%	18,7%
Professeurs de musique	8,7%	7,2%	8,0%	7,5%	10,5%
Conférenciers	6,6%	6,0%	7,6%	7,9%	8,5%
Universitaires	2,5%	1,8%	2,1%	3,6%	4,4%
Autres	11,7%	10,5%	14,6%	19,0%	17,0%

Lecture

- 66,8% des projets menés par des salles et lieux de spectacle ont fait appel à des artistes ; 32,3% à des professionnels des musiques actuelles (en colonne)
- C'est pour les salles et lieux de spectacle que le recours aux professionnels des musiques actuelles est le plus fréquent : 32,3% (en ligne)

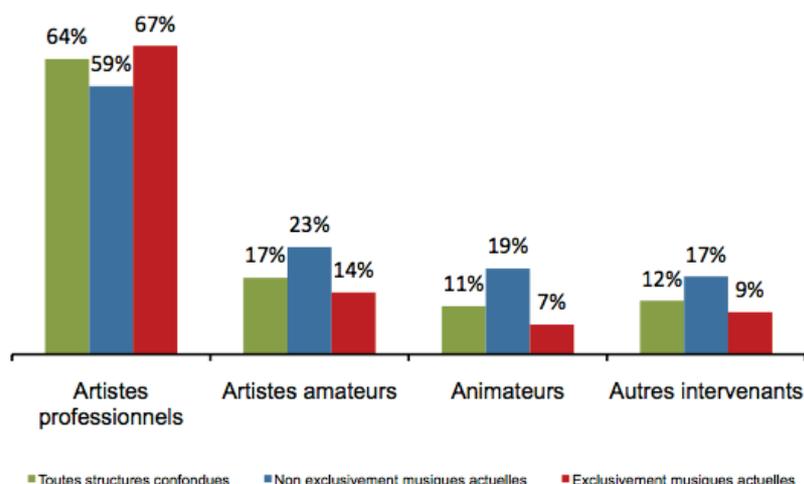
5.2.2.2 - Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres

Les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles font un peu plus appel à des **artistes professionnels** que les autres (67% contre 59%)

Les **artistes amateurs**, les **animateurs** et les **autres intervenants** sont un peu plus présents dans les **structures non exclusivement dédiées**.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Autres intervenants	11%	9%	17%	12 points
Animateurs	10,5%	7%	19%	12 points
Artistes amateurs	15%	14%	23%	9 points
Artistes professionnels	65%	67%	59%	8 points

Part de projets par type d'intervenant en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets ; 935 réponses à la question



Lecture :

- 64% des 1 048 projets de l'ensemble des structures ont fait intervenir des artistes professionnels.
- 59% des 342 projets des structures non exclusivement musiques ont fait intervenir des artistes professionnels.
- 67% des 706 projets des structures exclusivement musiques ont fait intervenir des artistes professionnels.

5.2.2.3 - Différences d'intervenants selon que les lieux de diffusion soient ou non aidés par le MCC

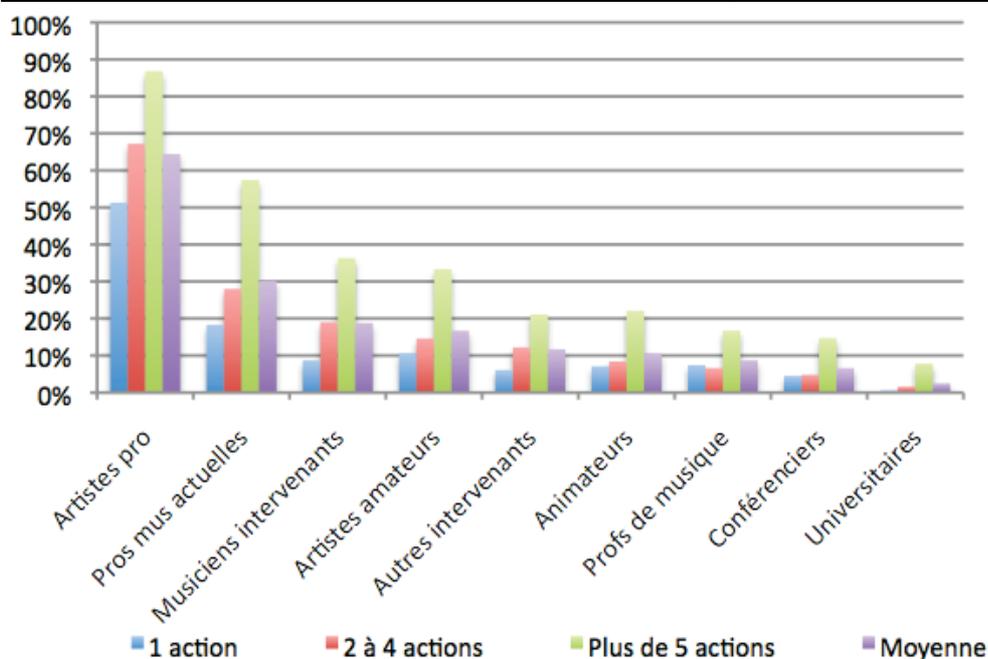
Au niveau du **type d'intervenant**, les **différences** entre les deux types de structures sont **faibles**. Les lieux aidés font légèrement plus appel aux artistes professionnels et aux professionnels des musiques actuelles ; les lieux non aidés ont un peu plus recours à des artistes amateurs ou à d'intervenants « autres » mais ils ont recours à des artistes professionnels pour 61% des projets.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Artistes amateurs	15%	13%	19%	6 points
Musiciens intervenants	19%	18%	23%	5 points
Autres intervenants	11%	10%	15%	5 points
Artistes professionnels	65%	66%	61%	5 points
Professionnels musiques actuelles	32%	33%	30%	3 points

Différences d'intervenants selon la complexité des projets

Les artistes professionnels sont presque toujours présents dans les projets à plus de 5 actions (87% des cas).

Part de projets par type d'intervenants, en fonction du nombre de types d'action des projets



Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Intervenant le plus fréquent	Intervenant en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Intervenant en 3 ^e position	Intervenant en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Artistes pros (64%)	Pros des musiques actuelles (30%)	Musiciens intervenants (19%)	Artistes amateurs (17%)
Projets à action unique	Artistes pros (51%)	Pros des musiques actuelles (18%)	Artistes amateurs (11%)	Musiciens intervenants (9%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Artistes pros (67%)	Pros des musiques actuelles (28%)	Musiciens intervenants (19%)	Artistes amateurs (15%)
Projets à 5 actions (et +)	Artistes pros (87%)	Pros des musiques actuelles (57%)	Musiciens intervenants (36%)	Artistes amateurs (33%)

6. PARTENAIRES OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

6.1 - Partenaires opérationnels

6.1.1 - Panorama chiffré

Un ou (des) partenaire(s) opérationnel(s) étaient associé(s) à plus de la moitié (55%) des projets (focus).

Les 2/3 de ces projets avaient pour **objectif de créer du partenariat avec les acteurs du territoire**, près de la moitié visait à **animer le territoire** ; la **notion de territoire est au cœur des partenariats**.

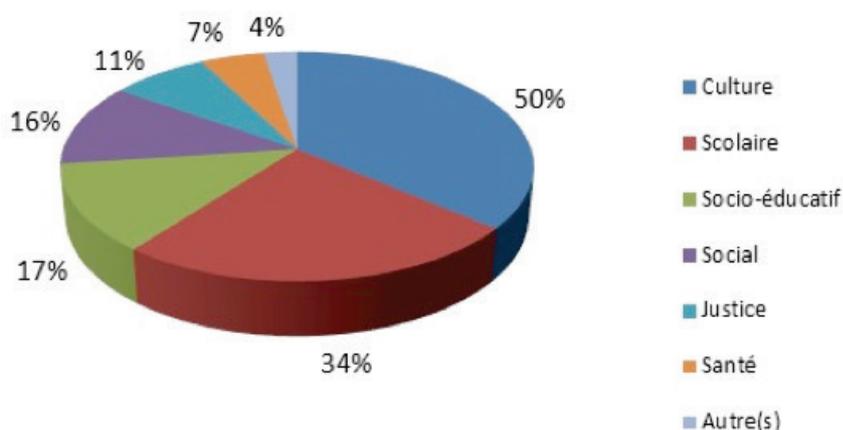
« Le territoire d'implantation de notre salle et la nature de nos missions nous ont incité à diversifier nos partenariats, avec le CHU – Centre hospitalier universitaire – notamment » ; « l'objectif n'est pas de fidéliser un public mais de comprendre un territoire » ; « J'ai développé mon poste en faisant d'abord une enquête de territoire » ; « il a fallu amener la structure à comprendre les particularités du territoire et instaurer un dialogue entre les habitants et la structure » ; « l'action culturelle déborde nos territoires proches ».

La notion de « territoire » est à entendre ici au sens large puisque la moitié des projets (focus) disent ne pas viser de territoire en particulier ; par contre, un tiers vise un territoire défini : 10% le milieu rural, 10% un quartier d'habitat social, 10% la banlieue.

7 secteurs d'activité étaient proposés aux répondants : culture, scolaire, socio-éducatif, social, justice, santé, autres ; il apparaît que :

- la **moitié des projets** mobilisant des partenaires opérationnels associe des partenaires du **secteur culturel** (50,3%) ; **plus d'1/3** des partenaires du **secteur scolaire**. La prédominance de ce type de partenaires s'explique sans doute en partie par le cahier des charges des SMAC qui rappelle que les projets doivent « envisager des partenariats avec les autres structures culturelles du territoire ».
- les **secteurs socio-éducatif et social** sont **associés moins souvent**, mais quasiment dans les mêmes proportions (17,3% et 16,2%)
- les secteurs de la **justice** et de la **santé** sont **associés de façon plus marginale** (respectivement 10,8 et 7%)

Secteurs d'activité des partenariats opérationnels



Lecture : 50% des projets ayant des partenaires opérationnels ont des partenaires intervenant dans le secteur culturel.

6.1.2 - Questions et limites des partenariats opérationnels

- Dans près de **2/3 des cas** (63%), **les structures sont seules à l'initiative des projets**, signe, qu'elles peuvent être force de proposition mais aussi comme le soulève l'un des commentaires « *qu'elles courent peut-être un risque d'autolégitimation* » ? La définition *ex nihilo* des besoins peut ne pas bien être perçue par l'environnement.
- Dans 12 %, elles sont à l'initiative des projets avec l'un de ses partenaires
- Dans 12 %, ce sont les partenaires seulement qui sont à l'initiative du projet

S'ils sont souhaités, dans les faits, **ces partenariats ne sont pas toujours simples**.

Certaines **limites** liées au partenariat en général ont été pointées : **difficultés logistiques** (harmonisation du calendrier principalement, coordination chronophage), **différences d'approche** de la notion d'action culturelle, difficulté pour que les uns et les autres trouvent leur place, d'où « *la nécessité de définir des objectifs communs aux participants, aux publics, aux artistes, à la structure organisatrice, à la structure d'accueil, aux institutions* ».

Des **écueils propres à certains secteurs** ont été soulevés :

- pour le milieu pénitentiaire : **lourdeurs administratives**, incertitude sur le devenir des détenus, manque de locaux adaptés...
- pour le secteur social : **risque d'instrumentalisation, difficultés de mobilisation des publics**
- pour le milieu scolaire : **difficultés d'implication** des enseignants (et des élèves) hors du temps scolaire, projets reposant sur des volontés personnelles ; difficultés de concentration des enfants...

Certaines remarques ont fait part de **résistances quant à l'entrée des musiques actuelles au sein de l'Éducation Nationale** ; d'autres ont témoigné du fait que lorsque des projets sont menés en milieu scolaire, ils pouvaient se heurter à des incompréhensions : « *si les objectifs ne sont fixés que par les profs, s'il n'y a pas de concertation avec les enfants, les artistes ; si l'on répond à un appel d'offre par une prestation de service, ce n'est pas intéressant* » ; « *dans une école, on est souvent dans le projet de l'enseignant, pas toujours celui de l'enfant.* »

6.2 - Financeurs des projets

6.2.1 - Panorama chiffré

Place des différents financeurs dans les projets

Une liste de 9 financeurs était proposée aux répondants : collectivités territoriales, services de l'État, partenaires privés (fondations, entreprises), organismes professionnels, subventions européennes, organismes partenaires du projet, participants au projet, pas de financements spécifiques, autre(s).

Il ressort que les **collectivités territoriales** sont les **principaux financeurs** qui allouent des aides spécifiques aux projets d'actions culturelles : **43,5 %**, avant l'**État**, qui tous services confondus, finance **22,8%** de ces projets.

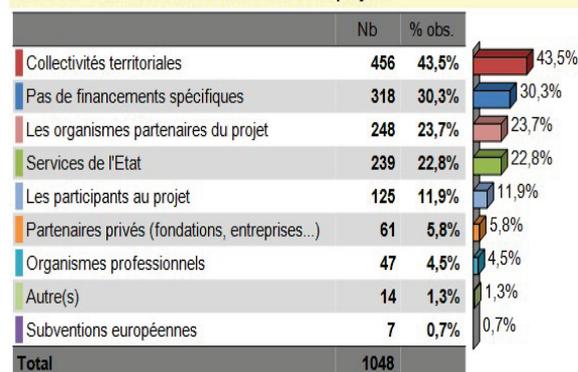
Les **partenaires des projets** contribuent à hauteur de presque 1/4 des financements (23,7%) et les participants à hauteur de 11,9%.

Presqu'**1/3 des projets** sont réalisés **sans financement spécifique**.

La part des **partenaires privés**, des organismes professionnels, des subventions européennes est **marginale** (entre 0,7% et 5,8 % des projets concernés).

Part de projets par financeurs

AC02-009 - Quels étaient les financeurs de ce projet ?



Lecture : 43,5% des projets ont été financés par les collectivités territoriales.

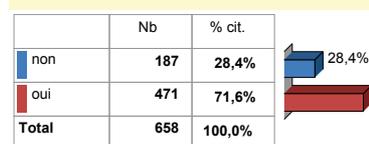
Le fait que presque 1/3 des **projets** soit réalisé **sans financement spécifique** peut s'interpréter de deux façons : **soit** ils sont **réalisés au titre des missions habituelles des structures**, sur leur budget de fonctionnement qui comprend éventuellement une contribution de l'État ; **soit** ils sont **réalisés en autofinancement** sur les fonds propres de la structure.

La part de l'État dans le financement *des projets* doit être relativisée, l'État finance en effet *les structures* au titre de leur fonctionnement pour (ou parce) qu'elles mènent déjà des projets d'actions culturelles. Ainsi, 71,6% des 658 projets non financés par les services de l'État émanent de lieux aidés au titre de leur fonctionnement par le ministère de la culture et de la communication, contre 28,4% émanant de lieux non aidés par ce même ministère. Il en est sans doute de même concernant les collectivités territoriales, mais nous ne disposons pas des chiffres.

Répartition des projets non financés par les services de l'État, en fonction de l'aide ou non du MCC

AIDE_MINISTERE_CULTURE

Non ([AC02-009] Parmi "Services de l'Etat")



Lecture : 71,6% des projets non financés par les services de l'état émanent de lieux aidés par le MCC.

Détail des financements des collectivités et de l'État

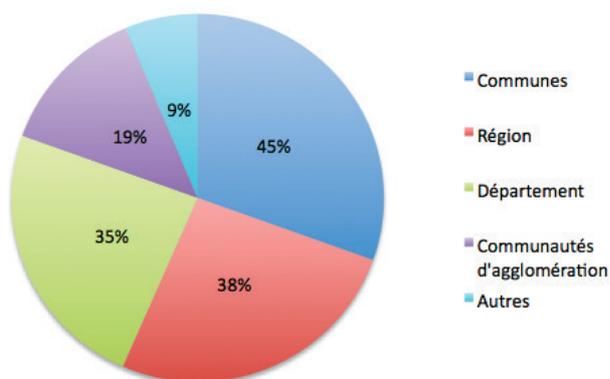
Pour les projets financés par les collectivités territoriales renseignés dans les fiches focus (69% des cas soit 278 réponses), il s'agit principalement des **communes** (45% des 278 focus), puis de la **Région** (38%), du **département** (35%) ; la part des communautés d'agglomération est plus faible (19%).

31% des projets focus ne sont pas aidés par les collectivités ou n'ont coché aucun partenaire financier au niveau des collectivités territoriales.

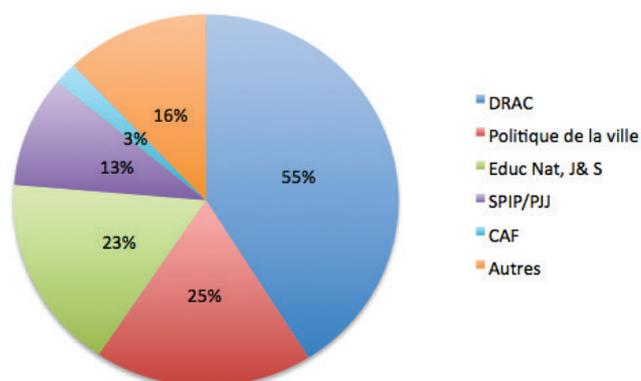
46% des focus sont financés par l'État, principalement la Drac (55%), la politique de la ville (25%), l'Éducation Nationale, de Jeunesse & Sports (23%), de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) (3%).

54% des projets focus ne sont pas aidés par l'État ou n'ont coché aucun partenaire financier au niveau des services de l'État.

Répartition des partenaires financiers au niveau des collectivités territoriales sur 278 focus financés par des collectivités



Répartition des partenaires financiers au niveau des services de l'État sur 154 focus financés par l'État



Concernant les financements de l'État, on peut s'interroger sur la relativement faible participation de l'Éducation Nationale et de Jeunesse et Sports, étant donné que la moitié des projets décrits dans les focus s'adressent à des enfants ou des adolescents scolarisés. La participation de la CAF correspond au soutien à des projets de prévention de risques auditifs.

Il faut noter que **80% des projets décrits dans les focus ne s'inscrivaient pas dans un dispositif de financement particulier** (Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Contrat Éducatif Local...)

Sur cette question des aides publiques, nous avons pu enregistrer le commentaire suivant : « *il existe une pression de la part des municipalités pour faire de l'action culturelle et avoir des rendus immédiats, les financements ne vont plus uniquement sur l'artistique mais sont également dévolus à l'action culturelle sur la même enveloppe globale. Du coup, on ne fait pas de l'action culturelle pour les gens mais pour les structures* ».

Des éléments plus qualitatifs mériteraient d'être apportés : qu'attendent les financeurs en contrepartie des sommes allouées ?

6.2.2 - Indications sur le budget des projets

Rappel : seules les fiches focus comportaient une question sur les budgets des projets, 268 ont été renseignés.

La majorité des projets (65%) est réalisée avec des budgets modestes.

- 2/3 des projets des focus ont un budget inférieur à 10.000 euros, dont 40 % inférieur à 5.000 euros.
- Le budget d'1 /4 des projets focus est compris entre 10.000 et 30.000 euros.
- Seuls 10% des projets des focus dépassent les 30.000 euros de budget

Répartition des budgets des projets décrits dans les focus

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 336 focus; 268 réponses à la question



Lecture : 25% des budgets des projets décrits dans les focus sont compris entre 10 000 et moins de 30 000 euros.

6.2.3 - Principales différences de financement entre les projets

6.2.31 - Différences de financement des projets selon le type de structures

Différences selon les profils de répondants

Les collectivités participent surtout aux financements de projets portés par les structures organisatrices d'ateliers (54,4%), moins à ceux des salles et lieux de spectacle (40,8%). On peut supposer que ces derniers sont déjà pour partie financés au titre de leur fonctionnement.

L'État finance un peu moins les projets des structures organisatrices d'ateliers et ceux des structures non exclusivement musiques actuelles, peut-être parce qu'elles sont moins reconnues ou parce qu'elles mènent des actions ne rentrant pas dans les lignes de financement préétablies.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organisateurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Collectivités territoriales	43,5%	40,8%	44,8%	54,4%	47,7%
Pas de financements spécifiques	30,3%	31,4%	26,7%	30,2%	31,9%
Organismes partenaires du projet	23,7%	24,3%	25,7%	26,6%	24,9%
Services de l'État	22,8%	22,4%	24,3%	18,7%	19,6%
Participants aux projets	11,9%	12,7%	12,5%	15,9%	14,0%
Partenaires privés	5,8%	3,9%	5,2%	8,7%	6,7%
Organismes professionnels	4,5%	3,7%	2,8%	2,8%	3,8%
Subventions européennes	0,7%	0,8%	0,0%	0,0%	1,5%
Autre(s)	1,3%	1,4%	1,7%	0,4%	0,3%

Lecture

- 40,8% des projets menés par des salles et lieux de spectacle ont été financés par des collectivités territoriales ; 31,4% n'ont pas bénéficié de financements spécifiques... (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que les contributions des organismes partenaires des projets sont le plus importants : 26,6% (en ligne)

Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres

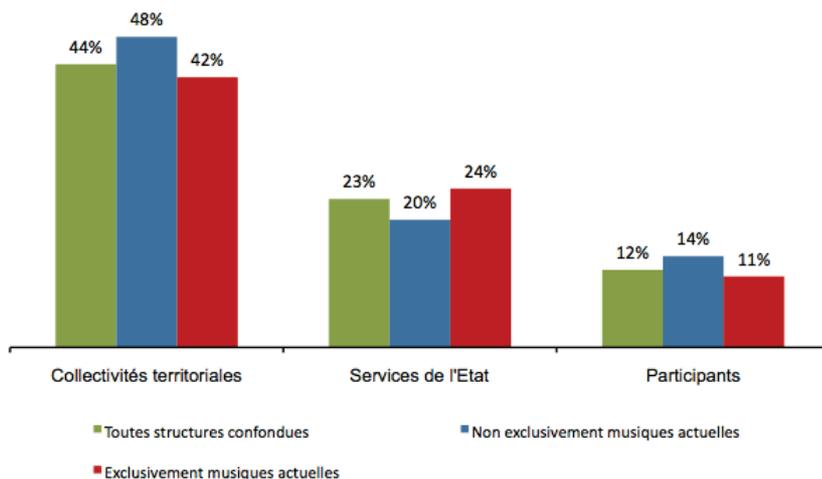
Qu'ils soient menés par des structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non, **les projets ont globalement les mêmes modes de financement**. Les légères différences (3 à 4 points maximum) sont les suivantes :

- Plus de financements des collectivités territoriales (48% contre 42%) et plus de financements de la part des participants (14% contre 11%) pour les structures non exclusivement dédiées.
- Plus de contributions des services de l'État pour les structures exclusivement dédiées.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Collectivités territoriales	44%	42%	48%	6 points
Services de l'État	23%	24%	20%	4 points

Participants	12%	11%	14%	3 points
---------------------	-----	-----	-----	----------

Part de projets par financeur en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 : 1048 projets



Lecture :

- 44% des 1 048 projets de toutes les structures confondues sont financés par les collectivités territoriales.
- 48% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles sont financés par les collectivités territoriales.
- 42% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles sont financés par les collectivités territoriales.

Différences entre lieux de diffusion aidés ou non par le MCC

Quelques différences apparaissent entre les modes de financements des projets. Les **lieux non aidés** par le MCC mobilisent davantage les **financements des collectivités** et les **contributions des participants** aux projets.

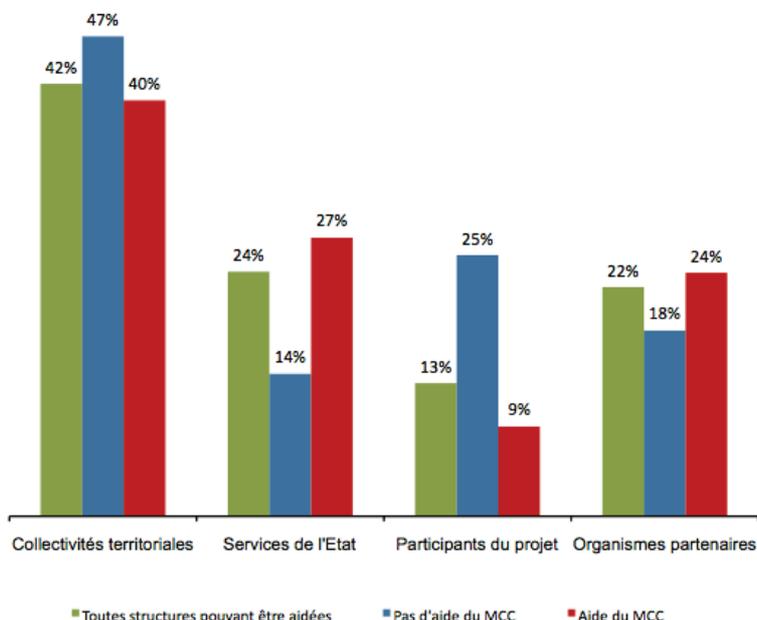
Les **lieux aidés** par le MCC voient leurs **projets** davantage aidés par les **services de l'État** et ont davantage recours à la participation des **organismes partenaires** que ceux qui ne le sont pas. Les contributions demandées aux participants sont faibles. On peut supposer que cette gratuité (pour les bénéficiaires) pratiquée dans la majorité des cas est rendue possible par les financements alloués à ces lieux au titre de leur mission de « service public ».

A l'inverse, on peut supposer que même si les structures non aidées par le MCC peuvent revendiquer des missions de service public, ne bénéficiant pas des financements correspondants, elles sont contraintes de trouver des ressources pour pouvoir réaliser leurs projets (contributions des participants en l'occurrence).

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Participants aux projets	13%	9%	25%	16 points
Services de l'État	24%	27%	14%	13 points
Collectivités territoriales	42%	40%	47%	7 points
Organismes partenaires	22%	24%	18%	6 points

Part de projets par financeur en en fonction d'une aide ou non du ministère de la culture auprès de la structure

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



Lecture :

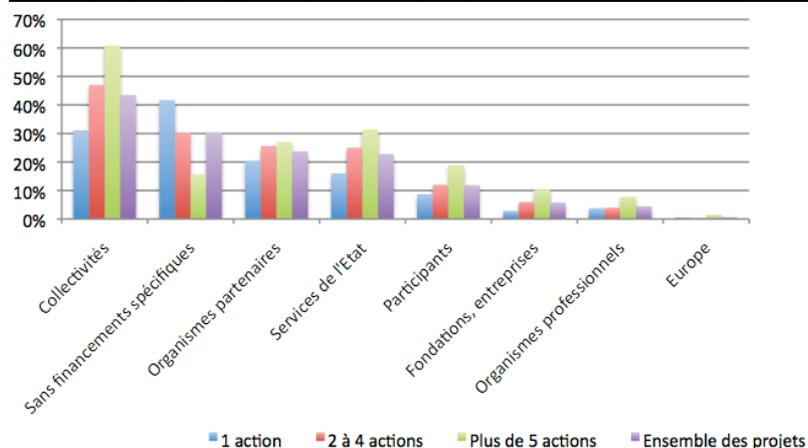
- 42% des 862 projets de l'ensemble des lieux aidés par le ministère de la Culture sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.
- 47% des 217 projets, des lieux susceptible d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.
- 40% des 645 projets des lieux aidés par le ministère sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.

6.2.32 - Différences de financements selon la complexité des projets

La plupart des **projets à 5 actions** et plus est proportionnellement réalisée avec **plus de financements spécifiques** et plus de participation des organismes partenaires.

Les **aides publiques** des collectivités (surtout) et l'État sont **plus importantes**. Ce sont ces projets qui **parviennent à mobiliser des fondations ou des entreprises** (10% des projets – ce qui signifie tout de même que 90% n'en mobilisent pas.)

Part de projets par type de partenaire, en fonction du nombre de types d'action des projets



Lecture : 40% des projets à une action sont menés sans financements spécifiques alors que c'est le cas pour seulement 16% des projets à 5 actions ou plus.

Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Financier le plus fréquent	Financier en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Financier en 3 ^e position	Financier en 4 ^e position et plus
<i>Moyenne sur l'ensemble des projets</i>	Collectivités (44%)	Pas de financements spécifiques (30%)	Organismes partenaires (24%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (23%) • Participants (12%)
Projets à action unique	Pas de financements spécifiques (42%)	Collectivités (31%)	Organismes partenaires (21%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (16%) • Participants (9%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Collectivités (47%)	Pas de financements spécifiques (30%)	Organismes partenaires (26%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (25%) • Participants (12%)
Projets à 5 actions (et +)	Collectivités (61%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (31%) 	Organismes partenaires (27%)	<ul style="list-style-type: none"> • Participants (19%) • Pas de financements spécifiques (16%) • Fondations, entreprises (10%)

Autres différences sur les financements

Projets financés seulement par des collectivités

Les projets financés seulement par des collectivités (16%/167 projets) proposent nettement **plus de concerts** que les autres (55,1% contre 44,6%) mais également **plus de festivals** (10,8% contre 4,8%) ; on peut dire qu'ils laissent une plus grande place aux actions de diffusion. Ils proposent également **plus d'actions transversales** sur une thématique (20,4% contre 11,4%), peut-être en raison de la nécessité de travailler plus en partenariat.

Projets sans financement spécifique

Si le concert reste l'activité majoritaire des projets sans financement spécifique (27%/286 projets), on observe des variations par rapport à l'ensemble des projets, ils proposent deux fois moins d'ateliers de pratique (17,5% contre 48%) et moins de rencontres avec des artistes (28,3% contre 38,5%).

Ils proposent par contre légèrement plus de visites de lieux (24,8% contre 42,4%).

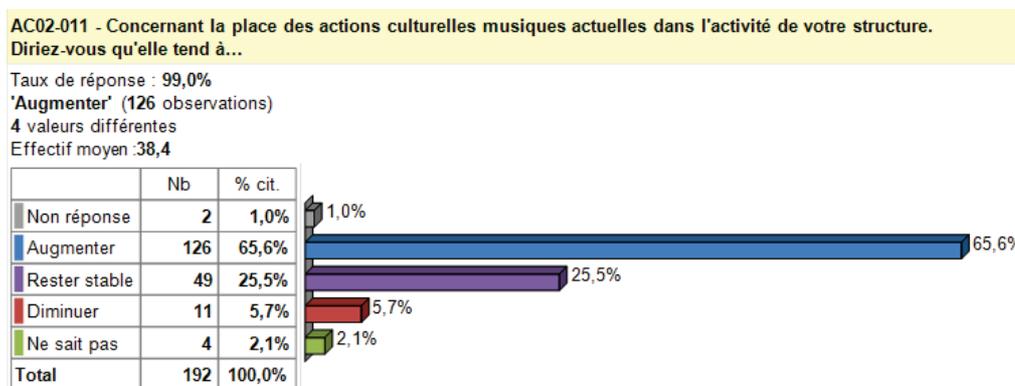
7. LA PLACE DES ACTIONS CULTURELLES CHEZ LES RÉPONDANTS

7.1 - La fonction «actions culturelles» portée par les structures

Après avoir brossé un profil des structures constituant la population de l'enquête et de leurs projets artistiques et culturels, il semble important d'aborder maintenant, la fonction « actions culturelles » du projet global des structures répondantes.

La plupart des structures de musiques actuelles observées dispensent dans le cadre de leur projet une pluralité d'activités, qu'elles soient complémentaires ou non. Ces différentes activités et services peuvent aller de la diffusion, à la création/résidence d'artistes, l'accompagnement de projets, l'accompagnement d'artistes, la répétition, l'information/ressource, l'enseignement musical, le développement d'artistes, la formation administrative et/ou technique, le multimédia, l'audiovisuel, les expositions, les actions culturelles, etc.

Il s'agit, dans cette partie, d'analyser la manière dont l'activité « actions culturelles » est portée au sein des structures répondantes en termes de mise en œuvre opérationnelle (moyens humains et financiers entre autre) ; de pouvoir évaluer la place que cette activité occupe parmi les autres dans le projet artistique et culturel des structures ; et enfin de tenter de mesurer son intensité.



7.1.1 - La place des actions culturelles dans les projets des structures

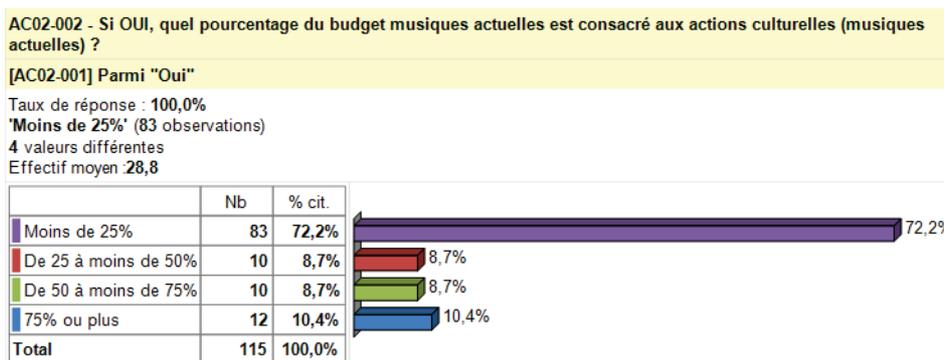
« L'action culturelle, une activité qui tend à prendre une place de plus en plus importante dans le projet artistique et culturel des structures. »

Près des 2/3 (65.6%) déclarent que la place de l'activité « actions culturelles » tend à augmenter. Ces données sont à mettre en corrélation avec les données nationales (FEDELIMA et RIF) quant au développement des projets d'actions culturelles au sein des structures de musiques actuelles depuis une dizaine d'années. Près de 93% des structures membres de la FEDELIMA déclarent développer des activités de type « actions culturelles » en 2009 contre 83% en 2006³⁷. Selon l'état des lieux mené par le RIF en 2012 sur les données d'activité 2011, 34% de ses membres déclarent mener des actions culturelles.

L'augmentation de la part prise par les actions culturelles au sein des projets artistiques et culturels des structures semble se confirmer ici avec une augmentation déclarée par 65.6% des répondants. Seuls 5,7 % des répondants précisant qu'elle tend à diminuer.

³⁷ - Données Observation Participative et Partagée FEDELIMA 2006 et 2011.

La grande majorité des structures consacre déjà près de 25% de leur budget musiques actuelles aux actions culturelles ; 1/3 d'entre elles y consacrent plus de 25 %



Il est cependant important de préciser que les structures dont l'activité musiques actuelles est NON exclusive ont une plus forte tendance à consacrer une part plus importante de leur budget aux actions culturelles que les structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive.

Structures exclusives : 18.3% consacrent plus de 25% de leur budget aux actions culturelles
 Structures NON exclusives : 43.2% consacrent plus de 25% de leur budget aux actions culturelles

La présence au sein de la population de structures de type MJC ou d'éducation populaire renforce ce phénomène. En effet ces structures, en raison de leur histoire, des valeurs qu'elles portent et projets qu'elles mettent en œuvre, sont généralement plus enclines à développer des projets d'actions culturelles en direction des populations.

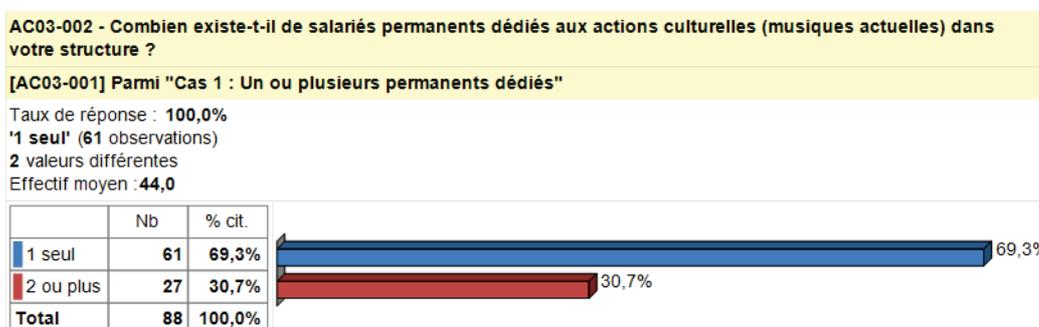
Il semble difficile d'avoir une lecture claire des budgets et la part des ressources financières consacrées aux actions culturelles, la part en pourcentage ne permettant pas d'identifier réellement en valeur absolue les ressources dédiées. Un travail analytique plus précis par structure serait plus opportun afin de pouvoir obtenir un ratio en pourcentage budget global de la structure / budget culturel.

7.1.2 - Moyens humains dédiés à l'activité d'actions culturelles

« Pour 91.1 % des structures les projets d'actions culturelles sont portés par des permanents en interne »

Pour seulement 6,8 % des répondants, ce ne sont pas des permanents de la structure, mais des bénévoles, des services civiques, des stagiaires (...) qui s'occupent des actions culturelles

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter quant aux modalités d'organisations et les moyens humains dédiés aux actions culturelles :



- Aucun permanent dédié, mais une prise en charge des actions culturelles par différents salariés de la structure pour 45,3% des répondants
- 1 permanent dédié aux actions culturelles pour 31,7% des répondants
- 2 permanents dédiés aux actions culturelles ou plus pour 14,1% des répondants

Alors que l'activité d'actions culturelles se développe de plus en plus dans les structures, avec la difficulté de créer au moins un poste de salarié dédié, on remarque une proportion de structures pour lesquelles 2 salariés dédiés ou plus sont en charge de l'activité. Elle représente tout de même 14% de l'ensemble des répondants. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de structures dont l'action culturelle est un cœur d'activité ou de structures plus professionnalisées en termes de permanents, possédant une équipe importante en nombre de salariés.

Concernant la ventilation des postes dédiés selon l'activité musiques actuelles ou non des structures répondantes, l'on observe qu'une infime différence en termes de répartition. Pour exemple de lecture, les structures ayant une activité exclusivement musiques actuelles, qui représentent 60.9 % de la population, concentre 66% des 88 postes dédiés. Au regard du test de significativité statistique effectué sur ces variables, il n'y a pas d'incidence de création de postes dédiés aux actions culturelles entre les structures ayant une activité exclusivement musiques actuelles et les structures ayant une activité NON exclusivement musiques actuelles. En effet, le nombre de postes dédiés créés reste bien proportionnel à la population de référence.

Structures exclusivement dédiées musiques actuelles (117 structures, soit 60.9% des répondants)	Structures non exclusivement dédiées musiques act. (75 structures soit, 39.1% des répondants)
<ul style="list-style-type: none"> • 58 postes dédiés répertoriés • Soit 66 % des postes dédiés créés 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 postes dédiés répertoriés • Soit 34 % des postes dédiés créés

On constate cependant en observant la taille en effectif total des équipes permanentes des 88 structures ayant déclaré avoir en interne un ou plusieurs postes dédiés aux actions culturelles, que la taille de l'équipe permanente des structures est bien inférieure à celle des structures n'ayant pas créé de poste dédié (ces dernières, disposant d'un effectif plus important, préférant mener cette activité d'une manière transversale, en impliquant plusieurs autres salariés de la structure).

En effet, la taille moyenne des équipes permanentes des structures ayant créé des postes dédiés aux actions culturelles reste pour les deux types de structures, inférieure de moitié à celle des structures qui n'ont pas créé de postes dédiés. Il est possible d'avancer que **la création de ce type de postes ne semble pas être d'origine structurelle (liée aux ressources humaines disponibles) mais bien plus au projet des structures**. Il est très vraisemblable, que la création de postes dédiés reste beaucoup plus liée au projet général des répondants et notamment à l'importance et la place prise par les actions culturelles dans l'activité générale et le projet.

AC03-001 - En 2011, quels étaient les moyens humains consacrés aux actions culturelles musiques actuelles (merci de choisir un cas parmi ceux proposés) ?

Taux de réponse : 97,9%

'Cas 1 : Un ou plusieurs permanents dédiés' (88 observations)

3 valeurs différentes

Effectif moyen : 48,0

	Nb	% cit.
Non réponse	4	2,1%
Cas 1 : Un ou plusieurs permanents dédiés	88	45,8%
Cas 2 : Pas de permanents dédiés, plusieurs salariés interviennent	87	45,3%
Cas 3 : Ce ne sont pas des salariés permanents	13	6,8%
Total	192	100,0%

7.1.3 - Activité "actions culturelles" partagée ou non au sein de la structure ?

« Des personnels dédiés en charge des actions culturelles et une activité partagée à égale proportion »

On observe une forte proportion de structures ayant intégré dans leur organigramme des salariés dédiés aux actions culturelles. Elles représentent 45.8% des répondants, soit pratiquement la moitié.

Bien que les répondants se divisent en deux groupes égaux, entre d'une part les structures pour lesquelles « un ou plusieurs permanents sont dédiés aux actions culturelles » et d'autre part celles où l'activité est partagée entre plusieurs salariés non dédiés, il reste difficile d'expliquer si ces modes d'organisations sont subis par manque de moyens financiers ou s'ils ont été volontairement mis en place.

En effet, la question de l'organisation et de la gestion des projets d'actions culturelles au sein des structures est à ce titre intéressant et demanderait un travail de type monographique pour y répondre. L'option prise par les structures

ne correspond pas toujours à des contraintes de financements des postes. Il peut s'agir de choix stratégiques et organisationnels en termes de conduite de projets et de dynamique de groupe et d'équipe. La transversalité de certains projets nécessitant l'apport en complémentarité de compétences de plusieurs permanents en interne au sein de l'équipe (programmeur, directeur, responsable informations ressources, techniciens et régisseur technique, enseignants musicaux, etc.).

Nous ne possédons pas, à l'heure actuelle, de données comparatives pour pouvoir observer l'évolution de l'intégration des postes de permanents en charge des actions culturelles dans les organigrammes des structures. Mais il semble tout de même, que ces postes se soient développés au sein des structures depuis un certain nombre d'années, notamment au sein des Scènes de Musiques Actuelles (du moins concernant le réseau FEDELIMA).

Il ne semble pas non plus y avoir d'incidence, quant à la période de création des postes, liée au fait que les structures soient ou non conventionnées avec l'État, comme le montre le tableau ci-dessous. Nous n'observons pas de différences notoires par période.

Période de création des postes dédiés 1 et 2	Structures conventionnées avec l'État		Structures non conventionnées avec l'État	
	Nb	%	Nb	%
Avant 1990	1	1,8%	1	1,9%
Entre 1990 et 2000	7	12,3%	11	20,8%
Entre 2001 et 2005	13	22,8%	6	11,3%
Entre 2006 et 2010	24	42,1%	22	41,5%
Après 2010	11	19,3%	13	24,5%
Ne sait pas	1	1,8%	0	0,0%
Total	57	100,0%	53	100,0%

Concernant les structures n'ayant pas intégré de postes dédiés aux actions culturelles et partageant de ce fait la charge de réalisation des projets entre plusieurs permanents, on constate que ce partage n'est pas limité à 2 ou 3 permanents, en effet, le nombre important de permanents prenant part à la réalisation des projets, peut aller jusqu'à 5 et plus dans certains cas, illustrant bien une multiplicité d'interventions plus qu'une nécessité d'adjonctions de simple ressources humaines à des fins de réalisation du projet ou de l'action.

« Dans notre structure, il n'y a pas de poste de chargé d'action culturelle. On a une approche transversale : l'action culturelle n'est pas un secteur d'activité, elle doit être pensée de façon globale ». ³⁸ Il semble important de préciser que dans seulement 18,4 % des cas, 1 seul permanent est en charge de réalisation du projet. Il s'agit très certainement de structures n'ayant pas les moyens financiers de créer un poste dédié. Inversement, **pour 48.2 %, soit la moitié des structures ne possédant pas de permanents dédiés, plus de 3 permanents sont impliqués dans la réalisation des projets d'actions culturelles.**

Enfin, il était demandé aux structures ne disposant pas de postes dédiés aux actions culturelles (87 répondants de la population) si elles envisageaient de créer un tel poste, 29 d'entre-elles, soit un tiers (33,3 %) ont répondu par l'affirmative, contre 56 (soit 64,4 %) qui ne l'envisageaient pas.

7.2 - Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles

Le projet artistique et culturel d'une structure a nécessairement besoin de moyens humains pour être rendu opérationnel. Les ressources humaines disponibles d'une structure sont censées être en phase avec le projet d'activité. Ce projet doit pouvoir s'appuyer sur un organigramme adapté et des secteurs d'activités définis. La création d'un poste de permanent au sein d'une structure et son intégration dans l'organigramme existant reste un bon

³⁸ - Propos d'une personne en charge des actions culturelles, recueillis lors du séminaire organisé par le collectif RPM : « L'action culturelle : analyse des pratiques dans les musiques actuelles », les 13,14 et 15 février 2012 aux Cuizines à Chelles (77).

indicateur du développement de son projet artistique et culturel. Il s'agit dans cette partie d'étudier plus précisément les postes dédiés aux actions culturelles dans la population des répondants de l'enquête.

7.2.1 - Nombre de postes

« Les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles mieux dotées en moyens humains pour développer leur projet artistique et culturel »

Les répondants dont l'activité est exclusivement musiques actuelles sont plus fortement structurés en terme de moyens humains que les répondants NON exclusivement musiques actuelles. Cela est renforcé par l'importante proportion de structures de type Scènes de musiques actuelles présentes au sein de la population des répondants. Ces structures étant en moyenne et généralement mieux aidées dans leur fonctionnement (conventionnement SMAC, large panel d'activités proposées, etc....).

Exclusives (117 structures, soit 60.9% des répondants)	Non exclusives (75 structures soit, 39.1% des répondants)
<ul style="list-style-type: none"> • 41.8 % des structures ont moins de 5 ETP • 70.9 % ont plus de 5 ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • 65.4% des structures ont moins de 5 ETP • 34,6% ont plus de 5 ETP

Il est à rappeler cependant, que la taille des équipes permanentes ne semble pas avoir d'incidence structurelle sur la création ou non de postes dédiés aux actions culturelles.

AC03-040 - Combien de salariés de la structure sont-ils impliqués dans les actions culturelles musiques actuelles ?

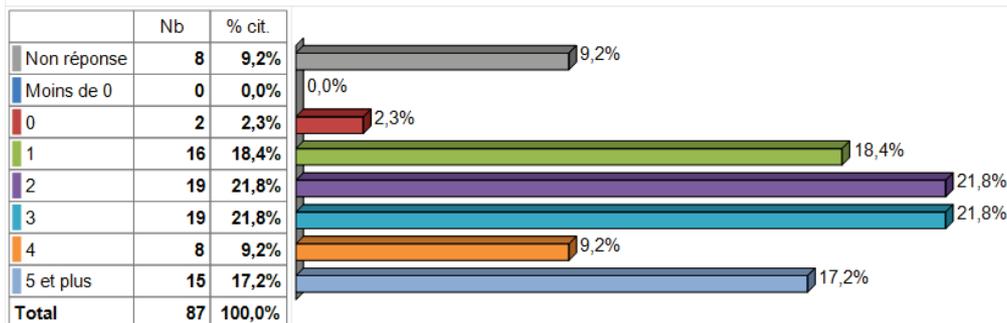
[AC03-001] Parmi "Cas 2 : Pas de permanents dédiés, plusieurs salariés interviennent"

Moyenne = 3,4 Ecart-type = 3,4

Médiane = 3,0

Min = 0 Max = 25

Somme = 267



AC01-031 - Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le nombre d'équivalent temps plein dans votre structure ?

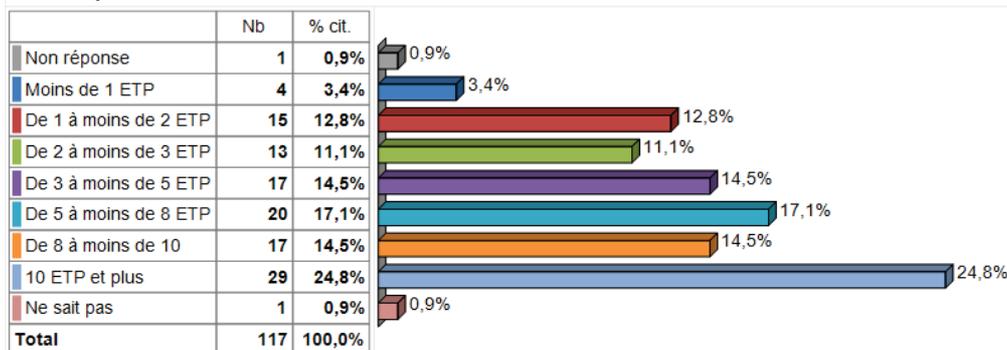
[AC01-026] Parmi "Oui"

Taux de réponse : 99,1%

'10 ETP et plus' (29 observations)

8 valeurs différentes

Effectif moyen : 13,0



7.2.2 - Année de création des postes dédiés aux actions culturelles

« 80% des postes ont été créés dans les années 2000 »

Ce taux important de 80 % des postes créés depuis les 10 dernières années montre bien une forte montée en puissance des activités liées aux actions culturelles depuis le début des années 2000 au sein des structures.

En cumulant les postes 1 et 2, les données recueillies sont assez éloquentes à ce sujet :

- 22,6% des postes ont été créés après 2010, soit dans les 3 dernières années.
- 62.6% des postes ont été créés depuis 2006
- **79,1% des postes ont été créés depuis 2001**

Périodes	Poste 1 et 2 cumulés	
Non réponses	2	1,7%
Avant 1990	2	1,7%
Entre 1990 et 2000	19	16,5%
Entre 2001 et 2005	19	16,5%
Entre 2006 et 2010	46	40,0%
Après 2010	26	22,6%
Ne sait pas	1	0,9%
TOTAL	115	100,0%

Cette information reste l'un des éléments marquants de la présente enquête et traduit l'orientation prise par de nombreux projets artistiques et culturels. En effet, en termes d'organisation du travail, le développement d'une activité demande logiquement le déploiement des moyens humains nécessaires à sa bonne réalisation.

Il semble toutefois difficile d'expliquer, sans une analyse plus précise sur le terrain, si le développement et l'augmentation significative de création de ces postes sont liés à une hausse des financements publics sur cette activité. En effet, il est important de préciser que pour bon nombre de ces structures, la masse salariale reste la charge principale en termes d'approche budgétaire. L'accroissement des financements publics étant très fréquemment utilisé pour l'embauche de personnel venant compléter l'équipe existante et ainsi permettre le développement de nouvelles activités. Un travail d'entretiens avec des directeurs de structures concernés permettrait de répondre à cette question et de mieux identifier l'origine de ce constat.

7.2.3 - Intitulés de postes

« Un nombre relativement faible d'intitulés de poste spécifiquement dédiés aux actions culturelles »

Il est intéressant, de s'attacher à étudier plus précisément les postes dédiés aux actions culturelles et notamment leurs intitulés. En effet, bien qu'un intitulé de poste ne puisse totalement rendre compte des fonctions couvertes par le salarié qui l'occupe, il reste en soi un indicateur intéressant à observer en terme d'organisation du travail au sein d'une structure.

110 intitulés de postes ont été recensés sur les 115 postes dédiés identifiés via le remplissage du questionnaire en ligne. Ces réponses ont été obtenues via la possibilité offerte par le questionnaire de décrire au moins 2 postes dédiés aux actions culturelles, dont l'intitulé du poste figurant sur la fiche de paye.

Il semble tout d'abord important d'identifier les intitulés de postes comportant d'un point de vue lexical, d'une part le terme « action culturelle » et d'autres part les termes « Chargé(e) », « Responsable » associé à « action culturelle », des intitulés de postes ne comportant pas ces termes.

En effet, il semble très certain que les intitulés comportant ces termes ou mots clefs désignent des postes principalement dédiés au secteur d'activité en charge des actions culturelles au sein de la structure, alors que les intitulés de postes ne comportant pas ces termes sont plus à même d'identifier **des permanents dont la fonction principale n'est pas l'action culturelle**. Il s'agit bien souvent de postes existants qui se sont vu attribuer les fonctions liées aux actions culturelles ou de salariés dont les fonctions sont transversales, polyvalentes ou multiples avec un intitulé de poste plus générique.

Intitulés recensés pour le poste 1 : 84 réponses

Liste des mots les plus fréquents du lexique réduit

	Nb		Nb		Nb		Nb		Nb
chargé	40	Actuelles	6	développement	5	projet	4	secteur	3
culturel	37	coordinateur	6	accompagnement	4	Administrateur	3	Adjoint	2
action	30	médiateur	6	artistique	4	communication	3		
Responsable	15	mission	6	Attaché	4	pédagogique	3		
Animateur	12	Musiques	6	production	4	REGISSEUR	3		
PUBLIC	7	relations	6	PROGRAMMATEUR	4	ressource	3		

Intitulés Poste 1 : 9 Principaux segments de mots répétés

Segments de mots répétés	Nb
action culturelle	25
chargée action culturelle	8
chargé action culturelle	7
musiques actuelles	6
relations publics	5
chargé mission	4
responsable action	4
responsable action culturelle	3
responsable secteur	3

Concernant les intitulés de poste 1, il semble tout d'abord marquant de constater que, bien que ces postes aient été identifiés comme ceux en charge de l'activité d'action culturelle au sein de la structure par les répondants, seuls 25 des 84 réponses à cette question comporte le terme « action culturelle » (soit 29,7 %). Ce terme ne revenant que par deux fois sur 26 réponses concernant les intitulés de poste 2, soit 7,7%.

Il semble que peu de postes soient directement et essentiellement dédiés à cette fonction au sein des structures mais que les personnels en charge des missions liées aux actions culturelles soient sur **des postes assez transversaux et polyvalents**. On retrouve au sein du lexique un nombre important de termes en lien avec des fonctions diverses tels que « animateur », « musiques actuelles », « relations publics », « responsable secteur »... Ainsi que des termes se rapportant à d'autres secteurs d'activités connexes, comme « Régisseur », « communication », « ressource ».

Concernant l'approche statutaire, le terme « Chargé/(e) » revenant pour 46.5% des intitulés de poste 1 et « responsable » pour 17,4 %.

Intitulés recensés pour le poste 2 : 26 réponses

Liste des mots les plus fréquents du lexique réduit

	Nb		Nb		Nb
ANIMATEUR	7	culturel	4	responsable	3
Chargé	7	accompagnement	3	action	2

Intitulés Poste 2 : 4 Principaux quasi-segments répétés :

Segments répétés	Nb
accompagnement artistique	2
action culturelle	2
adjoint animation	2
chargé accompagnement	2

Concernant les structures disposant de 2 postes dédiés aux actions culturelles, les observations effectuées ci plus haut sur les postes 1 (souvent les premiers postes créés) sont renforcées par l'analyse lexicale : les termes « culturels » ou « action culturelle » arrivant même en deuxième ou troisième position.

Le nombre relativement faible d'intitulés de poste spécifiquement dédiés aux actions culturelles semble indiquer, en termes d'organigramme, que l'activité n'est pas complètement intégrée comme une activité relevant d'un secteur bien défini au sein de la structure, même si c'est un des axes des projets comme cela peut être le cas pour la diffusion/programmation, l'administration, la répétition ou l'accompagnement. Ce constat renforce l'idée d'une approche très transversale et complémentaire des activités relevant des actions culturelles au sein des structures.

L'analyse lexicale des intitulés de postes dédiées aux actions culturelles semble nous montrer que **bien que cette activité semble en plein développement et intégrée au projet de très nombreuses structures, celle-ci ne semble pas complètement intégrée** dans les faits et identifiée de manière **à part entière dans les organigrammes**, en tout cas, pas au même titre que d'autres activités comme la diffusion, l'accompagnement, la répétition... Les différences d'intitulés des postes peuvent parfois interroger.

7.2.4 - Genre

« Des postes occupés à parts égales par des femmes et des hommes »

Concernant le genre des personnes occupant les postes dédiés aux actions culturelles et en cumulant les réponses faites par les répondants sur les postes 1 et 2, on constate une répartition assez égale entre les hommes (51,4 %) et les femmes (48,6 %).

Cependant, le fait que les postes d'encadrement soient plus confiés à des hommes (56,0%) qu'à des femmes (44,0%) nuance cette répartition.

	Nombre	%
Un homme	57	51,4%
Une femme	54	48,6%
Total	111	100,0%

Les analyses produites par la FEDELIMA montrent que la constitution des équipes permanentes des Scènes de Musiques actuelles de son réseau s'est beaucoup féminisée depuis plus d'une dizaine d'années, avec un rapport actuel de pratiquement 40% de femmes pour 60% d'hommes (ces informations doivent faire l'objet d'une prochaine mise à jour).

En s'appuyant sur ces données, on peut observer que les postes des personnes en charge des actions culturelles au sein des structures sont moyennement plus féminisées que la répartition sexuée observée sur l'ensemble des équipes des structures.

7.2.5 - Tranches d'âge

« Des postes occupés à 95% par des plus de 25 ans »

On constate une forte présence de 25/34 ans (53%) chez les personnes occupant les postes 1 et 2 en charge des actions culturelles. La part des 35/49 ans reste assez élevée, constituant plus d'1/3 des répondants.

	Nombre	%
Non réponses	2	1,7%
Moins de 25 ans	6	5,2%
De 25 à 34 ans	61	53,0%
De 35 à 49 ans	41	35,7%
50 ans et plus	5	4,3%
TOTAL	115	100,0%

Le chiffre le plus surprenant est la faible proportion d'individus de moins de 25 ans, qui ne représentent que 5,2% de l'échantillon. Ce chiffre corrobore la tendance observée depuis une dizaine d'années à une forte professionnalisation des structures de musiques actuelles, qui recrutent principalement des personnes diplômées, polyvalentes et possédant déjà une expérience, laissant peu de place à des jeunes débutants de moins de 25 ans ayant suivi des cursus scolaires courts.

7.2.6 - Niveau de diplômes

« Des postes occupés par des personnes fortement diplômées »

Sur la base des 115 postes dédiés recensés et des informations renseignées quant au niveau de diplômes des individus les occupant, on constate une très forte présence de personnes très diplômées. En effet :

- 83,5% des personnes en poste ont suivis des enquêtes supérieures au baccalauréat.
- 60,9 % ont un diplôme supérieur à Bac + 2
- Quasiment 30 % ont un diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur.

Le tableau ci-dessous précise ces informations en comparaison des données de l'INSEE pour l'année 2011 du niveau de diplôme des français pour la tranche des 25-49 ans (population constituant en grande majorité notre échantillon). Les écarts sont très significatifs, avec une différence de près de plus de 40 points concernant l'obtention de diplômes supérieurs longs entre les individus de la population que nous étudions (60,9%) et la moyenne des français (20,2%). Nous sommes bien en présence d'une population très fortement diplômée, ce qui est une réalité dans l'ensemble du secteur culturel.

Niveau de diplômes	NB	%	Données INSEE 2011 (des 25 à 49 ans)
Non réponse	2	1,7%	
Sans diplôme	1	0,9%	14,8%
Niveau VI (3ème)	0	0,0%	6,4%
Niveau V (CAP, BEP...)	2	1,7%	22,6%
Niveau IV (BAC)	12	10,4%	19,5%
Supérieur court (BAC+2)	26	22,6%	15,2%
Supérieur long (BAC+3/4/5 et supérieur)	70	60,9%	20,2%
Ne sait pas	2	1,7%	
TOTAL	115	100,0%	

Les répondants sont pour moitié titulaires d'un diplôme en actions culturelles / médiation culturelle, renforçant l'idée d'une professionnalisation des équipes permanentes des structures. Leurs profils et niveaux de formation semblent donc coïncider avec les fonctions qu'ils occupent.

Diplôme en actions culturelles / Médiation culturelle et/ou en musique	NB	%
Non réponse	2	1,7%
Ne sait pas	4	3,5%
Non	53	46,1%
Oui	56	48,7%
TOTAL	115	100,0%

Type de diplômes :	NB	%
Musicologie	1	1,6%
Sciences Humaines	4	6,3%
Animation	14	22,2%
Secteur Artistique et Culturel	33	52,4%
Technique	2	3,2%
DE (Diplôme d'état)	4	6,3%
CA (Certificat d'Aptitude – musiques actuelles)	0	0,0%
DUMI (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants)	1	1,6%
Autre(s)	4	6,3%
TOTAL	63	100,0%

7.2.7 - Cadre d'emploi (CDD/CDI ; temps plein/temps partiel ; statut cadre ou non)

« Des postes en CDI et à Temps plein pour 80 % d'entre eux et ¼ des postes sont de statut « cadre » »

Le nombre de postes en contrat à durée indéterminée est de 85%, indiquant bien ainsi le caractère pérenne de l'activité et l'intégration dans le long terme des postes dans l'organigramme des équipes des structures. Ce chiffre appuie également le fait que les projets liés aux actions culturelles sont bel et bien intégrés dans le projet global des structures et donc **destinés à perdurer dans le temps**. Il ne s'agit pas de projets et actions menés conjoncturellement au regard « d'opportunités partenariales ». Ce constat est renforcé par le fait que ces postes sont à **81,8 % des postes à temps plein**.

24,3 % des postes en charge des actions culturelles sont des postes avec un statut d'encadrement. Cette donnée semble assez récente et demanderait à être explorée. Elle montre, en tout cas l'importance prise par les projets et actions culturelles au sein des structures et les besoins que ceux-ci demandent en coordination et encadrement concernant les ressources humaines. C'est également un bon indicateur de la transversalité interne des projets et de leur complexité de mise en œuvre de par une nécessité d'encadrement. En effet, la multiplicité des intervenants aussi bien interne qu'externe à la structure, ainsi que la gestion des partenaires financeurs ou opérationnels de ces actions demandent dans bien des cas une coordination et un encadrement important.

Poste en statut « cadre »	Nombre	%
Non réponse	2	1,7%
Non	85	73,9%
Oui	28	24,3%
Total	115	100,0%

8. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION ET CONCLUSION

Cette enquête aura permis d'**identifier, de recenser et de caractériser les projets considérés comme étant des « projets d'actions culturelles »** pour les 192 structures de musiques actuelles répondantes³⁹. Pour rappel, ces structures sont principalement des lieux de diffusion, dont plus de la moitié ont conventionné avec le ministère de la Culture, dotés d'une équipe permanente plutôt solide et d'au moins un poste dédié aux actions culturelles.

Si ce travail dresse **un panorama inédit** sur ce sujet encore peu exploré dans les musiques actuelles, des questionnements d'ordre opérationnel et stratégique demeurent et appellent à **des approfondissements et des mises en perspectives**. À la clôture de cette enquête, qui constitue une étape d'un chantier plus vaste, il semble important de formuler **des questionnements complémentaires** (mais non exhaustifs) et de proposer **des pistes** permettant de prolonger le travail entamé.

8.1 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement

Nous présentons ici quelques éléments possibles de mise en perspective et de questionnement des données recueillies et des propos cités par les répondants.

8.1.1 – À propos d'éducation artistique

Les données collectées sur les projets, ainsi que les apports des réseaux partenaires de cette enquête, semblent pouvoir inscrire les actions culturelles des musiques actuelles dans le schéma proposé par **Jean-Gabriel Carasso**.

Pour ce « militant-théoricien »⁴⁰, « **la cohérence et la pertinence d'une éducation artistique et culturelle bien conçue suppose de trouver une articulation entre trois dimensions** :

- **D'abord, l'expérience personnelle** : faire, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression. Rien ne peut remplacer l'expérimentation, l'engagement dans une tentative personnelle et/ou collective d'expression par le biais d'une forme artistique. La pratique est première.
- **Ensuite, le rapport aux œuvres** : on n'imagine pas une éducation artistique qui se priverait de la confrontation aux œuvres. Il faut voir, entendre, recevoir, percevoir, éprouver les œuvres, qu'elles soient patrimoniales ou contemporaines. Ici, l'importance est dans la diversité : il ne faut pas en rester à une ou quelques œuvres, mais s'obliger à la multiplicité pour trouver le chemin d'une relation forte et véritable par la comparaison des expériences.
- **Enfin, l'activité personnelle et le rapport aux œuvres ne seraient rien (ou peu) en matière éducative, sans le travail indispensable de réflexion et d'appropriation** (parler, réfléchir, comparer, situer dans le temps, faire le lien avec d'autres acquis...) »⁴¹

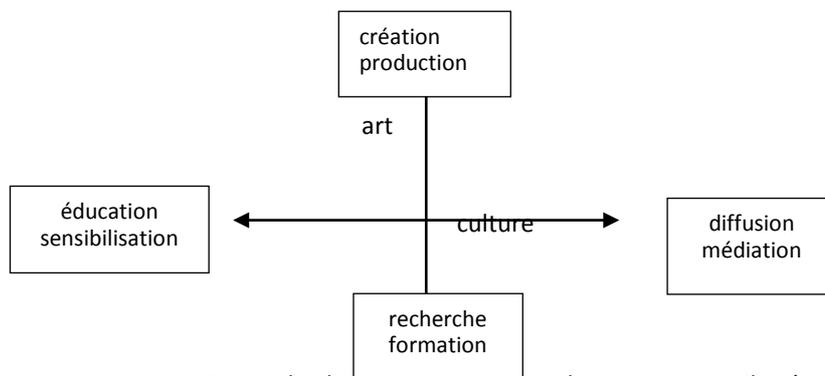
Il précise aussi : « on parle d'éducation artistique et culturelle, sans jamais formuler vraiment avec précision ce qui distingue la dimension artistique de la dimension culturelle, comme si ces deux termes étaient identiques, interchangeables, pourtant, s'il y a deux mots, c'est qu'il y a deux choses : **l'art est une activité humaine verticale, archaïque et permanente qui pousse des individus (des artistes) à approfondir sans cesse leur mode d'expression par la recherche et la création de formes singulières. L'art se caractérise par la production d'œuvres symboliques. L'éducation artistique concerne principalement cet aspect des choses : il s'agit d'expérimenter puis de développer une capacité à la production de formes.**

³⁹ - Rappelons que les répondants ne sont pas représentatifs de l'ensemble du « secteur » des musiques actuelles et qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des membres des réseaux impliqués dans ce travail, cf détail des profils des répondants, p. 7

⁴⁰ Jean-Gabriel Carasso a été comédien, metteur en scène, formateur, auteur et réalisateur. Diplômé d'enquêtes politiques, a dirigé pendant 12 ans l'ANRAT (association nationale de recherche et d'action théâtrale/théâtre éducation), il dirige aujourd'hui « L'Oiseau rare », association de recherche sur les politiques culturelles www.loizorare.com

⁴¹ Extrait de l'intervention lors des RNDEMA, Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles », Agen, avril 2013

La culture, à l'inverse, fonctionne dans une dimension horizontale. Elle indique le rapport que chaque individu entretient (ou non) à la création artistique. Disons, pour simplifier, que si « l'art est la chose », la culture c'est « le rapport à la chose ». L'éducation artistique et culturelle appelle un équilibre et une complémentarité entre l'horizontal et le vertical ».



Le questionnaire ne proposait pas de distinction entre ces deux termes et ils n'ont pas été différenciés dans les commentaires recueillis ; ainsi, **les réponses collectées dans le cadre de cette enquête superposent projets d'éducation artistique et projets d'actions culturelles**, sans toutefois limiter les seconds aux premiers.

8.1.2 - À propos d'éducation populaire

Alors que les structures d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux) sont plutôt faiblement représentées dans cette enquête (23 structures, soit 12% des répondants), sans être systématique, la **référence à l'éducation populaire est relativement fréquente** dans les commentaires ; elle est également présente dans les contributions des réseaux. **Cette filiation n'est pas récente mais s'inscrit plutôt dans une continuité** : elle était déjà mise en évidence à l'époque – il y a une quinzaine d'années – où l'on parlait surtout de musiques amplifiées et moins de musiques actuelles :

*« Historiquement, de nombreux lieux de musiques amplifiées ont été construits sur des projets culturels et artistiques portés par des structures associatives dont certaines émanaient de fédérations d'éducation populaire. Aussi dans leurs modes d'accompagnement des musiciens, des populations, dans les projets qu'ils animent, dans leur fonctionnement et les relations qu'ils entretiennent avec leur territoire, ces lieux ont-ils souvent le sentiment de croiser les fondements idéologiques de l'éducation populaire ... On constate donc une mixité importante des populations qui fréquentent les lieux étudiés, en termes d'âge comme de milieu social. Cette mixité est due à l'éclectisme de la programmation des spectacles, les politiques tarifaires, l'accessibilité des pratiques musicales, la multiplicité des « parcours » proposés, le travail sur la convivialité des lieux, l'existence d'actions culturelles ».*⁴²

Le lien entre actions culturelles et éducation populaire était déjà évoqué. Un nombre important des participants à la présente enquête correspond encore au portrait dressé alors : « **des structures ouvertes à tous, propices à la mixité, s'adressant à des populations dans un souci de construction des identités individuelles et collectives, où la diffusion est souvent revendiquée comme un moyen éducatif d'ouvrir les horizons artistiques et non comme un simple acte de consommation culturelle, où les pratiques musicales sont considérées comme importantes en tant que propices à la transmission des valeurs de l'éducation populaire** »⁴³.

8.1.3 - À propos « d'accès à la culture »

La notion « d'accès à la culture », évoquée par plusieurs répondants (et quelques réseaux également) mériterait d'être approfondie. S'applique-t-elle à l'accessibilité à des équipements culturels ? Sous-entend-t-elle l'accès à la culture en général, à une culture en particulier ? S'agit-il de reproduire des démarches de médiation entre un public et une œuvre issues d'autres disciplines (théâtre par exemple) ? La notion « d'œuvre » est-elle explicite dans les musiques actuelles ?

La « logique de l'accès à la culture » renvoyant à Malraux a été contestée depuis de nombreuses années : « un usage français de terme de « culture » nous conduit à une confusion récurrente de la notion de « culture » avec celle « d'art » ou de savoirs savants. Dans notre pays, la confusion précédente se voit redoublée d'une autre, tout aussi réductrice,

⁴² - Flavie Van Colen, *Éducation populaire et musiques amplifiées - Analyse des projets de onze lieux de musiques amplifiées*, Le Cry pour la Musique et La Fédurok, juin 2002, page 5 et 25.

⁴³ - Synthèse de l'enquête sus-citée par David Demange, ed. Volume, 2004

celle qui ramène l'infinie diversité de la vie culturelle et sociale à la très particulière vie culturelle institutionnelle ou aux propositions du marché. Les gens, c'est-à-dire les habitants et les travailleurs, sont producteurs de culture : si tous ne sont pas usagers de l'offre culturelle et artistique institutionnelle et professionnelle, tous participent d'une manière ou d'une autre à la reproduction, à la production ou à l'invention de références culturelles ... »⁴⁴

Certains acteurs de terrain revendiquent une autre approche, comme l'illustre ce témoignage : « Nous ne sommes plus dans une relation de celui qui sait à ceux qui ne savent pas dans rapport de médiation culturelle ; **ce que l'on défend, c'est le principe de l'égalité dans le rapport.** On vient de l'éducation populaire avec une conception de faire faire, dans une relation horizontale ».

Le chercheur **Bernard Lahire** a par ailleurs montré que les sociétés contemporaines n'étaient pas clivées de façon manichéenne avec d'un côté des personnes cultivées et de l'autre, des personnes qui auraient besoin d'accéder à la culture : « on a fini par penser que nos sociétés étaient réductibles à un tableau assez simple : des classes dominantes cultivées, des classes moyennes caractérisées par une « bonne volonté culturelle » et des classes dominées tenues à distance de la culture. En réalité, **une majorité d'individus présentent des profils culturels dissonants qui associent des pratiques culturelles allant des plus légitimes aux moins légitimes.** Les classes populaires ne sont pas massivement cantonnées dans la catégorie « profils culturels consonnants à faible légitimité culturelle » : comme dans les autres classes, leurs membres ont une forte probabilité d'avoir un profil dissonant. »⁴⁵

Alors que la logique de l'accès laisse de côté la question du statut et des potentiels culturels de « l'accédant », la **Déclaration de Fribourg** propose une autre entrée. Fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, coordonné par le philosophe Patrice Meyer-Bisch, cette **déclaration sur les droits culturels** promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux.

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

« L'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. »

Les répondants à cette enquête et les réseaux partenaires n'ont pas spontanément fait référence aux « droits culturels », cette notion se répand depuis une période relativement récente dans les milieux professionnels de la culture, le secteur des musiques actuelles ne se l'est pas encore approprié, elle pourrait néanmoins être une piste de travail.

8.1.4 - Parallèles avec l'action culturelle dans le cinéma

Toutes choses égales par ailleurs, **quelques enjeux communs** entre les actions culturelles dans les musiques actuelles et dans le cinéma peuvent être relevés : positionnement contre une industrie dominante (tendance à l'uniformisation, nécessité de valoriser les productions moins médiatisées) ; attachement au lieu en tant qu'espace privilégié de diffusion.

Pour le BLAC, Bureau de liaison de l'action culturelle (BLAC) qui regroupe des structures et associations contribuant à **promouvoir la diversité** du cinéma, **au-delà des seuls circuits commerciaux**, à accompagner la rencontre entre des films et des spectateurs, au fond « **le terme action culturelle est mal choisi puisque l'objectif est de soustraire l'art à la culture, il s'agit de préserver les œuvres d'art de leur dégradation en objets culturels, d'instituer une relation esthétique aux films par opposition à toutes les formes de consommation.** Les films ne doivent pas être considérés comme des marchandises culturelles mais comme des objets esthétiques, politiques et problématiques, à propos et à partir desquels les spectateurs sont invités à partager une pensée critique, une parole collective. Il ne s'agit pas prioritairement d'un combat financier mais d'un combat idéologique contre la culture de la rentabilité. »⁴⁶

⁴⁴ - Jean-Michel Montfort, « Accéder, enfin, à la propriété culturelle de nous-mêmes ! », Hommes & migrations n°1231, 2001

⁴⁵ il n'est pas possible dans le cadre de cette conclusion de développer davantage les thèses de Bernard Lahire, nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, ed. La Découverte, 2004

⁴⁶ Lire le compte-rendu des États généraux de l'Action culturelle cinématographique et audiovisuelle (2009) dans les Cahiers du cinéma n°641 : www.cahiersducinema.com/Dossier-L-action-culturelle-au.html

On pourrait aisément transposer ces propos au domaine des musiques actuelles.

Le BLAC affirme par ailleurs : « la salle reste le lieu nodal de la rencontre des films, les pratiques hors salle ayant notamment pour vocation de redonner envie de voir les films en salles à ceux qui n'y vont plus ».

Là aussi, il est peut-être possible de faire un lien avec la place importante accordée aux visites de lieux dans les projets décrits dans le cadre de cette enquête, comme s'il s'agissait, face à aux pratiques individualisées d'écoute de la musique, largement répandues (iphone, ipod...), de **valoriser le concert en tant que pratique de spectacle vivant et en tant que pratique culturelle collective.**

8.1.5 - Les différentes postures de l'artiste

L'ethnologue **Virginie Millot** distingue trois positionnements-types d'artistes (tout en prenant soin de préciser que de nombreux artistes se trouvent dans un entre-deux)⁴⁷.

L'esthéticien relationnel

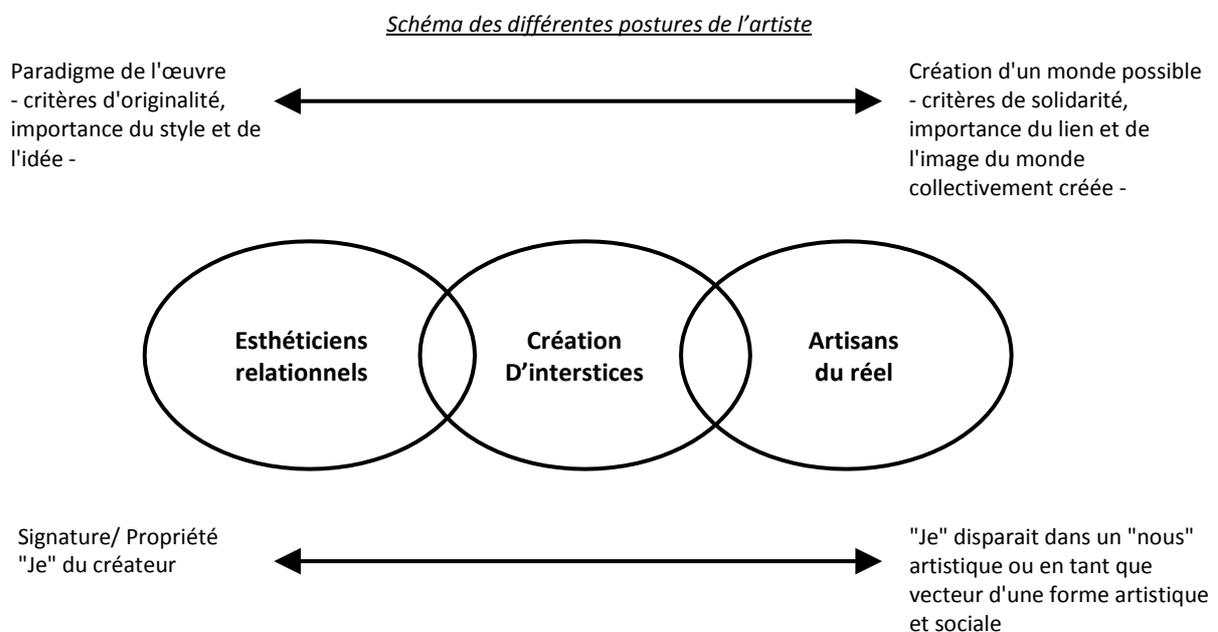
Ces artistes ont en commun le fait de construire une œuvre personnelle dans la trame des relations interindividuelles. Ils redéfinissent la sphère des relations humaines comme espace et/ ou objet de leur création. Invité à prendre part à la création de l'artiste, **le participant n'est pas placé dans un rapport de coproduction**, coréalisation mais devient l'hôte d'une forme artistique prédéfinie : l'artiste finit par réaffirmer une individualité, par personifier la création collective.

L'artisan du réel

Les artistes ont en commun une conception de l'art comme potentielle métamorphose du réel. Ils se retrouvent autour de la volonté de créer par l'intermédiaire de l'art des images du monde et des espaces relationnels qui échappent à l'ordre des choses. **L'artiste** se situe dans ce processus créatif **en tant que « chef d'orchestre » ou « metteur en forme »** ; il assume une responsabilité mais ne revendique pas la propriété de ce qui est collectivement réalisé.

Une expérience liminale...

D'autres artistes ne s'investissent pas dans les projets collectifs en tant qu'artiste mais **plutôt en tant que pédagogue** en vue d'éduquer le regard des participants. Le rôle de l'artiste consiste à concevoir et encadrer les processus de création et à être garant de la forme artistique. Ces artistes séparent très nettement leur propre travail créatif du travail réalisé avec d'autres. Ils choisissent d'abandonner ses propres repères afin de rentrer avec l'autre dans un processus de découverte commune.



⁴⁷ - Faire « œuvre collective » aux frontières des mondes de l'art, Virginie Millot, rapport de recherche, Université Lumière Lyon II – ARIESE, 2004

8.1.6 - Les différences d'approche du rôle de la culture

Nous avons pris ici l'exemple des interventions artistiques à l'hôpital⁴⁸

Les questions de l'intention et de la signification des interventions artistiques à l'hôpital constituent un enjeu central. En effet, elles conditionnent pour beaucoup la nature des relations qui peuvent s'instaurer entre les équipes hospitalières, les personnes malades, leur entourage et les intervenants artistiques. Les relations entre « pratiques artistiques » et « pratiques soignantes » dans le milieu des institutions de santé sont souvent complexes, parfois ambivalentes et objet d'ajustements et d'adaptations selon les circonstances. **Une première approche consiste à admettre la pratique artistique au sein même de la pratique soignante, selon l'idée d'une intégration complète conduisant à considérer l'art comme un moyen du soin.**

C'est, au sens littéral du terme, l'idée de « l'art-thérapie » entendue dans sa dimension technique pure. L'art serait alors totalement au service de la thérapie ; il en constituerait l'un des instruments. À l'extrême, on envisagerait alors un asservissement de la pratique artistique à l'enjeu soignant, aux prescriptions ou ordonnances d'un ordre soignant. L'art comme la médecine ou précisément l'art comme médecine serait supervisé en dernier recours par l'ordre médical – l'intervenant « artistique », technicien, n'aurait alors qu'une marge de liberté réduite, voire nulle.

L'approche opposée consiste à envisager l'art dans ses dimensions subversives, de résolue liberté, affranchie ou pouvant affranchir, provocatrice, irrationnelle, permettant un accès à l'imaginaire ou à des narrations qui échappent à la maîtrise scientifique. Dans ce cas, il ne saurait être question d'asservissement de l'art à la médecine.

*« Peut-il y avoir un art à l'hôpital ? Peut-il y avoir un lieu dans la ville plus privilégié pour l'art et la culture que l'hôpital ? Un art qui soit autre chose que celui d'une décoration, d'une mise en scène médiocre de la médecine, d'une recherche de l'atténuation de l'angoisse, d'un éclairage de couloirs ripolinés ? Est-ce utopique d'envisager que l'art de couvercles de boîtes de chocolat, de calendrier des postes, de posters, destinés à "égayer" quelques lieux techniques soit remis en question au nom même de valeurs d'humanité ? Est-ce utopique de croire que l'art à l'hôpital devrait être justement celui qui a la plus lourde responsabilité, celle de **respecter l'homme dans sa détresse.** »*

8.2 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement

8.2.1 - Poursuivre les investigations qualitatives

→ Des questions en suspens sur la connaissance des projets

L'enquête a montré que la plupart du temps, les projets combinent principalement des concerts (activité prépondérante), des ateliers et des rencontres avec des artistes et des professionnels.

Qu'est-ce qui au-delà des objectifs et des publics concernés différencie un concert considéré comme un projet d'action culturelle (un concert jeune public par exemple) d'une action de diffusion décentralisée ? Qu'est-ce qui différencie (ou pas) une « chorale seniors » d'un accompagnement des pratiques amateurs ?

Quels moyens sont mis en place pour que ces activités ne se « réduisent » pas à des activités de consommation ?

Comment les activités de diffusion, de pratique et de connaissance du secteur professionnel se combinent-elles : les actions culturelles se construisent-elle autour de la programmation ou est-ce l'inverse ?

Les projets poursuivent (entre autres) des objectifs croisés de sensibilisation des publics, de soutien à l'initiative et à la pratique musicale, de promotion du secteur des musiques actuelles. Sont également affichés (plus rarement) des objectifs sociaux mais aussi d'épanouissement personnel, de bien-être.

Que recouvre plus précisément pour les répondants le terme « sensibilisation des publics » ? Sous-tend-t-il l'idée de former le public de demain dans une visée « reproductive » des actions culturelles ?

Certains commentaires des focus ont mis en avant le fait que les projets en milieu scolaire permettaient aux élèves de faire des progrès dans d'autres disciplines (expression...) ; est-ce à dire que les compétences artistiques ne valent pas pour elles-mêmes ?

⁴⁸ - La médecine au risque de la culture : un état d'esprit, Didier Sicard, Premières rencontres européennes de la culture à l'hôpital, Strasbourg, février 2001 (Source : www.musique-sante.org)

Les projets proposés s'adressent surtout à un public scolaire et au grand public, moins souvent à des publics plus « ciblés ». Les quelques projets visant le très jeune public et les seniors témoignent d'une tendance à une amplitude grandissante de l'âge des personnes visées.

Comment ces actions culturelles sont-elles vécues par les principaux intéressés ? Comment se concrétisent les actions visant une « mixité sociale » et/ou une « mixité générationnelle » ?

Dans leur immense majorité, les projets font appel à des artistes professionnels.

Quel est le parcours de ces artistes ? Comment sont-ils repérés ? Le cadre réglementaire dans lequel ils évoluent est-il adapté ?

Un, ou des, partenaire(s) opérationnel(s) sont fréquemment associés aux projets, le plus souvent d'autres acteurs culturels, mais aussi le milieu scolaire, le secteur social. Ces projets font l'objet d'évaluation commune dans de nombreux cas.

À l'heure de réforme des rythmes scolaires et de l'annonce récente du plan du ministère de la Culture *Éducation artistique et culturelle, une priorité pour la jeunesse*, l'on peut se demander quelle sera la place des musiques actuelles ?

Quelles sont les modes de co-construction des projets ? Quelles sont les méthodes d'évaluation utilisées ?

Les collectivités territoriales sont les principaux financeurs qui allouent des aides spécifiques aux projets d'actions culturelles. Les fondations restent minoritaires dans le financement de ces projets.

Les projets sont-ils montés à la demande des collectivités ? Jusqu'où s'inscrivent-ils dans le projet politique des structures ? Jusqu'où permettent-ils de saisir des opportunités financières ?

Les demandes adressées à des fondations sont-elles peu nombreuses ou bien les projets déposés n'aboutissent-ils pas ?

Si pour presque la moitié des répondants, il n'existe pas de permanent dédié aux actions culturelles, celles-ci étant organisées de façon transversale, pour l'autre moitié, un ou plusieurs postes dédiés aux actions culturelles ont été récemment créés mais ils apparaissent souvent polyvalents.

Quelle a été la motivation pour créer ces postes dédiés aux actions culturelles ? Quelles sont leurs attributions plus précises ? Quelles sont les compétences à l'œuvre ?

Répondre à ces questionnements supposerait de recueillir des éléments qualitatifs complémentaires. Ces investigations pourraient prendre la forme de monographie et/ou de journal de bord permettant de suivre des actions dans le temps, *in situ* sur le terrain, de leur genèse jusqu'à leur terme en analysant les contraintes rencontrées et les solutions mise en œuvre (élaboration du projet, relations partenariales, financements, réalisations des actions, etc.), et surtout **d'approfondir des problématiques identifiées en amont.**

→ Sur la notion « d'action(s) culturelle(s) »

Les informations recueillies dans le cadre de cette enquête auront permis d'**objectiver par des chiffres « l'intuition » de la montée en puissance des actions culturelles** au sein de nombreuses structures de musiques actuelles et de dégager les grandes caractéristiques de ces projets. Cependant, elles ne permettent pas d'aboutir à UNE définition de l'action culturelle en tant que telle, cette notion méritant d'être encore creusée.

Au-delà des activités proposées, des publics visés, des partenaires associés, des financements mobilisés, des intervenants associés, **au regard de l'hétérogénéité des pratiques, les actions culturelles semblent relever de postures**, de processus qui cherchent à se déployer dans la durée, la réalisation effective de ces projets s'appuyant davantage d'une adaptation à l'environnement territorial, des partenariats tissés à la nécessité d'inventer en s'adaptant à chaque contexte local, qu'à l'application de modèles pré-établis.

D'après les quelques éléments recueillis, les actions culturelles se situent à la croisée des chemins de la médiation culturelle, de l'éducation populaire, de l'éducation artistique, de l'accompagnement des pratiques amateurs, du développement culturel...

Des chercheurs pourraient être mobilisés pour clarifier le terme « action culturelle » et tenter d'apporter un ou des définitions, exercice délicat car « toute définition prend le risque de figer, d'identifier de manière réductrice un mouvement dont le caractère protéiforme et l'absence de contours stricts font au contraire la force. Une définition trop précise risque d'enfermer dans des oppositions simplistes et démagogiques, mais aussi, plus concrètement, dans des tâches, des modes de relations avec d'autres organismes et des types de financement limitatifs »⁴⁹.

La difficulté semble être la même pour la notion de médiation culturelle : la conclusion d'un programme de recherche de 4 ans conduit en Suisse⁵⁰ est la suivante : « **le terme générique et imprécis de médiation culturelle** regroupe des pratiques fort diverses et est soumis à **un processus constant de redéfinition** ». Il fait l'objet d'appréciation diverses d'un pays à l'autre.

À propos de médiation culturelle⁵¹

« Des variations de sens s'observent d'un pays à l'autre »

« L'on trouve sous le terme de médiation culturelle, des offres culturelles aussi variés que des visites guidées, des ateliers, l'enseignement des matières artistiques à l'école et une multitude de projets impliquant les habitants sous des formes non conventionnelles.

Les frontières séparant la médiation culturelle de champs d'activité voisins comme l'animation socioculturelle, l'éducation, la formation ne sont pas toujours claires et des variations s'observent d'un pays à l'autre.

- **En Allemagne**, c'est l'expression « éducation culturelle » qui s'est imposée, mettant l'accent sur la dimension d'apprentissage et de formation.
- En France, dans les années 80, l'expression « médiation culturelle » était surtout liée au travail de relations publiques et à la transmission de connaissances.
- **À partir du milieu des années 90**, apparaît une autre vision de la médiation culturelle, comprise moins comme une transmission de savoir que comme l'instauration de flux d'échanges entre le public, les œuvres, les artistes et les institutions. Il n'est pas question de combler les lacunes de compréhension, mais plutôt de les prendre comme points de départ d'un dialogue et d'une expérience esthétique.
- **Dans la terminologie anglo-saxonne**, le mot « médiation » relève du domaine juridique et social de la gestion des conflits. Les structures parlent d'éducation pour désigner leur programme de médiation : « dance éducation », « concert education »... Ce terme tend à être remplacé par le terme de Learning, moins lié à l'idée d'instruction qu'à un processus de production et d'appropriation de connaissances.

Depuis le milieu des années 90, on emploie aussi l'expression « audience development » pour parler des actions dont l'objectif est avant tout d'augmenter et d'élargir le public.

« Community art » désigne depuis les années 60, des projets dans lesquels des artistes collaborent soit avec les habitants d'un quartier ou les projets dans lesquels les amateurs s'organisent eux-mêmes pour se livrer à des activités artistiques ».

8.2.2 - Mettre en place des temps et espaces d'échanges au niveau national et européen

➔ Via un site Internet ressources

Envisagée au début de l'enquête, mais n'ayant pu se concrétiser dans le cadre de ce travail, la création d'un espace ressources sur les actions culturelles dans les musiques actuelles, sous forme d'un site Internet collaboratif, porté par les réseaux musiques actuelles reste d'actualité.

⁴⁹ - États généraux de l'Action culturelle cinématographique et audiovisuelle, 2009

⁵⁰ - Programme de quatre années de recherche (2008/2012) consacrée à la médiation culturelle par la Fondation pro Helvetica (Suisse)

<http://www.mediation-culturelle.ch/temps-de-la-mediation/>

⁵¹ - idem

Ce site Internet, permettrait de poursuivre le travail de valorisation des initiatives (mise en ligne, par exemple, de fiches expériences et des focus recueillies), de partager diverses ressources susceptibles d'outiller les professionnels, de favoriser les échanges d'informations et de faciliter la connaissance des projets au niveau national voire international. Il n'est cependant pas certain que la seule « bonne volonté » des réseaux d'acteurs musiques actuelles, par la mise à disposition de leurs ressources propres, suffisent à concrétiser un tel outil.

→ Via des espaces d'échanges largement ouverts

Cette enquête a fourni une occasion inédite, via son comité de pilotage, pour plusieurs réseaux et le ministère de la Culture, d'échanger et de travailler régulièrement sur ce sujet. Cette opportunité créée le temps d'une enquête a mis à jour un besoin important : **il n'existe pas d'espace, au niveau national, permettant, aux professionnels de pouvoir échanger, débattre, s'informer dans la durée et la régularité autour des actions culturelles dans les musiques actuelles.** Des groupes de travail, commissions, listes de diffusion collaboratives par mail, ont pu être identifiés, mais « spécifiques » à chaque réseau.

Les Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles qui se sont récemment tenues à Agen⁵² ont elles aussi pointé dans leurs conclusions le besoin d'échanges **entre les différents types d'acteurs des Musiques Actuelles, mais aussi la nécessité de créer des passerelles avec d'autres acteurs culturels et avec les partenaires d'autres secteurs d'activités** (établissements hospitaliers...) pour tenter de dégager les spécificités de ce secteur mais aussi les enjeux communs aux autres secteurs (*lire encadré ci-dessous*).

Les actions culturelles dans les musiques actuelles Quelles spécificités ?

Bien que son objet ne soit pas de mener une étude comparative transdisciplinaire, cette enquête apporte quelques éléments (non exhaustifs) sur des enjeux qui semblent communs (sensibiliser, faire pratiquer...). Certaines des difficultés énoncées apparaissent comme des problématiques récurrentes aux autres disciplines artistiques et à l'action sociale également (question de la mobilisation des publics, de l'implication des différents partenaires...).

Quelques « particularités » peuvent toutefois être observées : **l'enjeu de santé publique** (lié notamment à la prévention des risques auditifs), **l'accent mis sur la découverte du secteur professionnel**, **le rapport aux artistes qui semble compter autant que le rapport à l'œuvre**, **le positionnement face aux formats de l'industrie** (qui existe aussi pour le cinéma).

Une autre spécificité peut être relevée : malgré des avancées, on observe **certaines réticences à l'entrée des musiques actuelles dans l'Éducation Nationale** ; elles ne semblent pas encore avoir acquis la même légitimité que d'autres disciplines. Même si quelques dispositifs ont été expérimentés au niveau local notamment Zebroch au Bahut en Seine Saint-Denis⁵³ et plus récemment le projet départemental fédérateur autour des musiques actuelles dans les Yvelines⁵⁴ **ce secteur ne bénéficie pas de dispositifs nationaux institués** à l'instar de ce qui existe dans le domaine de l'éducation à l'image, citons « École et cinéma », « Collège au cinéma » ou encore « Lycéens et apprentis au cinéma ».

Favoriser les échanges apparaît indispensable pour **confronter les différentes « visions » des actions culturelles**. Lors de cette enquête, les réseaux partenaires⁵⁵ ont été invités à s'exprimer sur le sujet, leurs points de vue (recueillis dans ce cadre particulier) se complètent mais traduisent aussi des différences d'approche qu'il conviendrait de creuser : certains semblent mettre en avant une « logique d'accès » des publics à des équipements culturels et s'appuyer sur la notion de médiation entre une œuvre et des publics ; d'autres se démarquent de la conquête des publics (utilisant d'ailleurs plus volontiers le terme de « populations » que celui de « publics ») et font référence aux valeurs de l'éducation populaire (*lire encadré*).

⁵² - La synthèse des RNDEMA qui se sont tenues à Agen au Florida en avril 2013 est disponible sur le site de la FEDELIMA : www.fedelima.org

⁵³ - www.zebrochabahut.net

⁵⁴ - http://www.ac-versailles.fr/public/icms/p1_34822/musique

⁵⁵ - Les réponses apportées par des coordinateurs de réseaux et/ou certains de leurs membres ne sont pas directement connectées aux projets recensés dans l'enquête.

À propos d'action culturelle

Des nuances dans l'approche des différents réseaux musiques actuelles

« L'action culturelle dans les musiques actuelles réunit les projets qui visent à la stimulation, la promotion et l'**accessibilité auprès des publics potentiels**, dans le souci de favoriser la découverte, le partage et l'accessibilité de la création des scènes émergentes ».

« L'action culturelle se traduit par des actions originales selon le projet global du lieu, mais peut se résumer assez simplement en la **médiation entre une œuvre (musicale dans notre secteur) et un public spécifique**. Ces actions se traduisent par la formation, la sensibilisation, la découverte et la création d'un lien particulier et privilégié entre l'artiste accueilli sur le territoire et les habitants de ce dernier ».

« Les actions culturelles traduisent cette volonté de parvenir à des **modes de relation avec le public qui ne soient pas uniquement caractérisés par la "consommation" de spectacles**. Elles inventent d'autres modalités de rencontre entre des publics et des artistes et impliquent une **co-construction** des projets avec les différentes parties prenantes. Enfin, les actions culturelles consistent pour la structure à se tourner vers l'extérieur et à aller au-devant des publics ».

« L'action culturelle est un **processus** visant à mettre en place les conditions favorables permettant à tout individu (ou groupes d'individus) quelle(s) que soi(en)t sa (leur)s condition(s), **d'accéder à toutes découvertes et pratiques culturelles et artistiques** ».

« L'action culturelle, c'est la **mise en place d'actions visant à favoriser l'accès à l'art, et notamment à la "pratique" artistique**, à destination de tous les publics, quels que soient leur âge ou leur situation, sans condition ou pré-requis, **et tout particulièrement à destination de ceux qui ne franchissent pas spontanément les portes des structures culturelles**. Les projets d'action culturelle visent à permettre à tous la découverte des musiques actuelles, et de pratiquer, de s'investir dans une pratique artistique. Ils créent également les conditions de la rencontre, de l'échange et valorisent le **développement du lien social, la mixité culturelle, sociale et générationnelle, l'implication citoyenne...** »

« Dans un contexte de marchandisation croissante, l'action culturelle lutte contre les tendances à la consommation facile et propose au citoyen des alternatives aux standards musicaux commerciaux. Créant les conditions de la rencontre entre des artistes et des publics, elle constitue **un acte politique pour préserver un îlot de résistance à l'économie de marché de l'industrie du disque** ».

« L'action culturelle demande à être connectée à un projet artistique fort. Pour autant, **c'est la programmation qui doit être au service de l'action culturelle et non l'inverse**. Parce que toutes les productions et démarches artistiques ne se valent pas, les personnes en charge des projets d'action culturelle doivent travailler en lien étroit avec des professionnels de la programmation tout en étant en contact avec des professionnels de l'action sociale ».

« L'action culturelle consiste à la mise en place d'actions plus au moins longues cherchant à **aller vers les personnes éloignées des structures culturelles et artistiques** pour provoquer des rencontres et favoriser des échanges variés par la musique, créer et **raviver du lien social par la pratique collective**, permettre à chaque individu de s'épanouir à travers la pratique artistique ».

« **L'action culturelle n'est pas liée à la conquête des publics**. Il s'agit davantage d'une **sensibilisation notamment envers les publics les plus jeunes à la réalité de ce qu'est la musique aujourd'hui**: différentes formes esthétiques; modes d'appropriation et d'apprentissage; rôle des industries, des médias, d'internet; dimension sociale de la musique, les lieux du spectacle vivant; parcours d'un groupe; histoire des courants musicaux, les liens de filiation et de rupture entre ces courants (dimension patrimoniale). En s'appuyant sur les points de vue de ces publics, il s'agit d'analyser le monde de la musique dans lequel ils vivent sans imaginer qu'il y a tout à construire et que ces dimensions sont étrangères à leur connaissance (**philosophie de l'éducation populaire**) ».

« L'action culturelle relève d'une **dynamique partagée**, d'une interaction entre un projet culturel, un territoire et sa populations, sous-tendue par des **valeurs d'éducation populaire**. Elle s'incarne **via des partenariats** et projets qui, favorisent, **dans la durée**, l'échange, l'ouverture aux autres, l'accessibilité à différentes cultures, la découverte de pratiques artistiques et la construction commune via le vecteur culturel. L'action culturelle place l'ensemble des parties prenantes (population, artistes, animateurs, médiateurs, ...) en situation d'acteur, elle tend notamment à **favoriser le développement, la formation, l'autonomie, la curiosité, le sens critique, l'imaginaire et l'expression des personnes**. Ces actions culturelles peuvent être construites et mises en place pour des populations, avec des populations et/ou par des populations. Elle permet ainsi par les rencontres, la pratique et **l'expérience individuelle et collective**, une meilleure compréhension de notre environnement, de notre rapport aux autres, voire de nous-mêmes ».

Ces nuances illustrent sans doute la diversité des approches des répondants et semblent conforter la terminologie «les actions culturelles» au pluriel plutôt que «l'action culturelle» au singulier. Elles soulignent, de plus, la **complexité d'arrêter une définition consensuelle, validée par tous.**

C'est pourquoi il paraît particulièrement intéressant :

- de **poursuivre l'observation des projets d'actions culturelles,**
- **d'entretenir au niveau national une réflexion permanente sur les pratiques culturelles**
- de **mettre à disposition des ressources pour les professionnels en charge de ces actions** (fiches projets, méthodologies, documentation, repérage de formations ...),
- de **féderer les initiatives, d'encourager les échanges de pratiques,**
- **d'envisager la mise en place de dispositifs et/ou des programmes** auxquels les opérateurs de terrain pourraient prétendre.
- de **relier et mettre en cohérence les espaces existants** (groupes de travail des fédérations de collectivités, CANOPÉEA⁵⁶, Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques...)

→ Des prolongements au niveau européen

Les questions d'actions culturelles, d'éducation artistique sont présentes également en Europe. Une institution comme la Commission Européenne s'est emparée de la notion de développement des publics (audience development), et l'a inscrite comme des priorités du nouveau programme Europe créative. En Suisse, un symposium lancé en 2010 a abouti à la rédaction du manifeste Arts&Education (*lire encadré*).

Exemple d'initiative nationale

Extrait du manifeste Arts&Education en Suisse⁵⁷

« L'éducation culturelle et artistique développe la sensibilité, la capacité de création, d'expression et de communication des enfants et des jeunes : un atout majeur pour construire, aujourd'hui et demain, des relations novatrices et fructueuses avec le monde qui les entoure.

L'éducation artistique et culturelle permet la rencontre avec l'ensemble des patrimoines matériels et immatériels et avec la création sous toutes ses formes – savantes ou populaire, individuelle ou collective, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Les arts vivants, c'est Molière autant que Tokio Hotel, les marionnettes traditionnelles indonésiennes autant que le cirque, West Side Story autant que la danse conceptuelles. La littérature et la poésie, c'est aussi les mangas et le rap. Les arts plastiques, c'est Vermeer et c'est Basquiat.

Le design, les arts numériques, le conte, le cinéma relèvent de l'éducation artistique et culturelle au même titre que l'architecture, la calligraphie ou la photographie ».

Plusieurs réseaux musiques actuelles ont commencé à mettre en œuvre des échanges avec d'autres pays sur cette thématique comme le Live DMA⁵⁸. Ce réseau européen de lieux et festivals de musiques actuelles a porté le projet Musication (Music & Education)⁵⁹ qui a permis à des professionnels d'Espagne, France, Belgique/Wallonie, Pays Bas et Portugal, de se rencontrer pendant deux ans, de comparer les contextes nationaux, d'échanger les expériences, les « bonnes pratiques » et de développer des outils communs, notamment une base de données sur les différents projets. De telles initiatives sont intéressantes à suivre pour ne pas limiter le débat à une approche « franco-française ».

⁵⁶ - <http://www.canopeea.fr/>

⁵⁷ - http://www.mus-e.ch/mus-e/publikationen/UNESCO_MANIFEST_ARTS_AND_EDUCATION_FR.pdf

⁵⁸ - <http://www.live-dma.eu>

⁵⁹ - <http://musication.eu/>

9. COMPLÉMENTS ET RESSOURCES

9.1 - Les parties prenantes de l'enquête

9.1.1 - Présentation des réseaux musiques actuelles partenaires et initiateurs de l'enquête⁶⁰

Collectif RPM (Recherche – Pédagogie Musicale)

<http://collectifrpm.org>

Depuis 1998, le Collectif RPM, met en réseau des structures à rayonnement départemental ou régional conduisant une mission d'intérêt général en direction des musiciens. Ces structures s'inscrivent dans une démarche d'ouverture pédagogique, de recherche et d'analyse sur les pratiques actuelles de la musique. Le Collectif RPM offre donc un espace de concertation nationale permanent sur le sujet de l'enseignement, de l'accompagnement et de la formation des musiciens à partir de visions partagées sur la diversité des modes d'apprentissage de la musique. Aujourd'hui, le Collectif RPM regroupe une vingtaine de membres, structures ou personnes physiques qui interviennent dans le champ de la pédagogie et de l'enseignement. Le collectif réunit aussi bien des musiciens intervenants, des porteurs de projets que des chercheurs et des universitaires.

FEDELIMA (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)

<http://www.fedelima.org>

La FEDELIMA rassemble, depuis le 1er janvier 2013, les membres des deux fédérations nationales de lieux de musiques actuelles qu'étaient La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz. Cette fédération réunit aujourd'hui 135 lieux dédiés aux musiques actuelles répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. La FEDELIMA a pour objet de fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques actuelles, d'aider ses membres à anticiper les mutations culturelles, économiques, technologiques, politiques et sociales, de les soutenir dans leur développement en proposant les moyens et outils adéquats dans un souci de complémentarité et de coopération. Le projet de la FEDELIMA est organisé autour de 3 pôles de développement : Le pôle « activités artistiques et culturelles des lieux », le pôle « territoires et environnement des lieux » et le pôle « structuration des lieux ». C'est trois pôles recoupant les trois fonctions transversales de la fédération : L'observation, la production d'analyses et d'enquêtes ; l'accompagnement des adhérents et les actions et outils d'information, de valorisation et de production.

FERAROCK (Fédération des Radios Associatives Rock)

<http://www.ferarock.org>

Fondée en 1991, la FERAROCK (Fédération des Radios Associatives Rock) regroupe 20 radios associatives indépendantes en France, 2 en Belgique et 2 au Canada. Ces radios associatives ont pour finalité commune de diffuser principalement les musiques actuelles en émergence ou peu exposées sur les radios nationales. Radios de découvertes musicales, elles accordent un regard particulier à la scène française et à l'espace Francophone. Les radios membres fondent leur engagement sur des valeurs partagées : une libre expression et participation de leurs adhérents, l'attachement au tissu local culturel et social et à la notion de diversité musicale et culturelle. La FERAROCK coordonne au niveau national les initiatives politiques, économiques et culturelles des radios associatives musiques actuelles. Ainsi, elle initie des actions d'envergure nationale comme la mutualisation des moyens entre ses adhérents et le soutien de la scène musiques actuelles et de ses acteurs en tant que relais médiatique. La FERAROCK promeut l'identité culturelle et artistique de ses radios membres et les représente auprès des instances professionnelles et des acteurs institutionnels.

⁶⁰ - Les textes de présentation ont été communiqués par chacun des réseaux partenaires

FFMJC (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)

<http://www.ffmjc.org>

La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, fédération d'éducation populaire, acteur de l'économie sociale et solidaire, fédère depuis 1948 des associations locales, départementales et régionales, d'éducation populaire, laïques et indépendantes qui sont des espaces de liberté ouverts et des lieux d'expression des citoyens. Elle réunit aujourd'hui 500 MJC dans 15 régions en Métropole et en Outre-Mer, ce qui représente 150 000 adhérents, et plus de 2 millions d'usagers. 500.000 jeunes sont engagés dans des projets et les actions des MJC. La FFMJC et Les MJC mettent la question culturelle et les jeunes au cœur de leur projet. Elles ont pour objectif de recréer des lieux de mixité et de cohésion sociale. Elles sont :

- partenaires des collectivités, de l'État et des acteurs économiques d'un territoire,
- en prise avec les évolutions de la société et les besoins des populations
- porteuses d'un projet culturel global qui reconnaît la diversité culturelle, elles sont souvent à l'origine d'expérimentations et d'initiatives culturelles originales sur un territoire.
- moteurs d'un travail en commun, pour échanger des expériences, et produire une véritable « intelligence collective »

Les MJC sont des producteurs, des faiseurs de culture, qui agissent dans des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, de diffusion, d'aide à la création. Les MJC sont parfois des lieux de diffusion culturelle et artistique dédiés au spectacle vivant, et notamment aux musiques actuelles ou des salles de cinéma, elles sont souvent espaces d'expositions ou studios de répétition. Elles favorisent l'expression de cultures émergentes et valorisent les pratiques à la charnière des amateurs et des professionnels. Elles sont surtout des lieux de pratique où chacun est légitime pour apprendre et faire.

FRACA-MA (Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles)

<http://www.fracama.org>

Soutenue par la Région Centre et par la DRAC Centre, la Fraca-Ma est un espace de concertation, de coopération, d'expertise et d'action visant à valoriser et soutenir les structures (ressource, formation, répétition, diffusion, production...), musiciens amateurs comme professionnels et collectivités souhaitant développer des projets dans le champ des musiques actuelles. S'appuyant sur un réseau solide d'associations, de lieux de pratiques et de fédérations des six départements du Centre, elle a pour fonction d'accompagner et de favoriser le développement des musiques actuelles sur le territoire. Ses missions s'articulent autour de 5 grands axes : la structuration du secteur et du territoire, l'information/ressource, la transmission/formation/accompagnement, la production/diffusion, le Propul'Son : dispositif régional de repérage et d'accompagnement. Créée en 1999, la Fraca-Ma est missionnée par la Région Centre en tant que Pôle Musiques Amplifiées depuis 2004.

R.A.O.U.L. (Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles)

<http://www.reseau-raoul.com>

Créé en 1996, le R.A.O.U.L. rassemble 23 adhérents répartis sur l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais et œuvrant dans le champ des musiques actuelles : diffusion, promotion des artistes régionaux, accompagnement de projets artistiques (amateurs, professionnels), apprentissage musical, formations pour les professionnels, organisation et accompagnement de projets culturels, actions culturelles, prévention des risques auditifs... Le R.A.O.U.L. œuvre à la structuration et à la défense de l'intérêt général au sein du secteur des musiques actuelles en région Nord-Pas de Calais et plus largement au niveau national, transfrontalier et inter-régional :

- En contribuant à la co-construction des politiques publiques et en étant un acteur représentatif du secteur des musiques actuelles
- En coopérant avec les acteurs du secteur des musiques actuelles et plus largement de la culture
- En étant un outil de mobilisation pour les professionnels et en menant des réflexions portant sur le secteur
- En accompagnant ses adhérents pour lesquels il intervient comme plateforme de réflexion et de mutualisation
- En portant des projets et actions à destination, de ses adhérents, des artistes et des publics.

RIF (Réseaux des musiques actuelles en Ile-de-France)

<http://www.lerif.org>

Créé en 2001, le RIF réunit aujourd'hui huit réseaux départementaux représentant des lieux et structures de musiques actuelles réparties sur l'ensemble du territoire francilien : le MAP (75), le Pince Oreilles (77), le CRY pour la musique (78), Rezone (91), le Réseau 92, le MAAD 93, le Réseau Musiques 94, le Combo 95. Cette association fédérative régionale a pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles/ amplifiées en Ile-de-France, et d'en favoriser le développement. Le RIF rassemble plus de 200 structures : salles de concerts, festivals, studios de répétition, studios d'enregistrement, écoles de musique, producteurs, tourneurs, structures de management d'artistes, collectifs d'artistes, médias spécialisés... animés par des salariés et des bénévoles. Le RIF est un outil de coopération entre les réseaux départementaux et entre les structures adhérentes. Il sert à mutualiser, partager, valoriser, informer, accompagner, observer, coordonner, préconiser, sensibiliser, développer des actions collectives dépassant les frontières départementales.

9.1.2 - Présentation des autres réseaux musiques actuelles ayant participé à l'enquête

Différents réseaux territoriaux de musiques actuelles ont été associés à cette enquête en complément des réseaux partenaires de l'enquête. Ils ont principalement communiqué le questionnaire auprès de leurs membres. Ces réseaux sont référencés (par région administrative) dans le tableau ci-dessous.

Région administrative	Nom du réseau musiques actuelles territorial	Nombre de membres	Site internet
Aquitaine	RAMA (Réseau Aquitain des Musiques Actuelles)	40	www.le-rama.org
Champagne-Ardenne	POLCA (Pôle Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne)	70	http://www.polca.fr
Franche Comté	Rézo Parleur		
Haute-Normandie	RMAHN (le réseau des musiques actuelles de Haute-Normandie)	13	http://www.rmahn.fr
Midi-Pyrénées	Avant-Mardi (Réseau musiques actuelles Midi-Pyrénées)	42	www.avant-mardi.com
Pays de la Loire	Le Pôle (Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire)	128	www.lepole.asso.fr
Picardie	Le Patch (connexions amplifiées en Picardie)	16	www.le-patch.net
Poitou-Charentes	PRMA Poitou-Charentes (Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes)	31	www.pole-musiques.com
Provence-Alpes-Côte d'Azur	TREMA (Réseau des musiques actuelles en PACA)	23	www.trema-paca.org
Rhône-Alpes	G.R.A.L (Groupement Rhône-Alpes des Musiques Actuelles)	15	

9.1.3 - Population des structures étudiées

L'objectif étant de recueillir des ordres de grandeur sur « les actions culturelles », tous les adhérents membres des organisations partenaires de l'enquête ont été destinataires du questionnaire. La FFMJC, au regard du nombre important de ses membres et de l'hétérogénéité des activités qu'elles dispensent, a dû constituer un panel avec les structures pour lesquelles les musiques actuelles représentent une activité significative.

Après déboullonnage, le nombre de structures différentes recensées était de **387 structures** réparties sur l'ensemble du territoire français. Le nombre de structures enquêtées a dépassé le seul nombre des membres de réseaux partenaires. En effet, le travail d'investigation par questionnaire a été proposé à des réseaux musiques actuelles associés, manifestant un intérêt pour l'enquête.

9.1.4 - Le rôle de la FEDELIMA et d'OPALE

En tant que responsable juridique et financier de l'aide attribuée par l'État, la FEDELIMA a assuré la gestion administrative de cette enquête. Elle a été mandatée par les autres partenaires pour contractualiser avec OPALE ainsi que pour réaliser le recueil de données de la phase d'enquête (sur la plateforme GIMIC). Ce mandatement a fait l'objet d'une convention. La FEDELIMA a également pris en charge l'animation du comité de pilotage et pris part à la rédaction du présent rapport, en lien étroit avec OPALE.

OPALE a assuré la coordination générale de l'enquête, préparé les bases de données, réalisé les traitements statistiques, produit des analyses et piloté la rédaction du rapport final, en lien avec la FEDELIMA.

Pour rappel, OPALE⁶¹ a été créée en 1988 pour soutenir, outiller et valoriser les associations artistiques et culturelles impliquées dans des démarches d'économie solidaire, de développement local, d'utilité sociale : organisation de rencontres et de formations, publications, notes méthodologiques, observation de l'emploi associatif, etc. Depuis 2004, l'association est missionnée pour jouer un rôle de ressource sur la filière culture pour un dispositif national de soutien à l'emploi associatif, le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement. Après avoir accompagné en direct bon nombre de projets, OPALE est aujourd'hui plus largement au service des du secteur professionnel culturel et de ses réseaux.

9.1.5 - Le comité de pilotage⁶²

La principale fonction du comité de pilotage (qui réunissait les sept réseaux initiateurs et les deux délégations du ministère de la Culture) a été de définir le cahier des charges, de veiller au bon déroulement de l'enquête, de valider les méthodes d'enquêtes utilisées et de recueillir les attentes et pistes d'analyse des différents partenaires.

Il a joué le rôle d'un espace d'échange et de prise de décisions au regard des propositions et préconisations posées par les personnes en charge de la mise en œuvre opérationnelle de l'enquête.

Les organisations étaient représentées par un permanent, coordinateur ou personne ayant en charge le suivi et la réalisation d'enquêtes ou le travail d'observation.

De plus, et au regard de la complexité de l'objet d'enquête, il avait été proposé de pouvoir associer au comité de pilotage des personnes ressources et experts ayant pour fonction d'objectiver le travail réalisé tout en apportant leurs compétences et un regard distancié dans le cadre de l'analyse et de la rédaction du rapport final. Cette proposition n'a pu se concrétiser faute de disponibilité des personnes sollicitées.

L'implication des membres du comité de pilotage s'est déclinée à plusieurs niveaux :

- Appui et animation à la remontée de l'information : la remontée d'une information suffisante (et cohérente) pour assurer la légitimité de l'enquête et sa pertinence. Pour ce faire, la mobilisation des adhérents des différents réseaux a été indispensable. Elle a principalement consisté en un travail de sensibilisation et de relance auprès des membres de différentes organisations participantes.
- Appuis ponctuels : Ces appuis ponctuels, laissés à la libre initiative des réseaux ont pris différentes formes : aide à la collecte de documents, mise en lien avec des personnes ressources, contribution à la production de contenu et toute démarche susceptible de nourrir l'enquête.

⁶¹ - www.opale.asso.fr

⁶² - La liste des membres du comité de pilotage se trouve en page 3 du présent document.

9.2 - Protocole d'enquête

L'ensemble de la phase statistique (préparation des bases de données, traitements) a été réalisé par une statisticienne de formation et de métier, recrutée par l'association OPALÉ.

9.2.1 - Déroulement

Le recueil d'informations par questionnaires

L'élaboration, le test et la validation du questionnaire a été une étape centrale de l'enquête, le questionnaire devant permettre la remontée d'une matière à la fois « globale » (pour disposer d'une vue d'ensemble) et détaillée (par le biais des fiches focus).

Une première trame de questionnaire a été travaillée et soumise à discussion au sein du comité de pilotage. Il était important que le questionnaire produit soit suffisamment directif pour faciliter les réponses et leur traitement ultérieur ; pour ces raisons, le recours aux champs textes, ouverts a été très limité (l'analyse et la comparaison auraient été malaisées).

Rappelons que l'objectif premier était de recueillir des éléments de connaissance sur les projets jugés satisfaisants, cependant, il paraissait également important d'essayer d'identifier des innovations laborieuses, des projets non aboutis, voire des échecs. Le questionnaire, dans sa constitution, a donc été construit de façon à pouvoir apporter des éléments de réponses à ces deux entrées.

Ainsi, dans son architecture globale, ce questionnaire a été bâti afin de pouvoir aborder 2 entrées principales :

- Donner un ordre de grandeur de la place des actions culturelles dans le projet artistique et culturel des structures
- Décrire et détailler un certain nombre d'actions culturelles mises en place

Présentation du questionnaire

Le questionnaire (disponible en annexe) est composé de **5 parties principales, totalisant 214 questions** :

- Une première partie portant sur **l'identité de la structure interrogée** (38 questions)
- Une seconde partie portant sur le **panorama des actions culturelles menées en 2011** par ces structures (14 questions)
- Une troisième partie portant sur **les moyens humains mis en œuvre sur les musiques actuelles et sur les actions culturelles dans ce secteur** (46 questions)
- Une quatrième partie portant sur **une action choisie**, par le répondant, **un focus, détaillé** avec des questions plus précises (58 questions dont 3 champs textes : atouts, limites et commentaires sur les projets)
- Une cinquième partie portant sur **une autre action choisie** par le répondant, **un focus, détaillé** avec des questions plus précises. Cette cinquième partie reprend **les mêmes questions que la quatrième partie** (58 questions dont 3 champs textes : atouts, limites et commentaires sur les projets).

Les focus ont apporté quelques éléments qualitatifs complétant les chiffres (mais ne se substituent pas à des entretiens).

Le choix de l'outil de recueil d'informations : GIMIC

Afin de faciliter le recueil des informations par questionnaire, il a été décidé de s'appuyer sur la plateforme GIMIC, utilisée par la FEDELIMA et d'autres groupements, dans le cadre de leurs travaux d'observation.

GIMIC⁶³ est une plateforme en ligne accessible via Internet, permettant de créer en toute autonomie des questionnaires ou des formulaires. Ces questionnaires peuvent ensuite être rendu accessibles via un simple lien hypertexte envoyé par Email. C'est la méthode qui a été retenue dans le cadre de cette enquête.

Cet outil permet parallèlement au recueil de l'information par questionnaire de générer des rapports statistiques dynamiques (sous formes de tris à plats, tableaux et graphiques) des réponses apportées par l'ensemble des

⁶³ - <http://gimic.org>

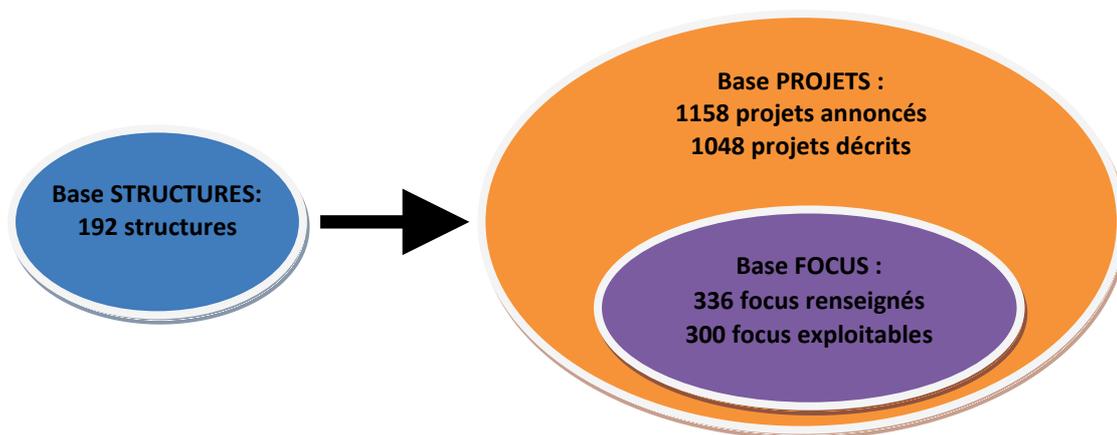
répondants aux formulaires qu'ils remplissent. Ainsi, il a été possible de suivre en temps réels, la construction des premiers résultats statistiques de l'enquête durant la phase de recueil de l'information.

Constitution de trois bases de données

Après clôture de la période des questionnaires en ligne, un travail de validation des données récoltées a été effectué. Après relecture et enquête de l'ensemble des questionnaires, il a été décidé de ne garder que ceux ayant été remplis au minimum jusque la fin de la troisième partie. Cette phase de contrôle a permis d'écarter du traitement statistique et de l'analyse ultérieure tous les questionnaires comportant un nombre insuffisant d'informations. 192 questionnaires remplis et exploitables ont finalement été retenus pour être analysés.

L'ensemble des réponses/données recueillies a été extrait depuis la plateforme GIMIC vers Excel. Cette extraction a donné lieu à la création de **trois bases de données distinctes** :

- **Base STRUCTURES**: cette première base de données concerne les structures répondantes. Cette première base rassemble les données sur les 192 structures répondantes.
- **Base PROJETS** : la seconde base de données concerne le **panorama des projets/actions culturelles réalisés par ces 192 structures au cours de l'année 2011, soit 1048 projets**
- **Base FOCUS** : la troisième base de données concerne **les projets d'actions culturelles que les répondants ont choisi de détailler dans la partie 4 et dans la partie 5 du questionnaire.**



Nous avons dans un premier temps récolté 336 focus renseignés. **Après relecture de la totalité d'entre-deux, seuls 300 ont été retenus comme exploitables.** Nous avons écarté certains focus soit parce qu'ils étaient incomplets, soit parce qu'ils se révélaient hors sujet. Dans la mesure où **nous n'avions pas posé de définition préalable, cette sélection, confiée aux différents réseaux**, garde une part de subjectivité. **Néanmoins, nous avons posé l'hypothèse d'un faisceau d'indices** afin d'aider les relecteurs dans le choix des fiches focus : type d'action, publics, objectifs, partenariats.

Certaines structures ont renseigné deux focus, d'autres un seul et 12 d'entre elles n'en n'ont renseigné aucun.

1048 projets ont été renseignés par les 192 structures répondantes. Sur ces 1048 projets, 306 ont été détaillés dans des focus dans les deux dernières parties du questionnaire.

Nettoyage et contrôle de cohérence des données

La phase de nettoyage et de contrôle de cohérence des données a été relativement longue au regard du nombre d'informations importantes recueillies. L'objectif étant de repérer des données aberrantes (erreurs de saisie, informations anormales...) et de vérifier que l'ensemble de ces informations étaient fiables et traitables ultérieurement d'un point de vue statistique.

De plus, il a été nécessaire de créer de nouvelles variables en vue d'analyses plus précises. Ce travail a consisté principalement à :

- **La résolution des problèmes d'export depuis la plateforme GIMIC au format Excel et CSV⁶⁴** : Les informations textuées exportées depuis la plateforme GIMIC ont dû être vérifiées. Un problème lié au format d'encodage des caractères accentués et la présence de caractères invisibles dans le fichier d'export au format Excel a dû être résolu. Ce tableur sous Excel contenant les informations récoltées étant le format de fichier intermédiaire avant son import dans le logiciel de traitements statistiques utilisé par la suite.
- **Le contrôle sur les filtres des questions liées⁶⁵** : Il a été nécessaire de vérifier, pour chaque questionnaire, que les conditions des questions liées étaient bien remplies. En effet, une question liée s'affiche suite à la sélection d'une condition remplie dans une autre question. Cependant, il peut arriver qu'un répondant revienne sur cette condition et que les questions liées qu'il avait renseignées restent actives. Il reste donc nécessaire, dans ce cas, de remettre les questions qui ne sont plus liées à leur état initial.
- **La correction de l'appartenance des répondants aux différents réseaux** : Il a fallu contrôler l'ensemble des questionnaires et revérifier l'appartenance des structures répondantes aux différents réseaux de musiques actuelles. En effet, ces questions d'appartenance aux différents réseaux territoriaux existants ont souvent été mal renseignées par les répondants. Il restait important dans le cadre de l'enquête de pouvoir s'appuyer sur une base de données fiable afin de pouvoir par la suite travailler les résultats par sous-population des répondants selon leur(s) réseau(x) d'appartenance.
- **La création de la variable d'appartenance à un réseau national** : Il a fallu combler un manque d'information et ajouter ultérieurement une question d'appartenance aux réseaux nationaux. Cette question ayant été omise d'être intégrée au questionnaire. L'adjonction de cette variable a demandé de renseigner un à un l'ensemble des questionnaires pour cette question complémentaire.
- **La correction des données aberrantes et erreurs de frappes** : Un travail important de relecture des données numériques a dû également être réalisé. En effet, les erreurs de frappe au clavier de chiffres ou de nombres peut parfois avoir des incidences importantes quant aux traitements statistiques qui vont être effectués par la suite (pour exemple le montant d'un budget moyen de structure peut passer de 300 000 euros à 3 000 000 d'euros de par l'ajout accidentel d'un « 0 » en cours de frappe). De plus, il a fallu également contrôler certaines informations semblant aberrantes ou ne cadrant pas avec le profil de certaines structures répondantes (nombre de projets ou budgets trop importants ou trop faibles, etc.). L'ensemble des structures pour lesquelles de telles informations ont été repérées, a été contacté directement par téléphone. Les informations ont alors été modifiées ou validées avec le responsable de la structure.
- **Création de la variable AIDE_MINISTERE** : Une autre variable a dû également être créée ultérieurement pour faire suite à une demande du Ministère de la Culture et de la communication. Cette variable devant permettre de mieux identifier les structures directement aidées par le ministère, ce afin de pouvoir étudier plus précisément le fonctionnement et l'activité de ce type de structures.
- **Création de nombreuses autres variables nécessaires aux traitements** : d'autres variables ont été créées pour l'analyse ; certaines ont été créées à ce stade de l'enquête, et d'autres au fur et à mesure du traitement des données.
- Les variables créées peuvent être des variables recodées (rassemblement de modalités), des variables dichotomiques (oui/non) constituées à partir d'une variable à choix multiples (une variable sera créée pour chacune des modalités), ou des variables calculant le nombre d'occurrences cochées à une question à choix multiples.

L'ensemble de ce travail de contrôle et de nettoyage manuel des données a nécessité plus de 2 mois : le traitement statistique des informations devait impérativement pouvoir s'appuyer sur des données fiables et cohérentes.

⁶⁴ - CSV : Comma Separated Values. Il s'agit d'un format de fichier texte reproduisant un tableur et dont les informations sont séparées par des points virgules. Les points virgules indiquant virtuellement un changement de colonnes/cellules.

⁶⁵ - Une question liée est une question qui apparaît suite à la sélection d'une condition d'une autre question. Exemple : « Possédez-vous un véhicule ? », avec pour choix de réponse « Oui / Non ». Si le répondant sélectionne le choix « Oui », alors la question liée « Si oui, quelle est la marque de ce véhicule » apparaît et attend une réponse.

Exploitation des données et traitements statistiques

Suite au nettoyage et au contrôle des informations, le travail d'exploitation statistique et lexicale des données a été réalisé avec un logiciel spécialisé, Sphinx⁶⁶.

Il serait laborieux d'entrer dans le détail des résultats, mais nous détaillons ici la méthode et le processus d'analyse.

Le premier travail a consisté, tout d'abord, à générer des tris à plats de l'ensemble des variables des 3 bases de données constituées dans le logiciel (Bases structures, projets et focus), de façon à pouvoir poser une analyse « univariée » des réponses. Il s'agit d'étudier une par une les réponses à chaque question de façon à examiner les caractéristiques de tendances centrales (mode, médiane, moyenne, totaux) et dispersion (écart moyen, écart-type), et ce pour les 3 bases de données.

Cette première lecture ayant fait apparaître de premiers faits significatifs, il a été nécessaire de réaliser des analyses dites « bivariées » (ou tris-croisés) entre différentes variables afin de pouvoir observer leur éventuelle interdépendance. L'analyse bivariée consiste à étudier des tableaux à double entrée. Ceux-ci mettent en évidence la relation éventuelle entre deux variables étudiées simultanément. Il restait cependant à bien orienter ce travail exploratoire, car pour exemple, **le présent questionnaire comportant 214 questions, le nombre de tableaux possibles en croisant l'ensemble des questions les unes avec les autres est de 45 796...**

Les traitements statistiques ont donc privilégié le croisement de variables susceptibles de permettre de vérifier des hypothèses et observations nées de la première lecture des tris à plats.

En complémentarité et afin d'affiner la lecture des données, **différentes strates ou sous-populations de structures ont été créées**. Il s'agit par cette méthode de pouvoir observer les réponses obtenues à certaines variables par des sous-groupes/types de structures et de pouvoir, par comparaison, invalider ou valider des hypothèses ou observations les concernant. Les principales strates créées ont été :

- Strate « Adhérents du RIF »
- Strates par tranche d'années de création des structures (Avant 1990 / De 1990 à 2000 / Après 2000)
- Strates « structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive et structures dont l'activité musiques actuelles est NON exclusive »
- Strates « Structures conventionnées/aidées par l'état et structures NON conventionnées/aidées par l'état »
- Strates « Structures pouvant recevoir une aide du MCC et structures qui ne peuvent pas (car ne sont pas des lieux) »
- Strate « Projets à un seul type d'action »
- Strate « Projets de 2 à 4 types d'actions »
- Strate « Projets de 5 types d'actions ou plus »
- Strate « Ecoles de musique »
- Strate « Lieux / salles de spectacle »
- Strate « Studios de répétition et d'enregistrements »
- Strate « Organismes d'ateliers / d'actions culturelles »
- Strate « Structures d'éducation populaire »
- Strate « Structures ayant pour activité principale : accompagnement des pratiques »
- Strate « Projets à un seul objectif »
- Strate « Projets financés uniquement par les collectivités »...

De nombreux croisements de variables ont ainsi été réalisés : certains n'ont rien donné, d'autres ont permis de mettre en lumière des caractéristiques spécifiques de certaines sous-populations des répondants ou sont venus confirmer ou infirmer certaines hypothèses posées.

Plusieurs types de variables ont été croisés, impliquant à chaque fois des tests statistiques différents permettant d'identifier l'existence ou non de relations entre les variables ainsi que leur degré de significativité.

- Le tri croisé a été mis en œuvre pour le croisement de deux variables de type « nominales ». Le test du Khi-deux a alors été appliqué pour ces croisements.
- Une analyse de la variance a été mise en œuvre pour le croisement d'une variable « nominale » avec une variable « numérique », cette fois-ci c'est le test de Fisher qui a été utilisé.
- Enfin, pour le croisement de deux variables de type « numériques », quelques régressions ont été faites et le coefficient de corrélation nous a permis de valider ou non un lien entre les variables.

⁶⁶ - « Sphinx » est un logiciel d'enquêtes et d'analyse de données : <http://www.lesphinx-developpement.fr/>

9.2.2 - Quelques définitions statistiques

Les notions de base

- **Écart-type** : l'écart-type représente l'écart moyen des valeurs de la série par rapport à sa moyenne. Une série statistique très dispersée (dont les valeurs sont très éloignées de la moyenne) aura un écart-type important. À l'inverse, une série dont les valeurs sont très proches de la moyenne aura un écart-type faible.
- **Médiane** : la médiane est la valeur qui divise en deux parties la population, de telle sorte que chaque partie contienne le même nombre de valeurs. Ainsi, il y aura autant de valeurs qui seront au-dessus de la médiane que de valeurs en dessous. Dans la même logique, il existe des quartiles qui divisent la population en 4 parties égales.
- **Mode** : le mode est la valeur où l'effectif est le plus élevé.
- **Question dichotomique** : une question dichotomique est une question ayant 2 choix de réponses seulement comme des vrai ou faux, des oui ou non. On peut aussi transformer ces réponses en 0 ou 1.
- **Question à choix unique** : une question à choix unique est une question où l'on propose plusieurs réponses mais le répondant ne peut en choisir qu'une.
- **Question à choix multiples** : une question à choix multiples est une question où plusieurs possibilités de réponses sont offertes.
- **Variables nominales** : ce sont des variables qui correspondent à des noms, il n'y a aucun ordre précis. Ce sont seulement des mots dans le désordre. Par exemple, le sexe a 2 modalités possible : féminin ou masculin ; ce sont des noms et peu importe l'ordre dans lequel on les présente.
- **Variables numériques/quantitatives** : ce sont des variables représentées par des quantités telles que l'âge, le poids et la taille. Elles s'expriment en valeurs.

Les tests de significativité

Pour vérifier la significativité des résultats obtenus lorsque nous avons croisé des variables entre elles, nous avons utilisé différents tests en fonction de la nature des variables :

- **Tri croisé avec le Test du Khi-deux** (calculé par le logiciel Sphinx) pour les variables nominale/nominale
Le Khi-deux (ou Chi-deux) repose sur une comparaison entre les effectifs réels (ceux obtenus dans l'enquête) et les effectifs théoriques (ceux que l'on aurait obtenus s'ils n'y avait aucune relation entre les deux variables). À travers ce test, on examine s'il y a une surreprésentation (ou sous-représentation) de certains couples de modalités de réponses.
Plus le Khi-deux est élevé, plus la relation entre les variables est forte.
Une probabilité d'erreur est calculée par le logiciel Sphinx.
Valeur de la probabilité/taux d'erreur :
Très significatif si moins de **0,01**
Significatif si entre 0,01 et **0,05**
Peu significatif si entre 0,05 et **0,15**
Non significatif si supérieur à 0,15
Règles de calculs stricts sélectionnées dans le logiciel : chacune des modalités doit avoir un effectif minimum de 30. Sinon on ne peut pas faire de test ; il doit y avoir moins de 20% des couples d'effectif théorique inférieurs à 5.
- **Analyse de la variance avec le Test de Fisher** (calculé par sphinx) pour les variables nominale/numérique
Le test de Fisher vérifie si l'hétérogénéité entre les modalités (ou groupes) est plus grande que l'hétérogénéité à l'intérieur des modalités (ou groupes).
Une probabilité d'erreur est calculée par le logiciel Sphinx.
Valeur de la probabilité/taux d'erreur :
Très significatif si moins de **0,01**
Significatif si entre 0,01 et **0,05**
Peu significatif si entre 0,05 et **0,15**
Non significatif si supérieur à 0,15
Règles de calculs stricts sélectionnées dans le logiciel : chacune des modalités doit avoir un effectif minimum de 30. Sinon on ne peut pas faire de test.

- **Régression avec le coefficient de corrélation** pour les variables numérique/numérique

On étudie si une variable Y varie en fonction d'une autre variable X.

Le **coefficient de corrélation** est **entre -1 et 1**

Si proche de 1, la relation est très forte, les variables varient dans le même sens

Si proche de -1, la relation très forte, les variables varient en sens inverse

Si proche de 0, corrélation nulle, pas de lien entre les variables.

On a choisi :

Très significatif si plus de **0,8** (en négatif ou positif)

Significatif si entre **0,6** et 0,8

Peu significatif si entre **0,4** et 0,6

Non significatif si en dessous de 0,4.

9.3 - Références citées dans l'enquête

Ouvrages

- Jean Gabriel CARASSO : *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*. Editions de l'Attribut, 2005. www.loizorare.com
- Bernard LAHIRE, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, ed. La Découverte, 2004

Documents professionnels et articles

- Rencontres nationales des démarches éducatives dans les musiques actuelles, 11 et 12 avril 2013, Agen, compte-rendu des rencontres
- *L'action culturelle : analyse des pratiques dans les musiques actuelles*, compte rendu du 15^e séminaire du collectif RPM, février 2012, Les Cuizines, Chelles
- *Manifeste Arts&Education, pour un saut quantitatif et qualitatif de l'éducation culturelle et artistique dans le système éducatif Suisse*, 2010, Commission Suisse pour l'Unesco
- *Musique en Prison*, actes du séminaire organisé par la Fédurok, dec 2009
http://fsj.la-fedurok.org/documents/MUSIQUE-EN-PRISON_ACTES_SEMINAIRE12.2009.pdf
- *L'action culturelle au cœur du combat*, dossier des Cahiers du cinéma n°641, 2009
- *Action culturelle en milieu scolaire et musiques actuelles*, le RIF, 2007
- *Action culturelle et R.A.O.U.L, enjeux et témoignages*, R.A.O.U.L, 2008
- *Éducation populaire et musiques amplifiées, analyse des projets de onze lieux de musiques amplifiées*, Flavie VAN COLEN, Le Cry pour la Musique et La Fédurok, juin 2002
- *Faire « œuvre collective » aux frontières des mondes de l'art*, Virginie MILLOT, rapport de recherche, Université Lumière Lyon II – ARIESE, 2004
- *Comment l'éducation artistique et culturelle s'envisagent-elles dans les musiques actuelles ?* Synthèse de l'atelier du Foruma, 2005
http://www.foruma.fr/www.foruma.fr/articleb566.html?id_article=645&rub=101
- *Les musiques actuelles dans le Plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école*, synthèse des rencontres des 5,6 et 7 juillet 2001 organisée par la Fédurok à La Cave à Musique, Mâcon
- *Accéder, enfin, à la propriété culturelle de nous-mêmes !*, Jean-Michel MONTFORT, article paru dans la revue Hommes & migrations, n°1231, 2001 (téléchargeable sur le site www.hommes-et-migrations.fr)
- *La médecine au risque de la culture : un état d'esprit*, Didier SICARD, Premières rencontres européennes de la culture à l'hôpital, Strasbourg, février 2001

Documents liés et complémentaires à l'enquête

- **Rapport « Résultats détaillés »** de l'enquête (120 pages) :
http://fsj.la-fedurok.org/documents/LES_ACTIONS_CULTURELLES_MA_RAPPORT_DETAILLE.pdf
- **Rapport « Résultats principaux »** de l'enquête (60 pages) :
http://fsj.la-fedurok.org/documents/LES_ACTIONS_CULTURELLES_MA.pdf
- **Fiches Focus/Expériences** au format PDF en accès sur Internet :
<https://drive.google.com/folderview?id=0BwAPW3n6rPtPSTh4WWF0UXlzdG8&usp=sharing#list>

9.4 - Liste des répondants

- 666 - Herouville Saint-Clair
- 6par4 - Laval
- A.C.M /Radio Ballade - Esperaza
- ABC- Blanquefort
- ACP La Manufacture Chanson - Paris
- After Before - Fumel
- Akwaba - Chateauneuf De Gadagne
- Ampli - Billère
- Animathèque Mjc - Sceaux
- Antipode Mjc - Rennes
- Aquatinsong - Tinquex
- Ara (Autour Des Rythmes Actuels) - Roubaix
- Art'cade - Sainte Croix Volvestre
- Arts Scéniques Rocks Les 4ecluses - Dunkerque
- Asso - Saint Pierre Des Corps
- Association Arts Attack ! - Caen
- Association Au Coin De L'oreille - Pontcey
- Association Café Culturel - Saint Denis
- Association Culturelle et d'animation de L'Aubrière - Fondettes
- Atabal Biarritz - Biarritz
- Atm - Rennes
- Avant-Mardi - Toulouse
- Baladin - Torcy
- Bato Fou - Le Tampon
- Blues Sur Seine - Mantes-La-Jolie
- Cac Georges Brassens - Mantes-La-Jolie
- Café Charbon - Nevers
- Caiman - Châteauroux
- Canal 93 - Bobigny
- Canal B - Rennes
- Cavajazz / Smac 07 - Viviers
- Cave A Musique - Mâcon
- Cave Dîmière - Argenteuil
- Centre Musical Fleury Goutte d'Or Barbara/FGO - Paris
- Centre Musical Les Arcades - Faches Thumesnil
- Charlie Free - Vitrolles
- Chateau Rouge - Annemasse
- Chato'do - Blois
- Collectif Ça-I - Pau
- Collectif Jazz De Basse-Normandie (Cjbn) - Caen
- Coloriage - Montbard
- Cosmika Records - Troyes
- C'rock Radio - Vienne
- Des Lendemains Qui Chantent - Tulle
- Diff'art - Parthenay
- Dixsonance - Troyes
- Eko - Montpellier
- Emb - Sannois
- Emmetrop - Bourges
- Espace Lino Ventura - Torcy
- Espace Musiques Actuelles - Aix En Provence
- Federation Hiero Limoges - Limoges
- Figures Libres/Rockomotives - Vendôme
- File7 - Magny Le Hongre
- Fontenay En Scènes - Fontenay Sous Bois
- Francois Eberlé -
- Fréquence Mutine - Brest
- Fructôse - Dunkerque
- Fuzz'yon - La Roche Sur Yon
- Gaga Jazz - St Etienne
- Glazart - Paris
- Graf'hit - Compiègne
- Hip Hop Citoyens - Paris
- Instants Chavirés - Montreuil
- Jazz À Tours - Tours
- Jazz Club De Dunkerque - Dunkerque
- Krakatoa - Merignac
- La Batterie - Guyancourt
- La Cartonnerie - Reims
- La Cave Aux Poètes - Roubaix
- La Cigale De Nyons - Nyons
- La Citrouille - Sint Brieuc
- La Clef - Saint Germain En Laye
- La Coopérative De Mai - Clermont Ferrand
- La Fourmi - Limoges
- La Fraternelle - D'jazz Au Bistro - Saint Claude
- La Guinguette Pirate - Paris
- La Luciole - Alençon
- La Nef - Angoulême
- La Pêche - Montreuil Sous Bois
- La Poudrière / Rockhatry - Pôle Des Musiques Actuelles de Belfort - Belfort
- La Presqu'île/ Smac 07 - Annonay
- La Rodia - Besançon
- La Ruche - Cergy
- La Sirene - La Rochelle
- La Tambouille - Nézel
- La Tannerie - Bourg-En-Bresse
- La Tête Des Trains Café-Musiques - Tousson
- La Vapeur - Dijon
- L'Abordage - Evreux
- L'Aéronef - Lille
- L'Alambik (Mjc Ronceray) - Le Mans
- L'Arrosoir - Chalon Sur Saône
- L'Arsenal - Nogent Le Rotrou
- L'Astrolabe - Orleans
- L'Autre Canal - Nancy
- Le 106 - Rouen
- Le Brise Glace - Annecy
- Le Camji - Niort
- Le Cap - Aulnay-Sous-Bois
- Le Carroi - Saint Martin D'auxigny
- Le Chabada - Angers
- Le Clacson - Oullins
- Le Confort Moderne - Poitiers
- Le Deux Pièces Cuisine - Le Blanc-Mesnil

- Le Doc - Saint Germain D'ectot
- Le Fil - Saint-Étienne
- Le Florida - Agen
- Le Forum- Vauréal - Vauréal
- Le Grand Mix - Tourcoing
- Le Jardin Moderne - Rennes
- Le Mandala - Toulouse
- Le Périscope - Lyon
- Le Petit Fauchoux - Tours
- Le Plan - Ris-Orangis
- Le Pub Adk / Adkprod - Roissy En Brie
- Le Rack'am - Bretigny Sur Orge
- Le Rio Grande - Montauban
- Le Sans Réserve - Périgueux
- Le Sax - Achères
- Le Tamanoir - Gennevilliers
- Le Temps Machine (Scène Communautaire Des Musiques Actuelles Tour(S) Plus) - Joué-Lès-Tours
- Le Tremplin - Beaumont
- Le Vip / Association Les Escales - Saint Nazaire
- L'Echonova - Saint-Avé
- L'Ecole Des 4 Z'arts - Magnanville (78)
- L'Ecoutille - Courtry
- L'Empreinte - Savigny-Le-Temple
- L'Epicerie Moderne - Feyzin
- Les Cuizines - Chelles
- Les Passagers Du Zinc - Avignon
- Les Polarités/Festival Les Hivernautes - Quimper
- L'Estran - Guidel
- L'Excelsior - Allonnes
- Lo Bolegason - Castres
- L'Omnibus - Saint-Malo
- Lucane Musiques - Libourne
- Mains D'oeuvres - Saint-Ouen
- Maison Daniel Féry - Nanterre
- Maison Des Jeunes Et De La Culture Jacques Prévert - Le Mans
- Maison Jacques Brel - Villiers-Le-Bel
- MAPL - Lorient
- Marché Gare - Lyon
- Media Music - Dijon
- MJC - Sedan
- MJC- Sens
- MJC Bel Ebat Evreux - Evreux
- MJC Bobby Lapointe Villebon Sur Yvette - Villebon Sur Yvette
- MJC - Centre Social Du Briançonnais - Espace Babylone - Briançon
- Mjc De Bernay - Bernay
- Mjc De La Vallée - La Salamandre - Chaville
- Mjc Louise Michel - Fresnes
- Mjc Picaud / La Tangente - Cannes
- Mjc Théâtre Des Trois Vallées - Palaiseau
- Moulin De Brainans - Brainans
- Nantes Jazz Action - Nantes
- Noumatrouff - Mulhouse
- Oxal'art - Reims
- Paloma - Nimes
- Paul B - Massy
- Penn Ar Jazz - Brest
- Pôle Musical D'orgemont (Pmo) - Epinay-Sur-Seine
- Polysonik - Orleans
- Premier Dragon - Cergy
- Radio Beaub Fm - Limoges
- Radio Béton - Tours
- Radio Campus Orléans / Rco - Orléans
- Radio Coteaux - Saint Blancard
- Radio Dio - St Etienne
- Radio Primitive - Reims
- Radioactiv' - Langueux
- RCV - Lille
- Rock School Barbey - Bordeaux
- Rocksane - Bergerac
- Run Ar Puñs - Châteaulin
- Salon De Musique - Salon De Provence
- Saskwash - Etampes
- Smac Les Abattoirs - Bourgoin Jallieu
- Sol Fm - Oullins- Lyon
- Stereolux - Nantes
- Studio D'ikken - Chelles
- Studio La Chaufferie - Bagneux
- Tandem - Toulon
- Tin Tam Art - Trelissac
- Trempolino - Nantes
- Troisquatre! - Bordeaux
- Un Je-Ne-Sais-Quoi - Ballan-Miré
- Vallée FM - Lognes
- Victoire 2 - Saint Jean De Védas (Montpellier)
- Ville De Houilles - Houilles
- West Rock - Cognac

9.5 - Questionnaire

SECTIONS	ID QUESTION	QUESTIONS	TYPE DE QUESTION	PROPOSITIONS
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-001	Nom usuel/sigle de votre structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-002	Raison Sociale de votre structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-003	Année de création de votre structure	NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-004	Code Postal	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-005	Commune d'implantation	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-006	Département	CHOIX UNIQUE	01 - Ain ; 02 - Aisne ; 03 - Allier ; 04 - Alpes-de-Haute-Provence ; 05 - Hautes-Alpes ; 06 - Alpes-Maritimes ; 07 - Ardèche ; 08 - Ardennes ; 09 - Ariège ; 10 - Aube ; 11 - Aude ; 12 - Aveyron ; 13 - Bouches-du-Rhône ; 14 - Calvados ; 15 - Cantal ; 16 - Charente ; 17 - Charente-Maritime ; 18 - Cher ; 19 - Corrèze ; 21 - Côte-d'Or ; 22 - Côtes-d'Armor ; 23 - Creuse ; 24 - Dordogne ; 25 - Doubs ; 26 - Drôme ; 27 - Eure ; 28 - Eure-et-Loir ; 29 - Finistère ; 30 - Gard ; 31 - Haute-Garonne ; 32 - Gers ; 33 - Gironde ; 34 - Hérault ; 35 - Ille-et-Vilaine ; 36 - Indre ; 37 - Indre-et-Loire ; 38 - Isère ; 39 - Jura ; 40 - Landes ; 41 - Loir-et-Cher ; 42 - Loire ; 43 - Haute-Loire ; 44 - Loire-Atlantique ; 45 - Loiret ; 46 - Lot ; 47 - Lot-et-Garonne ; 48 - Lozère ; 49 - Maine-et-Loire ; 50 - Manche ; 51 - Marne ; 52 - Haute-Marne ; 53 - Mayenne ; 54 - Meurthe-et-Moselle ; 55 - Meuse ; 56 - Morbihan ; 57 - Moselle ; 58 - Nièvre ; 59 - Nord ; 60 - Oise ; 61 - Orne ; 62 - Pas-de-Calais ; 63 - Puy-de-Dôme ; 64 - Pyrénées-Atlantiques ; 65 - Hautes-Pyrénées ; 66 - Pyrénées-Orientales ; 67 - Bas-Rhin ; 68 - Haut-Rhin ; 69 - Rhône ; 70 - Haute-Saône ; 71 - Saône-et-Loire ; 72 - Sarthe ; 73 - Savoie ; 74 - Haute-Savoie ; 75 - Paris ; 76 - Seine-Maritime ; 77 - Seine-et-Marne ; 78 - Yvelines ; 79 - Deux-Sèvres ; 80 - Somme ; 81 - Tarn ; 82 - Tarn-et-Garonne ; 83 - Var ; 84 - Vaucluse ; 85 - Vendée ; 86 - Vienne ; 87 - Haute-Vienne ; 88 - Vosges ; 89 - Yonne ; 90 - Territoire de Belfort ; 91 - Essonne ; 92 - Hauts-de-Seine ; 93 - Seine-Saint-Denis ; 94 - Val-de-Marne ; 95 - Val-d'Oise ; 971 - Guadeloupe ; 972 - Martinique ; 973 - Guyane ; 974 - Réunion ; 2A - Corse-du-Sud ; 2B - Haute-Corse
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-007	Région	CHOIX UNIQUE	Alsace ; Aquitaine ; Auvergne ; Basse-Normandie ; Bourgogne ; Bretagne ; Centre ; Champagne-Ardenne ; Corse ; Franche-Comté ; Guadeloupe ; Guyane ; Haute-Normandie ; Ile-de-France ; Languedoc-Roussillon ; Limousin ; Lorraine ; Martinique ; Midi-Pyrénées ; Nord-Pas-de-Calais ; Pays-de-la-Loire ; Picardie ; Poitou-Charentes ; Provence-Alpes-Côted'Azur ; Réunion ; Rhône-Alpes
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-008	Nom et prénom du répondant référent du remplissage du questionnaire dans la structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-009	Quelle est la fonction <u>principale</u> du répondant (référent) ?	CHOIX UNIQUE	Administration ; Accueil/secrétariat ; Animation/médiation culturelle ; Artistique (programmation, accompagnement de groupes) ; Communication/relations publiques... ; Direction/co-direction ; Information ressource ; Pédagogique ; Technique/logistique (régie, accueil répétition...) ; Il s'agit d'un poste polyvalent ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-010	Si le répondant occupe une autre fonction principale, merci de préciser laquelle	LIEE, TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-011	Mail direct du répondant référent	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-012	Quelle est la forme juridique de votre structure ?	CHOIX UNIQUE	Structure de droit public ; Structure de droit privé non lucratif ; Structure de droit privé commercial ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-013	S'il s'agit d'une structure de droit public, merci de préciser	LIEE, CHOIX UNIQUE	Régie municipale (ou assimilé) ; Etablissement public ; Syndicat mixte (ou assimilé) ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-014	S'il s'agit d'une structure de droit privé à but non lucratif, merci de préciser	LIEE CHOIX UNIQUE	Association ; Autre organisme à but non lucratif

AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-015	S'il s'agit d'une structure de droit privé commercial, merci de préciser	LIEE CHOIX UNIQUE	SARL, SCOP ; Entreprise individuelle ; Travailleur indépendant ; Entreprise d'insertion ; Autre
	AC01-015a	Quel type de structure êtes-vous ?	CHOIX MULTIPLE	Structure d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux...) ; Friche culturelle / artistique ; Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Café-concert / bar ; Organisateur/diffuseur de spectacles sans lieu fixe ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; École de musique (publique, associative ou privée) et/ou structure d'accompagnement artistique ; Organisme de formation ; Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles ; Artiste ou collectif d'artistes / Groupe de musiques actuelles ; Prestataire technique (production audiovisuelle, location matériel...) ; Prestataire administratif ; Organisme conseils, d'accompagnement ; Médias (presse, radio, télévision, fanzine, webzine, webradio, WebTV, blog...) ; Agence de communication/promotion/événementiel ; Disquaire ; Tourneur, agent, manager, structure de production, de services aux artistes ; Label ; Fédération, réseau ; Lieu / centre ressources ; Service culturel d'une collectivité ; Médiathèque ; Autre structure de promotion/transmission du patrimoine musical (archives, musée...)
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-016	Quelle(s) est/sont la (ou les) fonction(s) principale(s) de votre structure en matière de musiques actuelles? (Deux réponses maximum)	CHOIX MULTIPLE	Création ; Accompagnement des pratiques ; Diffusion ; Services/Prestations ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-016a	Si "Autre" fonction principale, merci de préciser :	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-017	Si c'est la "Création", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Groupe de musiques actuelles ; Collectif d'artistes ; Label ; Autre activité de type "Création" ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-018	Si c'est "l'Accompagnement des pratiques", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Ecole de musique ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; Organisateur d'ateliers musicaux ; Organisme de formation ; Autre activité de type "Accompagnement des pratiques"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-019	Si c'est la "Diffusion", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Organisateur-diffuseur sans lieu fixe ; Radio ; Autre activité de type "Diffusion"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-020	Si ce sont les "Services/Prestations", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Tour-manager ; Prestataire technique ; Prestataire administratif ; Agence d'événements ; Autre activité de type "Services/Prestation"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-021	Quelle(s) est/sont la (ou les) fonction(s) secondaire(s) de votre structure en matière de musiques actuelles ? (Deux réponses maximum)	CHOIX MULTIPLE	Aucune ; Création ; Accompagnement des pratiques ; Diffusion ; Services/Prestations ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-022	Si c'est la "Création", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Groupe de musiques actuelles ; Collectif d'artistes ; Autre activité de type "Création"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-023	Si c'est "l'Accompagnement des pratiques", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Ecole de musique ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; Organisateur d'ateliers musicaux ; Organisme de formation ; Autre activité de type "Accompagnement des pratiques"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-024	Si c'est la "Diffusion", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Organisateur-diffuseur sans lieu fixe ; Radio ; Autre activité de type "Diffusion"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-025	Si ce sont les "Services/Prestations", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Tour-manager ; Label ; Prestataire technique ; Prestataire administratif ; Agence d'événement ; Autre activité de type "Services/Prestation"
	AC01-025a	Votre structure est-elle conventionnée par la DRAC au titre du label SMAC ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; La démarche est en cours ; Non
	AC01-025b	Votre structure bénéficie-t-elle du dispositif "scène conventionnée" de la DRAC ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; La démarche est en cours ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-026	Les musiques actuelles sont-elles l'activité exclusive de votre structure ? (Nous posons cette question car certaines structures interrogées ont d'autres activités que les musiques actuelles)	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-027	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, pouvez-vous préciser l'importance de cette activité ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	C'est une activité principale ; C'est une activité assez importante ; C'est une activité peu importante ; Ne sait pas
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-028	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; De 3 à moins de 5 ETP ; De 5 à moins de 8 ETP ; De 8 à moins de 10 ; 10 ETP et plus ; Ne sait pas

AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-029	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, connaissez-vous le budget que votre structure a consacré aux musiques actuelles en 2011 ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-030	Si oui, merci d'indiquer ce budget musiques actuelles en euros (et non pas en kilos euros)	LIEE, NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-031	Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le nombre d'équivalent temps plein dans votre structure ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; De 3 à moins de 5 ETP ; De 5 à moins de 8 ETP ; De 8 à moins de 10 ; 10 ETP et plus ; Ne sait pas
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-032	Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le budget de votre structure en 2011 ? (merci d'indiquer ce budget en euros et non pas en kilos euros) :	LIEE, NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-033	Si votre structure est basée hors Ile de France, est-elle membre d'un réseau musiques actuelles de niveau régional ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-034	Si oui, lequel ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Avant-Mardi (Midi-Pyrénées) ; FRACAMA (Centre) ; GRAL (Rhône-Alpes) ; Le Pôle (Pays-de-la-Loire) ; PATCH (Picardie) ; POLCA (Champagne-Ardenne) ; PRMA (Poitou-Charentes) ; R.A.O.U.L. (Nord-Pas-de-Calais) ; RAMA (Aquitaine) ; Rézo Parleur (Franche-Comté) ; RIF (Ile-de-France) ; RMAHN (Haute-Normandie) ; TREMA (Provence-Alpes-Côte-D'azur) ; ZIC ZAC (Lorraine) ; Autre(s)
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-035	Si votre structure est basée en Ile de France, est-elle adhérente d'un réseau musiques actuelles départemental ?	LIEE A LA QUESTION Q7 (REGION), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-036	Si oui, merci de préciser de quel réseau il s'agit	LIEE, CHOIX UNIQUE	MAP (75) ; Pince Oreilles (77) ; CRY pour la musique (78) ; REZONNE (91) ; Réseau 92 ; Maad 93 ; Réseau Musiques 94 ; Combo 95
AC02 - PANORAMA	AC02-001	Dans le budget (musiques actuelles) 2011, êtes vous en mesure d'identifier la part consacrée aux actions culturelles (Musiques Actuelles)?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC02 - PANORAMA	AC02-002	Si OUI, quel pourcentage du budget musiques actuelles est consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 25% ; De 25 à moins de 50% ; De 50 à moins de 75% ; 75% ou plus
AC02 - PANORAMA	AC02-003	Indiquez le nombre de projets/dispositifs d'actions culturelles différents menés en 2011 ?	NOMBRE	
AC02 - PANORAMA	AC02-004	Merci de lister de façon exhaustive les projets d'actions culturelles que vous avez menées en 2011 (cliquez sur "+ ajouter une ligne" en bas du tableau pour ajouter un nouveau projet) :	TABLEAU	
AC02 - PANORAMA	AC02-005	Indiquez le nom complet du projet (merci d'éviter les sigles et les diminutifs) :	TEXTE lié TABLEAU	
AC02 - PANORAMA	AC02-006	Type d'actions de ce projet :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Emission de radio ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Rencontre avec des professionnels ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-007	Quels étaient les grands objectifs de ce projet ?	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Promouvoir les musiques actuelles et leur environnement ; Elargir/diversifier/mixer les publics ; Sensibiliser, éduquer les publics ; Encourager l'expression, l'initiative, la créativité ; Améliorer la pratique musicale ; Répondre à des enjeux de santé publique (prévention) ; Répondre à des enjeux sociaux (insertion...) ; Répondre à des enjeux de développement durable ; Renforcer la place de votre structure sur son territoire ; Améliorer le fonctionnement interne de votre structure ; Autre(s)

AC02 - PANORAMA	AC02-008	Si ce projet cherchait à toucher des publics en particulier, merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Aucun public en particulier ; Enfants ou adolescents scolarisés ; Enfants ou adolescents hors temps scolaire ; Jeunes ; Seniors ; Public familial ; Public intergénérationnel ; Personnes au chômage ou en insertion ; Personnes sous main de justice ; Personnes hospitalisées ; Personnes en situation de handicap ; Musiciens amateurs ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-009	Quels étaient les financeurs de ce projet ?	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Pas de financements spécifiques ; Collectivités territoriales ; Services de l'Etat ; Subventions européennes ; Organismes professionnels ; Partenaires privés (fondations, entreprises...) ; Les participants au projet ; Les organismes partenaires du projet ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-010	Si vous avez fait appel à des intervenants pour le projet, merci de préciser leur statut :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
AC02 - PANORAMA	AC02-011	Concernant la place des actions culturelles musiques actuelles dans l'activité de votre structure, diriez-vous qu'elle tend à...	CHOIX UNIQUE	Augmenter ; Diminuer ; Rester stable ; Ne sait pas
AC02 - PANORAMA	AC02-012	Avez-vous mis en place une méthodologie d'évaluation des actions culturelles menées par votre structure ?	CHOIX UNIQUE	Non ; Oui en interne seulement ; Oui avec vos partenaires ; Oui en interne et avec vos partenaires
AC02 - PANORAMA	AC02-013	Avez-vous des remarques/commentaires/suggestions sur les actions culturelles que vous menez au sein de votre structure ?	TEXTE MULTILIGNE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-001	En 2011, quels étaient les moyens humains consacrés aux actions culturelles musiques actuelles (merci de choisir un cas parmi ceux proposés) ?	CHOIX UNIQUE	Cas 1 : Il existe un ou plusieurs salariés permanents dédiés aux actions culturelles musiques actuelles ; Cas 2 : Il n'existe pas de salarié permanent spécifiquement dédié aux actions culturelles musiques actuelles, plusieurs salariés interviennent chacun à leur niveau ; Cas 3 : Ce ne sont pas des salariés permanents qui s'occupent des actions culturelles musiques actuelles
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-002	Combien existe-t-il de salariés permanents dédiés aux actions culturelles (musiques actuelles) dans votre structure ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	1 seul ; 2 ou plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-003	Quel est l'intitulé du poste 1 figurant sur la feuille de paye ?	LIEE CAS 1 (1 seul), TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-004	Merçi de préciser à quelle période ce poste a été créé :	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Après 2010 ; Entre 2006 et 2010 ; Entre 2001 et 2005 ; Entre 1990 et 2000 ; Avant 1990 ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-005	S'agit-il d'un poste avec un statut de cadre ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-006	S'agit-il d'un poste à temps plein ou à temps partiel ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Temps plein ; Temps partiel
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-007	S'il s'agit d'un temps partiel, merci de préciser la durée du travail	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-008	S'il s'agit d'un poste à temps plein, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) sur l'année 2011 à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (1 seul) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-009	S'il s'agit d'un poste à temps partiel, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles musiques actuelles (sur ce temps partiel) à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (1 seul) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-010	Ce poste a-t-il été créé en CDD ou en CDI ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	En CDD ; En CDI
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-011	Le poste bénéficie-t-il d'un contrat aidé et/ou d'une aide à l'emploi ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-012	Quel est le niveau d'études de la personne qui occupe le poste ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Sans diplôme ; Niveau VI (3ème); Niveau V (CAP, BEP...); Niveau IV (BAC); Niveau III (BAC+2); Niveau II (BAC+3/4); Niveau I (BAC+5 et supérieur); Ne sait pas

AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-013	La personne qui occupe ce poste est-elle titulaire d'un diplôme spécialisé en action culturelle/médiation culturelle et/ou en musique ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-014	Si oui, lequel ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX MULTIPLE	Musicologie ; Sciences Humaines ; Animation ; Secteur Artistique et Culturel ; Technique ; DE ; CA ; DUMI ; Autre(s)
	AC03-014a	Si "Autre(s)" veuillez préciser le diplôme spécialisé :	TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-015	La personne qui occupe ce poste dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en action culturelle/médiation culturelle ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-016	La personne qui occupe ce poste dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en musique ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-017	Le poste est-il occupé par un homme ? Une femme ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Une femme ; Un homme
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-018	Dans quelle tranche d'âge se situe la personne qui occupe ce poste ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins de 25 ans ; De 25 à 34 ans ; De 35 ans à 49 ans ; 50 ans et plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-019	Quel est l'intitulé du poste 2 figurant sur la feuille de paye ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-020	Merci de préciser à quelle période le poste 2 a été créé :	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Après 2010 ; Entre 2006 à 2010 ; Entre 2001 et 2005 ; Entre 1990 et 2000 ; Avant 1990 ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-021	Le poste 2 est-il un poste avec un statut de cadre ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-022	Le poste 2 est-il à temps plein ou à temps partiel ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Temps plein ; Temps partiel
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-023	S'il s'agit d'un temps partiel, merci de préciser la durée du travail	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-024	S'il s'agit d'un poste à temps plein, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) sur l'année 2011 à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (2 ou plus) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-025	S'il s'agit d'un poste à temps partiel, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles musiques actuelles (sur ce temps partiel) à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (2 ou plus) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-026	Le poste 2 a-t-il été créé en CDD ou en CDI ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	En CDD ; En CDI
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-027	Le poste 2 bénéficie-t-il d'un contrat aidé et/ou d'une aide à l'emploi ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-028	Quel est le niveau d'études de la personne qui occupe le poste 2 ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Sans diplôme ; Niveau VI (3ème); Niveau V (CAP, BEP...); Niveau IV (BAC); Niveau III (BAC+2); Niveau II (BAC+3/4); Niveau I (BAC+5 et supérieur) ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-029	La personne qui occupe le poste 2 est-elle titulaire d'un diplôme spécialisé en action culturelle/médiation culturelle et/ou en musique ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-030	Si oui, lequel ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX MULTIPLE	Musicologie ; Sciences Humaines ; Animation ; Secteur Artistique et Culturel ; Technique ; DE ; CA ; DUMI ; Autre(s)
	AC03-030a	Si "Autre(s)" veuillez préciser le diplôme spécialisé :	TEXTE	

AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-031	La personne qui occupe le poste 2 dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en action culturelle/médiation ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-032	La personne qui occupe le poste 2 dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en musique ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-033	Le poste 2 est-il occupé par un homme ? Une femme ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Un homme ; Une femme
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-034	Dans quelle tranche d'âge se situe la personne qui occupe le poste 2 ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Moins de 25 ans ; De 25 à 34 ans ; De 35 ans à 49 ans ; 50 ans et plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-035	D'autres salariés ont-ils été impliqués dans les actions culturelles musicales actuelles en plus de la (ou les) personne(s) en charge des actions culturelles ?	LIEE CAS 1, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-036	Si oui, combien de salariés ?	LIEE CAS 1, NOMBRE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-037	Pourriez-vous estimer leur temps de travail cumulé pour l'année 2011 (choisir parmi les propositions suivantes) ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; 3 ETP ou plus ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-038	Des personnes non salariées ont-elles été impliquées dans les actions culturelles en plus du ou des salarié(s) dédié(s) ?	LIEE CAS 1, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-039	Si oui, merci de préciser le statut de ces personnes	LIEE CAS 1, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-040	Combien de salariés de la structure sont-ils impliqués dans les actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 2, NOMBRE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-041	Pourriez-vous estimer pour l'année 2011 le nombre total d'équivalent(s) temps plein impliqué(s) dans les actions culturelles musicales actuelles (choisir parmi les propositions suivantes) ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; 3 ETP ou plus ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-042	Des personnes non salariées ont-elles été impliquées dans les actions culturelles musicales actuelles en plus du ou des salariés ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-043	Si oui, merci de préciser le statut de ces personnes	LIEE CAS 2, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-044	Envisagez-vous de créer un poste salarié spécifiquement dédié aux actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-045	Merci de préciser le statut des personnes qui s'occupent des actions culturelles musicales actuelles	LIEE CAS 3, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-046	Envisagez-vous de créer un poste salarié dédié aux actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 3, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-001	Vous pouvez choisir de détailler un projet parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles, ou parce qu'il est singulier. Merci de nous dire pourquoi vous avez choisi ce projet :	CHOIX UNIQUE	Parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles ; Parce qu'il est singulier ; Autre raison
AC04 - FOCUS 1	AC04-002	Quel est le nom du projet (si le projet en porte un) :	TEXTE	

AC04 - FOCUS 1	AC04-003	Quel est le type d'actions menées pour ce projet (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) :	CHOIX MULTIPLES	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-004	Si "Autre(s)", merci de préciser :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-005	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au(x) public(s) :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Élargir/diversifier les publics ; Brasser/mixer les publics ; Toucher un public familial ; Toucher un public intergénérationnel ; Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres ; Sensibiliser/former le public ; Encourager l'expression, la créativité ; Contribuer à l'épanouissement personnel ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-006	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport aux musiques actuelles :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues ; Transmettre un patrimoine ; Améliorer les pratiques musicales ; Favoriser la transdisciplinarité ; Faire découvrir le secteur professionnel (les métiers, les lieux) ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-007	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport à votre fonctionnement interne :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Fédérer l'équipe ; Favoriser l'implication des bénévoles ; Trouver des financements ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-008	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au territoire :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Créer du partenariat avec les acteurs du territoire ; Soutenir des initiatives ; Favoriser la participation des habitants ; Animer le territoire ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-009	Le projet touchait-il un territoire particulier ?	CHOIX UNIQUE	Pas de territoire particulier ; Quartier d'habitat social ; Banlieue ; Milieu rural ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-010	Merci de préciser si le projet visait ou non des enjeux de société :	CHOIX MULTIPLES	Contribuer/sensibiliser au développement durable ; Prévention des risques (auditifs, alcool...) ; Appui à des démarches d'insertion ; Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-011	A quelle fréquence/périodicité le projet a-t-il été mené ?	CHOIX UNIQUE	Une fois ; Plusieurs fois
AC04 - FOCUS 1	AC04-012	Sur combien de mois le projet s'est-il étalé (hors temps de conception, de préparation) ? (exemple : une année scolaire...)	CHOIX UNIQUE	Moins d'1 mois ; De 1 à moins de 3 mois ; De 3 à moins de 6 mois ; De 6 à moins de 12 mois ; 12 mois et plus
AC04 - FOCUS 1	AC04-013	Combien de jours cumulés le projet en tant que tel a-t-il duré (hors temps de conception, de préparation) ?	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-013a	À quel type d'intervenants avez-vous fait appel :	CHOIX MULTIPLE	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
	AC04-013b	Si "Autres intervenants" veuillez préciser :	TEXTE	
SUP				
AC04 - FOCUS 1	AC04-018	Au niveau de la discipline, ce projet concernait-il :	CHOIX UNIQUE	Les musiques actuelles uniquement ; Les musiques actuelles et une ou d'autres disciplines
AC04 - FOCUS 1	AC04-019	Pour ce projet, avez-vous fait appel à d'autre(s) type(s) d'artiste(s) que des musiciens :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-020	A quelle(s) tranche(s) d'âge(s) s'adressait le projet ?	CHOIX MULTIPLES	Pas de tranche particulière ; Aux moins de 3 ans ; Aux 3/5 ans ; Aux 6/10 ans ; Aux 11/15 ans ; Aux 16/ 25 ans ; Aux 26/60 ans ; Aux plus de 60 ans
AC04 - FOCUS 1	AC04-021	Le projet visait-il des personnes au regard de leur situation par rapport au monde du travail ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des chômeurs ; Oui, des personnes en insertion ; Oui, des salariés ; Oui des étudiants ; Oui, des retraités ; Oui à une autre catégorie du monde du travail
AC04 - FOCUS 1	AC04-022	Merci de préciser si le projet visait des personnes en situation de handicap ou hospitalisées ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des personnes handicapées ; Oui, des personnes hospitalisées
AC04 - FOCUS 1	AC04-023	Le projet ciblait-t-il des personnes sous main de justice ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non

AC04 - FOCUS 1	AC04-024	Le projet ciblait-t-il des musiciens ou artistes amateurs ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
	AC04-024a	Ce projet ciblait-il un public scolaire ?	CHOIX UNIQUE	Oui exclusivement ; Oui mais pas exclusivement ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-025	Le projet ciblait-t-il un groupe social particulier (communauté tzigane, groupe de femmes, toxicomanes) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-026	Si oui, merci de préciser le groupe social dont il s'agissait :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-027	Merci de préciser si le projet concernait un ou d'autre(s) type(s) de public(s) que ceux sus-cités :	TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-028	Approximativement, combien de personnes différentes ont-elles été touchées par le projet ?	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-029	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des collectivités territoriales ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Communes ; Communautés de communes ou d'agglomération ; Département ; Région ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-030	Si le projet a été financé par une ou d'autre(s) collectivité(s) territoriale(s), merci de préciser de quelle collectivité il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-031	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des services d'Etat ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; DRAC ; Education Nationale, Jeunesse & Sport ; Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale ; SPIP ; PJJ ; CAF ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-032	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) service(s) de l'Etat, merci de préciser de quel(s) service de l'Etat il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-033	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau européen ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Programme Culture ; Interreg ; Leonardo ; Grundtvig ; FSE ; Leader ; Equal ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-034	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) partenaire(s) européen(s), merci de préciser de quel(s) partenaire(s) européen(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-035	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des organismes professionnels ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; CNV ; SACEM ; ADAMI ; SPEDIDAM ; SACD ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-036	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) organisme(s) professionnel(s), merci de préciser de quel(s) organisme(s) professionnel(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-037	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau privé ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Fondations ; Entreprises privées ; Fonds de dotation ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-038	Si le projet a été financé par un "Autre" partenaire privé, merci de préciser de quel(s) partenaire(s) privé(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-039	Le projet s'inscrivait-il dans un dispositif particulier (contrat éducatif local, projet artistique globalisé, convention culture à l'hôpital...) :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-040	Une participation financière était-elle demandée aux bénéficiaires (au public du projet) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
	AC04-040a	Une participation financière était-elle demandée aux organismes partenaires ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Oui pour certaines actions seulement
AC04 - FOCUS 1	AC04-041	Quel était le budget du projet en euros ? (hors frais de structure)	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-042	Qui était à l'initiative du projet ?	CHOIX MULTIPLE	Votre structure ; Un ou des partenaire(s) ; Autre configuration
AC04 - FOCUS 1	AC04-043	Un (ou des) partenaire(s) opérationnel(s) a-t-il (ou ont-ils) pris part à la mise en place du projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non

AC04 - FOCUS 1	AC04-044	Si oui, quel est (ou quels sont) le(s) domaine(s) d'intervention du (ou de ces) partenaire(s) opérationnel(s) ?	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Secteur culturel ; Secteur social ; Secteur de la santé ; Secteur scolaire ; Secteur socio-éducatif ; Secteur de l'environnement ; Secteur de la justice ; Autre(s) secteur(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-045	Si des partenaires opérationnels relèvent d'autre(s) secteur(s) que ceux cités, merci de préciser de quel(s) secteur(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-046	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur culturel, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service culturel d'une collectivité ; Bibliothèque ; Cinéma ; Salle de spectacle ; Conservatoire ; autre équipement culturel ; Collectif d'artistes ; Organisateur d'événements ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-047	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur social, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service social d'une collectivité ; Service politique de la ville d'une collectivité ; Centre Social ; Structure d'accueil/d'hébergement ; Structures d'éducation spécialisées ; Référents RSA ; Structure d'aide aux chômeurs ; Structure d'alphabétisation ; Structure de solidarité ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-048	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de la santé, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Hôpital (ou clinique) ; IME (Institut Médico-Éducatif) ; Maisons de retraite ; Centres de rééducation ; Structure liée au handicap ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-049	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur scolaire, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Écoles maternelles ; Écoles primaires ; Collèges ; Lycées ; Universités ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-050	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur socio-éducatif, merci de lister le type de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service Jeunesse ou service enfance ; Centre(s) de loisirs ; Crèche(s) ; MJC ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-051	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de l'environnement, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service développement durable de la commune ; Maison de la nature et l'environnement ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-052	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur de la justice, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	SPIP, Service de Probation et d'insertion ; Etablissement Pénitentiaire ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-053	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) d'autres secteurs merci de préciser le(s) partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-054	D'un point de vue du résultat, diriez-vous que ce projet était ... ?	CHOIX UNIQUE	Satisfaisant ou très satisfaisant ; Moyennement satisfaisant ; Peu ou pas satisfaisant
AC04 - FOCUS 1	AC04-055	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les intérêts et points forts de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-056	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les limites et les difficultés de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-057	Disposez-vous d'un bilan écrit pour ce projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-058	Autres commentaires (synthétiques) sur le projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-001	Vous pouvez choisir de détailler un projet parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles, ou parce qu'il est singulier. Merci de nous dire pourquoi vous avez choisi ce projet :	CHOIX UNIQUE	Parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles ; Parce qu'il est singulier ; Autre raison
AC05 - FOCUS 2	AC05-002	Quel est le nom du projet (si le projet en porte un) :	TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-003	Quel est le type d'actions menées pour ce projet (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) :	CHOIX MULTIPLES	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-004	Si "Autre(s)", merci de préciser :	LIEE, TEXTE	

AC05 - FOCUS 2	AC05-005	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au(x) public(s) :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Élargir/diversifier les publics ; Brasser/mixer les publics ; Toucher un public familial ; Toucher un public intergénérationnel ; Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres ; Sensibiliser/former le public ; Encourager l'expression, la créativité ; Contribuer à l'épanouissement personnel ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-006	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport aux musiques actuelles :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues ; Transmettre un patrimoine ; Améliorer les pratiques musicales ; Favoriser la transdisciplinarité ; Faire découvrir le secteur professionnel (les métiers, les lieux) ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-007	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport à votre fonctionnement interne :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Fédérer l'équipe ; Favoriser l'implication des bénévoles ; Trouver des financements ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-008	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au territoire :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Créer du partenariat avec les acteurs du territoire ; Soutenir des initiatives ; Favoriser la participation des habitants ; Animer le territoire ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-009	Le projet touchait-il un territoire particulier ?	CHOIX UNIQUE	Pas de territoire particulier ; Quartier d'habitat social ; Banlieue ; Milieu rural ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-010	Merci de préciser si le projet visait ou non des enjeux de société :	CHOIX MULTIPLES	Contribuer/sensibiliser au développement durable ; Prévention des risques (auditifs, alcool...) ; Appui à des démarches d'insertion ; Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-011	A quelle fréquence/périodicité le projet a-t-il été mené ?	CHOIX UNIQUE	Une fois ; Plusieurs fois
AC05 - FOCUS 2	AC05-012	Sur combien de mois le projet s'est-il étalé (hors temps de conception, de préparation) ? (exemple : une année scolaire...)	CHOIX UNIQUE	Moins d'1 mois ; De 1 à moins de 3 mois ; De 3 à moins de 6 mois ; De 6 à moins de 12 mois ; 12 mois et plus
AC05 - FOCUS 2	AC05-013	Combien de jours cumulés le projet en tant que tel a-t-il duré (hors temps de conception, de préparation) ?	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-013a	À quel type d'intervenants avez-vous fait appel :	CHOIX MULTIPLE	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
AC05 - FOCUS 2	AC05-013b	Si "Autres intervenants" veuillez préciser :	TEXTE	
SUP	AC05-014			
SUP	AC05-015			
SUP	AC05-016			
SUP	AC05-017			
AC05 - FOCUS 2	AC05-018	Au niveau de la discipline, ce projet concernait-il :	CHOIX UNIQUE	Les musiques actuelles uniquement ; Les musiques actuelles et une ou d'autres disciplines
AC05 - FOCUS 2	AC05-019	Pour ce projet, avez-vous fait appel à d'autre(s) type(s) d'artiste(s) que des musiciens :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-020	A quelle(s) tranche(s) d'âge(s) s'adressait le projet ?	CHOIX MULTIPLES	Pas de tranche particulière ; Aux moins de 3 ans ; Aux 3/5 ans ; Aux 6/10 ans ; Aux 11/15 ans ; Aux 16/ 25 ans ; Aux 26/60 ans ; Aux plus de 60 ans
AC05 - FOCUS 2	AC05-021	Le projet visait-il des personnes au regard de leur situation par rapport au monde du travail ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des chômeurs ; Oui, des personnes en insertion ; Oui, des salariés ; Oui des étudiants ; Oui, des retraités ; Oui à une autre catégorie du monde du travail
AC05 - FOCUS 2	AC05-022	Merci de préciser si le projet visait des personnes en situation de handicap ou hospitalisées ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des personnes handicapées ; Oui, des personnes hospitalisées
AC05 - FOCUS 2	AC05-023	Le projet ciblait-t-il des personnes sous main de justice ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-024	Le projet ciblait-t-il des musiciens ou artistes amateurs ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-024a	Ce projet ciblait-il un public scolaire ?	CHOIX UNIQUE	Oui exclusivement ; Oui mais pas exclusivement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-025	Le projet ciblait-t-il un groupe social particulier (communauté tzigane, groupe de femmes, toxicomanes) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non

AC05 - FOCUS 2	AC05-026	Si oui, merci de préciser le groupe social dont il s'agissait :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-027	Merci de préciser si le projet concernait un ou d'autre(s) type(s) de public(s) que ceux sus-cités :	TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-028	Approximativement, combien de personnes différentes ont-elles été touchées par le projet ?	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-029	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des collectivités territoriales ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Communes ; Communautés de communes ou d'agglomération ; Département ; Région ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-030	Si le projet a été financé par une ou d'autre(s) collectivité(s) territoriale(s), merci de préciser de quelle collectivité il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-031	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des services d'Etat ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; DRAC ; Education Nationale, Jeunesse & Sport ; Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale ; SPIP ; PJJ ; CAF ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-032	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) service(s) de l'Etat, merci de préciser de quel(s) service de l'Etat il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-033	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau européen ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Programme Culture ; Interreg ; Leonardo ; Grundtvig ; FSE ; Leader ; Equal ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-034	Si le prjet a été financé par un ou d'autre(s) partenaire(s) européen(s), merci de préciser de quel(s) partenaire(s) européen(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-035	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des organismes professionnels ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; CNV ; SACEM ; ADAMI ; SPEDIDAM ; SACD ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-036	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) organisme(s) professionnel(s), merci de préciser de quel(s) organisme(s) professionnel(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-037	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau privé ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Fondations ; Entreprises privées ; Fonds de dotation ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-038	Si le projet a été financé par un "Autre" partenaire privé, merci de préciser de quel(s) partenaire(s) privé(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-039	Le projet s'inscrivait-il dans un dispositif particulier (contrat éducatif local, projet artistique globalisé, convention culture à l'hôpital...) :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-040	Une participation financière était-elle demandée aux bénéficiaires (au public du projet) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-040a	Une participation financière était-elle demandée aux organismes partenaires ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Oui pour certaines actions seulement
AC05 - FOCUS 2	AC05-041	Quel était le budget du projet en euros ? (hors frais de structure)	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-042	Qui était à l'initiative du projet ?	CHOIX MULTIPLE	Votre structure ; Un ou des partenaire(s) ; Autre configuration
AC05 - FOCUS 2	AC05-043	Un (ou des) partenaire(s) opérationnel(s) a-t-il (ou ont-ils) pris part à la mise en place du projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-044	Si oui, quel est (ou quels sont) le(s) domaine(s) d'intervention du (ou de ces) partenaire(s) opérationnel(s) ?	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Secteur culturel ; Secteur social ; Secteur de la santé ; Secteur scolaire ; Secteur socio-éducatif ; Secteur de l'environnement ; Secteur de la justice ; Autre(s) secteur(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-045	Si des partenaires opérationnels relèvent d'autre(s) secteur(s) que ceux cités, merci de préciser de quel(s) secteur(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	

AC05 - FOCUS 2	AC05-046	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur culturel, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service culturel d'une collectivité ; Bibliothèque ; Cinéma ; Salle de spectacle ; Conservatoire ; autre équipement culturel ; Collectif d'artistes ; Organisateur d'événements ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-047	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur social, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service social d'une collectivité ; Service politique de la ville d'une collectivité ; Centre Social ; Structure d'accueil/d'hébergement ; Structures d'éducation spécialisées ; Référents RSA ; Structure d'aide aux chômeurs ; Structure d'alphabétisation ; Structure de solidarité ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-048	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de la santé, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Hôpital (ou clinique) ; IME (Institut Médico-Éducatif) ; Maisons de retraite ; Centres de rééducation ; Structure liée au handicap ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-049	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur scolaire, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Écoles maternelles ; Écoles primaires ; Collèges ; Lycées ; Universités ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-050	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur socio-éducatif, merci de lister le type de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service Jeunesse ou service enfance ; Centre(s) de loisirs ; Crèche(s) ; MJC ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-051	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de l'environnement, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service développement durable de la commune ; Maison de la nature et l'environnement ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-052	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur de la justice, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	SPIP, Service de Probation et d'insertion ; Etablissement Pénitentiaire ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-053	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) d'autres secteurs merci de préciser le(s) partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-054	D'un point de vue du résultat, diriez-vous que ce projet était ... ?	CHOIX UNIQUE	Satisfaisant ou très satisfaisant ; Moyennement satisfaisant ; Peu ou pas satisfaisant
AC05 - FOCUS 2	AC05-055	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les intérêts et points forts de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-056	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les limites et les difficultés de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-057	Disposez-vous d'un bilan écrit pour ce projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-058	Autres commentaires (synthétiques) sur le projet :	TEXTE MULTILIGNE	

9.6 - Exemples de fiche focus

Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Tam'notes sessions Le Tamanoir Hauts de Seine (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Création de spectacles, de CD 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Améliorer les pratiques musicales Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Favoriser la participation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Musiciens amateurs Banlieue Conservatoire Commune Conseil Général DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants
Action culturelle en milieu pénitentiaire Café Charbon Nièvre (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Concert Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Contribuer à l'épanouissement personnel Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences Appui à des démarches d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> Personnes sous main de justice DRAC SPIP 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels
Concert accessible aux sourds et malentendants Fédération Hiero Limousin (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Brasser/mixer les publics 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche particulière Des personnes handicapées et des personnes valides Partenaires socio-éducatif DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels
Peace & Love Le Rio Grande Tarn et Garonne (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert Conférence/débat 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Transmettre un patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans 16/ 25 ans DRAC Conseil général CNV Entreprises privées 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des professionnels des musiques actuelles
Concert Jeune Public Le Sans Reserve Dordogne (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Favoriser la transdisciplinarité 	<ul style="list-style-type: none"> 6/10 ans Jeune public hors temps scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels

<ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir le secteur professionnel Créer du partenariat avec les acteurs du Animer le territoire 				
Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Bus Rock Rock School Barbey Gironde (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet/accompagnement de projet Atelier de pratiques Création de spectacles, de CD Rencontres avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet-accompagnement de projet Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Création de spectacles, de CD Rencontre avec des professionnels du spectacle Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans 16/ 25 ans Milieu rural Conseil Général 	<ul style="list-style-type: none"> Des musiciens intervenants Des animateurs Des professionnels des musiques actuelles
Ateliers musiques électroniques avec des personnes autistes Emmetrop Cher (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Concert Création de spectacles, de CD Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Créer du partenariat avec les acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> 16/ 25 ans Des personnes handicapées exclusivement Secteur de la santé Commune Conseil Général Conseil Régional DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants
Salt and Pepper chorale Rock Senior Les 4 Ecluses Nord (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet/accompagnement de projet Atelier de pratiques Concert Création de spectacles, de CD Festival Répétition publique Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Améliorer les pratiques musicales Favoriser la transdisciplinarité Fédérer l'équipe Trouver des financements Favoriser la participation des habitants Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> plus de 60 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs Des professeurs de musique Des professionnels des musiques actuelles
L'Echo du Oans Canal B Ille et Vilaine (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Rencontre avec des artistes Visite de lieu 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Améliorer les pratiques musicales Favoriser la transdisciplinarité Faire découvrir le secteur professionnel Favoriser l'implication des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Salariés Etudiants Musiciens amateurs Café-concert Entreprises privées 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs Des musiciens intervenants Des animateurs

Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Les cultures urbaines et les musiques actuelles comme outils d'insertion MJC de Sedan Ardennes (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet-accompagnement de projet Atelier de pratiques Concert Conférence/débat Exposition/projection Festival Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Rencontre avec des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Animer le territoire Appui à des démarches d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Musiciens amateurs Commune Conseil général Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants Des conférenciers
I love rock'n'roll File 7 Seine & Marne (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Conférence/débat Exposition/projection Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Visite de lieu Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Transmettre un patrimoine Favoriser la transdisciplinarité Faire découvrir le secteur professionnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Animer le territoire Prévention des risques (auditifs, alcool) Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans Bibliothèque Collèges Académie de Créteil 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Artistes amateurs Des musiciens intervenants Professionnels des musiques actuelles Des conférenciers Rédacteur en chef d'un webzine <p>Intervenant sensibilisation aux drogues</p>
Zikenbrousse La Tête des Trains Seine & Marne (musiques actuelles et autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert Rencontre avec des artistes Répétition publique 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Favoriser la participation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> 16/ 25 ans 26/60 ans Musiciens amateurs Milieu rural Conseil Général 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs
Scène de ménage en appartement Paul B. Essonne (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Favoriser la participation des habitants Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Grand public Établissements de psychiatrie Commune CNV Arcadi 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels

9.7 - Abréviations, acronymes et sigles

- **Avant-Mardi** : Réseau musiques actuelles Midi-Pyrénées
- **BLAC** : Bureau de Liaison de l'Action Culturelle
- **CA** : Certificat d'aptitude musiques actuelles
- **CANOPÉEA** : Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques
- **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- **CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- **CEL** : Contrat Éducatif Local
- **Collectif RPM** : Recherche – Pédagogie Musicale
- **CSV** : Comma Separated Values
- **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- **DE** : Diplôme d'État
- **DGCA** : Direction Générale de la Création Artistique
- **DUMI** : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
- **ETP** : Équivalent Temps Plein
- **FEDELIMA** : Fédération des Lieux de Musiques Actuelles
- **FEDUROK** : Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles
- **FERAROCK** : Fédération des Radios Associatives Rock
- **FFMJC** : Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture
- **FORUMA** : Forum national des musiques actuelles
- **FRACA-MA** : Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs Musiques Actuelles
- **FSJ** : Fédération des Scènes de Jazz
- **G.R.A.L** : Groupement Rhône-Alpes des Musiques Actuelles
- **GIMIC** : Groupement pour Information Maîtrisée Interactive et Coopérative
- **GT** : Groupe de Travail
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Enquêtes Économiques
- **Le patch** : Réseau connexions amplifiées en Picardie
- **Le Pôle** : Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire
- **MCC** : Ministère de la Culture et de la Communication
- **MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- **OPALE** : Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises
- **OPP** : Observation Participative et Partagée
- **Peace & Lobe** : Animation/spectacle – Campagne de prévention des risques auditifs
- **POLCA** : Pôle Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne
- **PRMA Poitou-Charentes** : Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes
- **R.A.O.U.L.** : Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles
- **RAMA** : Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
- **Rézo Parleur** : Réseau territorial musiques actuelles en Franche-Comté
- **RIF** : Réseaux des musiques actuelles en Ile-de-France
- **RMAHN** : Réseau des musiques actuelles de Haute-Normandie
- **SMAC** : Scènes de Musiques Actuelles
- **TREMA** : Réseau des musiques actuelles en PACA

Cette enquête a bénéficié d'un financement du ministère de la Culture et de la communication (Direction Générale de la Création Artistique, DGCA).

Nous tenons à remercier tout particulièrement les **192 structures**¹ qui ont répondu à l'enquête en ligne, ainsi que les membres des différents réseaux musiques actuelles et du ministère de la Culture et de la Communication qui ont apporté leur contribution à ce travail.

Enquête menée par :

- **Réjane SOURISSEAU** (Responsable des études, publications, OPALE) : coordination générale, rédaction.
- **Hyacinthe CHATAIGNÉ** (Chargé de l'observation et des études, FEDELIMA) : animation du comité de pilotage, supervision technique du recueil de données sur GIMIC, rédaction.
- **Priscilla MARTIN** (Statisticienne, OPALE) : gestion des bases de données, méthodologie et traitements statistiques.

Réseaux membres du comité de pilotage :

- **Collectif RPM** (Recherche – Pédagogie Musicale)
<http://collectifrpm.org>
- **FEDELIMA** (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)
<http://www.fedelima.org>
- **FERAROCK** (Fédération des Radios Associatives Rock)
<http://www.ferarock.org>
- **FFMJC** (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)
<http://www.ffmjc.org>
- **FRACA-MA** (Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles, Région Centre)
<http://www.fracama.org>
- **R.A.O.U.L.** (Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles en Nord-Pas- de Calais)
<http://www.reseau-raoul.com>
- **RIF** (Réseaux en Île-de-France – confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles/amplifiées)
<http://www.lerif.org>

Membres du comité de pilotage :

- **Alexandre BRÉCHET** (Administrateur, FRACA-MA)
- **André CAYOT** (Conseiller pour les musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Anne-Claire ROCTON** (Inspectrice Musique en charge des musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Anne-Marie BOURROUILH** (Chargée de la Culture et du Développement, FFMJC - GT « MA et éducation populaire »)
- **Camille FROGER** (Coordinatrice, FERAROCK)
- **Daniel VÉRON** (Chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs, MCC-DGCA)
- **Dominique SICOT** (Chargée de mission pour les pratiques musicales et théâtrales des amateurs, MCC-DGCA)
- **Emmanuelle HULLOT** (Chargée de développement, FRACA-MA)
- **Flavie PEZZETTA** (Chargée de la communication et de l'animation du réseau, RIF)
- **Franck MICHAUT** (Directeur, RIF)
- **Gaby BIZIEN** (vice-président, Collectif RPM)
- **Leïla BERNARD** (FRACA-MA)
- **Marina WATREMEZ** (Chargée de mission pour les musiques actuelles, MCC-DGCA)
- **Mélanie FOURMON** (Chargée de production, FEDELIMA)
- **Mickaël PERISSINOTTO** (Coordinateur, R.A.O.U.L.)
- **Nicolas BONGRAND** (Coordinateur, Collectif RPM)
- **Patrick FLORENT** (Directeur, FERAROCK)

Contacts

OPALE

45 rue des Cinq Diamants
75013 Paris
Tél : 01 45 65 20 00
Email : opale@opale.asso.fr
www.opale.asso.fr

FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles)

11 rue des Olivettes
44000 Nantes
Tél : 02 40 48 08 85
E-mail : contact@fedelima.org
www.fedelima.org

Ministère de la Culture et de la Communication

DGCA
62 rue Beaubourg
75003 Paris
Tel : 01 40 15 80 00
E-mail : musique@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr

¹ - cf. liste des structures répondantes en annexe de ce document.

SOMMAIRE

1. Introduction	5
1.1 - Contexte et objectifs de l'enquête	5
1.1.1 - Un sujet encore peu exploré.....	5
1.1.2 - Objectifs initiaux et hypothèses de départ	6
1.2 - Le travail mené.....	7
1.2.1 - Le choix d'une approche quantitative.....	7
1.2.2 – Méthode.....	7
1.2.3 - Calendrier.....	8
1.2 - Présentation des structures répondantes.....	8
1.2.1 - Une enquête s'appuyant sur les réseaux de musiques actuelles constitués sur le territoire national.....	9
1.2.2 - Répartition des répondants par région	9
1.2.2 - Répartition par réseaux musiques actuelles partenaires de l'enquête	10
1.2.4 - Statut des personnes ayant rempli le questionnaire	11
1.2.5 - Précisions sur la population des structures répondantes et sa représentativité.....	12
1.2.6 - Type et fonction des structures répondantes.....	12
1.2.7 - Le "répondant-moyen" et les principaux profils d'activité de répondants.....	13
1.2.8 - Moyenne d'âge des structures.....	14
1.2.9 - Exclusivité de l'activité musiques actuelles.....	15
1.2.10 - Activités dispensées	15
1.2.11 - Forme juridique / mode de gestion	17
1.2.12 - Conventionnement (Scènes de Musiques ACtuelles et Scènes conventionnées).....	17
1.2.13 - Économie et budget	18
1.2.14 - Taille des équipes permanentes des structures répondantes	19
2. Les actions menées	21
2.1 - Panorama chiffré global	21
2.1.2 - Type et occurrence des différentes actions	21
2.1.3 - Nombre moyen de projets et médiane.....	22
2.1.4 - Durée, fréquence des projets.....	23
2.2 - Zoom sur le concert.....	23
2.2.1 - Prépondérance du concert.....	23
2.2.2 - Le concert, une action culturelle <i>en soi</i> ?.....	23
2.3 – Détail des différentes combinaisons d'actions.....	24
2.3.1 - Des projets à tiroirs	24
2.3.2 - Tableaux des combinaisons de 2 actions	25
2.3.3 - Commentaires.....	28
2.3.4 - Occurrence des actions selon la « complexité » des projets	28
2.4 - Principales différences entre les répondants.....	29
2.4.1 - Différences d'actions selon les principaux profils de répondants	33
2.4.2 - Principales différences entre les lieux de diffusion et les autres structures.....	34
2.4.3 - Principales différences entre structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non et entre lieux aidés ou non par le MCC.....	35
2.4.4 - Différences d'actions selon la hauteur budgétaire de la structure.....	37
3. Enjeux et objectifs des projets	38
3.1 - Panorama chiffré global	38
3.2 - Éléments qualitatifs sur les enjeux des projets.....	40
3.2.1 - Élargir la culture musicale	40
3.2.2 - Soutenir la pratique musicale	41
3.2.3 - Être acteurs de A à Z	42
3.2.4 - Faire découvrir le secteur professionnel.....	43

3.2.5 - Des projets dynamisants et fédérateurs	43
3.3 - Principales différences	44
3.3.1 - Principales différences d'objectifs selon le type d'action	44
3.3.2 - Principales différences d'objectifs selon le type de structures.....	45
4. Publics visés par les projets.....	49
4.1 - Panorama chiffré.....	49
4.1.1 - Tableau général et commentaires	49
4.1.2 - Graphiques détaillés	50
4.1.3 - Autres informations sur les publics.....	52
4.2 - Principales différences entre les publics	53
4.2.1 - Différences de répartition d'actions selon les personnes visées	53
4.2.2 - Différences de répartition des objectifs selon les personnes visées	55
4.2.3 - Différences de publics selon le type de structure	56
4.2.4 - Différences des publics visés selon la complexité des projets	59
5. Intervenants des projets	62
5.1 - Panorama chiffré.....	62
5.2 - Principales différences entre les intervenants.....	63
5.2.1 - Différences d'intervenants selon le type de publics.....	64
5.2.1.1 - Tableau des croisements type d'intervenants/type de publics.....	64
5.2.1.2 - Commentaires	65
5.2.2 - Différences d'intervenants selon le type de structures	65
5.2.2.1 - Différences selon le profil des répondants.....	65
5.2.2.2 - Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres.....	66
5.2.2.3 - Différences d'intervenants selon que les lieux de diffusion soient ou non aidés par le MCC.....	66
6. Partenaires opérationnels et financiers.....	68
6.1 - Partenaires opérationnels	68
6.1.1 - Panorama chiffré.....	68
6.1.2 - Questions et limites des partenariats opérationnels	69
6.2 - Financeurs des projets.....	69
6.2.1 - Panorama chiffré.....	69
6.2.2 - Indications sur le budget des projets	71
6.2.3 - Principales différences de financement entre les projets.....	72
6.2.31 - Différences de financement des projets selon le type de structures.....	72
6.2.32 - Différences de financements selon la complexité des projets.....	74
7. La place des actions culturelles chez les répondants	76
7.1 - La fonction "actions culturelles" portée par les structures	76
7.1.1 - La place des actions culturelles dans les projets des structures	76
7.1.2 - Moyens humains dédiés à l'activité d'actions culturelles.....	77
7.1.3 - Activité "actions culturelles" partagée ou non au sein de la structure ?.....	78
7.2 - Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles.....	79
7.2.1 - Nombre de postes.....	80
7.2.2 - Année de création des postes dédiés aux actions culturelles.....	81
7.2.3 - Intitulés de postes	81
7.2.4 - Genre.....	83
7.2.5 - Tranches d'âge	84
7.2.6 - Niveau de diplômes.....	84
7.2.7 - Cadre d'emploi (CDD/CDI ; temps plein/temps partiel ; statut cadre ou non)	85

8. Éléments de définition et conclusion.....	86
8.1 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement.....	86
8.1.1 - À propos d'éducation artistique.....	86
8.1.2 - À propos d'éducation populaire.....	87
8.1.3 - À propos « d'accès à la culture ».....	87
8.1.4 - Parallèles avec l'action culturelle dans le cinéma.....	88
8.1.5 - Les différentes postures de l'artiste.....	89
8.1.6 - Les différences d'approche du rôle de la culture.....	90
8.2 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement.....	90
8.2.1 - Poursuivre les investigations qualitatives.....	90
8.2.2 - Mettre en place des temps et espaces d'échanges au niveau national et européen.....	92
9. Compléments et ressources.....	96
9.1 - Les parties prenantes de l'enquête.....	96
9.1.1 - Présentation des réseaux musiques actuelles partenaires et initiateurs de l'enquête.....	96
9.1.2 - Présentation des autres réseaux musiques actuelles ayant participé à l'enquête.....	98
9.1.3 - Population des structures étudiées.....	98
9.1.4 - Le rôle de la FEDELIMA et d'OPALE.....	99
9.1.5 - Le comité de pilotage.....	99
9.2 - Protocole d'enquête.....	100
9.2.1 - Déroulement.....	100
9.2.2 - Quelques définitions statistiques.....	104
9.3 - Références citées dans l'enquête.....	106
9.4 - Liste des répondants.....	107
9.5 - Questionnaire.....	109
9.6 - Exemples de fiche focus.....	121
9.7 - Abréviations, acronymes et sigles.....	124

1. INTRODUCTION

1.1 - Contexte et objectifs de l'enquête

1.1.1 - Un sujet encore peu exploré

Alors qu'un certain nombre de travaux portant sur les actions culturelles existent pour le théâtre, le cinéma, la lecture (ou d'autres domaines artistiques), dans le secteur des musiques actuelles², les **démarches**, le plus souvent **empiriques**, sont **mal recensées** et restent **peu formalisées** bien que certains réseaux se soient emparés du sujet (*lire encadré ci-dessous*)³.

Apparition progressive de l'action culturelle au sein des structures de musiques actuelles

« Dans les années 80, les associations de musiques actuelles sont en quête de légitimité institutionnelle : sans renier leurs origines parfois socioculturelles (MJC, Foyers Ruraux) ou les valeurs d'éducation populaire qu'elles portent, leur préoccupation majeure est de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de pouvoir disposer d'espaces de diffusion spécifiques, adaptés sur le plan acoustique.

À partir des années 90, plusieurs communes, avec l'aide de l'État et/ou des Conseils généraux et régionaux, investissent dans des équipements dédiés à l'accueil de concerts et proposant également des activités de répétitions et de création musicale, de soutien à des artistes ou encore des centres de ressources.

Faisant écho à ces fonctions qui s'élargissent, à la faveur du dispositif emplois-jeunes, des postes de médiateurs, de chargés d'accueil, ou encore de chargés du développement, occupés par de jeunes diplômés, sont créés, dont un grand nombre sera pérennisé.

Pendant cette même période, l'accès à des aides financières dans le cadre de la politique de la ville contribue à ce qu'un certain nombre de lieux développent des projets qui dépassent la seule diffusion : se mettent notamment en place des actions pour les habitants des quartiers, des jeunes musiciens amateurs ou des scolaires...

Les années 2000 voient ainsi les « projets artistiques » se transformer en « projets artistiques et culturels ».

(Extrait du livret Action culturelle et réseau R.A.O.U.L., 2008)

² - L'expression « musiques actuelles » est utilisée par les institutions publiques et les professionnels du secteur pour désigner aussi bien le jazz, le rock, la chanson, les musiques traditionnelles, le rap, la techno ou les musiques électroniques (en attendant de nouvelles émergences). Elle renvoie à un champ d'intervention publique englobant outre les musiques amplifiées (définition ci-dessous), la chanson, le jazz et les musiques traditionnelles. Ce terme est apparu au milieu des années 1990 sous l'impulsion des pouvoirs publics pour procéder au regroupement de ces musiques sous l'expression de « musiques actuelles ».

- Le terme « musiques amplifiées » a été défini par le sociologue Marc Touché au début des années 1990 : « les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour signifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme éléments majeurs, entre autres, des créations musicales et des modes de vie (transport, stockage, conditions de pratiques, modalités d'apprentissage)».

³ - Ateliers organisés dans le cadre du FORUMA (Forum national des musiques actuelles à Nancy, octobre 2005), lors des différentes assemblées générales de la Fédurok (Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles) à Montluçon (juillet 2006) et Caen (juillet 2007), *Action culturelle en milieu scolaire et musiques actuelles* (2007) et *État des lieux des structures adhérentes des réseaux départementaux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France, 2011* (RIF), *Action culturelle et réseau R.A.O.U.L.* (2008), commissions ou groupes de travail pérennes mis en place par différents réseaux

Or, la **multiplication apparente**, des projets d'action culturelle laisse penser que leur place, encore annexe il y a quelques années, est devenue importante, voire centrale. Qu'en est-il réellement ? Plusieurs réseaux de musiques actuelles (FEDELIMA, RIF, réseau R.A.O.U.L, FRACA-MA, Collectif RPM, FERAROCK)⁴ de même que la FFMJC, Fédération Française des MJC ont ressenti le besoin de disposer d'une vue d'ensemble des initiatives et de les capitaliser. Ils ont initié et porté un projet d'enquête qui a trouvé **un écho favorable auprès du Ministère de la Culture et de la Communication** et a pu bénéficier des financements du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs et de la Direction Générale de la Création Artistique. D'un commun accord, il a été décidé que la réalisation de cette enquête, **une première nationale**, serait confiée à OPALE et à la FEDELIMA⁵.

1.1.2 - Objectifs initiaux et hypothèses de départ

Un objectif prioritaire de repérage quantitatif

Cette enquête n'était ni un travail de recherche, ni une évaluation : son objectif principal était d'identifier les projets considérés comme étant des projets « d'actions culturelles » aux yeux des structures membres des réseaux impliqués. L'enjeu étant de mettre en avant la diversité des formes d'appropriation du terme, **le terme « actions culturelles » au pluriel a été préféré à celui « d'action culturelle »** (qui pouvait renvoyer à un concept arrêté et circonscrit).

Il s'agissait ainsi :

- d'obtenir des remontées du terrain, de **recenser** ces projets, d'en mesurer l'ampleur et la diversité (nature des actions menées), de mieux cerner les motivations et objectifs, de repérer dans les grandes lignes, les publics touchés, les modes de mise en œuvre (partenariats, financements) ; ce **faisceau d'indices** permettant de caractériser les actions culturelles ;
- de **mesurer également la place du volet « actions culturelles » au sein des structures** (moyens budgétaires et humains dévolus, existence de **postes spécifiques** et caractéristiques...)

Il s'agissait d'**objectiver par des chiffres au niveau macro, « l'intuition » de la montée en puissance de ces actions culturelles.**

Un objectif de mise en visibilité de ces actions

Le deuxième objectif visé était la réalisation de **fiches expériences** et/ou de monographies et/ou de fiches thématiques représentatives des différents cas de figure et processus mis en évidence lors de l'étape de recueil de données.

Un objectif de partage et de circulation des ressources

Un troisième objectif consistait à collecter et centraliser des ressources susceptibles d'intéresser et d'outiller les acteurs de terrain.

Un objectif de contribution à la définition de « l'action culturelle » dans les musiques actuelles

Un autre objectif était que l'ensemble des matériaux recueillis dans le cadre de cette enquête puisse alimenter la définition (ou les définitions) de « l'action culturelle » dans les musiques actuelles, sachant qu'une telle définition n'existe pas dans ce secteur et que dans d'autres disciplines, plusieurs définitions coexistent.

⁴ - La FEDELIMA rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ). Le RIF est la confédération des réseaux départementaux en Ile-de-France. Le réseau R.A.O.U.L est le réseau musiques actuelles du Nord-Pas de Calais. La FRACA-MA est la fédération régionale des acteurs culturels associatifs musiques actuelles. La Féarock est une fédération nationale de radios associatives. Le collectif RPM est le Collectif Recherche – Pédagogie Musicale). Une présentation détaillée de ces réseaux est disponible en annexe du présent rapport.

⁴ - Présentation en annexe : www.OPALE.asso.fr et www.fedelima.org

Plusieurs hypothèses de travail ont initialement été posées par le comité de pilotage comme étant à affirmer/infirmar par le biais de cette enquête :

- **Il existerait deux grandes catégories d'actions culturelles** : découverte / sensibilisation aux musiques actuelles et ateliers de pratique / travaux de création avec les publics.
- **Les publics-cibles des actions culturelles seraient différents des publics habituellement touchés par les structures de musiques actuelles**, en ce qu'ils ne sont pas dans une démarche volontaire, mais sont sollicités pour participer aux dites actions par le biais de relais.
- **Les actions culturelles impliqueraient une grande diversité de partenaires**, les structures construisant de nouvelles relations avec des partenaires inhabituels en se découvrant des complémentarités importantes.
- **Les actions culturelles pratiquées dans les structures induiraient la présence de nouveaux professionnels** et de nouvelles configurations des équipes.

1.2 - Le travail mené

1.2.1 - Le choix d'une approche quantitative

Un comité de pilotage réunissant les sept réseaux initiateurs de l'enquête et les deux délégations du Ministère de la Culture a été constitué.

Un nombre important de partenaires étant impliqué, mener cette enquête a supposé de procéder à des équilibres – sinon des arbitrages – entre les attentes et priorités respectives.

Au terme de plusieurs réunions et au vu du temps que nécessitait l'élaboration du questionnaire, ce comité de pilotage a décidé de **privilégier le recueil d'information quantitatif** via un questionnaire en ligne tout en introduisant **quelques éléments qualitatifs** complémentaires : une partie focus permettant de détailler une ou deux actions culturelles. Si les éléments recueillis au sein de ces focus ont permis d'étayer certains chiffres, **ils ne se substituent bien évidemment pas à un travail d'entretiens et encore moins de monographies.**

Au final, c'est un questionnaire totalisant 214 questions qui a été diffusé via GIMIC⁶, une plateforme en ligne (*pour plus d'informations sur ce questionnaire, se reporter à la partie 9*).

192 structures ont répondu et ont décrit 1048 projets et 300 focus.

Cependant, pour nourrir la réflexion sur un plan plus qualitatif, **les différents réseaux partenaires de cette enquête se sont chacun livrés** (indépendamment de l'enquête en ligne) à un « exercice » de définition de l'action culturelle, leurs contributions sont présentées en conclusion du présent rapport.

D'autre part, nous nous sommes également appuyés sur **quelques éléments issus de deux rencontres professionnelles** : le séminaire sur les pratiques d'action culturelle organisé par le collectif RPM (Chelles, février 2012) et les Rencontres Nationales des Démarches Educatives dans les Musiques Actuelles (Agen, avril 2013).

Il est important de rappeler que **cette enquête est une étape** d'un chantier plus large. Elle apporte un **premier éclairage** mais ne peut prétendre répondre à elle seule à la diversité des attentes et besoins de l'ensemble des partenaires.

1.2.2 – Méthode

La méthode adoptée pour mener à bien cette enquête était « inductive »⁷. Il s'agissait d'identifier et de répertorier les pratiques de terrain afin de pouvoir ensuite caractériser les actions culturelles dans les musiques actuelles, au

6 - <http://gimic.org>

7 - Une démarche inductive privilégie le cheminement des constatations particulières, tirées d'observations de terrain, vers les concepts généraux et les lois qui les expliquent. "La démarche inductive peut s'articuler en quatre étapes correspondant chacune à un type de construction, de logique :

regard de ce qui serait observé. Nous ne sommes pas partis d'une définition *a priori* : d'une part, il n'en existe pas qui fasse l'unanimité ; d'autre part, il s'agissait de ne pas exclure des répondants potentiels en délimitant de façon trop restrictive le champ considéré.

Il faut préciser qu'un **important travail exploratoire de traitements statistiques a été réalisé**, et ce, dans différentes directions. Or, un grand nombre des croisements effectués n'a pas apporté de résultats probants. Des choix ont dû être effectués au regard de la masse d'informations produites et des milliers de possibilités de croisements. Seuls les traitements statistiques apportant des éléments de réponses, ou venant illustrer des observations significatives ont été intégrés au rapport final.

Le protocole d'enquête est détaillé en annexe du présent rapport.

1.2.3 - Calendrier

Septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> Contractualisation avec le Ministère de la Culture
Décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} réunion du comité de Pilotage
Janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour et finalisation du cahier des charges Début de l'élaboration du questionnaire
Février 2012	<ul style="list-style-type: none"> 2^{ème} réunion du comité de pilotage Suite de l'élaboration du questionnaire
Mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de l'enquête en ligne (par questionnaire)
Juin 2012	<ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} réunion du comité de pilotage
Septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> Clôture du recueil d'informations (par questionnaire)
Octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> 4^{ème} réunion du comité de pilotage Nettoyage des données recueillies
Décembre 2012 – Février 2013	<ul style="list-style-type: none"> 5^{ème} réunion du comité de pilotage Traitement statistique des données recueillies
Mars 2013	<ul style="list-style-type: none"> 6^{ème} réunion du comité de pilotage Analyse des champs textes des focus
Avril 2013	<ul style="list-style-type: none"> Restitution intermédiaire dans le cadre des « Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles » à Agen
Mai- Juin 2013	<ul style="list-style-type: none"> Version provisoire du rapport final 7^{ème} réunion du comité de pilotage
Juin – Juillet 2013	<ul style="list-style-type: none"> Restitution de l'enquête pour la DGCA Restitution de l'enquête dans le cadre des Journées Professionnelles Européennes des Lieux de Musiques Actuelles de la FEDELIMA
Octobre - Décembre 2013	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du rapport détaillé et de sa version allégée

1.2 - Présentation des structures répondantes

- La première consiste à délimiter un objet d'enquête et à choisir une méthode d'investigation, elle donne lieu à des constructions d'intentions ;
- La seconde porte sur l'observation de la réalité à travers une collecte minutieuse de données et une description des faits, elle conduit à des constructions compilatoires ;
- La troisième consiste à mettre en ordre l'information recueillie (classer et mesurer), à traiter les résultats de l'observation et aboutit à des constructions typologiques ;
- La dernière correspond à l'interprétation des résultats, à l'explication et à la compréhension des phénomènes ; elle débouche sur des constructions explicatives.

Comme on le voit, cette démarche consiste à décrire, de manière exhaustive, un objet social concret minutieusement délimité. » in « Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines » par Joël Guibert et Guy Jumel aux éditions Armand Colin, Paris, 1997, page 4,5 et 6.

A l'inverse, **La démarche déductive** (ou déduction logique) est une méthode scientifique qui considère que la conclusion est implicite dans les prémisses. Par conséquent, elle suppose que les conclusions suivent forcément les prémisses : si le raisonnement déductif est valide et que les prémisses sont vraies, alors la conclusion ne peut être que vraie.

1.2.1 - Une enquête s'appuyant sur les réseaux de musiques actuelles constitués sur le territoire national

Cette enquête a été animée et relayée par différentes organisations et réseaux rassemblant essentiellement des structures dont l'activité est ancrée dans le secteur des musiques actuelles ; l'une de ses particularités étant d'être relativement bien organisé sous formes de réseaux et organisation nationales, régionales et/ou départementales.

Cette caractéristique a permis notamment via les partenariats et collaborations initiés de mobiliser largement et rapidement les opérateurs de terrain afin de mener à bien cette enquête.

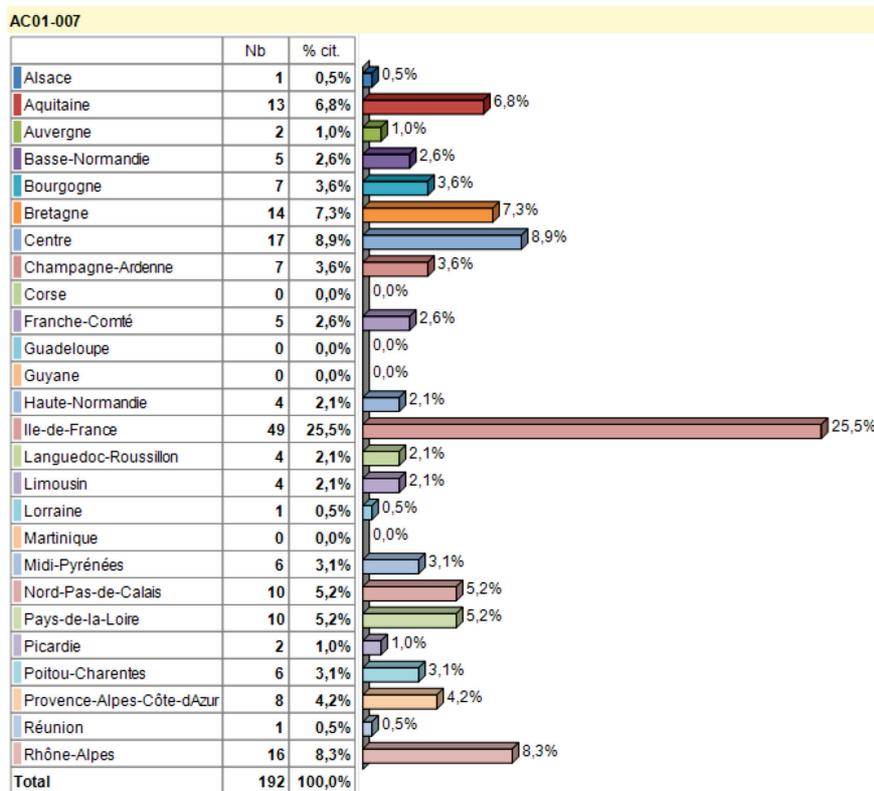
192 structures « Musiques Actuelles » ont répondu au questionnaire sur **428 structures cumulées** par l'ensemble des réseaux partenaires participants à l'enquête. Sachant que certaines structures sont membres de plusieurs réseaux, il a fallu les dédoubler pour arriver à un nombre de **387 structures uniques**. Au final, **le taux de participation des structures « cibles » de cette enquête est de 49,6 %**.

En complément de la participation des réseaux partenaires initiateurs de cette enquête, il a été décidé de communiquer également le questionnaire aux autres réseaux territoriaux afin qu'ils le transmettent à leur membres ; ont ainsi été mobilisés : Avant-Mardi (Midi-Pyrénées), Le G.R.A.L. (Rhône-Alpes), Le Patch (Picardie), Le Pôle (Pays de Loire), POLCA (Champagne-Ardenne), RMAHN (Haute-Normandie) et le TREMA (Provence-Alpes-Côte d'Azur)⁸.

Il est également important de préciser, que n'ont répondu au questionnaire, que les structures se sentant concernées et menant des activités de type actions culturelles. En effet, contrairement aux participants à cette enquête, l'ensemble des structures membres de ces différents réseaux n'ont pas forcément intégré ces activités à leur projet.

1.2.2 - Répartition des répondants par région

Ce dispositif d'enquête a permis que **toutes les régions** soient **représentées**, à l'exception des DOM-TOM (Corse, Martinique, Guyane et Guadeloupe). C'est l'**Ile-de-France** qui compte le **nombre de répondants le plus important**.



⁸ - Des informations complémentaires sur ces réseaux se trouvent en annexe

1.2.2 - Répartition par réseaux musiques actuelles partenaires de l'enquête

Les structures ayant participé à cette enquête sont aussi bien membres de fédérations ou collectifs nationaux (FEDELIMA⁹, FERAROCK, FFMJC, Collectif RPM) que des réseaux territoriaux régionaux (RIF, R.A.O.U.L., FRACA-MA, RAMA, GRAL...).

Précisons que contrairement aux autres réseaux pour lesquels le questionnaire a été transmis à *tous* les adhérents, et compte tenu de la diversité des 1000 structures constituant son réseau, la FFMJC a sélectionné un *panel* de 31 membres avec une activité musiques actuelles significative.

Réseaux/Organisations	Nombre de structures membres	Participation
FEDUROK ¹⁰	95	80%
FSJ ¹¹	33	55%
R.A.O.U.L.	20	38%
RIF	198	24%
FERAROCK	22	77%
FRACA-MA	20	75%
COLLECTIF RPM	8	38%
FFMJC (sélection structures MA)	31	29%
TOTAL	428	45%

Réseaux nationaux :

Taux de réponse : **65,1%**

	Nb	
Non réponse	67	34,9%
Fédurok	76	39,6%
FSJ	18	9,4%
Ferarock	17	8,9%
FFMJC	9	4,7%
CMJCF	7	3,6%
RPM	3	1,6%
Total	192	

Réseaux régionaux :

Taux de réponse : **52,6%**

	Nb	
Non réponse	91	47,4%
Avant-Mardi (Midi-Pyrénées)	5	2,6%
FRACAMA (Centre)	15	7,8%
GRAL (Rhône-Alpes)	12	6,3%
Le Pôle (Pays-de-la-Loire)	9	4,7%
PATCH (Picardie)	1	0,5%
POLCA (Champagne-Ardenne)	7	3,6%
PRMA (Poitou-Charentes)	6	3,1%
R.A.O.U.L. (Nord-Pas-de-Calais)	8	4,2%
RAMA (Aquitaine)	13	6,8%
RMAHN (Haute-Normandie)	2	1,0%
Rézo Parleur (Franche-Comté)	4	2,1%
TREMA (Provence-Alpes-Côte-Dazur)	7	3,6%
ZIC ZAC (Lorraine)	0	0,0%
Autre(s)	12	6,3%
Total	192	

Réseaux départementaux :

Taux de réponse : **25,0%**

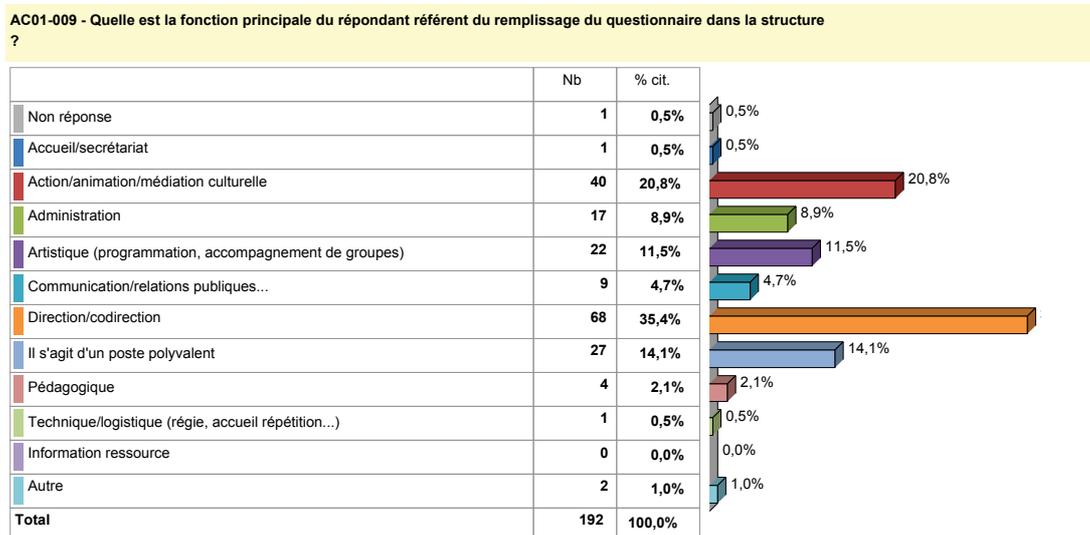
	Nb	
Non réponse	144	75,0%
Combo 95	6	3,1%
CRY pour la musique (78)	7	3,6%
Maad 93	8	4,2%
Pince Oreilles (77)	9	4,7%
REZONNE (91)	6	3,1%
Réseau 92	5	2,6%
Réseau Musiques 94	2	1,0%
MAP (75)	5	2,6%
Total	192	

⁹ - La FEDELIMA rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ).

10 et 6 – La FEDELIMA rassemble depuis le 1er janvier 2013 les adhérents des deux fédérations qu'étaient, au moment de l'enquête, La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz (FSJ).

1.2.4 - Statut des personnes ayant rempli le questionnaire

Le questionnaire a été rempli en interne par les permanents de l'équipe des structures enquêtées, **principalement** par **des directeurs ou co-directeurs de structures** (35,4 % des cas) et des personnes occupant les fonctions de **chargé(e) ou responsable d'action/animation/médiation culturelles** (20,8 % des cas).



1.2.5 - Précisions sur la population des structures répondantes et sa représentativité

- a) **Environ la moitié de la population-cible a renseigné le questionnaire (49,6 %). On ne peut faire que des suppositions sur les non-répondants.** S'agit-il de structures non concernées par le sujet, et donc qui n'intègrent pas les actions culturelles comme une activité dans leur projet artistique et culturel (ou de manière trop ponctuelle) ? S'agit-il de structures qui intègrent cette activité mais, n'ont pas eu, ou pris le temps de répondre au questionnaire ? Afin de pouvoir identifier les structures non concernées, il aurait fallu que le questionnaire comporte une question introductive permettant d'identifier les structures participantes ne menant pas d'actions culturelles, du type : « *vous ne vous sentez pas concernés par le sujet ou ne menez pas d'actions culturelles au sein de votre culture, veuillez cocher la case et enregistrer votre questionnaire* » (ce qui n'était pas le cas).
- b) **La présence importante de structures de type « Lieux de diffusion » au sein des répondants impacte les résultats statistiques moyens produits.** Ces structures ne sont pas représentatives de l'ensemble des adhérents des réseaux, ni de l'ensemble des structures œuvrant dans le champ des musiques actuelles. Il s'agit de structures que l'on peut qualifier de « solides » en termes de moyens financiers et humains. Le profil général du « répondant moyen » ayant participé à cette enquête le traduit. On constate, de plus, une faible représentation de « petites¹² » structures. **Le profil du répondant moyen et les principaux profils des autres répondants sont présentés pages suivantes.**
- c) Le périmètre d'observation étant limité aux structures membres des réseaux partenaires, élargi à quelques réseaux complémentaires, **cette enquête ne prétend pas à l'exhaustivité, ce n'était pas sa vocation.** D'autres structures appartenant à d'autres réseaux territoriaux musiques actuelles, ou s'inscrivant dans le secteur public ou privé mettent également en place des actions et projet d'actions culturelles. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une enquête portant sur l'ensemble des structures du champ des musiques actuelles en France, elle apporte néanmoins des indicateurs et tendances issus de structures concernées par la question.
- d) **Cette enquête apporte cependant des éléments reflétant une certaine diversité au sein de la population des structures répondantes :**
- **en termes d'activités :** bien que la population des répondants soit majoritairement constituée de « lieux/salles de diffusion », d'autres types d'activités sont représentées (enregistrement/répétition, organisation d'ateliers/d'actions culturelles, structures d'éducation populaire, écoles de musique, café-concert...).
 - on retrouve également l'accompagnement des pratiques et la création.
 - **en termes géographique :** seules la Corse, la Martinique, la Guyane et la Guadeloupe ne sont pas représentées.

1.2.6 - Type et fonction des structures répondantes

On constate la **présence majoritaire** dans la population des répondants **de salles et lieux de spectacle** (57,3%). Il est important de préciser, que les différents réseaux participants à l'enquête ne sont pas tous constitués de manière homogène. Pour exemple, le réseau FEDELIMA est essentiellement constitué de structures de types SMACs (qui elles-mêmes représentent un ensemble hétérogène), alors que le RIF accueille des structures d'activités principales diverses dont un nombre important de taille modeste.

Bien que ces structures constituent à elles seules plus de la moitié de la population des répondants de l'enquête, 42,7% de cette population est constituée par d'autres types d'activités : on observe ainsi une part non négligeable des studios de répétition et/ou d'enregistrement (21,9%) ; les organisateurs d'ateliers et d'actions culturelles sont une population moins importante : 16,7 % ; les structures d'éducation populaire représentent 12,0 % de la population ; les

¹² - Il faut entendre par « petites », des structures avec de faibles moyens humains et/ou financiers.

organiseurs/diffuseurs sans lieu fixe 10,9 % ; le reste des répondants se répartit de façon assez éparpillée entre labels, friches, écoles de musiques, cafés concerts...

1.2.7 - Le «répondant-moyen» et les principaux profils d'activité de répondants

Il semble donc important de préciser que le « répondant moyen » auquel se réfèrent plusieurs analyses recouvre quatre principaux profils de répondants : Salle /Lieux de spectacles (profil majoritaire), Studio de répétition et/ou d'enregistrement, Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles, Structure NON exclusivement dédiée aux musiques actuelles.

Il apparaît que le profil « salle/lieu de diffusion » est celui qui se rapproche le plus du profil du répondant moyen.

Cette constitution de la population est à garder en mémoire dans la lecture des analyses proposées : les disparités quant aux moyens économiques et humains disponibles pour développer les projets artistiques et culturels n'ont pas été systématiquement détaillées.

Le « **répondant moyen** » est une structure inscrivant exclusivement son activité dans le champ des musiques actuelles (60,9% des répondants¹³), créée après 1990 (63,5 %), sous statut associatif (75%) ; la diffusion est son activité principale (90,1 %) suivie par l'accompagnement des pratiques (52,6 %). Cette structure est dotée le plus souvent d'au moins 10 ETP (équivalents temps plein), dont un ou plusieurs permanents dédiés à l'action culturelle, son budget moyen est de 650.000 €.

Le tableau qui suit présente les trois principaux profils d'activité qui ressortent : diffusion (profil majoritaire), répétition/enregistrement et organisation d'ateliers/actions culturelles. Ces informations mettent en avant des différences en termes de structuration (et peuvent être également comparées au profil du répondant-moyen).

On constate par exemple des différences sur le « nombre moyen d'ETP », le « budget moyen musiques actuelles », la « fonction principale » et la « fonction secondaire ».

Les profils de structures de type « Structure NON exclusivement dédiée aux musiques actuelles¹⁴ » et « organisateurs d'ateliers/d'actions culturelles » étant nettement moins importants, en termes de tailles que les autres. Avec moins de 1 ETP dédié aux musiques actuelles pour l'un et de 1 à 3 ETP pour l'autre, et des budgets musiques actuelles en moyenne doublement inférieurs aux autres profils.

On observe que les structures dispensant l'activité « **organisation d'ateliers / d'actions culturelles** » sont de taille nettement plus modeste que les autres. On ne peut cependant parler de fragilité, puisque leur ancienneté est pratiquement équivalente aux autres. Elles ont su construire et pérenniser leur projet d'activité dans le temps, en l'adaptant à leur échelle. On peut parler de structure plus légère et mobile. L'organisation du travail y étant transversale, puisqu'en moyenne, elles ne disposent pas de permanents dédiés. Ce sont les quelques permanents qui prennent en charge l'activité « actions culturelles », leurs postes étant sans doute polyvalents. De par leur spécialisation orientée « actions culturelles », elles développent plus de projets à l'année que les structures des autres profils (12 projets en moyenne).

Ce constat amène à penser que **pour ce profil d'activité le nombre de projets développés annuellement par les répondants n'est pas foncièrement lié à la taille de la structure, mais bien plus à la place et l'importance que prennent les actions culturelles dans le projet global d'activité. Sur l'ensemble des répondants par contre, il existe un lien entre le nombre d'ETP dédiés aux musiques actuelles et le nombre de projets** – nous y reviendrons plus loin.

On peut remarquer, à ce titre, à la différence des autres profils, que ces « petites structures » n'ont pas déclaré la « diffusion » comme étant leur activité principale et surtout qu'elles ont pointé la « création » comme leur activité secondaire, se différenciant ainsi assez singulièrement des autres. Leur activité, n'étant pas centrée autour de la diffusion (activité mobilisant de nombreuses ressources en interne, de par sa mise en œuvre opérationnelle et sa récurrence), elles semblent plus facilement développer des actions culturelles, voir spécialiser leur projet artistique et culturelle sur cette activité, sans les contraintes organisationnelles liées à la gestion quotidienne d'un espace de

¹³ - Les 39,1% restant sont des structures souvent pluridisciplinaires, ayant déclaré avoir une activité musiques actuelles NON exclusive

¹⁴ - Il s'agit de structures pluridisciplinaires dont l'activité musiques actuelles n'est pas principale.

diffusion (occupation de la salle pour les balances des artistes jouant le soir ou en journée, répétitions et accompagnements de groupes sur scène, etc.).

Indicateurs clefs	Répondant moyen	Diffusion de spectacles	Répétition, enregistrement	Organisation d'ateliers/ d'actions culturelles
Nombre de structures concernées	192 (100 %)	110 (57,3 %)	42 (21,9 %)	32 (16,7 %)
Age moyen de la structure	22 ans	19 ans	19 ans	19 ans
Forme juridique	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901	Association loi 1901
Fonction principale	Diffusion	Diffusion	Diffusion et Accompagnement des pratiques	Accompagnement des pratiques et diffusion
Fonction secondaire	Accompagnement des pratiques	Création et accompagnement des pratiques	Création	Création
Nombre d'ETP total dédié aux musiques actuelles	10 ETP et plus	10 ETP et plus	10 ETP et plus	de 1 à 3 ETP
Organisation des moyens humains dédiés aux actions culturelles	1 ou plusieurs permanents dédiés	1 ou plusieurs permanents dédiés	1 ou plusieurs permanents dédiés	La moitié des cas avec un poste et la moitié sans poste dédié
Nombre moyen de poste dédié aux actions culturelles	1	1	1	Pas de poste(s) dédié(s)
Nombre moyen de projets menés en 2011	8	8	9	12
Budget musiques actuelles de la structure	650 000€	787 000 €	307 000 €	350 000 €

Note de lecture : les profils présentés ici correspondent à des profils d'activité et non à l'activité exclusive ou principale de la structure.

Par exemple, 21,9% des répondants ont coché l'activité répétition et enregistrement, cependant cette dernière peut être couplée ou non avec une autre activité (la question permettait plusieurs choix possibles). En l'occurrence, elles sont très souvent associées à l'activité de diffusion via l'activité « Salle/lieu de spectacles ». Ce qui explique, par exemple, des effectifs importants en termes d'équipe. Très peu de répondants se sont finalement définis comme n'ayant qu'une activité exclusive de studios de répétition et/ou d'enregistrement. Ils sont cependant nombreux à dispenser cette activité.

1.2.8 - Moyenne d'âge des structures

« Des structures d'une moyenne d'âge de 22 ans »

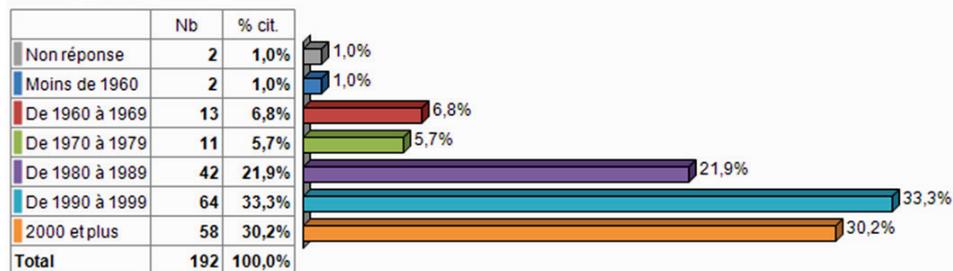
63,5 % des structures ont été créées au début des années 1990 (la médiane se situe sur l'année 1994¹⁵), les années 1990 restent très certainement une décennie pendant laquelle un grand nombre de projets ont vu le jour sur le territoire français, sous l'impulsion notamment des acteurs de terrain, appuyés par leur municipalité. Cependant, il est important de remarquer que 1/3 des structures sont nées dans les années 2000, venant densifier le maillage territorial existant et marquant l'apparition d'une nouvelle « génération » d'équipements (La Coopérative de Mai, La Cartonnerie, L'Autre Canal...).

Les répondants correspondent à une population d'opérateurs de terrain qui semblent particulièrement bien professionnalisés et structurés au regard de leur longévité dans le temps. Cette longévité permettant également de supposer qu'il s'agit de structures au projet artistique et culturel « confirmé » et ayant une certaine expérience du portage de projets, aussi divers soient-ils.

¹⁵ - Il existe autant de structures créées après 1994 que de structures créées avant 1994

AC01-003 - Année de création de votre structure :

Moyenne = 1991,8 Ecart-type = 13,0
 Médiane = 1994,0
 Min = 1950 Max = 2011
 Somme = 378433



1.2.9 - Exclusivité de l'activité musiques actuelles

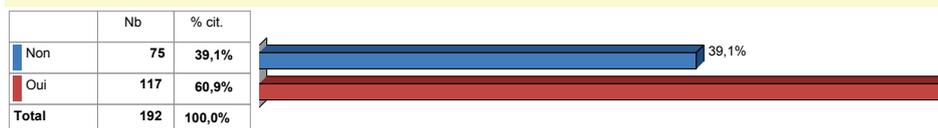
« 60,9 % des structures inscrivant exclusivement leur activité dans le champ des musiques actuelles »

Ce chiffre important est renforcé par les 40 % de structures ayant déclaré que les musiques actuelles ne sont pas leur activité exclusive, mais ayant précisé par la suite, que les musiques actuelles restaient « une activité principale » pour 57,3% d'entre elles et « une activité assez importante » pour 40 % d'entre elles.

On retrouve dans cette catégorie de structures à activité musiques actuelles non-exclusive la quasi-totalité des structures de type Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ayant répondu à l'enquête (23, soit 12% de la population totale). Ces structures se distinguent des autres par leur pluridisciplinarité. Elles ont très souvent une activité sectorielle dédiée aux musiques actuelles mais également d'autres secteurs d'activité qui ne sont pas liés aux musiques actuelles et donc non exclusives. Leur projet d'activité peut concerner des esthétiques non musiques actuelles ou des formes artistiques liées à d'autres disciplines du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, arts de la rue, etc.).

Ces réponses illustrent bien la **grande diversité des activités connexes dispensées par les structures.**

AC01-026 - Les musiques actuelles sont-elles l'activité exclusive de votre structure ?



AC01-027 - Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, pouvez-vous préciser l'importance de cette activité ?

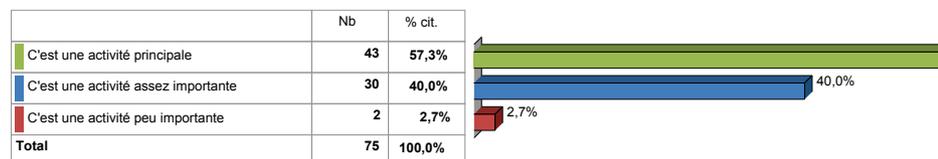
[AC01-026] Parmi "Non"

Taux de réponse : 100,0%

'C'est une activité principale' (43 observations)

3 valeurs différentes

Effectif moyen : 25,0



1.2.10 - Activités dispensées

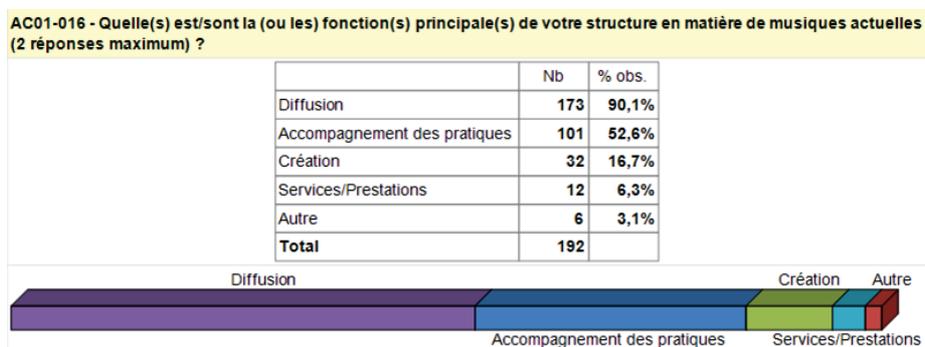
« La diffusion et l'accompagnement des pratiques comme activité principale »

La diffusion est à 90,1 % la fonction principale des structures. Les structures de musiques actuelles organisent leur activité autour des pratiques liées à la musique, souvent selon un triptyque d'activités autour de la diffusion, la répétition et l'accompagnement. Ce taux de réponse important est également accentué par une surreprésentation de lieux de diffusion au sein de la population répondante. En effet, avec 2 fédérations nationales de lieux de diffusion

(Fédurok et FSJ) et une fédération nationale de diffusion radiophonique (FERAROCK)¹⁶, il semble normal que ce taux de réponses soit élevé. Ces 3 fédérations cumulées représentant 1/3 des structures enquêtées. Cela est, de plus, appuyé par le fait que le taux de participation des membres de ces réseaux à l'enquête soit important.

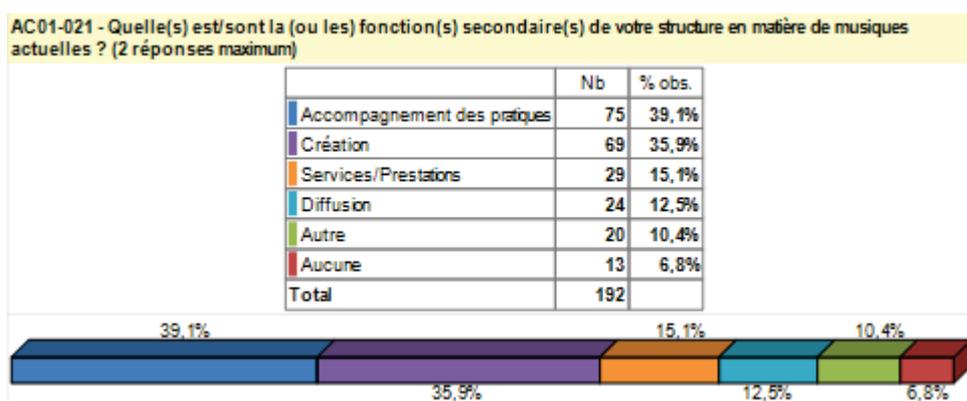
L'activité de diffusion reste une activité qui peut, dans certaines structures, avoir une incidence sur le développement et le cadre de réalisation des actions culturelles. En effet, la salle de diffusion des équipements reste souvent l'un des seuls espaces permettant d'accueillir le public participant aux actions culturelles. En effet, comme cela sera précisé en partie « description des projets d'actions culturelles », le concert reste l'activité la plus fréquente au sein des projets d'actions culturelles.

On comprend, dès lors, que la disponibilité de cet espace puisse par moment poser problème, voire contraindre le déroulement d'un projet d'action culturelle, par manque de disponibilité, ou parce que l'opportunité d'une date de programmation d'artiste/formation musicale vient remettre en cause un planning fixé par avance. Il serait intéressant, lorsque ce cas de figure se présente (ce qui peut arriver plusieurs fois par saison, pour les lieux ayant un rythme de diffusion intense) de connaître les choix qui sont effectués et les priorités posées par les responsables de structures de type « Lieux/salles de spectacle ».



L'accompagnement des pratiques est en deuxième position pour 52,6% des répondants

Les actions culturelles apparaissent comme étant des activités « associées » complémentaires de l'activité principale des structures de musiques actuelles, voire des activités très transversales. À titre d'exemple, sur l'année d'activité 2011, 87,5 % des lieux membres de la FEDELIMA déclarent proposer des activités d'actions culturelles, ce qui après la diffusion (100 %) et l'accompagnement d'artistes (89,4 %) les place au 3^{ème} rang des activités les plus pratiquées par les structures.¹⁷



¹⁶ - Dans le cadre de cette enquête, les radios sont considérées comme des structures de diffusion musicale, car si leur fonction n'est pas la diffusion de spectacle vivant elles diffusent de la musique enregistrée.

¹⁷ - Source : Observation Participative et Partagée 2011 de la FEDELIMA

1.2.11 - Forme juridique / mode de gestion

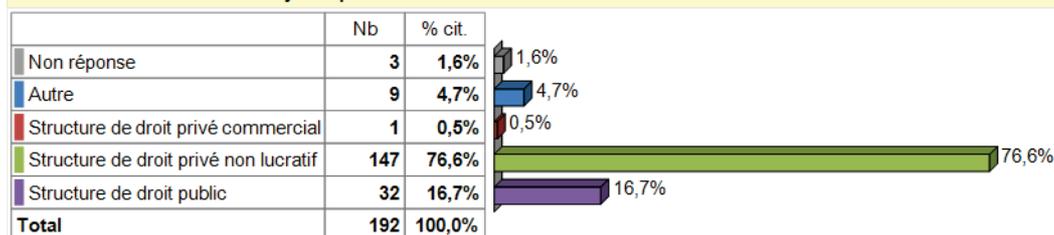
« Des associations loi 1901 à 75% »

La présence importante de structures de droit privé non lucratif (principalement des associations loi de 1901) dans la population des répondants est essentiellement liée à la constitution des réseaux participants.

En effet, le secteur des musiques actuelles, pour ce qui est des structures inscrivant leurs activités en direction des populations et de leurs pratiques, s'est essentiellement constitué en France, autour d'initiatives privées associatives issues d'acteurs de terrain et dans une moindre mesure d'initiatives publiques, sous l'impulsion de collectivités locales. Il semble donc logique de retrouver au sein de la population des répondants une majorité d'associations (76%) et une plus faible proportion de régies directes (16,7%).

Ce facteur étant renforcé par les modalités d'adhésion aux réseaux nationaux ou régionaux. Ceux-ci privilégiant fréquemment via leurs règlements intérieurs et critère d'adhésions les structures d'initiative privée aux structures de droit privé commercial. Le statut juridique n'a que peu d'impact sur la place des actions culturelles organisées par les structures de la population de l'enquête.

AC01-012 - Quelle est la forme juridique de votre structure ?

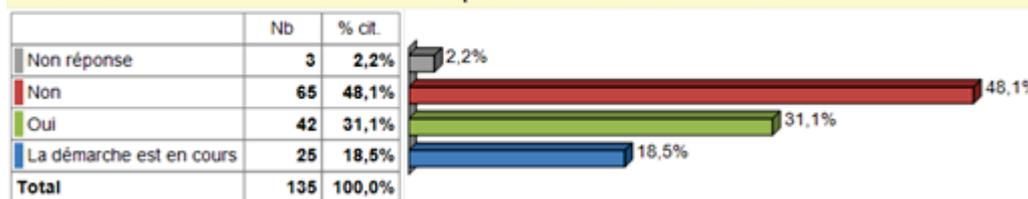


1.2.12 - Conventionnement (Scènes de Musiques Actuelles et Scènes conventionnées)

« Plus de la moitié des structures ont conventionné avec le Ministère de la Culture »

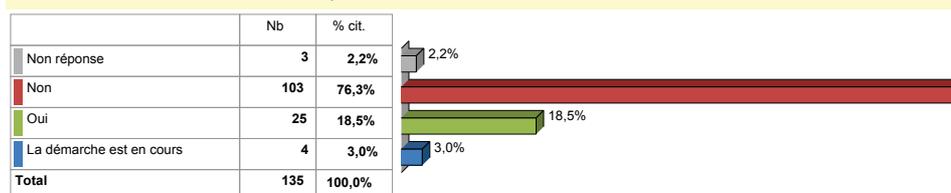
Les données utilisées ici ne prennent en compte que les 135 lieux sur les 192 structures étant susceptibles, au regard de leur activité et de leur projet artistique et culturel, d'être aidés par le ministère au titre de la labellisation « Scènes de Musiques Actuelles (SMAC)¹⁸ » ou au titre d'un autre conventionnement.

AC01-025a - Votre structure est-elle conventionnée par la DRAC au titre du label SMAC ?



49.6% des lieux de diffusion répondants sont **labellisés Scènes de Musiques Actuelles ou en cours de labellisation** (année de référence = 2011)

AC01-025b - Votre structure bénéficie-t-elle du dispositif "scène conventionnée" de la DRAC ?



¹⁸ - Cahier des missions et des charges pour les Scènes de Musiques Actuelles 2010 :

http://fsj.la-fedurok.org/documents/CC_SMAC_310810.pdf

21.5% des lieux de diffusion bénéficient du dispositif « scènes conventionnés » ou sont en cours de conventionnement.

Ces informations sont à mettre en corrélation avec les financements repérés concernant les actions et projets de type actions culturelles. En effet, les structures peuvent également percevoir des financements importants sur leurs moyens de fonctionnement généraux ou sur projet spécifique, de la part de leurs collectivités territoriales et/ou d'autres services de l'État présents sur cette activité en lien avec les publics visés par les actions (ministère de l'Éducation Nationale, ministère de la Justice, ministère de la Jeunesse...).

Il reste important de préciser que la plupart des structures subventionnées par l'État ou les collectivités territoriales, s'engagent aujourd'hui, via leurs conventions d'objectifs, à remplir des missions en direction des populations résidant sur leur territoire d'implantation. Le cahier des charges et des missions des SMACs permettant la labellisation avec l'État intègre également ce type d'objectifs. Ces missions prennent très fréquemment dans le cadre de leur mise en œuvre opérationnelle la forme de projets d'actions culturelles. La formalisation de ces attentes des partenaires financeurs et les mesures incitatives les accompagnant, sont très certainement l'un des éléments explicatifs du développement des actions culturelles. Les structures non aidées par l'État étant également actives dans ce domaine.

1.2.13 - Économie et budget

« De fortes disparités quant aux moyens économiques dont disposent les structures pour développer leur projet artistique et culturel »

On constate que les **structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive** disposent de **moyens financiers supérieurs** aux structures dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive.

Structures aidées par le ministère de la Culture (71 structures sur les 79 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)	Structures non aidées par le ministère de la Culture (38 structures sur les 56 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 845 000 euros• Médiane : 650 000 euros• 10% des structures ont moins de 200 000 euros de budget• 90% des structures ont plus de 200 000 euros de budget	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 241 000 euros• Médiane : 162 500 euros• 53% des structures ont moins 200 000 euros de budget• 47% des structures ont plus 200 000 euros de budget

Structures exclusivement musiques actuelles (107 structures sur les 117 structures concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)	Structures non exclusivement musiques actuelles (40 structures sur les 75 concernées ont renseigné leur budget musiques actuelles)
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 650 00 euros• Médiane : 500 000 euros• 19,7% des structures ont moins de 200 000 euros de budget• 71.9% des structures ont plus de 200 000 euros de budget	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne : 312 000 euros• Médiane : 130 000 euros• 60% des structures ont moins 200 000 euros de budget• 40% des structures ont plus 200 000 euros de budget

L'observation des données budgétaires est bien en corrélation avec le nombre de postes en équivalent temps plein observé (Cf. partie « Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles »). En effet, les structures culturelles de musiques actuelles développent des projets artistiques et culturels fortement orientés vers les services et actions en direction des publics (Accompagnement des pratiques, informations ressources, enseignement musical, studios de répétition et/ou enregistrement, actions culturelles...). Ces « services » demandent des moyens humains importants. De manière générale, pour les structures de ce type, la masse salariale des équipes permanentes reste la première charge en termes de budget annuel.

1.2.14 - Taille des équipes permanentes des structures répondantes

AVERTISSEMENT

À la question « *Quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles dans votre structure ?* », le choix a été fait lors de la conception du questionnaire, de demander au répondant de sélectionner une classe (avec réponse unique) plutôt que de renseigner une valeur numérique. Certains membres du comité de pilotage pensaient qu'un certain nombre de structures auraient des difficultés à répondre précisément à cette question :

Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?

- Moins de 1 ETP
- De 1 à moins de 2 ETP
- De 2 à moins de 3 ETP
- De 3 à moins de 5 ETP
- De 5 à moins de 8 ETP
- De 8 à moins de 10
- 10 ETP et plus
- Ne sait pas

L'équivalent temps plein (ou ETP) se calcule en divisant le nombre total d'heures travaillées par la moyenne annuelle des heures travaillées dans le cadre d'un emploi à plein temps, soit 1820 H". Exemple : 1 directrice à temps plein, 1 administratrice à 80%, 1 chargée de communication à mi-temps et une chargée d'action culturelle à mi-temps = $(1820 + (1820*0,8) + (1820*0,5) + (1820*0,5)) / 1820 = 5096/1820 = 2,8$ ETP

Cette option, s'est avérée, lors de la phase d'analyse des données récoltées, inadaptée au calcul précis du nombre de permanent en ETP au sein des structures. Il n'est effectivement pas possible de produire statistiquement des traitements numériques (somme, moyenne, médiane...) sur une variable de type « classe ». Il aurait été préférable de demander aux répondants d'indiquer en valeur numérique le nombre d'ETP constituant l'équipe permanente de la structure. Il ne nous est donc pas possible de donner une valeur numérique précise du nombre de permanents en ETP par structure.

Cette contrainte a été renforcée par le fait que cette question portant sur le nombre d'ETP par structure a été dissociée pour deux populations différentes : Les structures ayant une activité musiques actuelles exclusive et celles ayant une activité musique actuelles NON exclusive, scindant, de ce fait, la population en deux types de répondants. Nous n'avons donc pu obtenir de données précises sur le nombre moyen de permanents en ETP sur l'ensemble de la population des répondants et par strates (ou sous-populations).

On observe une structuration assez importante des effectifs permanents pour les 177 structures de la population des répondants ayant une activité exclusivement musiques actuelles. La classe modale¹⁹ étant 10 ETP et plus (soit 24,8 % des répondants).

Afin de donner une meilleure lecture et en regroupant les classes du tableau ci-dessous, 56,4 % des structures à l'activité musiques actuelles exclusive ont un effectif permanent supérieur ou égal à 5 ETP, et 41,8 % de moins de 5 ETP.

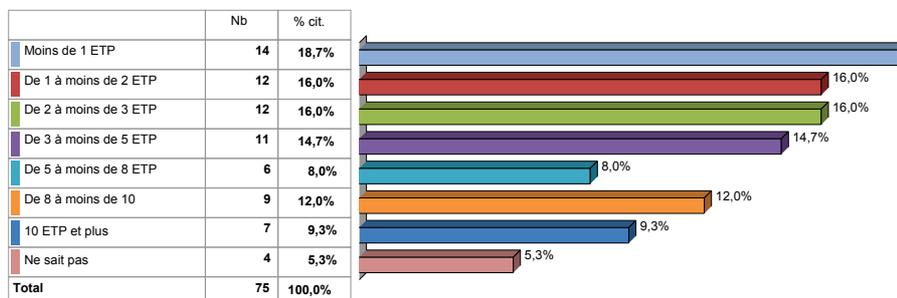
¹⁹ - En statistique, le mode ou valeur dominante désigne la valeur la plus représentée d'une variable quelconque dans une population d'objets, de personnes. La classe modale désigne celle qui a le plus fort effectif.

Concernant les 75 structures dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive, on constate que la valeur modale est de moins de 1 ETP. En regroupant les classes (afin de les comparer à la population précédente), **pour 34,6 %, ces structures ont un effectif permanent supérieur ou égal à 5 ETP, et ont moins de 5 ETP pour 65.4 %.**

Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?

[AC01-026] Parmi "Non"

Taux de réponse : 100,0%
 'Moins de 1 ETP' (14 observations)



Les répondants dont l'activité musiques actuelles est exclusive semblent nettement mieux structurés en termes de moyens humains que ceux dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive. Il s'agit bien cependant des ressources internes dédiées aux musiques actuelles. Les effectifs des répondants dont l'activité musiques actuelles n'est pas exclusive n'ont certainement pas été intégrés en totalité dans l'ensemble des permanents. Ce qui peut être le cas, de structures de type MJC, qui ont pu ne pas intégrer dans le total de leurs postes de permanents, des postes de leur structure liés à l'administratif ou à des secteurs d'activités hors du champ des musiques actuelles.

Il reste difficile au regard de ces données de pouvoir précisément et numériquement évaluer les ressources humaines dont disposent les répondants de l'enquête. Cependant les données récoltées mettent en évidence une certaine hétérogénéité car aucune des classes d'ETP observées ne semble réellement se démarquer des autres, à l'exception des structures à l'activité musiques actuelles exclusive avec 24,8 % de structures à 10 ETP et plus.

2. LES ACTIONS MENÉES

2.1 - Panorama chiffré global

2.1.2 - Type et occurrence des différentes actions

Pour identifier les actions constituant, pour les répondants, des actions culturelles, une liste de 14 choix possibles leur a été proposée (sachant qu'il était possible d'en sélectionner plusieurs pour un même projet) : concert, atelier de pratiques (artistiques ou techniques), rencontre avec des artistes, rencontre avec des professionnels du secteur (non artistes), visite de lieu, aide au projet / accompagnement de projet, restitution d'ateliers, conférence/débat, travail transversal sur une thématique, création (spectacles, CD), exposition/projection, répétition publique, festival, émission de radio.

La **palette** était **relativement large car le parti pris était de ne rien exclure a priori** (pour rappel, le choix avait été fait de ne pas poser de définition préalable de l'action culturelle).

Le fait que *tous* les items proposés aient été cochés traduit la **grande diversité** des actions menées. Le fait que pour seulement 5% des projets la case « autre action » ait été utilisée – sans que cette « autre action » ait été précisée – indique que la quasi-exhaustivité des actions composant, pour les répondants, les actions culturelles ont été répertoriées.

Comme le montre le graphique ci-dessous, **quatre actions se démarquent** : le **concert** d'abord, présent dans 46,3% des projets, suivi par les **ateliers de pratiques** (40%), les **rencontres avec les artistes** (38,5%) et les **rencontres avec les professionnels** (28,8%).

Viennent ensuite les **visites de lieux** (20,7%), **l'aide/l'accompagnement au projet** (17,9%), les restitutions d'ateliers, les conférences/débats, le travail transversal sur une thématique, les créations de spectacle et de CD (de 17,5% à 12,6%).

Les **actions plus « marginales »** (entre 4,3% et 9,8%) sont les expositions/projections, les répétitions publiques, les festivals, les émissions de radios (rappelons que 9,4% des répondants sont des radios – soit 18 structures).

AC02-006

	Nb	% obs.	Imp.
Concert	485	46,3%	6,9
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	419	40,0%	6,1
Rencontre avec des artistes	404	38,5%	5,2
Rencontre avec des professionnels	302	28,8%	3,6
Visite de lieu	217	20,7%	2,5
Aide au projet-accompagnement de projet	188	17,9%	2,8
Restitution d'ateliers	183	17,5%	2,1
Conférence/débat	170	16,2%	2,3
Travail transversal sur une thématique	134	12,8%	1,4
Création de spectacles, de CD	132	12,6%	1,7
Exposition/projection	103	9,8%	1,3
Répétition publique	89	8,5%	1,1
Festival	60	5,7%	0,8
Autre(s)	54	5,2%	0,7
Emission de radio	45	4,3%	0,6
Total	1048		

Lecture : 46,3% des projets proposent un concert (couplé ou non avec d'autres actions). Plusieurs choix étant possibles, le **total est supérieur à 100%**.

Certains regroupements permettent d'affiner cette première lecture :

Actions proposées	Catégories de regroupement	Part sur les 1048 projets
« concert » + « festival »	Actions liées à la diffusion de musique live	48,1 %
« atelier de pratique » + « restitution d'ateliers » (l'un n'implique pas forcément l'autre, nous y reviendrons).	Actions liées à la pratique	42,6 %
« rencontre avec des artistes » + « répétition publique »	Actions liées aux artistes	41,1 %
« rencontre avec des professionnels » + « visite de lieux »	Actions liées à la découverte du secteur professionnel des musiques actuelles	34,8 %

Lecture

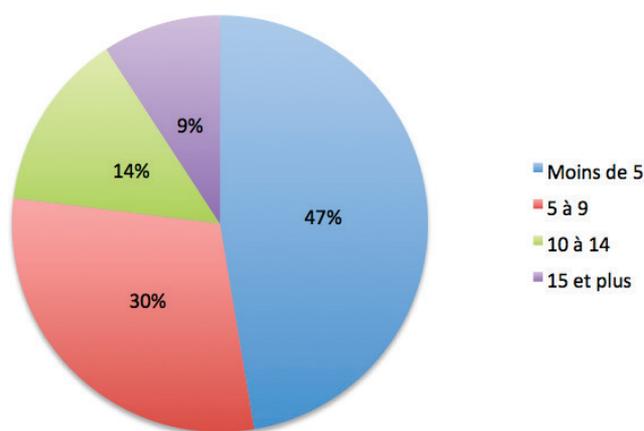
42,6% des projets proposent comme type d'action un « atelier de pratique » ou « restitution d'ateliers » ou les deux, 48,1 % des 1048 projets proposent comme type d'action « concert » ou « festival » ou les deux.

Les actions culturelles dans les musiques actuelles s'articulent autour de quatre catégories d'actions : si la place de la pratique et de la diffusion semble assez logique dans le cadre de projet d'actions culturelles, la place des actions liées à la découverte du secteur professionnel et aux artistes est suffisamment importante – entre 35 et 41% des projets – pour constituer des catégories à part entière.

2.1.3 - Nombre moyen de projets et médiane

Les répondants²⁰ ont mené en moyenne 7,6 projets. La médiane se situe à 5 projets²¹, ce qui signifie qu'il existe autant de structures ayant mené moins de 5 projets que de structures en ayant mené plus de 5. (Nous détaillerons plus loin les caractéristiques de ces deux catégories).

Presqu'un quart des structures (23%) a mené plus de 10 projets, dont une minorité (9%) plus de 15.



Cette enquête étant une première, il n'existe pas de points de comparaison pour savoir si cette moyenne de 7,6 projets par structure est élevée ou non. Cependant, le fait que près des deux tiers des structures (65,6%) aient indiqué que la part des actions culturelles tendait à prendre de l'ampleur invite à penser que ce chiffre est appelé à augmenter.

²⁰ - 152 structures sur les 192 participants à l'enquête ont renseigné cette question pour un total de 1158 projets. Sur ces 1158 projets, 1048 ont été décrits de façon exploitable

²¹ - En moyenne chaque structure mène 7,6 projets ; la moitié des structures en mènent moins de 5 et l'autre moitié plus de 5

Comme nous le verrons plus loin, un « projet » étant constitué fréquemment de plusieurs « actions », les projets comptabilisés ici sont donc de nature différente : si leur nombre ne peut être strictement comparé, il donne néanmoins des ordres de grandeur.

Enfin, la comptabilisation du nombre de projets relevant des actions culturelles a été laissée à l'appréciation des répondants, **les chiffres fournis sont du « déclaratif »** reflétant *leur* représentation de l'action culturelle.

2.1.4 - Durée, fréquence des projets

NB : Seules les fiches focus comportaient une question sur la durée des projets. Les quelques éléments qui suivent en sont issus.

Durée en nombre de mois

La majorité des projets s'est réalisée **soit** sur une **période plutôt courte**, **soit** sur une **période plutôt longue** : 1/3 des projets s'est étalé sur une période inférieure à un mois et un autre tiers sur une période comprise entre 6 et 12 mois. Les projets qui se sont déroulés sur une période allant de 1 à 3 mois représentent 14% des cas, ceux qui se sont déroulés sur une période allant de 3 à 6 mois, 15,5%.

Durée en nombre de jours cumulés

Environ un quart des projets a représenté moins de 5 jours, un quart entre 5 et 9 jours, un quart entre 10 et 19 jours cumulés. Seuls 5% des projets ont excédé 100 jours.

Fréquence

Le fait que la plupart des projets aient été menés plusieurs fois (moins d'1/3 seulement une seule fois) laisse à penser qu'il s'agit de démarches qui tendent à s'inscrire dans la durée, qu'il ne s'agit pas d'actions expérimentales sans lendemain. Toutefois, plusieurs commentaires ont pointé qu'il était parfois difficile « *de faire de l'éducatif durable* ».

2.2 - Zoom sur le concert

2.2.1 - Prépondérance du concert

Le fait que le concert soit l'activité majoritairement proposée dans les projets d'actions culturelles recensés pourrait apparaître lié au profil des répondants, puisque 110 (soit 57,3%) sont des lieux de diffusion (120, soit 62,5%, si l'on ajoute les cafés-concerts et bars). Cependant, cette activité est également très présente dans les projets des structures qui ne sont pas des lieux de diffusion : **que la diffusion soit ou non l'activité de la structure, le concert est présenté par les répondants comme l'un des supports privilégiés des actions culturelles.**

Plusieurs croisements nous ont permis d'affiner cette observation.

S'il est un peu plus prépondérant pour les structures dont la diffusion est la mission principale (47%), il **reste également très fréquent** (42%) pour les structures pour lesquelles la **diffusion** est une **mission secondaire**²² (43%) et pour les 57 structures qui ne sont pas des lieux de diffusion.

Notons aussi que si pour les radios (38 projets/18 structures répondantes), l'émission de radio est (logiquement) majoritaire (68%), le concert vient en deuxième position (37%).

Le **concert** est également **l'activité la plus unanimement partagée, quelle que soit la catégorie de public visé** – nous y reviendrons dans le chapitre « Publics ».

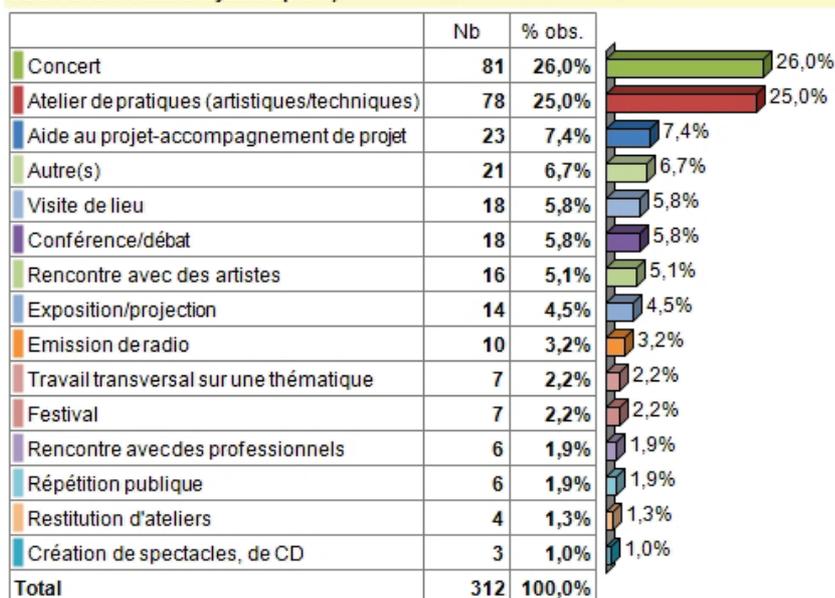
2.2.2 - Le concert, une action culturelle *en soi* ?

Le concert dans les projets à action unique

Pour les 312 projets constitués d'une seule action (30% des projets), **le concert arrive en tête, quasi ex-aequo avec les ateliers**, respectivement 26% et 25%. (Les autres actions représentent moins de 7%).

²² - 33 projets réalisés par 10 structures

AC02-006 - Type d'actions de ce projet (Nous vous demandons ici de préciser le type d'actions mises en place, les questions sur les personnes auxquelles elles s'adressent viennent juste après.) :



Lecture

312 projets sont constitués d'une seule action. 26% de ces projets sont des concerts.

Le concert pourrait-il être *en soi* une action culturelle ?

Le coordinateur de l'un des réseaux partenaires de l'enquête a fait part de ses hésitations pour répondre de façon tranchée : « *Est-ce qu'une scène ouverte, hebdomadaire, déjà identifiée, sur une grosse agglomération est de l'action culturelle ? J'aurais tendance à dire non. Mais si une scène ouverte ponctuelle est organisée en milieu rural, dans un petit village de 200 habitants, avec des processus de concertation avec les élus, la mobilisation de bénévoles, j'aurais donc tendance à dire que pour le coup, il pourrait s'agir d'action culturelle... ou de développement culturel... La distinction n'est pas si simple* ».

Suite à ces questionnements, quelques croisements complémentaires ont été effectués. Ils montrent qu'au-delà du territoire où ils se déploient, **le concert est sans doute considéré comme relevant de l'action culturelle au regard du public et des objectifs visés et des processus mis en œuvre** (nous reviendrons plus loin sur la question des objectifs). Lorsqu'il est **l'action unique**, l'on s'aperçoit par exemple que le **public familial** est concerné dans 63% des cas, pour les projets poursuivant des **objectifs de santé publique**, il est l'action la plus courante : 62% des cas... Le concert dans le cadre d'un projet d'action culturelle semble se présenter comme une activité plus « complexe » que dans le cadre de la diffusion « classique ».

Il faut préciser que **dans 83% des cas, le concert est couplé avec une autre activité** ; de même, dans 81% des cas, l'atelier est couplé à d'autres actions. Ces éléments nous ont amenés à nous intéresser à la combinaison des activités entre elles.

2.3 – Détail des différentes combinaisons d'actions

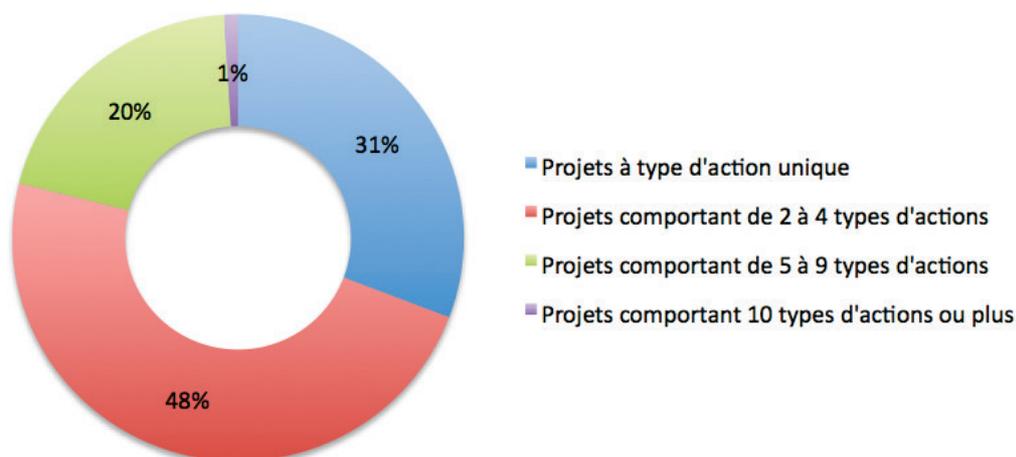
2.3.1 - Des projets à tiroirs

Les projets décrits ²³ représentent **2985 actions différentes**, la plupart combinent plusieurs types d'actions : **en moyenne, un projet est composé de 2,9 actions**.

En effet, seuls 30% des projets ne proposent qu'une seule action (projets à action unique), alors que près de **70 % (704) sont constitués d'au moins deux types d'actions**, dont près de la moitié (500) combinant entre 2 et 4 actions. 20% des projets (204) proposent 5 actions ou plus.

²³ 1016 projets renseignés sur les 1048 disponibles

Répartition des projets selon le nombre d'actions



Lecture : 48% des 1048 projets combinent entre 2 et 4 types d'actions.

2.3.2 - Tableaux des combinaisons de 2 actions

Deux tableaux pages suivantes (en nombre et en pourcentage) donnent à voir la multiplicité des combinaisons de 2 actions : **les 210 possibilités de combinaisons de 2 actions sont représentées** : les projets sont foisonnants !

Il faut d'autre part préciser que **35% des projets renseignés dans les focus concernaient d'autres disciplines que les musiques actuelles**. Il est intéressant de constater que si cette tendance encouragée par le cahier des charges SMAC (le label invite à « *contribuer à des projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques* ») est surtout présente pour les structures non labellisées : sur les 108 focus qui concernent d'autres disciplines que les musiques actuelles, 75% correspondent à des actions portées par des structures non labellisées.

Les fiches focus permettent de voir que se mettent en place **des projets souvent riches et inventifs**, qui pour certains sont « à 360 degrés », articulant des fonctions de création, de sensibilisation, de soutien aux pratiques et parfois même de formation : création artistique originale, mêlant travail d'écriture hip-hop, initiation au blues et découverte des arts numériques ; organisation de concert aboutissant à la rédaction de chroniques ; rencontres avec des artistes pour des enfants hospitalisés suivies par un photographe ; ateliers et formation à destination d'enseignants et de travailleurs sociaux...

Nous invitons d'ailleurs le lecteur à prendre connaissance de tout ou partie des focus projets pour prendre la mesure de cette diversité. (Quelques focus sont présentés en annexe de ce rapport à titre d'exemple, l'ensemble des focus est disponible dans un « livret » à part).

Tableau de combinaisons de 2 actions, nombre de projets par combinaison

	Aide/accompagnement projet	Atelier de pratiques artistiques/techniques	Concert	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Emission de radio	Exposition/projection	Festival	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Répétition publique	Restitution d'ateliers	Visite de lieu	Travail transversal sur une thématique	Autre(s)
Aide/accompagnement projet		70	91	17	45	12	19	24	69	84	17	31	40	31	9
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	70		179	51	84	20	42	22	193	144	38	156	92	72	14
Concert	91	179		98	66	17	54	41	239	166	52	97	111	77	15
Conférence/débat	17	51	98		13	8	44	13	81	74	11	26	42	40	10
Création de spectacles, de CD	45	84	66	13		5	14	11	71	61	16	55	34	32	1
Emission de radio	12	20	17	8	5		7	5	16	16	1	10	6	8	4
Exposition/projection	19	42	54	44	14	7		17	53	39	6	21	25	39	5
Festival	24	22	41	13	11	5	17		25	21	7	12	10	11	1
Rencontre avec des artistes	69	193	239	81	71	16	53	25		208	62	106	144	82	17
Rencontre avec des professionnels	84	144	166	74	61	16	39	21	208		47	84	154	74	19
Répétition publique	17	38	52	11	16	1	6	7	62	47		23	48	17	6
Restitution d'ateliers	31	156	97	26	55	10	21	12	106	84	23		58	54	3
Visite de lieu	40	92	111	42	34	6	25	10	144	154	48	58		55	11
Travail transversal sur une thématique	31	72	77	40	32	8	39	11	82	74	17	54	55		6
Autre(s)	9	14	15	10	1	4	5	1	17	19	6	3	11	6	

Lecture

- 70 projets allient « atelier de pratiques » et « aide au projet » ; 91 « concert » et « aide au projet » ; 179 « concert » et « atelier de pratique »...
- Le tableau donne la vision des combinaisons de couple d'actions, quel que soit le nombre d'actions des projets. Si un projet comporte 4 actions : A, B, C et D, le tableau présente les combinaisons AB, AC, AD, BC, BD et DC.
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

Tableau de combinaisons de 2 actions, part de projets par combinaison

	Aide/accompagnement de projet	Atelier de pratiques artistiques/techniques	Concert	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Emission de radio	Exposition/projection	Festival	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Répétition publique	Restitution d'ateliers	Visite de lieu	Travail transversal sur une thématique	Autre(s)
<i>Nombre de fois où le type d'action est cité</i>	188	419	485	170	132	45	103	60	404	302	89	183	217	134	54
Aide au projet-accompagnement de projet		7%	9%	2%	4%	1%	2%	2%	7%	8%	2%	3%	4%	3%	1%
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	7%		17%	5%	8%	2%	4%	2%	18%	14%	4%	15%	9%	7%	1%
Concert	9%	17%		9%	6%	2%	5%	4%	23%	16%	5%	9%	11%	7%	1%
Conférence/débat	2%	5%	9%		1%	1%	4%	1%	8%	7%	1%	2%	4%	4%	1%
Création de spectacles, de CD	4%	8%	6%	1%		0%	1%	1%	7%	6%	2%	5%	3%	3%	0%
Emission de radio	1%	2%	2%	1%	0%		1%	0%	2%	2%	0%	1%	1%	1%	0%
Exposition/projection	2%	4%	5%	4%	1%	1%		2%	5%	4%	1%	2%	2%	4%	0%
Festival	2%	2%	4%	1%	1%	0%	2%		2%	2%	1%	1%	1%	1%	0%
Rencontre avec des artistes	7%	18%	23%	8%	7%	2%	5%	2%		20%	6%	10%	14%	8%	2%
Rencontre avec des professionnels	8%	14%	16%	7%	6%	2%	4%	2%	20%		4%	8%	15%	7%	2%
Répétition publique	2%	4%	5%	1%	2%	0%	1%	1%	6%	4%		2%	5%	2%	1%
Restitution d'ateliers	3%	15%	9%	2%	5%	1%	2%	1%	10%	8%	2%		6%	5%	0%
Visite de lieu	4%	9%	11%	4%	3%	1%	2%	1%	14%	15%	5%	6%		5%	1%
Travail transversal sur une thématique	3%	7%	7%	4%	3%	1%	4%	1%	8%	7%	2%	5%	5%		1%
Autre(s)	1%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	1%	0%	1%	1%	

Lecture

- 7% des 1048 projets allient « atelier de pratiques » et « aide au projet » ; 9% « concert » et « aide au projet » ; 17% « concert » et « atelier de pratique »...
- Le tableau donne la vision des combinaisons de couple d'actions, quel que soit le nombre d'actions des projets. Si un projet comporte 4 actions : A, B, C et D, le tableau présente les combinaisons AB, AC, AD, BC, BD et DC.
- Pour les émissions de radios, et la catégorie « autre » se reporter au tableau de répartition par nombre : les arrondis font apparaître zéros en pourcentage mais le nombre de projets lui n'est pas égal à zéro.
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

2.3.3 - Commentaires

Les combinaisons les plus fréquentes sont :

- « Concert » et « Rencontre avec des artistes » (239 projets, 23%)
- « Atelier de pratiques » et « rencontre avec des artistes » (193 projets, 18%)
- « Concert » et « Atelier de pratiques » (179 projets, 17%)
- « Atelier de pratiques » et « Restitution d'ateliers » (156 projets, 15%)
- « Concert » et « Rencontre avec des professionnels » (166 projets, 16%)
- « Atelier de pratiques » et « Rencontre avec des professionnels » (144 projets, 14%)

On peut constater que **les ateliers ne donnent pas systématiquement lieu à des restitutions** – rappelons que 40% des projets proposent des ateliers de pratiques, seulement 17,5% des restitutions d'ateliers.

Deux explications peuvent être avancées : il peut s'agir d'un manque de moyens, mais il se peut aussi que la restitution ne soit pas *en soi* un objectif, comme le laissent penser ces quelques propos²⁴ :

« Ce qui me gêne en tant qu'intervenant, c'est la restitution. On ne s'intéresse plus aux enfants mais juste au résultat. Ce qui peut créer des exclusions ou des mises à l'écart ».

« La restitution peut être vue comme une étape d'un processus et non une fin en soi ».

« Le terme de restitution est violent symboliquement, comme s'il fallait rendre ce qu'on a reçu, comme si seuls ceux qui auront été sages pourront restituer. Nous préférons parler de présentation du travail de l'année ».

« C'est important de dire à l'enfant qu'il ne fait pas de la musique pour les autres mais pour être bien lui-même ».

Les ateliers se combinent quasiment dans les mêmes proportions avec des restitutions (15%) ou avec des rencontres avec des professionnels (14%). Mais, le plus souvent, c'est avec les rencontres avec des artistes que les ateliers sont associés (18%). La **place importante** donnée aux **rencontres avec les artistes et avec les professionnels** dans de nombreux projets est à souligner à nouveau.

Les actions culturelles ne se limitent pas à combiner « diffusion » et « pratique » : elles s'articulent avec des activités liées au milieu professionnel et à la présence d'artistes ; ces quatre catégories étant des maillons complémentaires.

Si nous avons pu recueillir quelques commentaires, du type « *je monte des projets d'action culturelle en fonction des axes de la programmation* », nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour généraliser.

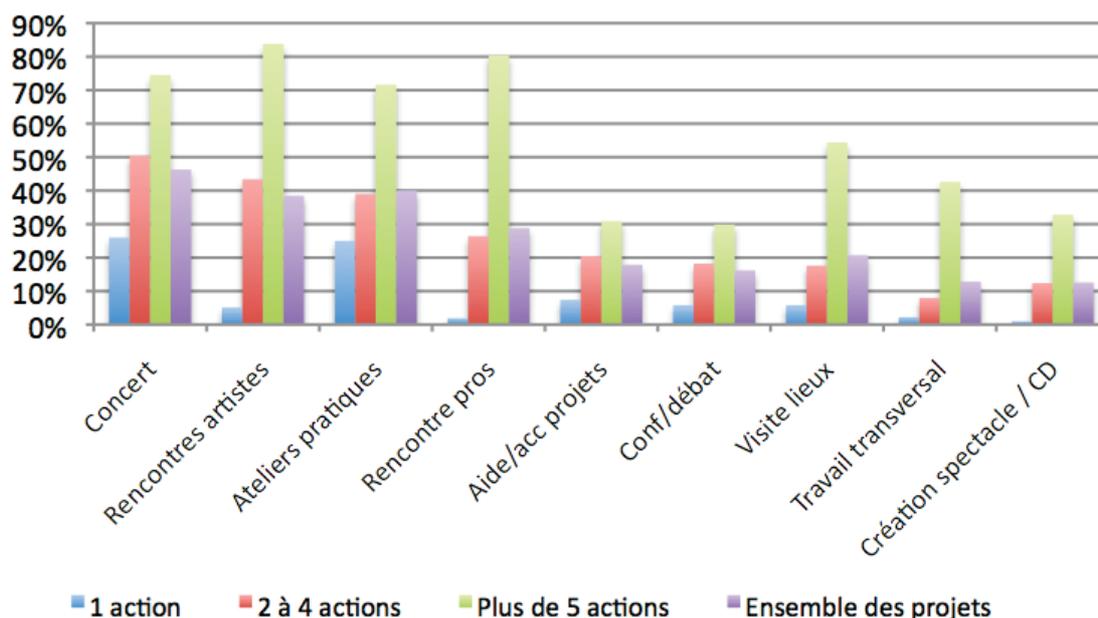
2.3.4 - Occurrence des actions selon la « complexité » des projets

Nous avons ensuite étudié le lien entre la fréquence de telle ou telle action et le niveau de complexité des projets.

Certaines actions sont surtout présentes dans les projets que nous qualifierons de « complexes » au sens où ils comportent plus de **5 actions**. Il apparaît notamment que les **rencontres avec les artistes** et les **rencontres avec les professionnels** concernent **80% de ces projets (vert)**, avant les concerts (72%) et les ateliers (70%). Les visites de lieux sont proposées dans plus de la moitié de ces projets. Les projets entre 2 et 4 actions (*rouge*) sont globalement dans la moyenne (*violet*).

²⁴ issus du séminaire du collectif RPM sur l'action culturelle, Chelles, fév. 2012

Part de projets par type d'action, en fonction du nombre d'actions des projets



Lecture

- 26% des projets à action unique (bleu) sont des concerts
- 75% des projets de 5 actions et plus (vert) sont des concerts (une de leurs actions est « concert »).
- Le concert est présent dans 46% de l'ensemble des projets (violet)

Le tableau ci-dessous est une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Action la plus proposée	Action en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Action en 3 ^e position	Action en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Concert (46 %)	Atelier de pratique (40%)	Rencontre avec des artistes (38 %)	Rencontres Pro (29 %) Visite de lieux (6%)
Projets à action unique	Concert (26%)	Atelier de pratique (25%)	Aide au projet (7 %)	Visite de lieux (6%) Conférence/débat (6%) Rencontre artistes (5%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Concert (50 %)	Rencontre avec des artistes (43 %)	Atelier de pratique (39%)	Rencontres Pro (26 %) Aide au projet (20%)
Projets à 5 actions (et +)	Rencontre avec des artistes (84%)	Rencontres Pro (80 %)	Concert (75%)	Atelier de pratique (72%) Visite de lieu (54%) Restit ateliers (49%)

2.4 - Principales différences entre les répondants

Les facteurs influant sur le nombre de projets menés sont ici classés par ordre d'importance.

Les **variations** sont **principalement liées au nombre d'équivalents temps plein dédiés aux musiques actuelles et au budget moyen de la structure**. Pour les lieux de diffusion, il existe une corrélation entre le nombre de projets et la présence ou non d'une aide du Ministère de la Culture.

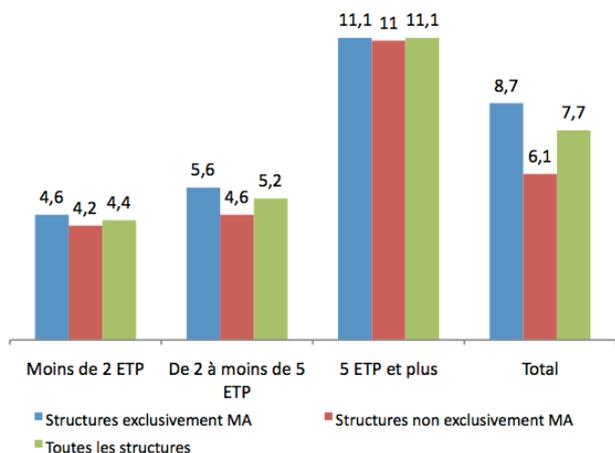
Liens nombre de projets menés/nombre de postes dédiés aux musiques actuelles

Le nombre de projets augmente significativement lorsque la structure est dotée d'au moins 5 ETP (équivalents temps plein) dédiés aux musiques actuelles : l'on passe d'une moyenne de 4/5 projets à une moyenne de 11 projets (que les structures soient ou non dédiées exclusivement dédiées aux musiques actuelles).

Nous avons par ailleurs constaté que l'existence de postes dédiés aux actions culturelles n'a que peu d'incidence sur le nombre de projets (que ces postes soient à temps plein ou à temps partiel, en CDI ou en CDD).

Globalement, le nombre de projets apparaît davantage lié à l'effectif global des équipes qu'à la nature des postes. Cependant, si l'on s'intéresse spécifiquement aux « organisateurs d'ateliers », on s'aperçoit que l'information est à nuancer puisque ce profil est doté de 1 à 3 ETP et a organisé en moyenne 12 projets en 2011 (cf chapitre *Le "répondant-moyen" et les quatre principaux profils de répondants*).

Moyenne du nombre de projets en fonction du caractère exclusif ou non MA et en fonction du nombre d'ETP dédiés aux MA
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 192 structures

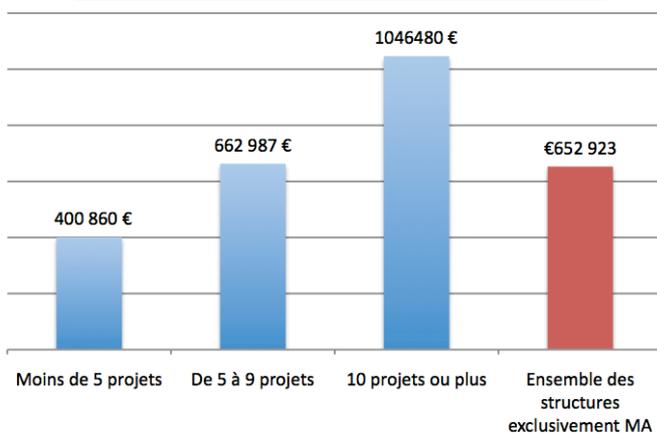


Lecture : Sur l'ensemble des structures répondantes, celles qui sont exclusivement musiques actuelles ont réalisé 8,7 projets en moyenne en 2011 contre seulement 6,1 projets pour les autres. Les structures ayant moins de 2 ETP dédiés aux musiques actuelles ont réalisé en moyenne 4,4 projets en 2011.

Liens nombre de projets menés/budget musiques actuelles de la structure

Le nombre de projets mené par les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles augmente proportionnellement à leur budget moyen : moins de 5 projets pour un budget moyen de 400.000€, de 5 à 9 projets pour 663.000 €, 10 projets ou plus pour plus d'1.000.000€. Assez logiquement, les structures les mieux dotées financièrement ont davantage de latitude pour multiplier les projets.

Budget moyen des structure en fonction du nombre de projets réalisés en 2011 (structures exclusivement MA)
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 117 structures concernées mais 89 réponses



Lecture : Le budget moyen des structures exclusivement musiques actuelles est de 652 923 €. Pour les structures exclusivement musiques actuelles qui ont réalisé moins de 5 projets en 2011, le budget moyen est de 400 860 €. *Nb : Le budget de ces structures équivaut à leur budget musiques actuelles qui sont leur activité exclusive*

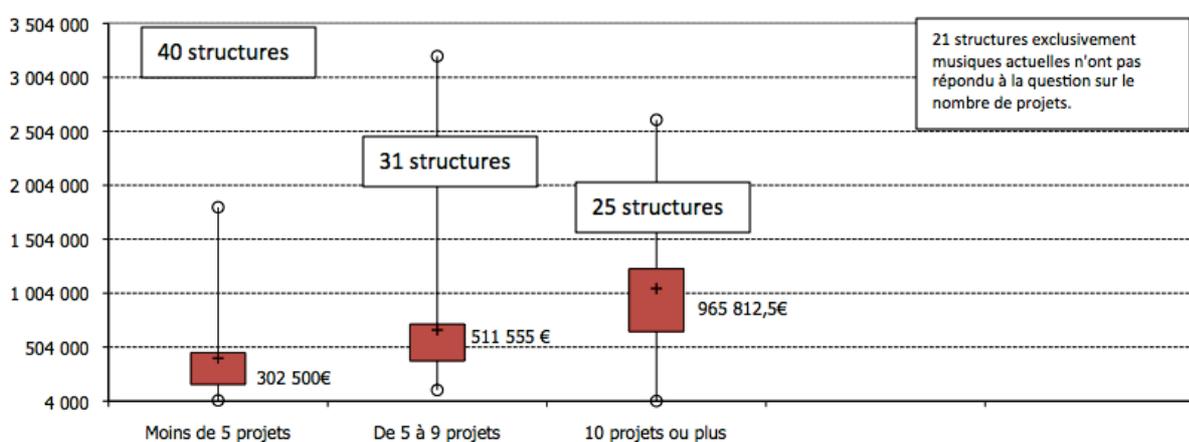
NB : L'insuffisance du nombre de réponses pour les structures non exclusivement musiques actuelles ne nous a pas permis de les inclure dans ce croisement : seulement 31 ont renseigné le budget musiques actuelles, dont seulement 4 ayant réalisé 10 projets ou plus en 2011.

Graphique récapitulatif nombre de projets/budget

Le graphique suivant²⁵ permet de visualiser simultanément pour chaque tranche de nombre de projets :

- La médiane représentée par la valeur affichée à côté de la boîte.
- Le budget moyen représenté par la croix à l'intérieur de la boîte
- Un intervalle regroupant 50% des effectifs : la boîte dont la base représente le 1er quartile²⁶ et le sommet le 3ème quartile.
- Les budgets minimum et maximum représentés par les ronds aux extrémités.

Moyenne, médiane et dispersion budgets des structures exclusivement musiques actuelles en fonction de leur nombre de projets sur l'année 2011
Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 117 structures concernées.



Lecture : La moitié des structures ayant réalisé moins de 5 projets en 2011 avaient un budget musiques actuelles en dessous de 302 500 €.

La moitié de ces structures avaient un budget qui se situait dans la boîte, c'est à dire entre 157 125 € et 452 869 €.

La moyenne des budgets de ces structures se situe au niveau du +

Nb : Le budget de ces structures équivaut à leur budget musiques actuelles qui sont leur activité exclusive

Liens nombre de projets menés/aide du ministère de la Culture

Les lieux aidés par le Ministère de la Culture sont proportionnellement bien plus nombreux à avoir réalisé 5 projets ou plus en 2011 (77%), tandis que les lieux non aidés sont proportionnellement bien plus nombreux à avoir réalisé moins de 5 projets en 2011 (66% d'entre eux).

La **moyenne** du nombre de projets entre les lieux aidés ou non **varie presque du simple au double** : 9,4 projets contre 5,2 ; **la médiane aussi** : 8 contre 4.

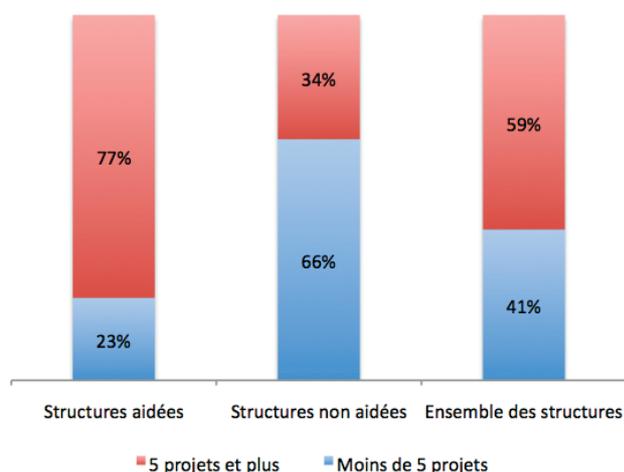
On ne peut cependant déduire de cette situation un lien de cause à effet : on peut aussi supposer que ces lieux sont aidés justement parce qu'ils organisent de nombreux projets d'actions culturelles.

²⁵ - Ce graphique est nommé *box plot* ou *boîte à moustache*

²⁶ - Les quartiles sont les 3 valeurs qui divisent les **données triées** en **4 parts égales** : le 1^{er} quartile est la valeur au **dessous** de laquelle se situent **25 %** des données ; le 2^e quartile est la **médiane** de la série ; le 3^e quartile est la valeur au **dessus** de laquelle se situent **25 %** des données. La différence entre le 3^e quartile et le 1^{er} quartile s'appelle **écart interquartile**

Répartition des lieux en fonction du nombre de projets et de l'aide ou non du MCC

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 109 lieux susceptibles d'être aidés et ayant donné le nombre de projets



Lecture : 77% des structures aidées par le MCC ont réalisé plus de 5 projets en 2011 contre seulement 34% des structures qui ne sont pas aidées par le MCC.

Tableau des différences entre les structures organisant moins de 5 ou plus de 5 projets

Les structures qui organisent plus de 5 projets et celles qui en organisent moins de 5 présentent des caractéristiques différentes en termes de ressources humaines et financières, comme le montre ce tableau.

	- de 5 projets	+ de 5 projets
Nombre d'ETP dédiés aux musiques actuelles	<ul style="list-style-type: none"> moins de 2 ETP = 4,4 projets de 2 à 5 ETP = 5,2 projets 	plus de 5 ETP = 11,1 projet
Budget moyen (structure musiques actuelles)	moins de 5 projets = 400.860 E	5 à 9 projets : budget moyen de 662.987 E
Aide Ministère de la Culture (lieux de diffusion)	<ul style="list-style-type: none"> 23% des lieux aidés par le MCC 66% des lieux non aidés 	<ul style="list-style-type: none"> 77% des lieux aidés 34 % des lieux non aidés

Les variables analysées avant peu ou pas d'incidence sur le nombre de projets

Un certain nombre de variables et de sous-populations ont été explorées afin d'observer si elles avaient un effet sur le nombre de projets réalisés en 2011 par les structures répondantes.

Par exemple, l'exclusivité ou la NON exclusivité musiques actuelles des structures a été observée : il apparaît que le nombre moyen de projets est presque de 9 (8,7) pour les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et d'un peu plus de 6 (6,1) pour les structures NON exclusivement dédiées ; la médiane se situe à 6 projets pour les structures exclusivement dédiées et à 4 projets pour celles qui ne le sont pas. Les différences sont trop faibles pour pouvoir conclure à une incidence de l'exclusivité musiques actuelles.

D'autre part, concernant d'autres variables explorées, **ni l'année de création de la structure répondante, ni sa fonction principale (diffusion, création, etc.), ni sa fonction secondaire n'ont d'incidence significative sur le nombre de projets menés**²⁷.

Les facteurs déterminants restent ceux énoncés précédemment : nombre d'équivalents temps plein dédiés aux musiques actuelles, budget musiques actuelles, existence ou non d'une aide (au lieu) du Ministère de la Culture.

²⁷ - Là encore des tests ont été réalisés avec le logiciel de traitement statistique

Pour information, voici ci-dessous le détail du nombre de projets organisés par type de structures²⁸ :

Groupe n°1

	Indiquez le nombre de projets d'actions culturelles différents menés en 2011 ?		
	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Non réponse	30,0		30,0
École de musique (publique, associative ou privée) et/ou structure d'accompagnement artistique	18,2	26,0	10,0
Label	12,7	15,0	4,0
Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles	12,2	19,6	6,0
Fédération, réseau	10,3	12,1	6,0
Lieu / centre ressources	10,2	12,1	6,0
Tourneur, agent, manager, structure de production, de services aux artistes	9,0	14,1	3,0
Studio de répétition et/ou d'enregistrement	8,9	10,4	7,0
Artiste ou collectif d'artistes / Groupe de musiques actuelles	8,7	10,5	4,5
Salle / lieu de spectacles	8,1	7,5	7,0
Festival	8,0	5,7	7,5
Organisme de formation	7,6	5,2	6,0
Organisme conseils, d'accompagnement	6,7	6,4	4,0
Friche culturelle / artistique	6,0	2,6	5,0
Structure d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux&)	5,8	6,4	4,0
Prestataire technique (production audiovisuelle, location matériel&)	5,5	2,1	5,5
Prestataire administratif	5,3	1,5	5,0
Organisateur/diffuseur de spectacles sans lieu fixe	4,8	6,6	3,0
Café-concert / bar	4,2	3,0	3,0
Service culturel d'une collectivité	4,2	3,6	4,0
Médias (presse, radio, télévision, fanzine, webzine, webradio, WebTV, blog&)	2,7	2,2	2,5
Total	8,4	11,0	5,0

$p = 15,3\%$; $F = 1,3$ (NS)

La relation n'est pas significative.
Des modalités ont été regroupées

2.4.1 - Différences d'actions selon les principaux profils de répondants

Nous reprenons ici les quatre principaux profils identifiés en première partie.

Le « tiercé de tête » des actions les plus fréquentes est le même pour les trois profils : « concert », « rencontre avec des artistes », « atelier », ce qui correspond à la moyenne, cependant, chacun tend à privilégier son « cœur de métier ». Ainsi, c'est pour les lieux de diffusion que le concert est l'activité majoritaire, mais les autres profils le proposent très souvent également. L'atelier de pratique, l'aide/accompagnement de projet sont moins fréquents pour les lieux de diffusion que pour les structures NON exclusivement musiques actuelles, les studios de répétition et les organisateurs d'actions culturelles. Ces derniers sont les plus nombreux à proposer des rencontres avec les artistes : pour ces structures, cette activité est plus fréquente que le concert.

²⁸ - Les profils présentés ici correspondent à des profils d'activité et non à l'activité exclusive ou principale de la structure.

Par exemple, 21,9% des répondants ont coché l'activité répétition et enregistrement, cependant cette dernière peut être couplée ou non avec une autre activité (la question permettait plusieurs choix possibles). En l'occurrence, elles sont très souvent associées à l'activité de diffusion via l'activité « Salle/lieu de spectacles ». Ce qui explique, par exemple, des effectifs importants en termes d'équipe. Très peu de répondants se sont finalement définis comme n'ayant qu'une activité exclusive de studios de répétition et/ou d'enregistrement. Ils sont cependant nombreux à dispenser cette activité.

Répartition des actions selon les profils de répondants

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle / lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organisateurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Concert	46,3%	46,1%	42,0%	38,9%	45,6%
Atelier de pratique	40,0%	40,7%	49,7%	54,4%	42,7%
Rencontre avec des artistes	38,5%	41,8%	42,4%	47,2%	34,5%
Rencontres professionnels	28,8%	31,2%	31,9%	30,6%	30,4%
Visite de lieu	20,7%	25,6%	21,2%	16,3%	14,3%
Aide, accompagnement projet	17,9%	16,9%	22,6%	19,8%	24,0%
Restitution atelier	17,5%	17,0%	21,9%	29,4%	22,8%
Conférence/débat	16,2%	16,2%	17,0%	16,3%	14,0%
Travail transversal thématique	12,8%	12,3%	13,2%	18,7%	15,8%
Création spectacles, CD	12,6%	11,2%	14,6%	21,0%	14,9%
Expo, projection	9,8%	9,4%	12,2%	15,5%	14,0%
Répétition publique	8,5%	8,5%	8,3%	7,1%	10,5%
Festival	5,7%	3,7%	6,6%	7,5%	7,3%
Emission de radio	4,3%	1,4%	1,0%	1,2%	7,6%
Autre(s)	5,2%	4,2%	2,1%	1,2%	7,0%

Lecture

- 46,1% des projets menés par des salles de diffusion comportent un concert ; 40,7% un atelier de pratique, 41,8% une rencontre avec des artistes (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que les rencontres avec les artistes sont proportionnellement les plus fréquentes : 47,2% (lecture en ligne)
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne

2.4.2 - Principales différences entre les lieux de diffusion et les autres structures

La catégorie « lieux de diffusion » regroupe les salles de spectacles, les cafés-concerts, les friches...

Les concerts, les rencontres avec les artistes, les rencontres avec les professionnels et *a fortiori* les visites de lieux sont des activités davantage proposées par les lieux de diffusion que par les autres structures.

À l'inverse, festivals et émissions de radios sont proportionnellement plus fréquents au sein des structures qui ne sont pas des lieux de diffusion. N'étant pas dotées d'espaces physiques, il paraît logique qu'elles mettent en place des formes d'actions itinérantes ou dématérialisées.

	Lieux de diffusion	Autres structures
Concert	47%	43%
Atelier de pratiques (artistiques/techniques)	41%	37%
Rencontre avec des artistes	40%	30%
Rencontre avec des professionnels	31%	19%
Visite de lieu	24%	5%
Aide au projet / accompagnement de projets	17%	20%
Conférence/débat	17%	13%
Restitution d'ateliers	16%	22%
Création de spectacles, de CD	11%	18%
Festival	4%	14%
Emission de radio	2%	15%

Lecture :

47% des projets des lieux de diffusion (110 structures concernées) sont des concerts (qui peuvent être couplés à d'autres types d'actions).

2.4.3 - Principales différences entre structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non et entre lieux aidés ou non par le MCC

(Pour rappel, le comité de pilotage a souhaité que soient systématiquement étudiées les différences – éventuelles – entre ces populations. Nous présentons ici les différences significatives.)

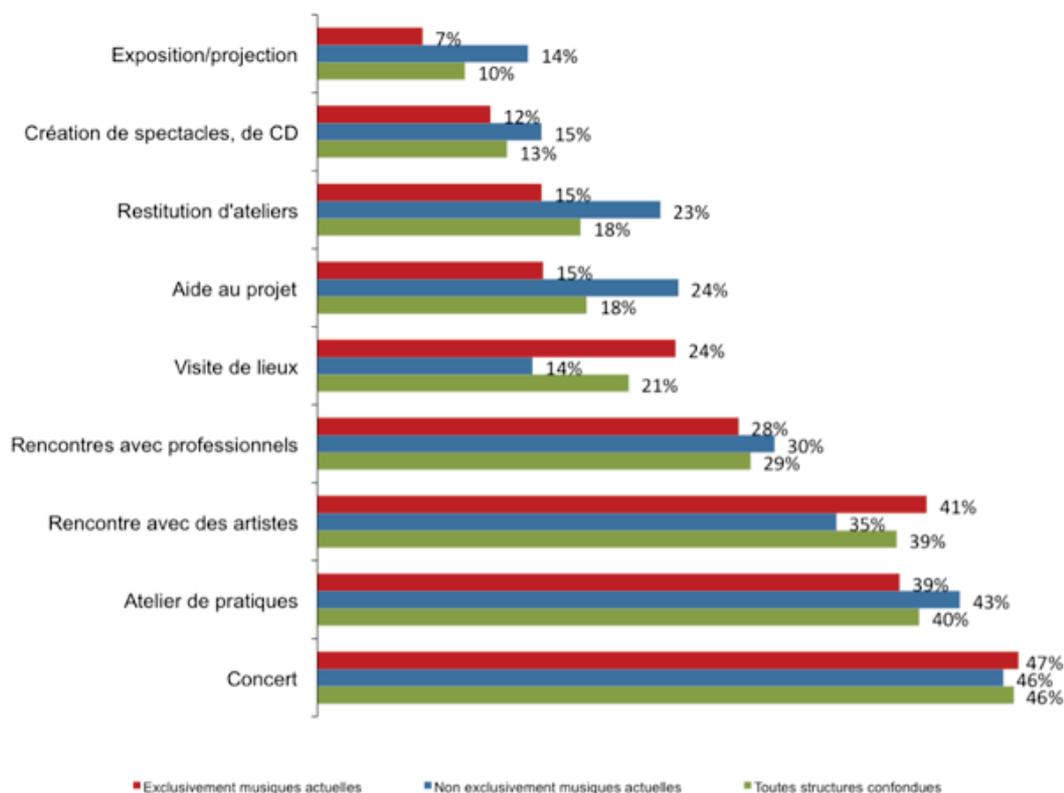
Structures exclusivement dédiées ou non exclusivement aux musiques actuelles

Nous le verrons plus loin, **les structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles**, tout comme les lieux non aidés par le ministère, apparaissent un peu plus orientées sur l'aide au projet/le soutien à l'initiative (l'organisation d'un concert par exemple) que les structures exclusivement dédiées et les lieux aidés par le ministère, c'est ce qui explique sans doute une répartition différente entre les activités proposées.

Les **résultats** sont **plus ou moins similaires sur les activités les plus récurrentes** : concert, atelier de pratique, rencontre avec les artistes. Des différences un peu plus significatives peuvent s'observer sur **l'aide au projet, les restitutions d'ateliers, proposées plus souvent par les structures non dédiées** et les **visites de lieux proposées plus souvent par des structures exclusivement**. Cette catégorie propose également un peu plus souvent des rencontres avec des artistes, des rencontres avec des professionnels, ce qui traduit un **positionnement plus marqué avec le rapport avec l'environnement de la musique**, ce qui semble assez logique.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Aide au projet	18%	15%	24%	9 points
Visite de lieux	21%	24%	14%	10 points
Restitution ateliers	18%	15%	23%	8 points
Exposition, projection	10%	7%	14%	7 points
Rencontre artistes	39%	41%	35%	6 points
Ateliers	40%	39%	43%	4 points

Part de projets par type d'action en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 10% des 1048 projets de l'ensemble des structures (vert) proposent des "Expositions/projections".
- 14% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles (bleu) proposent des "Expositions/projections".
- 7% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles (rouge) proposent des "Expositions/projections".

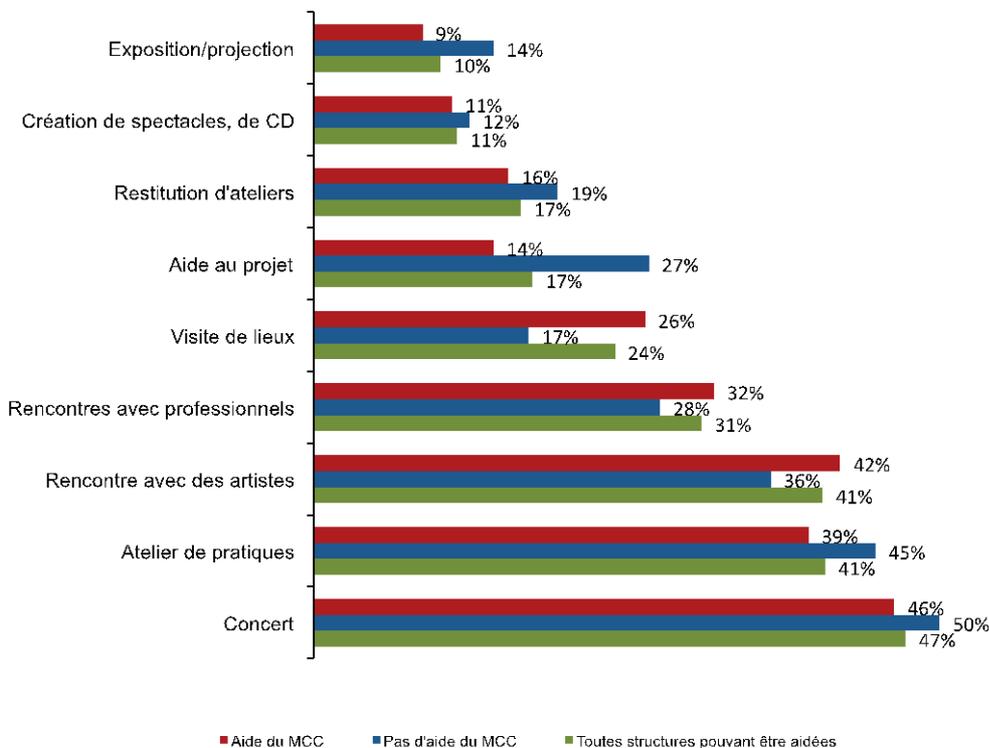
Lieux aidés ou non par le MCC

Les **résultats** sont **plus ou moins similaires sur les activités les plus récurrentes** : concert, atelier de pratique, rencontre avec les artistes. Des différences un peu plus significatives peuvent s'observer sur **l'aide au projet, proposée plus souvent par les lieux non aidés** par le Ministère de la Culture et les **visites de lieux proposées plus souvent par les lieux aidés**. Cette catégorie propose un peu plus souvent des rencontres avec des artistes, des rencontres avec des professionnels, ce qui traduit un **positionnement plus marqué avec le rapport avec l'environnement de la musique**.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Aide au projet	17%	14%	27%	13 points
Visite de lieux	24%	26%	17%	9 points
Rencontre artistes	41%	42%	36%	6 points
Exposition / projection	10%	9%	14%	5 points
Atelier de pratique	41%	39%	45%	6 points
Concert	47%	46%	50%	4 points
Rencontre professionnels	31%	32%	28%	4 points

Part de projets par type d'action en fonction d'une aide ou non du ministère de la culture auprès de la structure

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



Lecture :

- 10% des 862 projets des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère (vert) proposent des "Expositions/projections".
- 14% des 217 projets des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas (bleu), proposent des "Expositions/projections".
- 9% des 645 projets menés par les lieux aidés par le ministère (rouge) proposent des "Expositions/projections"

2.4.4 - Différences d'actions selon la hauteur budgétaire de la structure

NB : La population concernée est celle des répondants à la question budget musiques actuelles. Ont été sélectionnées ici les différences significatives.

L'atelier de pratique est plus fréquemment proposé par les structures ayant un budget inférieur à 200.000 euros que par celles ayant un budget supérieur à 1.500.000 euros (45,2 % contre 30,8% ; rappel, moyenne = 40%).

Les proportions s'inversent lorsqu'il s'agit de rencontres avec des artistes professionnels (47,5% contre 30,8% ; rappel, moyenne = 38,5%).

On peut lire là la difficulté à recourir à des artistes professionnels pour les structures peu dotées.

3. ENJEUX ET OBJECTIFS DES PROJETS

3.1 - Panorama chiffré global

Pour recueillir des informations sur les objectifs visés par les projets, un choix de 11 possibilités a été proposé aux répondants : sensibiliser/éduquer les publics ; promouvoir les musiques actuelles et leur environnement ; encourager l'expression, l'initiative, la créativité ; élargir/diversifier/mixer les publics ; renforcer la place de la structure sur le territoire ; améliorer la pratique musicale ; répondre à des enjeux sociaux ; répondre à des enjeux de santé publique ; répondre à des enjeux de développement durable ; améliorer le fonctionnement interne de la structure.

Tous ces objectifs ont été cités. Plusieurs réponses étant possibles, on obtient un total de **3 416 objectifs** cités pour les 1048 projets.

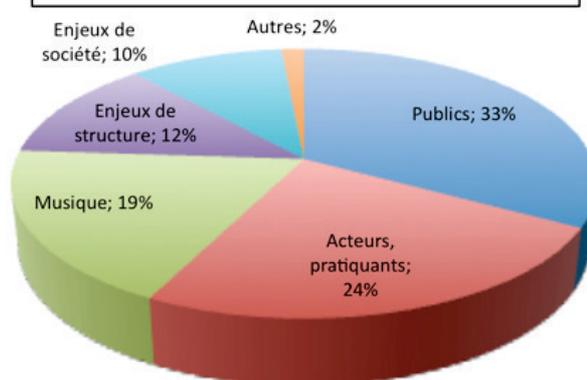
Pour faciliter la lecture, ces **objectifs** ont été **regroupés a posteriori en 5 « familles »** :

- PUBLICS = former, développer les publics
- MUSIQUE = promotion des musiques actuelles
- ACTEURS = soutien aux initiatives, à la pratique
- ENJEUX DE STRUCTURE = amélioration du fonctionnement interne, renforcement de la place sur le territoire
- ENJEUX DE SOCIETE = enjeux sociaux (insertion...), santé publique (prévention), développement durable

AC02-007 - Quels étaient les grands objectifs de ce projet ?

	Nb	% obs.	
Sensibiliser, éduquer les publics	639	61,0%	61,0%
Promouvoir les musiques actuelles et leur environnement	637	60,8%	60,8%
Encourager l'expression, l'initiative, la créativité	551	52,6%	52,6%
Élargir/diversifier/mixer les publics	489	46,7%	46,7%
Renforcer la place de votre structure sur son territoire	396	37,8%	37,8%
Améliorer la pratique musicale	282	26,9%	26,9%
Répondre à des enjeux sociaux (insertion&)	219	20,9%	20,9%
Répondre à des enjeux de santé publique (prévention)	98	9,4%	9,4%
Autre(s)	51	4,9%	4,9%
Répondre à des enjeux de développement durable	29	2,8%	2,8%
Améliorer le fonctionnement interne de votre structure	25	2,4%	2,4%
Total	1048		

Répartition des objectifs des projets
Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets ; 3 416 objectifs



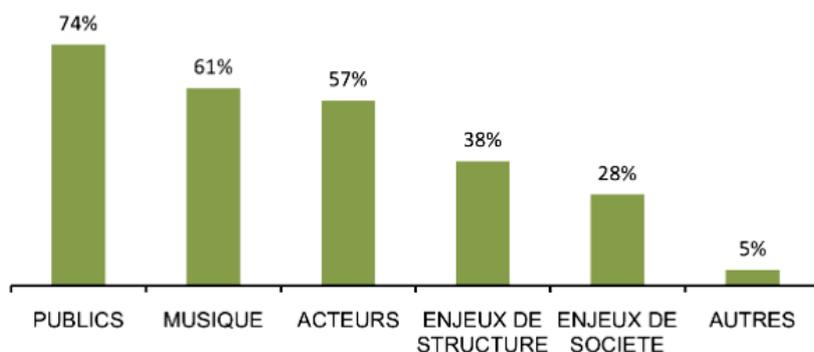
Lecture : Plusieurs réponses étaient possibles, en l'occurrence, 3 416 objectifs ont été cochés pour les 1 048 projets renseignés. Même si les enjeux de société ne représentent que 10%, ils ont tout de même été cités 346 fois.

Lecture : 61% des projets avaient pour objectif de sensibiliser/éduquer les publics.

Leur poids a été mesuré, à la fois par rapport au nombre global d'objectifs, à la fois par rapport au nombre de projets.

Part de projets par objectif

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 : 1048 projets



Lecture : 74% des 1048 projets avaient les publics dans leurs objectifs.

Cette double entrée était intéressante car comme le montre le tableau suivant :

- Si 33% des objectifs visent la formation/développement des publics, 75% des projets sont concernés
- Si 24 % des objectifs visent le soutien aux initiatives et à la pratique musicale, 57% des projets sont concernés
- Si 19 % des objectifs visent la promotion des musiques actuelles, 61% des projets sont concernés, pourcentage relativement élevé, cohérent avec la place des rencontres avec les professionnels et des visites de lieux parmi les actions souvent proposées.

Objectifs initiaux proposés	Catégories de regroupement	Part sur les 3416 objectifs	Part sur les 1048 projets
• sensibilisation, éducation, élargissement, diversification, brassage des publics	Former, développer les publics	33% (des objectifs)	75% (des projets)
• encouragement à l'expression, initiative, créativité • amélioration de la pratique musicale	Soutien aux initiatives, à la pratique	24% (des objectifs)	57% (des projets)
• promotion des musiques actuelles et de leur environnement	Promotion des musiques actuelles	19% (des objectifs)	61% (des projets)
• amélioration du fonctionnement interne • renforcement de la place sur le territoire	Enjeux de structure	12% (des objectifs)	38% (des projets)
• enjeux sociaux (insertion...) • santé publique (prévention) • développement durable	Enjeux de société	10% (des objectifs)	28% (des projets)
Autres	Autres	2% (des objectifs)	5% (des projets)

Au-delà de ces **trois principaux objectifs** qui se dégagent, les **enjeux de société** et les **enjeux de structure** pouvant apparaître comme «secondaires» (10 et 12% des objectifs) ont néanmoins été cités un nombre non négligeable de fois (par exemple 219 fois pour les « enjeux de société »).

D'autre part, ils concernent respectivement **28% et 38% des projets** (ce qui en creux signifie qu'entre 60 et 70% des projets ne sont pas concernés)

Certaines catégories de personnes, nous le verrons plus loin (chapitre sur les publics), sont particulièrement concernées par ces objectifs.

Les focus ont apporté quelques précisions complémentaires sur les objectifs d'amélioration du fonctionnement interne, l'item « trouver des financements » a été cité 46 fois et l'item « favoriser l'implication des bénévoles » 45 fois.

Tout comme la plupart des projets combinent plusieurs types actions, **la grande majorité des projets (83,5%) poursuit plusieurs objectifs** : 61% en poursuivent entre 2 et 4 et 23% entre 5 et 9. La **moyenne est à 3,4**.

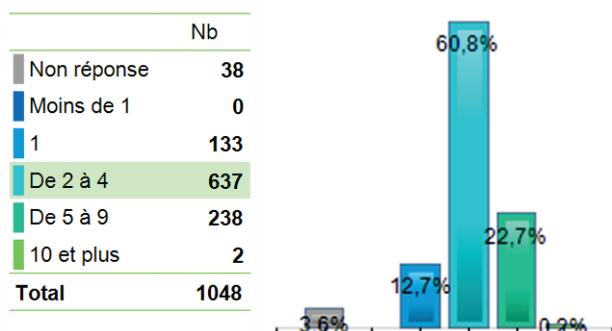
Répartition des projets en fonction du nombre d'objectifs

NB_AC02-007

Taux de réponse : **96,4%**

Moyenne = **3,4** Médiane = **3,0** Ecart-type = **1,7**

Min = **1** Max = **10**



3.2 - Éléments qualitatifs sur les enjeux des projets

Que recouvrent plus précisément les objectifs précédemment énoncés ? Les champs textes des fiches focus – pour rappel un choix d'actions culturelles que les répondants ont choisi de détailler – ont permis de préciser les enjeux des projets ; en voici les principaux.

3.2.1 - Élargir la culture musicale

Prendre conscience de la diversité musicale

En permettant de découvrir une diversité de courants musicaux, méconnus voire oubliés, l'objectif est « *d'éveiller le sens critique* », de « *sensibiliser* », « *d'éduquer* », « *de construire la personnalité* », « *d'éveiller la curiosité* » (principalement des plus jeunes).

Il peut tout aussi bien s'agir d'ouvrir à des esthétiques « émergentes » (le Beat Box) ou d'autres cultures (musiques hispaniques) que de s'intéresser aux versants non surmédiatisés des musiques électroniques, du hip hop, ou du slam, ou encore de revisiter des musiques appartenant désormais au patrimoine (le blues, le bebop, le rock'n'roll...).

Pour « *donner des clés de compréhension* », « *préparer et accompagner des personnes vers les musiques auxquelles elles n'ont pas peut-être pas facilement accès* », plusieurs projets cherchent à confronter les esthétiques, à partir des pratiques actuelles pour montrer les liens de parenté entre les différents courants musicaux. Il existe, par exemple, des projets sur les liens entre le hip hop et le blues ou entre le slam et le jazz, ce qui permet de prendre la mesure de la modernité de certains héritages.

Pour certains opérateurs, ces actions permettent de « *jeter les bases d'une évolution en matière des goûts et des pratiques d'écoute du public* » ; pour plusieurs radios, « *diffuser une diversité musicale est aussi un moyen de **soutenir les labels indépendants*** ».

Comprendre les courants musicaux dans leur dimension sociale, historique, sonore...

Plusieurs projets visent à permettre de resituer un courant musical dans son environnement historique, social, et linguistique. S'ils sont réalisés en milieu scolaire, les passerelles avec d'autres matières que la musique – l'histoire, l'anglais – peuvent clairement être recherchées (« *Les rencontres avec les élèves permettent d'aborder le background de l'histoire du blues : l'esclavage, la lutte contre les discriminations* »).

Les projets permettent alors de fédérer des professeurs d'un même établissement.

L'éducation au sonore est présentée comme un enjeu auprès des plus jeunes : faire connaître le fonctionnement de l'oreille, les caractéristiques techniques qui conduisent à la création et à la diffusion de musiques (l'amplification notamment) mais aussi prévenir les risques auditifs et « permettre de faire évoluer les comportements d'écoute ou de pratiques, que ce soit en discothèques, concerts ou répétition ou avec l'écoute du baladeur ».

Si plusieurs de ces projets essaient de partir des pratiques des jeunes, l'approche par les dimensions sonores et technologiques permet de transcender les esthétiques.

La sensibilisation peut s'effectuer dans « les deux sens », ainsi certains projets ont permis de travailler sur les enjeux de la diffusion du rap chez les professionnels des musiques actuelles.

3.2.2 - Soutenir la pratique musicale

Fréquemment dans les projets décrits, le soutien à la pratique musicale repose sur des notions-clés : la progression dans la pratique musicale, le travail collectif, le passage par la scène.

Progression de la pratique musicale

Les projets décrits ne présentent pas la pratique musicale comme un simple « passe-temps » ; des objectifs, parfois assez précis, de progression musicale et/ou technique sont affichés : sensibiliser au processus créatif, acquérir des notions de solfège rythmique, jouer avec les rythmes et les sonorités (découverte de percussions brésiliennes par exemple), travailler sur l'interprétation mais aussi la composition, l'arrangement (surtout pour les autodidactes).

« L'idée est de permettre à des groupes d'être autonomes sur un répertoire pour pouvoir ensuite s'en inspirer pour leur démarche musicale personnelle ».

« Il s'agit de promouvoir l'expression des jeunes, d'encourager leur imagination, de valoriser leurs compétences et leurs personnalités respectives ».

Au regard de ces objectifs, les compétences musicales et pédagogiques des intervenants sont déterminantes, tout comme le fait de pouvoir inscrire les projets dans la durée laisse le temps nécessaire à cette progression.

Progression dans des domaines extra-musicaux

Le renforcement des capacités d'expression orale et écrite a été cité à plusieurs reprises : enrichissement du vocabulaire, confiance en soi, prise de parole en public : *« Menés sur le temps des cours, ces ateliers avaient aussi pour objectif de faire travailler le français et l'anglais de ces élèves des sections horticulture, matière qui ne sont pas leurs points forts »* ; *« Ces ateliers d'écriture de chanson étaient destinés à favoriser la maîtrise de la langue française ».*

Le travail sur la voix peut appeler un travail préalable sur le corps et l'acquisition de techniques en ce domaine.

La pratique collective d'abord

Les projets décrits se rapportent à une pratique collective, l'objectif est de *« faire ensemble », de « travailler sur l'écoute de tous les participants », de « construire une expression artistique commune ».*

Si l'action porte à un moment donné sur un travail personnel, il s'agira de le structurer et de le valoriser pour qu'il trouve sa place au sein d'un groupe ou d'un ensemble.

Certains projets sont menés en petits groupes de façon à garder une qualité de travail et pour mieux répondre à la diversité des attentes.

Vivre l'expérience valorisante de la scène

La rencontre avec la scène est décrite comme l'un des enjeux et comme l'un des temps forts des projets, surtout s'il s'agit d'une première expérience : prendre part à une création musicale ne se conçoit pas sans aller jusqu'à monter

sur scène dans des conditions professionnelles. Un tel événement se prépare : il faut au préalable comprendre cet espace, ses codes, ses contraintes techniques (liées à la sonorisation par exemple).

Cet enjeu est particulièrement fort pour le rap : « *le rap est une pratique courante pour les jeunes de notre ville, pour beaucoup, c'est le seul champ d'expression possible, immédiat – la plupart ne fréquente pas l'école de musique. Des ateliers ont permis de briser la solitude de ces jeunes, de les sensibiliser aux codes de ces pratiques : la poésie, la scène...* »

Cette étape fait partie d'un processus de valorisation mais aussi de connaissance de soi : « se présenter en public, c'est apprendre à surmonter ses peurs ».

Cette valorisation s'inscrit parfois dans des cadres « prestigieux », dépassant le cadre local : partager les scènes avec des musiciens connus, nationalement, voire internationalement, jouer dans des festivals, en off ou première partie (festival des Inrockuptibles), ou sur des scènes réputées (salles parisiennes), partir en mini-tournée avec le concert et /ou le spectacle créé.

Des rencontres entre musiciens et entre musiciens et non musiciens

De nombreux projets visent à permettre la rencontre entre des musiciens de différents horizons : amateurs et professionnels, parcours académiques et parcours autodidactes.

« *L'objectif était de permettre aux élèves de fin de cycle du conservatoire (classes cuivres et cordes) d'ouvrir leur champ de pratique en direction des musiques actuelles* ».

L'intention peut aussi consister à toucher des non-musiciens, voire même « un public de lycéen auquel les musiques actuelles sont étrangères » (ex : projet ciblant des apprentis non musiciens au sein du CFA).

Le terme « *désacraliser l'accès à la pratique musicale* » a été utilisé.

Dans ce type d'action, afin d'aboutir néanmoins à des résultats concrets, les organisateurs peuvent avoir accès à des instruments d'accès facile – par exemple le steeldrum²⁹ – ou la musique assistée par ordinateur (MAO).

3.2.3 - Être acteurs de A à Z

Dans « la peau » du producteur ou de l'organisateur

Permettre de mener un projet de A à Z est un objectif fréquemment poursuivi : si un CD est enregistré, le travail va jusqu'à la conception de la pochette ; s'il s'agit d'organiser un concert, le projet démarre par la réservation de la salle...

Ces actions sont des mises en situation qui permettent prise de responsabilité et autonomie, par exemple, la réalisation d'un concert avec une équipe son/lumière/plateau composée exclusivement de lycéens supervisés par le régisseur du lieu.

De telles expériences sont gratifiantes : « *devenir organisateur devant et pour ses camarades est valorisant* ».

Apprentis-reporters

Plusieurs actions donnent lieu à des prolongements médiatiques, qui sont l'occasion de garder des traces : interviews d'artistes en résidence, micros-trottoirs avec les spectateurs d'un concert, rédaction de chroniques en vue de la réalisation d'un fanzine ou d'une publication dans le journal de la ville, d'un teaser, d'un clip ou d'une émission de radio.

Là encore, le travail, toujours collectif, permet de plonger dans un univers médiatique (écriture d'un scénario, techniques de montage...) et de faire progresser les capacités d'expression, de concentration.

²⁹ Instrument de percussions appelé aussi « tambour d'acier »

Une diffusion assez large des supports produits – participation à l'événement national Chroniques Lycéennes, diffusion de reportages radios sur les ondes, installations sonores dans le cadre de festivals – peut ensuite contribuer à l'image de la structure porteuse du projet : « ces projets valorisent les jeunes mais aussi l'association ».

3.2.4 - Faire découvrir le secteur professionnel

Il s'agit de faire découvrir « l'envers du décor » : les métiers, les lieux, les fonctionnements du « milieu ».

Parcours d'artiste

La rencontre avec des artistes professionnels permet de découvrir des univers esthétiques singuliers, mais aussi de toucher du doigt ce qu'est un parcours d'artiste – y compris dans ses difficultés administratives, citons l'exemple de la rencontre avec un musicien sans papier.

Plusieurs projets ont été menés avec des artistes dits « associés » : à l'image de ce qui est mis en œuvre dans certaines institutions et équipements culturels, en théâtre notamment, plusieurs lieux de musiques actuelles invitent des artistes à travailler avec eux dans la durée.

Les rouages techniques et administratifs du milieu professionnel

Les rencontres avec les professionnels des musiques actuelles permettent de comprendre l'envers du décor, de découvrir l'organisation technique et administrative du milieu (le coût d'une place de spectacle par exemple), d'échanger avec eux autour de la programmation...

« Les jeunes n'assistent pas seulement au concert mais aussi aux balances », « L'objectif est d'aider les très jeunes groupes à comprendre le fonctionnement de la filière musicale ».

3.2.5 - Des projets dynamisants et fédérateurs

Diversification des partenariats

Lorsque les projets visent des **objectifs par rapport au territoire**, il s'agit très majoritairement de créer des partenariats avec des acteurs du territoire, d'animer le territoire dans plus de la moitié des cas, de soutenir les initiatives et/ou de favoriser la participation des habitants dans 1/3 des cas.

Plusieurs témoignages montrent le rôle à la fois dynamisant et fédérateur des projets d'actions culturelles.

Ils permettent de travailler hors les murs, de faire se croiser différents groupes de personnes d'un même territoire (des écoles) ou au contraire de faire circuler des publics entre différents quartiers (des groupes du centre-ville et des groupes de zones d'éducation prioritaire).

Ces projets contribuent à renforcer la présence, voire le rayonnement des structures sur leur territoire et au-delà : « Le projet a permis une meilleure identification de la salle de concert. »

Proposés à l'échelle d'un département entier, ils permettent à des structures de nature différente de collaborer et de renforcer le maillage territorial ou les coopérations au sein d'un réseau. Les projets peuvent être en effet l'occasion d'associer plusieurs partenaires culturels : médiathèques, conservatoires (mise à disposition pendant les vacances scolaires par exemple).

Le cas a été également cité de projets, spécifiques, ayant permis de dynamiser les relations familles hébergées et les éducateurs et d'améliorer les conditions d'hospitalisation.

Sur le plan interne

En interne, les projets peuvent permettre d'impliquer des bénévoles. Ils peuvent aussi permettre des échanges entre des groupes accueillis dans les lieux (élèves, jeunes, personnes en insertion) et les salariés des équipes des structures qui mettent en œuvre les projets.

Lorsque les projets visent des **objectifs par rapport au fonctionnement interne**, il s'agit pour 1/3 des cas de fédérer l'équipe, pour 1/4 des cas de trouver des financements et de favoriser l'implication des bénévoles.

3.3 - Principales différences

3.3.1 - Principales différences d'objectifs selon le type d'action

Tableau des croisements type de publics/type d'actions

	Nombre de fois où ces objectifs ont été cités	Concert	Atelier de pratique (artistique/technique)	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Visite de lieu	Aide au projet, accompagnement de projet	Restitution d'ateliers	Conférence/débat	Création de spectacles, de CD	Exposition/projection	Répétition publique	Festival	Emission de radio	Travail transversal sur une thématique
Nombre de projets concernés par ces actions		485	419	404	302	217	188	183	170	132	103	89	60	45	134
Promouvoir les musiques actuelles	637	52%	38%	46%	37%	27%	21%	18%	20%	15%	11%	10%	8%	5%	15%
Élargir/diversifier/mixer les publics	489	56%	43%	49%	33%	26%	18%	25%	16%	16%	15%	11%	9%	6%	18%
Sensibiliser, éduquer les publics	639	49%	43%	49%	36%	28%	14%	21%	21%	13%	13%	10%	6%	5%	18%
Encourager l'expression, l'initiative	551	45%	63%	44%	33%	19%	24%	30%	12%	21%	11%	10%	7%	6%	17%
Améliorer la pratique musicale	282	52%	71%	44%	37%	18%	34%	33%	11%	23%	8%	11%	8%	4%	17%
Enjeux de santé publique	98	62%	27%	36%	35%	19%	15%	17%	42%	12%	11%	7%	9%	9%	18%
Enjeux de développement durable	29	59%	28%	48%	45%	35%	24%	24%	17%	10%	28%	24%	28%	14%	35%
Renforcer place structure sur territoire	396	54%	46%	50%	42%	31%	22%	24%	17%	16%	14%	11%	10%	7%	21%
Améliorer le fonctionnement interne	25	64%	48%	76%	40%	36%	44%	28%	12%	24%	24%	20%	32%	24%	24%
Enjeux sociaux (insertion...)	219	48%	48%	50%	36%	25%	24%	26%	13%	16%	13%	11%	7%	9%	16%

Lecture :

- En ligne : 52% des projets ayant pour objectif la promotion des musiques actuelles comportent des concerts ; 38 % des ateliers de pratique ; 46% des rencontres avec des artistes, seulement 5% des émissions de radios.
- En colonne : C'est pour l'objectif d'amélioration de la pratique musicale que l'atelier de pratique est le plus fréquent (71%), ensuite l'objectif d'encouragement de l'expression (53%) ; c'est pour les enjeux de santé publique qu'il est proportionnellement moins courant (27%)

Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffre le plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffre le plus élevé), sur la lecture en ligne.

Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs objectifs.

Commentaires³⁰

Assez logiquement, l'activité qui poursuit le plus fréquemment un objectif d'encouragement à l'expression est l'atelier de pratique (63%). Les deux activités qui visent le plus souvent des enjeux de santé publique sont les concerts et les conférences/débats.

L'enjeu proportionnellement le plus important pour les festivals est le développement durable, information à nuancer du fait de la faiblesse des effectifs (60 projets).

Le **concert** et les **rencontres avec les artistes** sont les activités qui **croisent le plus fortement le plus d'objectifs**. Pour ces deux catégories, l'objectif le plus important proportionnellement est l'amélioration du fonctionnement interne, mais cette donnée est à relativiser car cet objectif n'a été cité que 25 fois.

3.3.2 - Principales différences d'objectifs selon le type de structures

Différences selon les profils des répondants

Nous reprenons ici les quatre principaux profils identifiés en première partie.

Les **trois objectifs** les plus **récurrents**, quel que soit le profil, sont : « **sensibiliser les publics** », « **promouvoir les musiques actuelles** », « **encourager l'expression** ». Ce dernier objectif (« encourager l'expression ») est très présent pour les organisateurs d'ateliers (68,3%), moins pour les lieux de diffusion (49,8%).

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	Studio répétition, d'enregistrement	Organisateurs ateliers, actions culturelles	Structure non exclusivement musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Sensibiliser, éduquer public	61,0%	63,1%	60,8%	65,5%	59,9%
Elargir, diversifier public	46,7%	45,8%	53,5%	57,1%	50,9%
Promouvoir musiques actuelles	60,8%	60,9%	63,2%	65,1%	57,6%
Encourager expression, initiative	52,6%	49,8%	59,7%	68,3%	59,9%
Renforcer place territoire	37,8%	37,0%	37,8%	41,3%	44,7%
Améliorer pratique musicale	26,9%	24,7%	30,6%	36,1%	28,9%
Enjeux sociaux	20,9%	19,7%	21,2%	25,4%	25,4%
Enjeux de santé publique	9,4%	9,3%	8,3%	8,3%	9,6%
Développement durable	2,8%	2,5%	1,7%	3,2%	6,4%
Améliorer fonctionnement	2,4%	1,8%	2,1%	1,6%	4,4%
Autres	4,9%	3,7%	3,5%	6,3%	5,8%

Lecture

- 63,1% des projets menés par les salles et lieux de spectacle visaient l'objectif de sensibilisation des publics ; 45,8%, l'objectif de diversification des publics (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que l'objectif de sensibilisation des publics est le plus fréquent : 65,5% des projets (en ligne).

³⁰ - Nous nous intéressons ici aux croisements les plus significatifs parmi les 130 possibilités (10 objectifs, 13 activités).

Ce sont les organisateurs d'ateliers qui **poursuivent le plus grand nombre d'objectifs**. Il s'agit du profil qui est le plus impliqué dans les objectifs d'élargissement/diversification des publics, de sensibilisation/éducation, d'encouragement à l'expression/soutien à l'initiative, mais aussi par la promotion des musiques actuelles, l'amélioration de la pratique musicale, les enjeux sociaux, à part égale avec les structures non dédiées aux musiques actuelles. Ces dernières sont les plus concernées par l'objectif de renforcement de la place sur le territoire et par les enjeux liés au développement durable, même si ces derniers restent faiblement pris en compte.

Différences entre les structures exclusivement dédiées musiques actuelles et les autres

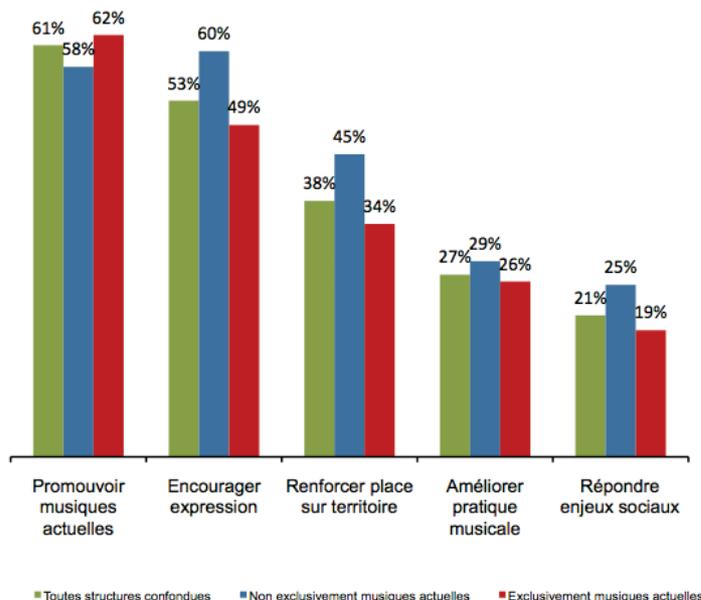
Nous nous sommes intéressés ici aux différences les plus significatives (plus de 3 points d'écart).

L'encouragement à l'expression, le renforcement de la place sur le territoire sont davantage pris en compte par les **structures non exclusivement dédiées** aux musiques actuelles, et dans une moindre mesure, les **enjeux de société** également (6 points d'écart). Ces structures sont plus axées sur la pratique que les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles qui elles, prennent davantage en compte la **promotion des musiques actuelles**, mais la différence est faible.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Encourager l'expression	53%	49%	60%	11 points
Renforcer place sur territoire	38%	34%	45%	11 points
Enjeux sociaux	21%	19%	25%	6 points
Promotion des musiques actuelles	61%	62%	58%	4 points

Part de projets par objectif en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 61% des 1 048 projets de toutes les structures confondues ont pour objectif de promouvoir les musiques actuelles (couplé ou non à un autre objectif).
- 58% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles ont (entre autre) pour objectif de promouvoir les musiques actuelles (couplé ou non à un autre objectif).

Principales différences entre les lieux de diffusion aidés par le MCC et les autres

Nous nous sommes intéressés ici aux différences les plus significatives (plus de 3 points d'écart).

Les différences sont plus marquées qu'entre structures exclusivement dédiés ou non.

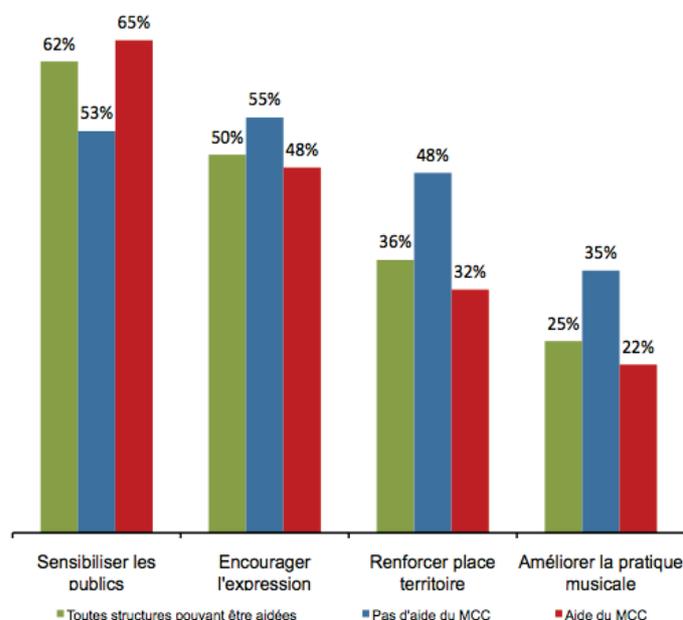
Pour les objectifs, on peut noter les différences suivantes : le **renforcement de la place sur le territoire**, l'**amélioration de la pratique musicale** et l'**encouragement à l'expression** sont davantage pris en compte par les **lieux non aidés** par le Ministère de la Culture. La **sensibilisation des publics** est davantage prise en compte par les **lieux aidés**.

La labellisation SMAC suppose d'avoir déjà acquis une certaine place sur le territoire (« *le projet artistique et culturel d'une SMAC s'inscrit dans une forte implication territoriale* »)³¹, on peut comprendre que cet enjeu soit moins important ; les lieux non aidés sont sans doute davantage en quête de reconnaissance.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Renforcer place sur le territoire	36%	32%	48%	16 points
Améliorer la pratique musicale	25%	22%	35%	13 points
Sensibiliser les publics	62%	65%	53%	12 points
Encourager l'expression	50%	48%	55%	7 points

Part de projets par objectif en fonction d'une aide ou non du Ministère de la culture auprès du lieu

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



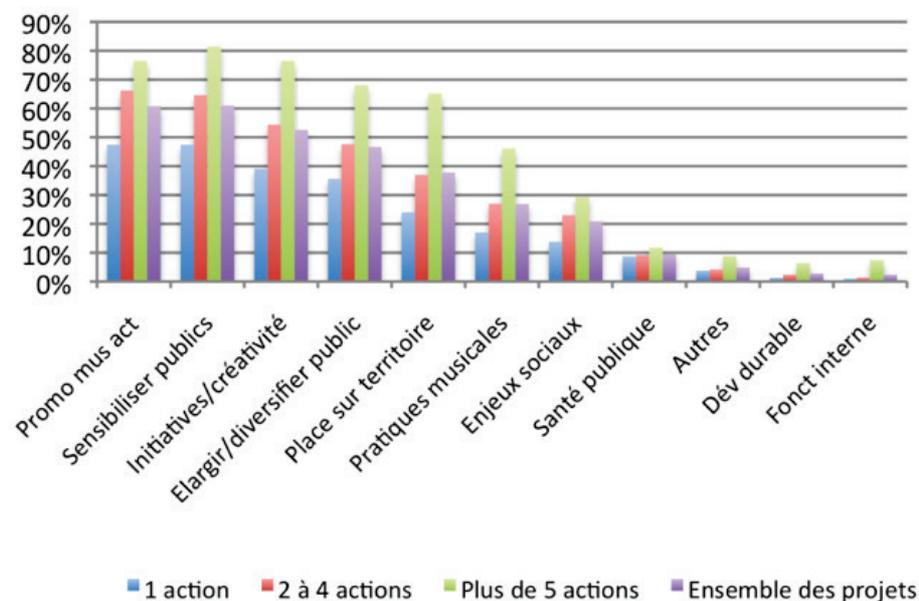
Lecture :

- 62% des 862 projets de l'ensemble des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère ont pour objectif de sensibiliser les publics (couplé ou non avec d'autres objectifs)
- 53% des 217 projets, des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, ont pour objectif de sensibiliser les publics (couplé ou non avec d'autres objectifs).

³¹ Cahier des charges SMAC, 2010

Principales différences d'objectifs selon la « complexité » des projets

Part de projets par objectif, en fonction du nombre des types d'action des projets



Lecture

- 47% des projets ne comportant qu'une action (bleu) visent la promotion des musiques actuelles, le chiffre est identique pour la sensibilisation des publics
- 81% des projets de 5 actions et plus (vert) visent un objectif de sensibilisation des publics
- Sur l'ensemble des projets (violet), cet objectif de sensibilisation des publics est visé dans 61% des cas.

Ce graphique montre que la **hiérarchie entre les objectifs reste la même** quelle que soit le niveau de complexité des projets, le seul écart étant la sensibilisation des publics qui est l'objectif prédominant surtout pour les projets à 5 actions, mais le soutien aux initiatives reste très présent également.

Cependant, **les proportions changent** selon les différentes catégories. Ainsi, l'objectif d'amélioration du fonctionnement est un peu présent pour les projets de plus de 5 actions (7%), sinon il est quasi-inexistant (1%). **Les projets à 5 actions sont ceux qui combinent le plus fortement plusieurs objectifs.**

Le tableau ci-dessous présente une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Objectif le plus fréquent	Objectif en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Objectif en 3 ^e position	Objectif en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Promouvoir les musiques actuelles (61%)	Sensibiliser les publics (61%)	Soutenir initiatives, créativité (53%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (47%) • Place sur territoire (38%)
Projets à action unique	Promouvoir les musiques actuelles (47%)	Sensibiliser les publics (47%)	Soutenir initiatives, créativité (39%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (36%) • Place sur territoire (24%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Promouvoir les musiques actuelles (66%)	Sensibiliser les publics (65%)	Soutenir initiatives, créativité (54%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (48%) • Place sur territoire (37%)
Projets à 5 actions (et +)	Sensibiliser les publics (81%)	Soutenir initiatives, créativité (77%)	Promouvoir les musiques actuelles (76%)	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir/diversifier public (68%) • Place sur territoire (65%)

4. PUBLICS VISÉS PAR LES PROJETS

4.1 - Panorama chiffré

4.1.1 - Tableau général et commentaires

Un choix de 13 possibilités a été proposée aux répondants : aucun public en particulier, enfants ou adolescents scolarisés, jeunes, musiciens amateurs, enfants ou ados hors temps scolaire, public intergénérationnel, public familial³², personnes en situation de handicap, personnes sous main de justice, personnes au chômage ou insertion, seniors, personnes hospitalisées, autre(s) public(s).

Ces catégories ont été étudiées séparément puis ont été *a posteriori* regroupées, afin d'alléger/faciliter la lecture et/ou au regard des effectifs concernés. La part de ces catégories a été étudiée à la fois par rapport au nombre de projets et par rapport au nombre de structures concernées.

Catégories initialement proposées	Part sur les 1048 projets	Part sur les 192 structures	Nb moyen projets/struct.	Catégories de regroupement éventuel
Aucun public en particulier	12%	34%	1,8	« Grand public »
Enfants ou adolescents scolarisés	36%	62%	2	
Jeunes	25%	59%	3,2	
Musiciens amateurs	22%	50%	2,3	
Enfants ou ados hors temps scolaire	19%	48%	2,3	
Public intergénérationnel	18%	41%	1,5	Public familial ou intergénérationnel
Public familial	8%	25%	1,7	
Personnes en situation de handicap	8%	27%	1,7	Publics « secondaires » : chacune de ces catégories de public était concernée par moins de 10% des projets.
Personnes sous main de justice ³³	7%	28%	2,4	
Personnes au chômage ou insertion	7%	23%	2,4	
Séniors	5%	18%	1,6	
Personnes hospitalisées	4%	16%	1,7	
Autre(s) public(s)	6%	19%	1,6	

• *Lecture*³⁴ :

. 36% de l'ensemble des 1048 projets menés (en 2011) visaient des enfants ou des adolescents scolarisés.

. 62% des 192 structures répondantes ont mené des projets envers des enfants ou des adolescents scolarisés.

. Pour ces 62% de structures, le nombre moyen de projets (mené en 2011) envers des enfants ou des adolescents scolarisés est de 2.

S'il ressort que les **enfants et adolescents scolarisés** sont **les plus souvent visés** par les projets (36%, 62% des structures), cette **catégorie** n'est **pas surreprésentée**.

En effet, **de nombreux projets visent des jeunes** (25%, 59% des structures) **ou des enfants et adolescents hors temps scolaire** (19%, 48% des structures) **ou un public familial ou intergénérationnel** (25%) **ou des musiciens amateurs** (20%, 50% des structures) **ou ne s'adressent à aucun public en particulier** (12%) – sachant que les musiciens amateurs peuvent être des jeunes ou des adolescents...

³² - Chaque répondant a pu librement appréhender le terme « public familial » : famille nucléaire hétérosexuelle ou des formes recomposées.

³³ - Cette définition englobe le « milieu fermé » (les prisons) et le « milieu ouvert » (bracelet électronique, travail d'intérêt général...)

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/administration_penitentiaire_en_france.pdf

³⁴ - En l'absence de définition univoque, nous avons laissé à l'appréciation des répondants ce qu'était un « jeune », ce qu'était un « sénior ».

La catégorie « autres publics » correspond par exemple aux usagers d'un restaurant social, à des voyageurs tziganes, à des familles en centre d'hébergement, à des étudiants, lorsqu'ils n'ont pas été classés dans « jeunes », à des enfants de moins de 5 ans, voire moins de 3 ans (informations issues des fiches focus).

• Rappel : plusieurs réponses étaient possibles

Le fait qu'aucune catégorie ne semble avoir l'exclusivité sur une autre peut être illustré par quelques propos recueillis lors du séminaire sur l'action culturelle organisé par le collectif RPM³⁵ : « l'action culturelle permet de toucher l'ensemble des publics, y compris les personnes âgées, les publics dits empêchés... » ; « je mène une majorité d'actions pour les 12-25 ans, parce qu'ils sont très présents sur le secteur mais je travaille aussi avec des enfants et avec des seniors ». D'autre part, les catégories de publics peuvent évoluer : « au début, on travaillait uniquement avec les gens qui s'inscrivaient aux ateliers, puis progressivement, on est allés à la rencontres des habitants. ».

Les publics apparaissant comme « secondaires » (personnes sous main de justice, seniors, personnes hospitalisées, personne au chômage ou en insertion), personne en situation de handicap) eu égard à leur part dans l'ensemble des projets (entre 5 et 8%) concernent néanmoins entre 19 et 28% de l'ensemble des structures.

Ce pourcentage le plus élevé est enregistré pour les personnes sous main de justice, on peut sans doute lire là « l'effet levier » induit par le dispositif « Musique en prison » piloté par la FEDELIMA (ex Fédurok) sur les structures membres de ce réseau³⁶.

Les chiffres montrent que nous ne sommes pas dans une configuration où un nombre restreint de structures se serait spécialisé sur tel ou tel public. Chaque structure mène entre 1,6 et 3,2 projets envers les différentes catégories de publics (1,6 pour les seniors ; 3,2 pour les jeunes).

Cela dit, on peut lire en creux que les trois quarts des structures ne mènent pas de projet envers ces personnes qualifiées parfois de « publics spécifiques ».

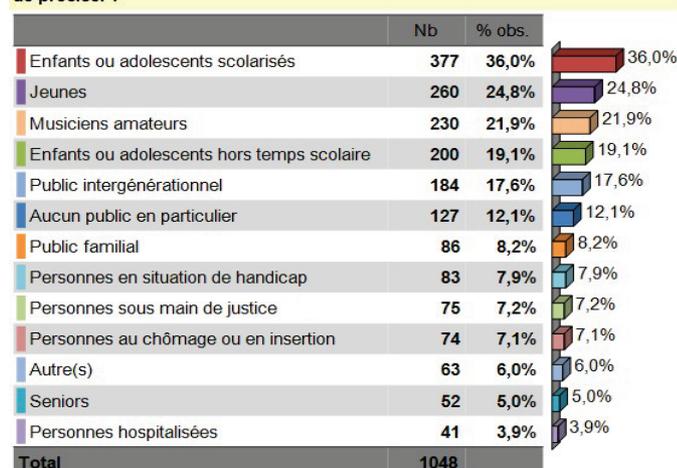
Ajoutons que le très jeune public (un nombre de projets limité des focus) et les seniors, qui sont des publics relativement « récents » par rapport aux catégories traditionnellement accueillies par les structures, semblent témoigner d'une tendance à une amplitude grandissante de l'âge des personnes visées. Enfin, certains commentaires ont signalé que des personnes averties, disposant déjà d'une culture musiques actuelles, sont parfois aussi le public des actions.

Il ressort donc, que les projets ne se résument pas, loin de là, ni à des actions envers des publics « captifs » (tels que les scolaires), ni à des actions envers des personnes en difficulté, « marginalisées » même si une attention particulière peut leur être portée.

4.1.2 - Graphiques détaillés

Répartition des projets en fonction des publics visés

AC02-008 - Si ce projet cherchait à toucher des publics en particulier, merci de préciser :



Lecture :

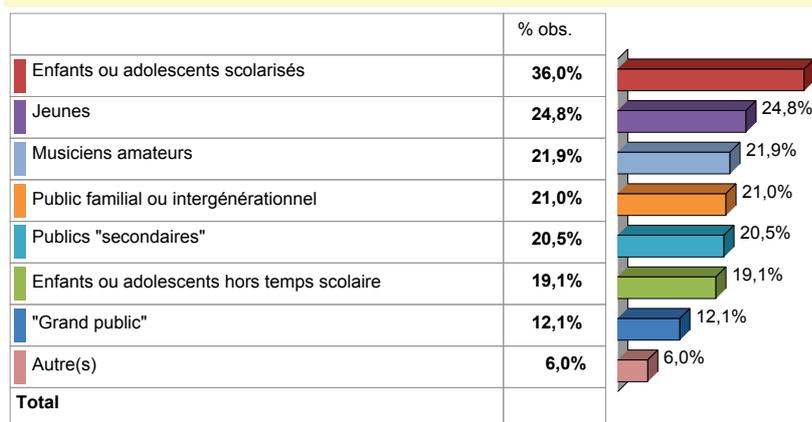
36% des projets visent des enfants ou adolescents scolarisés.

³⁵ Chelles, février 2012 : www.collectifrpm.org

³⁶ www.fedelima.org

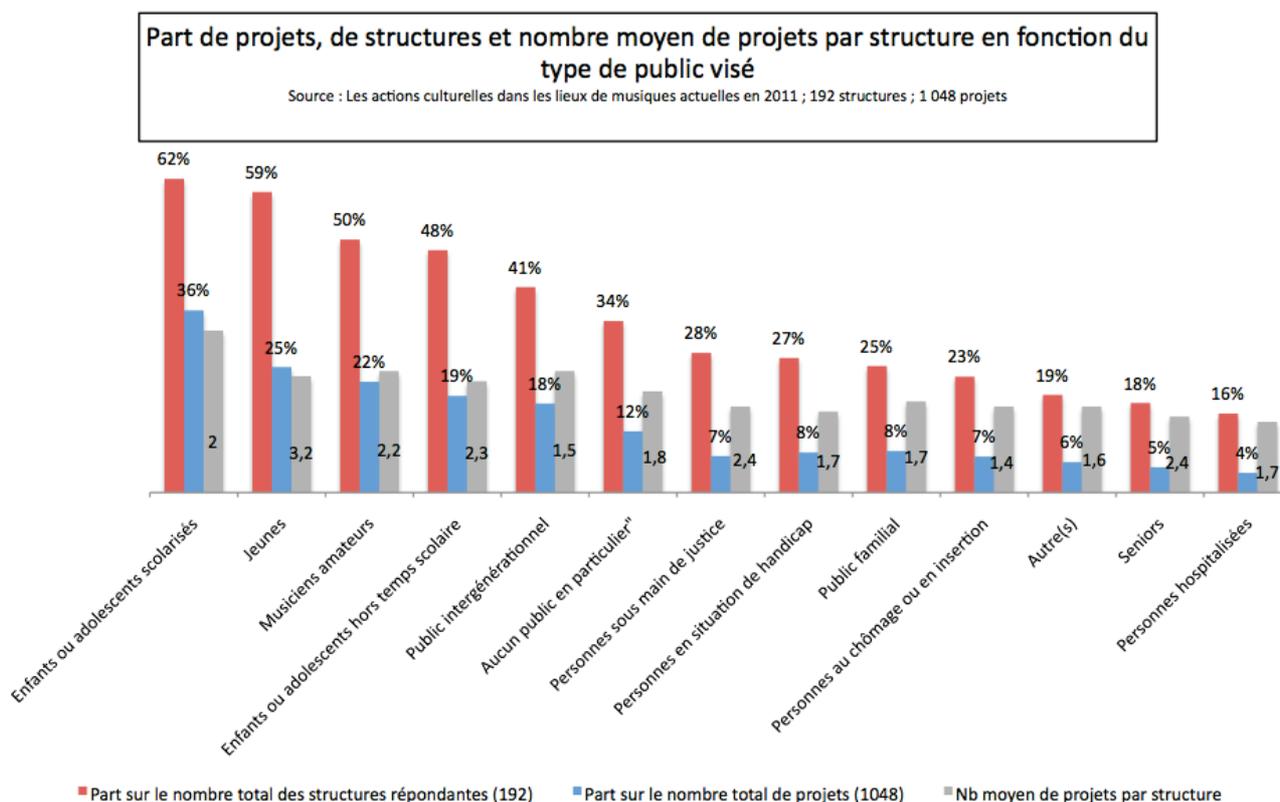
Regroupement des types de publics

AC02-008_R2



Lecture :

21% des projets visent un public familial ou intergénérationnel.



Lecture : 62% des 192 structures répondantes ont réalisé des projets visant les enfants ou adolescents scolarisés en 2011.
36% des 1 048 projets cités visaient des enfants ou adolescents scolarisés.
ce type de public était visé par environ 2 projets par structure en 2011.

4.1.3 - Autres informations sur les publics

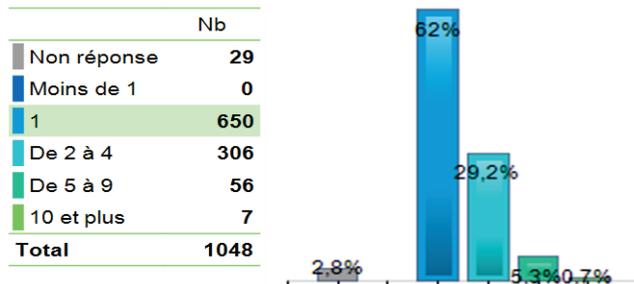
Combinaison de publics

La majorité des projets (62%) s'adresse à une catégorie de public, mais près de 30% s'adressent à deux, trois ou quatre publics différents.

Répartition des projets en fonction du nombre de catégories de publics visés.

NB_AC02-008

Taux de réponse : 97,2%
Moyenne = 1,8 Médiane = 1,0 Ecart-type = 1,6
Min = 1 Max = 11



Lecture :

Sur les 1048 projets, 650 (soit 62%) visent une seule catégorie de public des projets visent un public familial ou intergénérationnel ; 306 (soit 29%) visent entre deux et quatre catégories de publics.

C'est le cas des projets avec les **amateurs**, des projets avec les personnes handicapées et hospitalisées, des projets avec les personnes sous main de justice, ce qui est cohérent avec les objectifs de brassage des publics précédemment évoqués.

4.2 - Principales différences entre les publics

4.2.1 - Différences de répartition d'actions selon les personnes visées

Tableau des croisements type de publics/type d'actions

	Nombre de projets concernant ces publics	Concert	Atelier de pratique (artistique ou technique)	Rencontre avec des artistes	Rencontre avec des professionnels	Visite de lieu	Aide, accompagnement de projet	Restitution atelier	Conférence/débat	Travail transversal Sur une thématique	Création de spectacles, de CD	Expo, projection	Répétition publique	Festival	Emission de radio	Autre(s)
<i>Nb projets concernés par ces actions</i>		485	419	404	302	217	188	183	170	134	132	103	89	60	45	54
Enfants/ados scolarisés	377	49%	40%	46%	36%	34%	10%	18%	22%	17%	14%	10%	11%	2%	3%	4%
Enfants ados hors tps scolaire	200	48%	51%	46%	35%	28%	18%	26%	17%	23%	16%	16%	10%	7%	6%	6%
Jeunes	260	49%	52%	43%	37%	24%	27%	24%	20%	21%	17%	16%	9%	10%	7%	9%
Musiciens amateurs	230	53%	53%	47%	42%	20%	40%	25%	22%	17%	18%	14%	10%	8%	4%	7%
Public intergénérationnel/familial	220	54%	44%	45%	27%	16%	20%	25%	26%	23%	13%	24%	8%	13%	8%	8%
Aucun public en particulier / Grand public	127	49%	25%	25%	20%	8%	26%	8%	12%	8%	11%	17%	6%	11%	9%	5%
Personnes handicapées	83	36%	49%	41%	34%	40%	15%	28%	8%	12%	15%	7%	12%	4%	10%	8%
Personnes sous main de justice	75	51%	43%	45%	24%	13%	4%	19%	8%	8%	12%	8%	3%	3%	7%	3%
Personnes au chômage ou en insertion	74	49%	37%	53%	46%	42%	26%	23%	15%	19%	20%	15%	16%	12%	10%	14%
Séniors	52	46%	48%	56%	35%	37%	23%	37%	19%	25%	17%	27%	14%	12%	10%	12%
Personnes hospitalisées	41	51%	51%	54%	39%	37%	15%	22%	12%	7%	12%	17%	7%	7%	12%	2%

Lecture :

• En ligne : 49% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés comportent des concerts ; 40 % des ateliers de pratique, 46% des rencontres avec des artistes.

Seulement 2% sont des festivals, 3% des émissions de radios.

• En colonne : C'est pour le public intergénérationnel et familial que le concert est le plus fréquent (54%), puis chez les musiciens amateurs (53%) ; c'est pour les personnes handicapées qu'il est proportionnellement moins courant (36%)

Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne.

Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs publics.

Commentaires

Nous commentons ici les croisements semblant les plus significatifs – parmi les 168 possibilités (14 types d'actions, 12 types de publics).

Rappelons que pour les projets visant les seniors, les personnes handicapées, les personnes sous main de justice, les personnes hospitalisées, nous sommes sur des effectifs relativement modestes (entre 41 et 83 projets sur les 1048).

Le **concert** est l'**activité** la plus fréquente et celle **qui se répartit le plus équitablement entre les différentes catégories de publics** : elle concerne globalement toutes les catégories à hauteur de 50%, à l'exception des personnes handicapées, touchés à 36% « seulement ». Nous ne pouvons ici que poser des hypothèses sur ces différences : cette catégorie a pu être considérée comme appartenant au grand public ; il se peut aussi que toutes les structures ne soient pas équipées pour accueillir des personnes avec un handicap physique et que de ce fait, elles soient moins présentes – la distinction handicap physique/mental n'était pas proposée, nous ne sommes pas allés jusqu'à ce niveau de détail).

Dans plusieurs domaines (social, culturel...), de nombreuses actions à destination de **personnes au chômage ou en insertion** consistent à leur proposer des ateliers de pratique. C'est le cas dans les musiques actuelles, mais de façon modérée (37%) ; par contre, c'est **l'une des catégories proportionnellement la plus visée par les rencontres avec artistes** (53%) et les visites de lieux (42%).

Ces deux activités touchent également fréquemment les seniors (respectivement 56% et 37%) et les personnes hospitalisées (respectivement 54% et 37%). Toutefois ces catégories participent aussi souvent à des ateliers de pratique (48% et 51%).

A l'inverse, le public intergénérationnel et les personnes sous main de justice sont moins souvent concernés que les autres catégories par les visites de lieux (on imagine la difficulté à se déplacer pour ces derniers) et les rencontres avec les professionnels, mais ils le sont par les rencontres avec les artistes (45% chacun).

Le grand public, lui, est proportionnellement moins concerné par cette activité ; le concernant, c'est le concert qui se démarque (49%), les autres actions sont situées à des pourcentages nettement inférieurs (entre 5 et 25%).

Le public intergénérationnel/familial, les musiciens amateurs et les enfants ou adolescents scolarisés sont les plus concernés par les conférences/débats.

Assez logiquement, pour les **amateurs et pour les jeunes**, l'**accent** est surtout **mis sur les ateliers de pratiques** (53%) **et l'accompagnement de projets** (40%).

4.2.2 - Différences de répartition des objectifs selon les personnes visées

Tableau des croisements type publics/type d'objectifs

	Nombre de projets concernant ces publics	Sensibiliser, éduquer les publics	Elargir, diversifier les publics	Promouvoir les musiques actuelles	Encourager l'expression, l'initiative	Renforcer la place sur le territoire	Améliorer la pratique musicale	Enjeux sociaux (insertion...)	Enjeux de santé publique	Développement durable	Améliorer le fonctionnement interne	Autres
<i>Nb de fois où ces objectifs ont été cités</i>		639	489	637	551	396	282	219	98	29	25	51
Enfants/adolescents scolarisés	377	80%	42%	65%	45%	42%	15%	15%	17%	2%	3%	3%
Enfants/ adolescents hors tps scolaire	200	82%	62%	64%	65%	50%	30%	31%	8%	7%	7%	7%
Jeunes	260	68%	56%	63%	66%	50%	38%	28%	11%	6%	5%	9%
Musiciens amateurs	230	57%	57%	67%	70%	50%	65%	21%	10%	4%	6%	6%
Public intergénérationnel/familial	220	74%	76%	68%	59%	52%	36%	26%	10%	7%	7%	7%
Aucun public en particulier / Grand public	127	46%	50%	66%	49%	40%	30%	13%	6%	3%	3%	4%
Personnes handicapées	83	72%	72%	57%	61%	54%	19%	54%	13%	8%	10%	11%
Personnes sous main de justice	75	67%	41%	56%	56%	24%	17%	68%	7%	7%	3%	9%
Personnes au chômage ou en insertion	74	76%	70%	65%	55%	55%	20%	65%	14%	15%	5%	17%
Séniors	52	89%	87%	64%	62%	65%	33%	44%	15%	10%	12%	12%
Personnes hospitalisées	41	71%	66%	56%	71%	54%	24%	49%	17%	17%	12%	15%

Lecture

- En ligne : 80% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés visent à les éduquer et les sensibiliser ; 65% à promouvoir les musiques actuelles. Seulement 2% des projets portaient sur des objectifs liés au développement durable.
- En colonne : C'est chez les séniors que l'objectif de sensibilisation du public est le plus fréquent (89%), puis chez les enfants et adolescents hors temps scolaire (82%).
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne
- Rappel : les projets peuvent comporter plusieurs actions et viser plusieurs publics

Commentaires

Nous commentons ici les croisements semblant les plus significatifs – parmi les 154 possibilités (11 types d'objectifs, 12 types de publics).

C'est l'**objectif de promotion des musiques actuelles** qui est le plus équitablement réparti entre les diverses catégories de publics (entre 56% et 68%).

Au vu des actions proposées (cf. pages précédentes), on peut dire que pour le grand public et le public intergénérationnel, cet objectif se traduit plus par la découverte d'esthétiques que par la découverte du milieu professionnel (peu de visites de lieux par exemple).

Pour l'objectif de sensibilisation des publics, l'écart est plus important : de 46% chez le grand public à 89% chez les seniors, pourcentage particulièrement élevé et qui peut interroger au sens où étant parvenu à un certain âge, on pourrait imaginer que ces personnes ont peut-être déjà eu accès, directement ou indirectement, aux musiques actuelles.

L'encouragement à l'expression/l'initiative touche majoritairement les musiciens amateurs (70%) et les jeunes (66%) mais aussi les personnes hospitalisées (71%) : comme pour cette catégorie, l'objectif d'amélioration de la pratique musicale est relativement faible (19% des cas), il doit s'agir d'autres forme d'expression ou de projets extra-musicaux.

Assez logiquement :

- Les objectifs d'**amélioration de la pratique musicale** concerne surtout les **amateurs** (65%) et dans une moindre mesure les jeunes (38%),
- Les **objectifs de santé publique** visent principalement le **public scolaire** (17%) – très vraisemblablement les actions de prévention de risques auditifs, spectacle Peace & Love – et les personnes hospitalisées (17%).
- Les **enjeux sociaux** concernent principalement les **personnes sous main de justice** (68%) et les **personnes au chômage ou en insertion** (65%) mais également un peu les jeunes (20%)
- L'élargissement des publics concerne les seniors (89%), le public intergénérationnel ou familial (76%), les personnes handicapées (72%).

Des éléments de questionnement apparaissent :

- Renforcer la place sur le territoire est un objectif rattaché à toutes les catégories de publics, surtout les seniors. On peut imaginer que les actions menées sont l'occasion de faire découvrir à ces publics les structures de musiques actuelles.
- Le **développement durable** est à l'évidence une **préoccupation mineure** quelles que soient les catégories de publics, si ce n'est pour les catégories « personnes hospitalisées » (17%) et « personnes en insertion » (14%), données pour lesquelles nous n'avons pas trouvé d'explication.
- L'objectif d'amélioration de la pratique musicale concerne relativement peu les enfants et adolescents scolarisés alors que les ateliers sont relativement fréquents auprès de cette catégorie de pratique.
- On peut supposer que les 15% d'objectifs déclarés comme étant « autres » pour les personnes hospitalisées portent sur l'amélioration du bien-être, choix qui n'était pas proposé.
-

4.2.3 - Différences de publics selon le type de structure

Différences selon les profils de répondants

Nous nous intéressons ici aux principaux profils de répondants identifiés en première partie.

Les trois publics les plus souvent visés sont les enfants et adolescents scolarisés, les jeunes et les musiciens amateurs. Les enfants et adolescents scolarisés sont surtout le public cible des lieux de diffusion ; les musiciens amateurs sont surtout visés par les studios de répétition et les organisateurs d'ateliers ; les jeunes sont surtout visés par les structures non exclusivement musiques actuelles. On peut par ailleurs préciser que les **organisateur ateliers/d'actions culturelles** visent un peu **plus souvent** que les autres profils, le **public familial**, le **public intergénérationnel** ; les **structures non exclusivement musiques actuelles** s'adressent plus souvent que les autres au **grand public**, aux personnes en insertion. Les quatre profils s'adressent équitablement aux personnes handicapées.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	studio répé/enregistrement	Organisateurs ateliers, actions culturelles	Structure non exclu mus act
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Enfants/ados scolarisés	36,0%	41,4%	34,0%	31,0%	26,9%
Enfants ados hors tps scolaire	19,1%	20,0%	21,9%	23,8%	19,9%
Jeunes	24,8%	23,0%	23,6%	29,0%	32,7%
Musiciens amateurs	21,9%	20,8%	30,9%	29,0%	26,6%
Public intergénérationnel	17,6%	15,3%	21,2%	27,4%	23,1%
Aucun public en particulier	12,1%	8,6%	9,0%	10,3%	18,4%
Public familial	8,2%	7,7%	8,7%	11,9%	9,9%
Personnes handicapées	7,9%	8,0%	8,0%	8,7%	8,8%
Personnes sous main de justice	7,2%	7,6%	5,6%	6,3%	6,1%
Personnes au chômage ou en insertion	7,1%	6,7%	5,9%	7,1%	9,6%
Séniors	5,0%	5,4%	6,3%	7,9%	5,8%
Personnes hospitalisées	3,9%	3,4%	3,5%	4,8%	5,6%

Lecture

- 41,4% des projets menés par des lieux de spectacles visaient des enfants ou adolescents scolarisés ; 20% des enfants et adolescents hors temps scolaire (en colonne)
- C'est pour les studios de répétition et d'enregistrement que les musiciens amateurs sont le public le plus fréquent : 30,9%(en ligne)

Différences de publics entre les structures exclusivement dédiées musiques actuelles et les autres

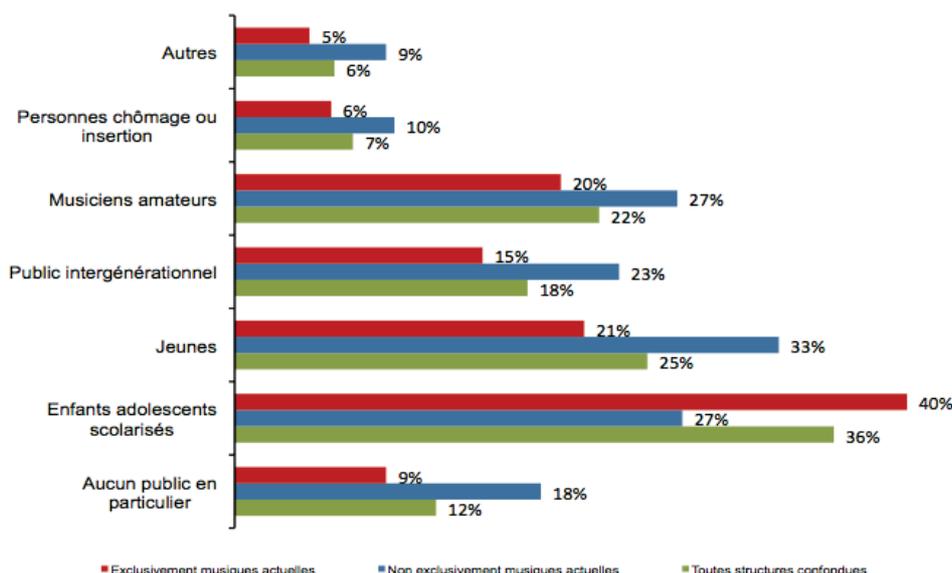
NB : nous nous intéressons ici aux différences significatives.

Au niveau des publics, les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles visent plus souvent des **enfants ou adolescents scolarisés**. A l'inverse, les **jeunes**, le **public intergénérationnel** et les **musiciens amateurs** sont visés dans une proportion plus importante par les **structures non exclusivement dédiées** musiques actuelles. Elles sont plus nombreuses à s'adresser à un plus large public et à d'autres types de personnes. Leur **public est plus souvent plus diversifié**.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Enfants, ados scolarisés	36%	40%	27%	13 points
Jeunes	25%	21%	33%	12 points
Aucun public particulier	12%	9%	18%	9 points
Public intergénérationnel	18%	15%	23%	8 points
Musiciens amateurs	22%	20%	27%	7 points
Public(s) autre(s)	6%	5%	9%	4 points
Chômage insertion	7%	6%	10%	4 points

Part de projets par type de public visé, en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musicales actuelles des structures

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets



Lecture :

- 12% des 1 048 projets de toutes les structures confondues ne visaient aucun public en particulier.
- 18% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles ne visaient aucun public en particulier.
- 9% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles ne visaient aucun public en particulier.

Différences entre les lieux de diffusion aidés par le MCC et les autres

Les lieux aidés par le ministère mènent plus souvent que les autres des projets envers des **enfants ou adolescents scolarisés** (44% contre 30%).

Ils s'adressent plus souvent à des **personnes sous main de justice** (mais la différence n'est ici que de 4 points).

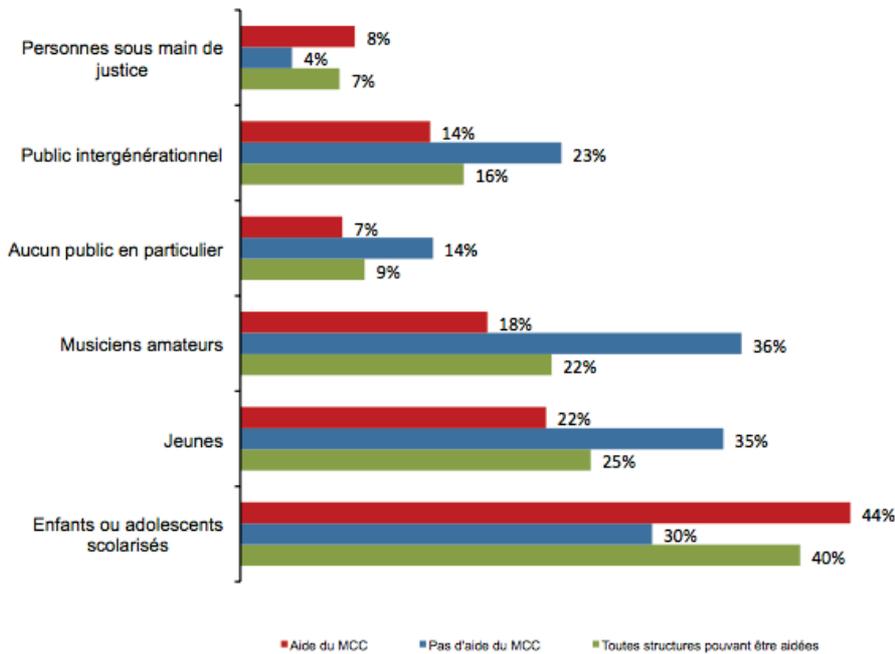
Les lieux non aidés par le ministère ont une part nettement plus importante de projets visant les **musiciens amateurs**, les **jeunes**, le **public intergénérationnel** ou aucun public en particulier. Les publics visés par les lieux non aidés apparaissent, en moyenne, plus souvent plus diversifiés.

On peut « s'étonner » de ces différences au sens où si le cahier des charges SMAC suppose de « développer des projets, notamment à destination des publics empêchés », il invite également à « développer le travail intergénérationnel », « mener des actions d'accompagnement des amateurs ».

	Moyenne ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Musiciens amateurs	22%	18%	36%	18 points
Enfants et adolescents scolarisés	40%	44%	30%	14 points
Jeunes	25%	22%	35%	13 points
Public intergénérationnel	16%	14%	23%	9 points
Aucun public particulier	9%	7%	14%	7 points
Personne sous main de	7%	8%	4%	4 points

Part de projets par type de public visé, en fonction d'une aide ou non du Ministère de la culture auprès du lieu

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide



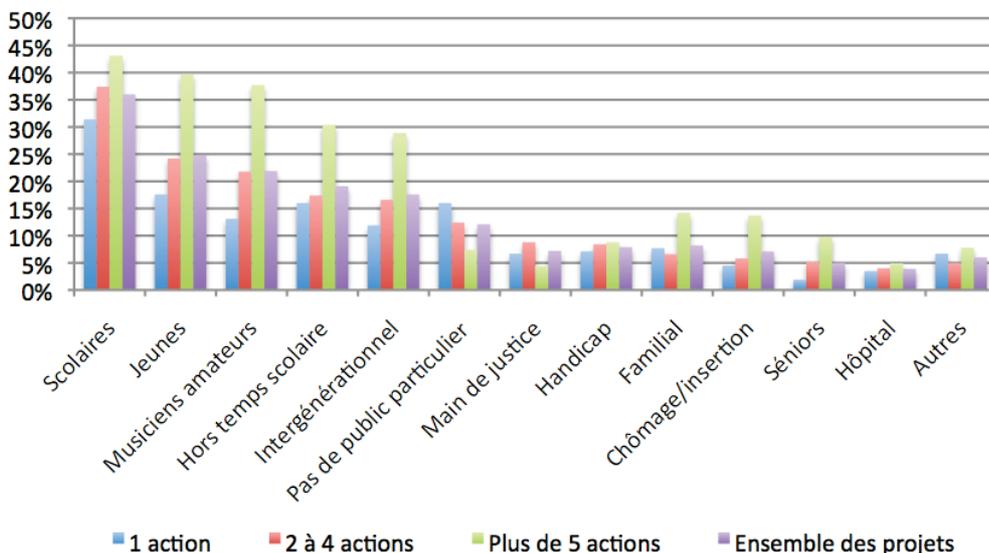
Lecture :

- 7% des 862 projets de l'ensemble des lieux susceptibles d'être aidés par le ministère de la culture visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories).
- 4% des 217 projets menés par les lieux susceptibles d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories).
- 8% des 645 projets menés par des lieux aidés par le ministère visaient des personnes sous main de justice (mêlées ou non à d'autres catégories de public).

4.2.4 - Différences des publics visés selon la complexité des projets

Les projets à cinq actions et plus visent plus souvent que les autres les scolaires, les jeunes, les amateurs ; par contre moins souvent les personnes sous main de justice – ce qui s'explique par les contraintes liées à cet environnement.

Part de projets par type de public visé, en fonction du nombre de types d'action des projets



Lecture

- 43 % des projets de 5 actions et plus (vert) visent un public scolaire.
- C'est le cas pour 31% des projets à une action (bleu).

Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs :

	Public le plus fréquent	Public en 2^e position (ou 1^{er} ex-aequo)	Public en 3^e position	Public en 4^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Scolaire (36%)	Jeunes (25%)	Musiciens amateurs (22%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (19%) • Intergénérationnel (18%)
Projets à action unique	Scolaire (31%)	Jeunes (18%)	Enfants/ados hors temps scolaires (16%)	<ul style="list-style-type: none"> • Musiciens amateurs (13%) • Intergénérationnel (12%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Scolaire (37%)	Jeunes (24%)	Musiciens amateurs (22%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (17%) • Intergénérationnel (17%)
Projets à 5 actions (et +)	Scolaire (43%)	Jeunes (40%)	Musiciens amateurs (38%)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants/ados hors temps scolaires (30%) • Intergénérationnel (29%)

5. INTERVENANTS DES PROJETS

5.1 - Panorama chiffré

Un choix de 9 possibilités a été proposé aux répondants : artistes professionnels, professionnels des musiques actuelles (non artistes), musiciens-intervenants, artistes amateurs, animateurs, professeurs de musique, conférenciers, universitaires, autres. Précisons qu'en l'absence de définition univoque, les significations des termes artistes professionnels, artistes amateurs, musiciens intervenants ont été laissées à la libre interprétation des répondants. Une étude des définitions des fonctions, des statuts et cadres d'emploi des intervenants n'était pas l'objet du présent travail, sans compter que les débats pour s'accorder sur les termes auraient pu être longs – par exemple, être intermittent ne peut être le seul critère pour définir les artistes professionnels : certains ne le sont pas (ou plus)... Il s'agissait ici de donner des tendances.

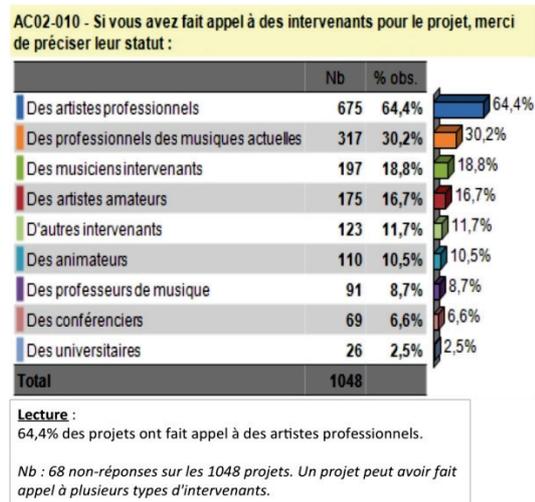
Il ressort que les **artistes professionnels** sont les intervenants largement **majoritaires** : ils sont présents dans presque les deux tiers des projets (64,4%).

D'autre part, près des **3/4 des projets** décrits dans les **focus** font appel à des **artistes professionnels**, soit 10 points de plus que la moyenne des projets ; ce qui confirme encore, si besoin en était, la place privilégiée accordée aux artistes dans les projets d'actions culturelles. Signalons également que près d'**1/3 de ces projets focus** a fait appel à des **artistes qui ne sont pas des musiciens**, chiffre à mettre en rapport avec le fait que près d'1/3 des projets concerne d'autres disciplines que les musiques actuelles.

Un peu moins d'un tiers des projets a recours à des **professionnels des musiques actuelles** (30,2%) et un peu moins d'un cinquième à des **musiciens intervenants** (18,8%).

Les artistes amateurs, eux, sont mobilisés dans une moindre mesure (16,7%).

Une part limitée des projets – entre 2,5 et 11,7 % – fait appel à des professeurs de musique, des animateurs, des conférenciers ou des universitaires ou des intervenants « autres » (qui n'ont pas été identifiés – la question n'était pas posée).



Cette **répartition** est **en adéquation avec la fréquence des actions** que sont les concerts, les rencontres avec les artistes, les visites de lieux et les rencontres avec les professionnels et avec l'objectif récurrent de promouvoir les musiques actuelles et de faire découvrir le secteur (des musiques actuelles).

La place prédominante des artistes peut être reliée au **cahier des charges SMAC** qui invite à « **mettre en œuvre un projet d'action culturelle** auprès des populations des territoires, **en particulier lors de résidence d'artiste** ». De fait, **une partie des aides attribuées** aux structures ou aux projets *par le Ministère de la Culture* est en quelque sorte « **redistribuée** » **aux artistes** et contribue directement ou indirectement à l'emploi des artistes. **Cependant, les lieux non aidés et les structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles font largement appel à cette catégorie d'intervenants.**

Ainsi, la place accordée aux artistes est également à relier à une certaine vision de l'action culturelle, comme celle exprimée par ce témoignage : « ***l'action culturelle consiste à faire le lien entre les artistes programmés et les citoyens pour leur donner une image plus réelle des musiques actuelles, c'est un vrai lien de personne à personne*** ».

Pour un certain nombre de musiciens, le métier comporte cette double facette : donner des concerts et aller au-devant des publics : « *je fais de moins en moins de différence entre **monter sur une scène** et le besoin de **rencontrer des gens** à travers les ateliers. Lier les deux est pour moi la posture idéale* ».

Pour d'autres, il est plus difficile de se situer entre artiste, artiste-intervenant...

Si les rencontres entre les artistes et des publics variés sont souhaitées par les structures, parfois par les artistes eux-mêmes, il arrive qu'elles présentent des difficultés : manque de formation des intervenants, nécessités de qualités humaines et d'expérience de la vie...

*« Travailler avec des enfants était dur, je n'étais pas formé pour ça » ; « au-delà de l'envie, **rencontrer** et (se confronter) à **des publics variés demande des aptitudes humaines** qu'il ne faut pas sous-estimer, surtout lorsqu'il s'agit d'aller dans une prison un jour et dans une unité Alzheimer ; pour établir le contact avec des personnes fragilisées, il faut soi-même être solide ».*

5.2 - Principales différences entre les intervenants

5.2.1 - Différences d'intervenants selon le type de publics

5.2.1.1 - Tableau des croisements type d'intervenants/type de publics

	Nombre de projets concernant ces publics	Artistes professionnels	Professionnels des musiques actuelles	Musiciens intervenants	Artistes amateurs	Animateurs	Professeurs de musique	Conférenciers	Universitaires	Autres
<i>Nb de fois où ces intervenants sont cités</i>		675	317	197	175	110	91	69	26	123
Enfants/ados scolarisés	377	71%	34%	19%	11%	9%	7%	7%	3%	11%
Enfants ados hors tps scolaire	200	71%	29%	24%	16%	23%	10%	9%	5%	20%
Jeunes	260	65%	34%	27%	23%	20%	12%	10%	5%	19%
Musiciens amateurs	230	60%	47%	29%	24%	20%	18%	11%	4%	17%
Public intergénérationnel/familial	220	70%	22%	22%	22%	21%	10%	16%	7%	21%
Aucun public en particulier	127	66%	23%	14%	27%	6%	8%	9%	1%	13%
Personnes handicapées	83	68%	37%	22%	17%	18%	7%	5%	4%	12%
Personnes sous main de justice	75	71%	27%	28%	25%	15%	4%	4%	4%	12%
Personnes au chômage ou en insertion	74	70%	51%	27%	20%	32%	11%	8%	10%	27%
Séniors	52	79%	27%	29%	19%	21%	15%	15%	10%	23%
Personnes hospitalisées	41	81%	37%	32%	27%	22%	15%	10%	7%	15%

Lecture

- En ligne : 71% des projets à destination des enfants et adolescents scolarisés ont recours à des artistes professionnels ; 34 % à des professionnels des musiques actuelles. Seulement 3% à des universitaires.
- En colonne : C'est chez les personnes hospitalisées et les séniors que le recours aux artistes professionnels est le plus fréquent (autour de 80 %)
- Le jaune (chiffres les plus élevés) et le bleu pastel (chiffres les plus bas) attirent l'attention sur la lecture en colonne ; le mauve (chiffres les plus élevés), sur la lecture en ligne.
- Rappel : les projets peuvent faire appel à plusieurs type d'intervenants.

5.2.1.2 - Commentaires

Les **artistes professionnels** sont **largement majoritaires, quelle que soit la catégorie de publics**, ils interviennent entre 60% et 81% des cas : 60% pour les musiciens amateurs et 81% pour les seniors. Pour cette catégorie, on peut supposer qu'il s'agit des chefs de chœurs dirigeant les chorales seniors qui ont eu tendance à se développer ces dernières années.

C'est auprès des musiciens amateurs et des personnes au chômage ou en insertion que les professionnels des musiques actuelles interviennent le plus souvent (47 et 51%).

Assez logiquement, c'est auprès des musiciens amateurs que le recours aux musiciens intervenants et aux professeurs de musique est le plus fréquent. Ils interviennent par contre assez peu auprès des enfants et adolescents scolarisés, ce qui s'explique par le fait que peu d'actions de pratique musicale en tant que telles sont menées auprès de ce public.

Les conférenciers s'adressent surtout au public intergénérationnel et aux seniors.

5.2.2 - Différences d'intervenants selon le type de structures

5.2.2.1 - Différences selon le profil des répondants

Tous les profils font majoritairement appel à des artistes pour mener les projets, les structures dont c'est le cœur de métier (organiseurs d'ateliers) plus que les autres. Les **structures non exclusivement dédiées aux musiques actuelles** ont **plus recours** que les autres **aux artistes amateurs** ; les organisateurs d'ateliers ont le plus recours aux musiciens intervenants.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle / lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organiseurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Artistes professionnels	64,4%	66,8%	65,6%	70,6%	58,5%
Professionnels des musiques actuelles	30,2%	32,3%	27,8%	23,4%	28,7%
Musiciens intervenants	18,8%	18,7%	21,5%	27,0%	19,6%
Artistes amateurs	16,7%	14,5%	11,5%	14,3%	23,4%
Animateurs	10,5%	7,6%	11,5%	15,9%	18,7%
Professeurs de musique	8,7%	7,2%	8,0%	7,5%	10,5%
Conférenciers	6,6%	6,0%	7,6%	7,9%	8,5%
Universitaires	2,5%	1,8%	2,1%	3,6%	4,4%
Autres	11,7%	10,5%	14,6%	19,0%	17,0%

Lecture

- 66,8% des projets menés par des salles et lieux de spectacle ont fait appel à des artistes ; 32,3% à des professionnels des musiques actuelles (en colonne)
- C'est pour les salles et lieux de spectacle que le recours aux professionnels des musiques actuelles est le plus fréquent : 32,3% (en ligne)

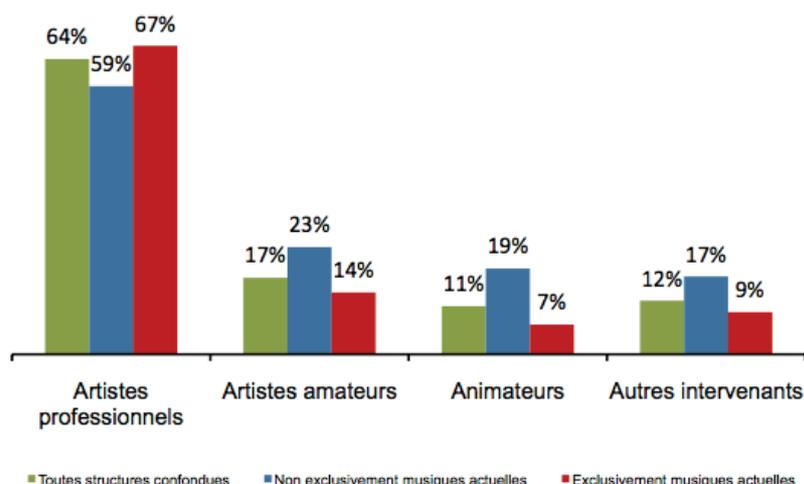
5.2.2.2 - Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres

Les **structures exclusivement dédiées** aux musiques actuelles font un peu plus appel à des **artistes professionnels** que les autres (67% contre 59%)

Les **artistes amateurs**, les **animateurs** et les **autres intervenants** sont un peu plus présents dans les **structures non exclusivement dédiées**.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Autres intervenants	11%	9%	17%	12 points
Animateurs	10,5%	7%	19%	12 points
Artistes amateurs	15%	14%	23%	9 points
Artistes professionnels	65%	67%	59%	8 points

Part de projets par type d'intervenant en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
 Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 1048 projets ; 935 réponses à la question



Lecture :

- 64% des 1 048 projets de l'ensemble des structures ont fait intervenir des artistes professionnels.
- 59% des 342 projets des structures non exclusivement musiques ont fait intervenir des artistes professionnels.
- 67% des 706 projets des structures exclusivement musiques ont fait intervenir des artistes professionnels.

5.2.2.3 - Différences d'intervenants selon que les lieux de diffusion soient ou non aidés par le MCC

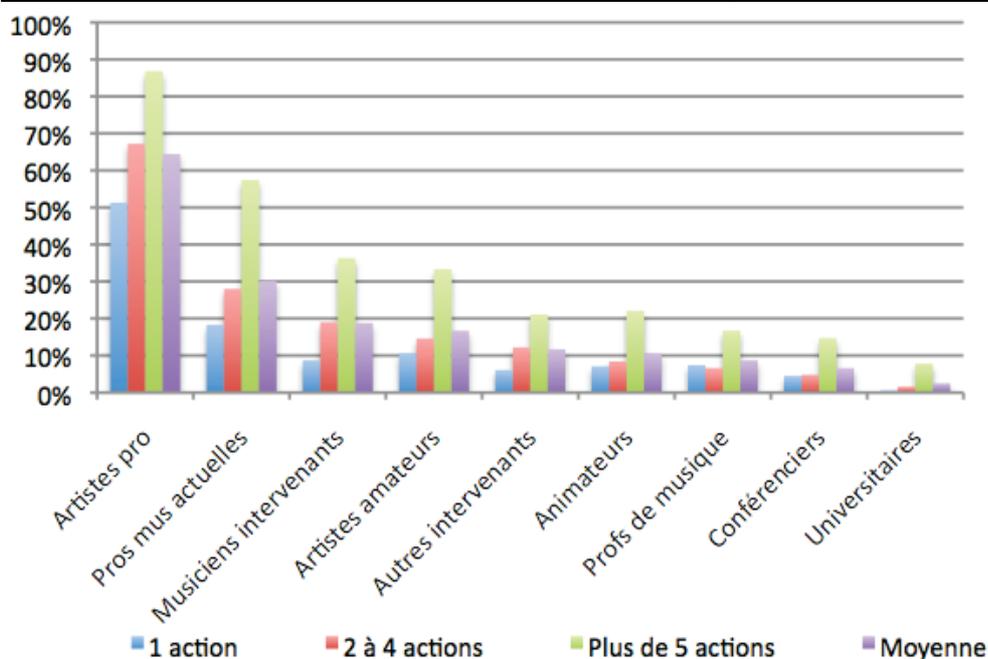
Au niveau du **type d'intervenant**, les **différences** entre les deux types de structures sont **faibles**. Les lieux aidés font légèrement plus appel aux artistes professionnels et aux professionnels des musiques actuelles ; les lieux non aidés ont un peu plus recours à des artistes amateurs ou à d'intervenants « autres » mais ils ont recours à des artistes professionnels pour 61% des projets.

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Artistes amateurs	15%	13%	19%	6 points
Musiciens intervenants	19%	18%	23%	5 points
Autres intervenants	11%	10%	15%	5 points
Artistes professionnels	65%	66%	61%	5 points
Professionnels musiques actuelles	32%	33%	30%	3 points

Différences d'intervenants selon la complexité des projets

Les artistes professionnels sont presque toujours présents dans les projets à plus de 5 actions (87% des cas).

Part de projets par type d'intervenants, en fonction du nombre de types d'action des projets



Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Intervenant le plus fréquent	Intervenant en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Intervenant en 3 ^e position	Intervenant en 4 ^e position et plus
Moyenne sur l'ensemble des projets	Artistes pros (64%)	Pros des musiques actuelles (30%)	Musiciens intervenants (19%)	Artistes amateurs (17%)
Projets à action unique	Artistes pros (51%)	Pros des musiques actuelles (18%)	Artistes amateurs (11%)	Musiciens intervenants (9%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Artistes pros (67%)	Pros des musiques actuelles (28%)	Musiciens intervenants (19%)	Artistes amateurs (15%)
Projets à 5 actions (et +)	Artistes pros (87%)	Pros des musiques actuelles (57%)	Musiciens intervenants (36%)	Artistes amateurs (33%)

6. PARTENAIRES OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

6.1 - Partenaires opérationnels

6.1.1 - Panorama chiffré

Un ou (des) partenaire(s) opérationnel(s) étaient associé(s) à plus de la moitié (55%) des projets (focus).

Les 2/3 de ces projets avaient pour **objectif de créer du partenariat avec les acteurs du territoire**, près de la moitié visait à **animer le territoire** ; la **notion de territoire est au cœur des partenariats**.

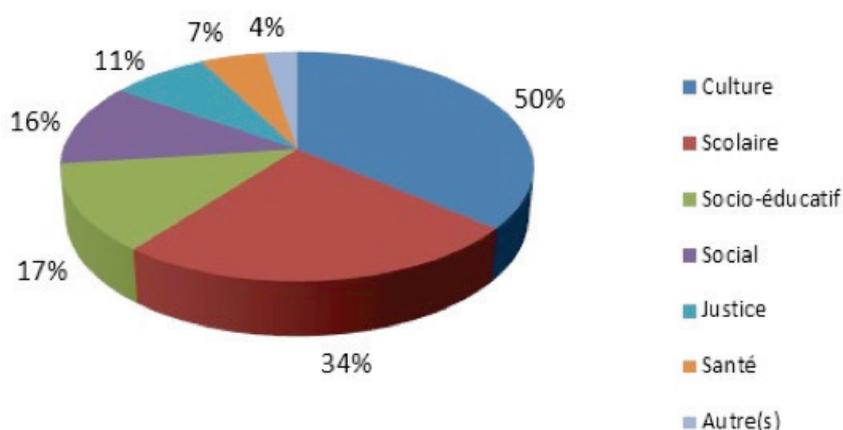
« Le territoire d'implantation de notre salle et la nature de nos missions nous ont incité à diversifier nos partenariats, avec le CHU – Centre hospitalier universitaire – notamment » ; « l'objectif n'est pas de fidéliser un public mais de comprendre un territoire » ; « J'ai développé mon poste en faisant d'abord une enquête de territoire » ; « il a fallu amener la structure à comprendre les particularités du territoire et instaurer un dialogue entre les habitants et la structure » ; « l'action culturelle déborde nos territoires proches ».

La notion de « territoire » est à entendre ici au sens large puisque la moitié des projets (focus) disent ne pas viser de territoire en particulier ; par contre, un tiers vise un territoire défini : 10% le milieu rural, 10% un quartier d'habitat social, 10% la banlieue.

7 secteurs d'activité étaient proposés aux répondants : culture, scolaire, socio-éducatif, social, justice, santé, autres ; il apparaît que :

- la **moitié des projets** mobilisant des partenaires opérationnels associe des partenaires du **secteur culturel** (50,3%) ; **plus d'1/3** des partenaires du **secteur scolaire**. La prédominance de ce type de partenaires s'explique sans doute en partie par le cahier des charges des SMAC qui rappelle que les projets doivent « envisager des partenariats avec les autres structures culturelles du territoire ».
- les **secteurs socio-éducatif et social** sont **associés moins souvent**, mais quasiment dans les mêmes proportions (17,3% et 16,2%)
- les secteurs de la **justice** et de la **santé** sont **associés de façon plus marginale** (respectivement 10,8 et 7%)

Secteurs d'activité des partenariats opérationnels



Lecture : 50% des projets ayant des partenaires opérationnels ont des partenaires intervenant dans le secteur culturel.

6.1.2 - Questions et limites des partenariats opérationnels

- Dans près de **2/3 des cas** (63%), **les structures sont seules à l'initiative des projets**, signe, qu'elles peuvent être force de proposition mais aussi comme le soulève l'un des commentaires « *qu'elles courent peut-être un risque d'autolégitimation* » ? La définition *ex nihilo* des besoins peut ne pas bien être perçue par l'environnement.
- Dans 12 %, elles sont à l'initiative des projets avec l'un de ses partenaires
- Dans 12 %, ce sont les partenaires seulement qui sont à l'initiative du projet

S'ils sont souhaités, dans les faits, **ces partenariats ne sont pas toujours simples**.

Certaines **limites** liées au partenariat en général ont été pointées : **difficultés logistiques** (harmonisation du calendrier principalement, coordination chronophage), **différences d'approche** de la notion d'action culturelle, difficulté pour que les uns et les autres trouvent leur place, d'où « *la nécessité de définir des objectifs communs aux participants, aux publics, aux artistes, à la structure organisatrice, à la structure d'accueil, aux institutions* ».

Des **écueils propres à certains secteurs** ont été soulevés :

- pour le milieu pénitentiaire : **lourdeurs administratives**, incertitude sur le devenir des détenus, manque de locaux adaptés...
- pour le secteur social : **risque d'instrumentalisation, difficultés de mobilisation des publics**
- pour le milieu scolaire : **difficultés d'implication** des enseignants (et des élèves) hors du temps scolaire, projets reposant sur des volontés personnelles ; difficultés de concentration des enfants...

Certaines remarques ont fait part de **résistances quant à l'entrée des musiques actuelles au sein de l'Éducation Nationale** ; d'autres ont témoigné du fait que lorsque des projets sont menés en milieu scolaire, ils pouvaient se heurter à des incompréhensions : « *si les objectifs ne sont fixés que par les profs, s'il n'y a pas de concertation avec les enfants, les artistes ; si l'on répond à un appel d'offre par une prestation de service, ce n'est pas intéressant* » ; « *dans une école, on est souvent dans le projet de l'enseignant, pas toujours celui de l'enfant.* »

6.2 - Financeurs des projets

6.2.1 - Panorama chiffré

Place des différents financeurs dans les projets

Une liste de 9 financeurs était proposée aux répondants : collectivités territoriales, services de l'État, partenaires privés (fondations, entreprises), organismes professionnels, subventions européennes, organismes partenaires du projet, participants au projet, pas de financements spécifiques, autre(s).

Il ressort que les **collectivités territoriales** sont les **principaux financeurs** qui allouent des aides spécifiques aux projets d'actions culturelles : **43,5 %**, avant l'**État**, qui tous services confondus, finance **22,8%** de ces projets.

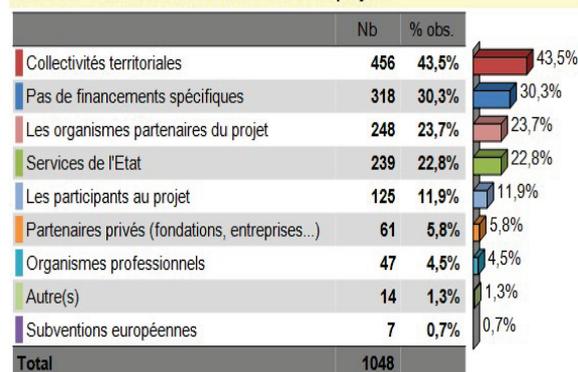
Les **partenaires des projets** contribuent à hauteur de presque 1/4 des financements (23,7%) et les participants à hauteur de 11,9%.

Presqu'**1/3 des projets** sont réalisés **sans financement spécifique**.

La part des **partenaires privés**, des organismes professionnels, des subventions européennes est **marginale** (entre 0,7% et 5,8 % des projets concernés).

Part de projets par financeurs

AC02-009 - Quels étaient les financeurs de ce projet ?



Lecture : 43,5% des projets ont été financés par les collectivités territoriales.

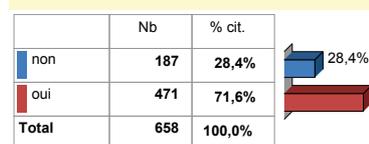
Le fait que presque 1/3 des **projets** soit réalisé **sans financement spécifique** peut s'interpréter de deux façons : **soit** ils sont **réalisés au titre des missions habituelles des structures**, sur leur budget de fonctionnement qui comprend éventuellement une contribution de l'État ; **soit** ils sont **réalisés en autofinancement** sur les fonds propres de la structure.

La part de l'État dans le financement *des projets* doit être relativisée, l'État finance en effet *les structures* au titre de leur fonctionnement pour (ou parce) qu'elles mènent déjà des projets d'actions culturelles. Ainsi, 71,6% des 658 projets non financés par les services de l'État émanent de lieux aidés au titre de leur fonctionnement par le ministère de la culture et de la communication, contre 28,4% émanant de lieux non aidés par ce même ministère. Il en est sans doute de même concernant les collectivités territoriales, mais nous ne disposons pas des chiffres.

Répartition des projets non financés par les services de l'État, en fonction de l'aide ou non du MCC

AIDE_MINISTERE_CULTURE

Non ([AC02-009] Parmi "Services de l'Etat")



Lecture : 71,6% des projets non financés par les services de l'état émanent de lieux aidés par le MCC.

Détail des financements des collectivités et de l'État

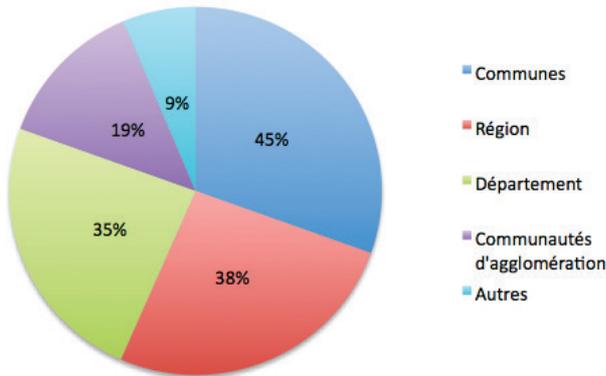
Pour les projets financés par les collectivités territoriales renseignés dans les fiches focus (69% des cas soit 278 réponses), il s'agit principalement des **communes** (45% des 278 focus), puis de la **Région** (38%), du **département** (35%) ; la part des communautés d'agglomération est plus faible (19%).

31% des projets focus ne sont pas aidés par les collectivités ou n'ont coché aucun partenaire financier au niveau des collectivités territoriales.

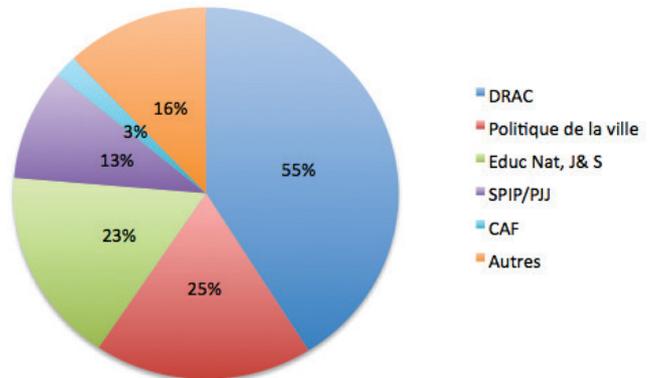
46% des focus sont financés par l'État, principalement la Drac (55%), la politique de la ville (25%), l'Éducation Nationale, de Jeunesse & Sports (23%), de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) (3%).

54% des projets focus ne sont pas aidés par l'État ou n'ont coché aucun partenaire financier au niveau des services de l'État.

Répartition des partenaires financiers au niveau des collectivités territoriales sur 278 focus financés par des collectivités



Répartition des partenaires financiers au niveau des services de l'État sur 154 focus financés par l'État



Concernant les financements de l'État, on peut s'interroger sur la relativement faible participation de l'Éducation Nationale et de Jeunesse et Sports, étant donné que la moitié des projets décrits dans les focus s'adressent à des enfants ou des adolescents scolarisés. La participation de la CAF correspond au soutien à des projets de prévention de risques auditifs.

Il faut noter que **80% des projets décrits dans les focus ne s'inscrivaient pas dans un dispositif de financement particulier** (Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Contrat Éducatif Local...)

Sur cette question des aides publiques, nous avons pu enregistrer le commentaire suivant : « *il existe une pression de la part des municipalités pour faire de l'action culturelle et avoir des rendus immédiats, les financements ne vont plus uniquement sur l'artistique mais sont également dévolus à l'action culturelle sur la même enveloppe globale. Du coup, on ne fait pas de l'action culturelle pour les gens mais pour les structures* ».

Des éléments plus qualitatifs mériteraient d'être apportés : qu'attendent les financeurs en contrepartie des sommes allouées ?

6.2.2 - Indications sur le budget des projets

Rappel : seules les fiches focus comportaient une question sur les budgets des projets, 268 ont été renseignés.

La majorité des projets (65%) est réalisée avec des budgets modestes.

- 2/3 des projets des focus ont un budget inférieur à 10.000 euros, dont 40 % inférieur à 5.000 euros.
- Le budget d'1 / 4 des projets focus est compris entre 10.000 et 30.000 euros.
- Seuls 10% des projets des focus dépassent les 30.000 euros de budget

Répartition des budgets des projets décrits dans les focus

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 336 focus; 268 réponses à la question



Lecture : 25% des budgets des projets décrits dans les focus sont compris entre 10 000 et moins de 30 000 euros.

6.2.3 - Principales différences de financement entre les projets

6.2.31 - Différences de financement des projets selon le type de structures

Différences selon les profils de répondants

Les collectivités participent surtout aux financements de projets portés par les structures organisatrices d'ateliers (54,4%), moins à ceux des salles et lieux de spectacle (40,8%). On peut supposer que ces derniers sont déjà pour partie financés au titre de leur fonctionnement.

L'État finance un peu moins les projets des structures organisatrices d'ateliers et ceux des structures non exclusivement musiques actuelles, peut-être parce qu'elles sont moins reconnues ou parce qu'elles mènent des actions ne rentrant pas dans les lignes de financement préétablies.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Salle/lieu spectacle	Studio de répétition, d'enregistrement	Organisateurs d'ateliers, d'actions culturelles	Structure non exclu musiques actuelles
Nombre de structures		110	42	32	75
Nombre de projets menés		765	288	252	342
Collectivités territoriales	43,5%	40,8%	44,8%	54,4%	47,7%
Pas de financements spécifiques	30,3%	31,4%	26,7%	30,2%	31,9%
Organismes partenaires du projet	23,7%	24,3%	25,7%	26,6%	24,9%
Services de l'État	22,8%	22,4%	24,3%	18,7%	19,6%
Participants aux projets	11,9%	12,7%	12,5%	15,9%	14,0%
Partenaires privés	5,8%	3,9%	5,2%	8,7%	6,7%
Organismes professionnels	4,5%	3,7%	2,8%	2,8%	3,8%
Subventions européennes	0,7%	0,8%	0,0%	0,0%	1,5%
Autre(s)	1,3%	1,4%	1,7%	0,4%	0,3%

Lecture

- 40,8% des projets menés par des salles et lieux de spectacle ont été financés par des collectivités territoriales ; 31,4% n'ont pas bénéficié de financements spécifiques... (en colonne)
- C'est pour les organisateurs d'ateliers que les contributions des organismes partenaires des projets sont le plus importants : 26,6% (en ligne)

Différences entre les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles et les autres

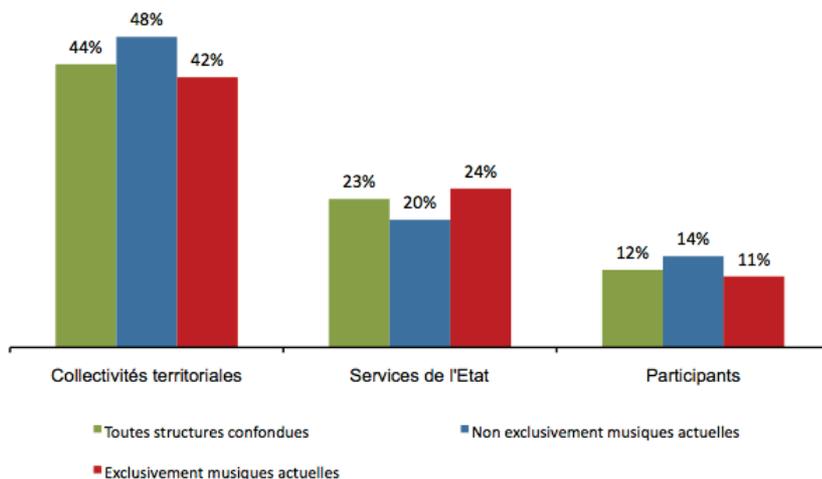
Qu'ils soient menés par des structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles ou non, les projets ont globalement les mêmes modes de financement. Les légères différences (3 à 4 points maximum) sont les suivantes :

- Plus de financements des collectivités territoriales (48% contre 42%) et plus de financements de la part des participants (14% contre 11%) pour les structures non exclusivement dédiées.
- Plus de contributions des services de l'État pour les structures exclusivement dédiées.

	Moyenne sur l'ensemble des structures	Structures exclusivement dédiées musiques actuelles	Structures non exclusivement dédiées musiques actuelles	Différence
Collectivités territoriales	44%	42%	48%	6 points
Services de l'État	23%	24%	20%	4 points

Participants	12%	11%	14%	3 points
--------------	-----	-----	-----	----------

Part de projets par financeur en fonction de l'exclusivité ou non de l'activité musiques actuelles des structures
Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 : 1048 projets



Lecture :

- 44% des 1 048 projets de toutes les structures confondues sont financés par les collectivités territoriales.
- 48% des 342 projets des structures non exclusivement musiques actuelles sont financés par les collectivités territoriales.
- 42% des 706 projets des structures exclusivement musiques actuelles sont financés par les collectivités territoriales.

Différences entre lieux de diffusion aidés ou non par le MCC

Quelques différences apparaissent entre les modes de financements des projets. Les **lieux non aidés** par le MCC mobilisent davantage les **financements des collectivités** et les **contributions des participants** aux projets.

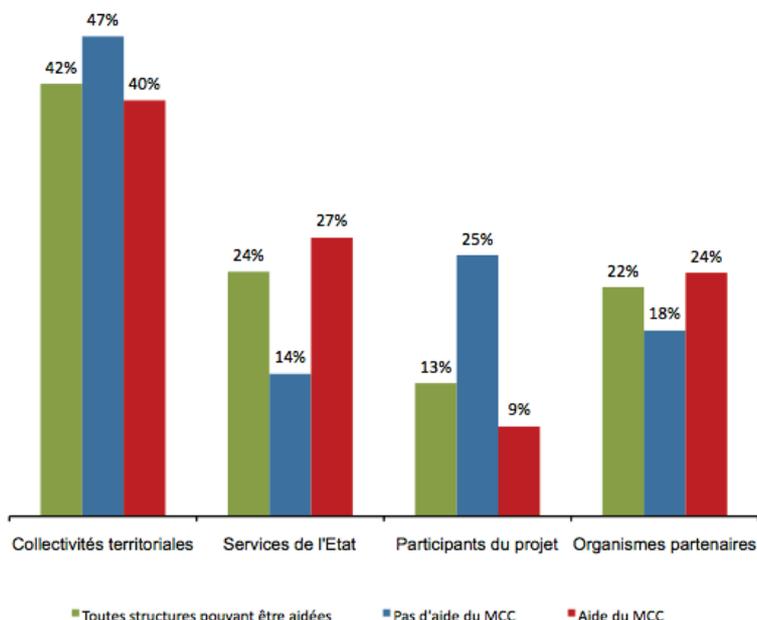
Les **lieux aidés** par le MCC voient leurs **projets** davantage aidés par les **services de l'État** et ont davantage recours à la participation des **organismes partenaires** que ceux qui ne le sont pas. Les contributions demandées aux participants sont faibles. On peut supposer que cette gratuité (pour les bénéficiaires) pratiquée dans la majorité des cas est rendue possible par les financements alloués à ces lieux au titre de leur mission de « service public ».

A l'inverse, on peut supposer que même si les structures non aidées par le MCC peuvent revendiquer des missions de service public, ne bénéficiant pas des financements correspondants, elles sont contraintes de trouver des ressources pour pouvoir réaliser leurs projets (contributions des participants en l'occurrence).

	Moyenne sur l'ensemble des lieux	Lieux aidés par le Ministère de la Culture	Lieux non aidés par le Ministère de la Culture	Différence
Participants aux projets	13%	9%	25%	16 points
Services de l'État	24%	27%	14%	13 points
Collectivités territoriales	42%	40%	47%	7 points
Organismes partenaires	22%	24%	18%	6 points

Part de projets par financeur en en fonction d'une aide ou non du ministère de la culture auprès de la structure

Source : Les actions culturelles dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ; 862 projets des 135 structures pouvant recevoir cette aide.



Lecture :

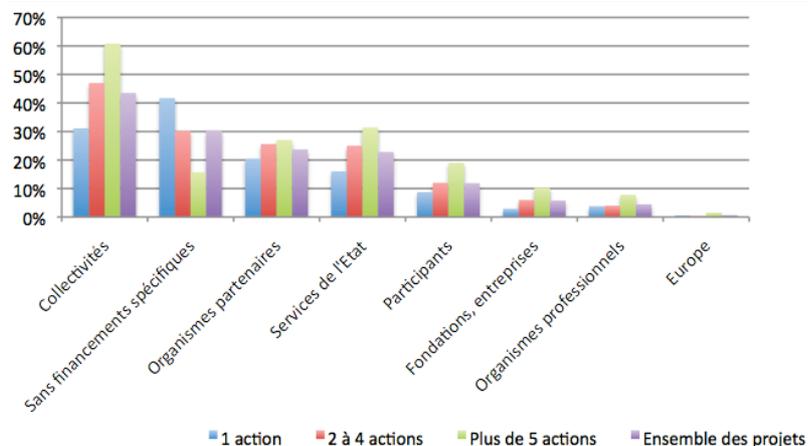
- 42% des 862 projets de l'ensemble des lieux aidés par le ministère de la Culture sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.
- 47% des 217 projets, des lieux susceptible d'être aidés par le ministère mais ne l'étant pas, sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.
- 40% des 645 projets des lieux aidés par le ministère sont (entre autre) financés par les collectivités territoriales.

6.2.32 - Différences de financements selon la complexité des projets

La plupart des **projets à 5 actions** et plus est proportionnellement réalisée avec **plus de financements spécifiques** et plus de participation des organismes partenaires.

Les **aides publiques** des collectivités (surtout) et l'État sont **plus importantes**. Ce sont ces projets qui **parviennent à mobiliser des fondations ou des entreprises** (10% des projets – ce qui signifie tout de même que 90% n'en mobilisent pas.)

Part de projets par type de partenaire, en fonction du nombre de types d'action des projets



Lecture : 40% des projets à une action sont menés sans financements spécifiques alors que c'est le cas pour seulement 16% des projets à 5 actions ou plus.

Le tableau suivant propose une extraction des chiffres les plus significatifs.

	Financier le plus fréquent	Financier en 2 ^e position (ou 1 ^{er} ex-aequo)	Financier en 3 ^e position	Financier en 4 ^e position et plus
<i>Moyenne sur l'ensemble des projets</i>	Collectivités (44%)	Pas de financements spécifiques (30%)	Organismes partenaires (24%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (23%) • Participants (12%)
Projets à action unique	Pas de financements spécifiques (42%)	Collectivités (31%)	Organismes partenaires (21%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (16%) • Participants (9%)
Projets comportant entre 2 et 4 actions	Collectivités (47%)	Pas de financements spécifiques (30%)	Organismes partenaires (26%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (25%) • Participants (12%)
Projets à 5 actions (et +)	Collectivités (61%)	<ul style="list-style-type: none"> • Services de l'État (31%) 	Organismes partenaires (27%)	<ul style="list-style-type: none"> • Participants (19%) • Pas de financements spécifiques (16%) • Fondations, entreprises (10%)

Autres différences sur les financements

Projets financés seulement par des collectivités

Les projets financés seulement par des collectivités (16%/167 projets) proposent nettement **plus de concerts** que les autres (55,1% contre 44,6%) mais également **plus de festivals** (10,8% contre 4,8%) ; on peut dire qu'ils laissent une plus grande place aux actions de diffusion. Ils proposent également **plus d'actions transversales** sur une thématique (20,4% contre 11,4%), peut-être en raison de la nécessité de travailler plus en partenariat.

Projets sans financement spécifique

Si le concert reste l'activité majoritaire des projets sans financement spécifique (27%/286 projets), on observe des variations par rapport à l'ensemble des projets, ils proposent deux fois moins d'ateliers de pratique (17,5% contre 48%) et moins de rencontres avec des artistes (28,3% contre 38,5%).

Ils proposent par contre légèrement plus de visites de lieux (24,8% contre 42,4%).

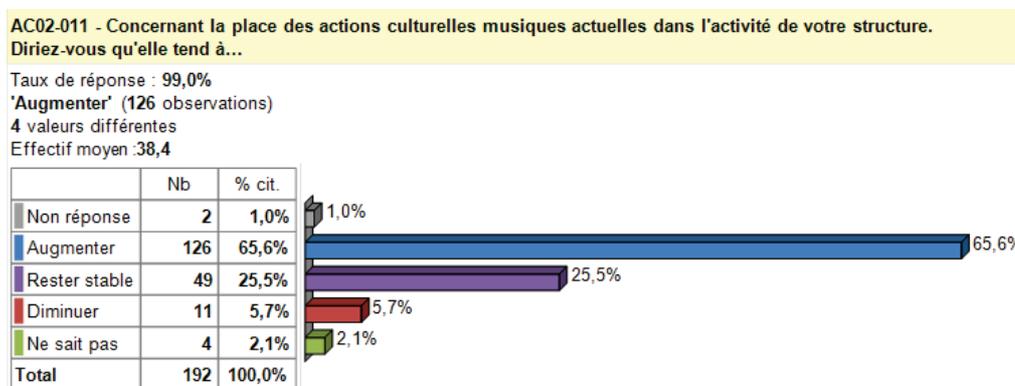
7. LA PLACE DES ACTIONS CULTURELLES CHEZ LES RÉPONDANTS

7.1 - La fonction «actions culturelles» portée par les structures

Après avoir brossé un profil des structures constituant la population de l'enquête et de leurs projets artistiques et culturels, il semble important d'aborder maintenant, la fonction « actions culturelles » du projet global des structures répondantes.

La plupart des structures de musiques actuelles observées dispensent dans le cadre de leur projet une pluralité d'activités, qu'elles soient complémentaires ou non. Ces différentes activités et services peuvent aller de la diffusion, à la création/résidence d'artistes, l'accompagnement de projets, l'accompagnement d'artistes, la répétition, l'information/ressource, l'enseignement musical, le développement d'artistes, la formation administrative et/ou technique, le multimédia, l'audiovisuel, les expositions, les actions culturelles, etc.

Il s'agit, dans cette partie, d'analyser la manière dont l'activité « actions culturelles » est portée au sein des structures répondantes en termes de mise en œuvre opérationnelle (moyens humains et financiers entre autre) ; de pouvoir évaluer la place que cette activité occupe parmi les autres dans le projet artistique et culturel des structures ; et enfin de tenter de mesurer son intensité.



7.1.1 - La place des actions culturelles dans les projets des structures

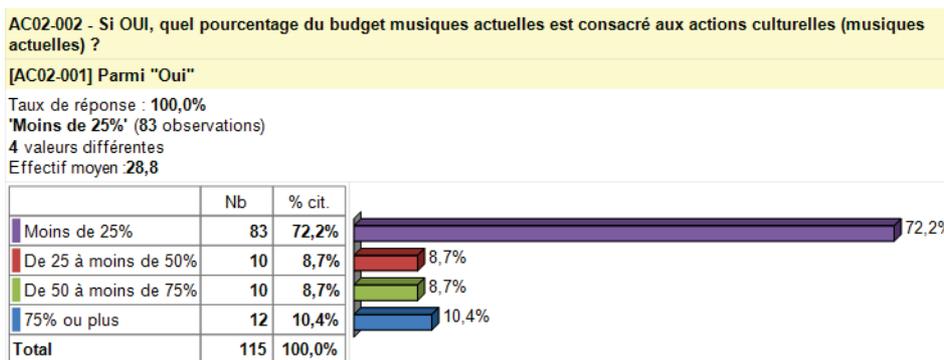
« L'action culturelle, une activité qui tend à prendre une place de plus en plus importante dans le projet artistique et culturel des structures. »

Près des 2/3 (65.6%) déclarent que la place de l'activité « actions culturelles » tend à augmenter. Ces données sont à mettre en corrélation avec les données nationales (FEDELIMA et RIF) quant au développement des projets d'actions culturelles au sein des structures de musiques actuelles depuis une dizaine d'années. Près de 93% des structures membres de la FEDELIMA déclarent développer des activités de type « actions culturelles » en 2009 contre 83% en 2006³⁷. Selon l'état des lieux mené par le RIF en 2012 sur les données d'activité 2011, 34% de ses membres déclarent mener des actions culturelles.

L'augmentation de la part prise par les actions culturelles au sein des projets artistiques et culturels des structures semble se confirmer ici avec une augmentation déclarée par 65.6% des répondants. Seuls 5,7 % des répondants précisant qu'elle tend à diminuer.

³⁷ - Données Observation Participative et Partagée FEDELIMA 2006 et 2011.

La grande majorité des structures consacre déjà près de 25% de leur budget musiques actuelles aux actions culturelles ; 1/3 d'entre elles y consacrent plus de 25 %



Il est cependant important de préciser que les structures dont l'activité musiques actuelles est NON exclusive ont une plus forte tendance à consacrer une part plus importante de leur budget aux actions culturelles que les structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive.

Structures exclusives : 18.3% consacrent plus de 25% de leur budget aux actions culturelles
 Structures NON exclusives : 43.2% consacrent plus de 25% de leur budget aux actions culturelles

La présence au sein de la population de structures de type MJC ou d'éducation populaire renforce ce phénomène. En effet ces structures, en raison de leur histoire, des valeurs qu'elles portent et projets qu'elles mettent en œuvre, sont généralement plus enclines à développer des projets d'actions culturelles en direction des populations.

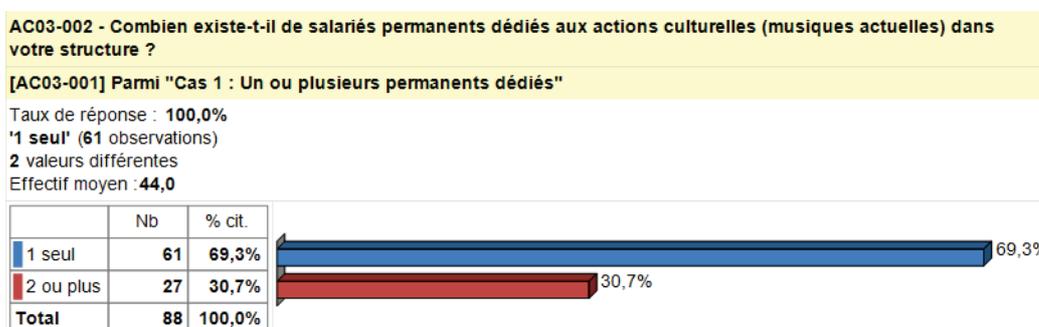
Il semble difficile d'avoir une lecture claire des budgets et la part des ressources financières consacrées aux actions culturelles, la part en pourcentage ne permettant pas d'identifier réellement en valeur absolue les ressources dédiées. Un travail analytique plus précis par structure serait plus opportun afin de pouvoir obtenir un ratio en pourcentage budget global de la structure / budget culturel.

7.1.2 - Moyens humains dédiés à l'activité d'actions culturelles

« Pour 91.1 % des structures les projets d'actions culturelles sont portés par des permanents en interne »

Pour seulement 6,8 % des répondants, ce ne sont pas des permanents de la structure, mais des bénévoles, des services civiques, des stagiaires (...) qui s'occupent des actions culturelles

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter quant aux modalités d'organisations et les moyens humains dédiés aux actions culturelles :



- Aucun permanent dédié, mais une prise en charge des actions culturelles par différents salariés de la structure pour 45,3% des répondants
- 1 permanent dédié aux actions culturelles pour 31,7% des répondants
- 2 permanents dédiés aux actions culturelles ou plus pour 14,1% des répondants

Alors que l'activité d'actions culturelles se développe de plus en plus dans les structures, avec la difficulté de créer au moins un poste de salarié dédié, on remarque une proportion de structures pour lesquelles 2 salariés dédiés ou plus sont en charge de l'activité. Elle représente tout de même 14% de l'ensemble des répondants. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de structures dont l'action culturelle est un cœur d'activité ou de structures plus professionnalisées en termes de permanents, possédant une équipe importante en nombre de salariés.

Concernant la ventilation des postes dédiés selon l'activité musiques actuelles ou non des structures répondantes, l'on observe qu'une infime différence en termes de répartition. Pour exemple de lecture, les structures ayant une activité exclusivement musiques actuelles, qui représentent 60.9 % de la population, concentre 66% des 88 postes dédiés. Au regard du test de significativité statistique effectué sur ces variables, il n'y a pas d'incidence de création de postes dédiés aux actions culturelles entre les structures ayant une activité exclusivement musiques actuelles et les structures ayant une activité NON exclusivement musiques actuelles. En effet, le nombre de postes dédiés créés reste bien proportionnel à la population de référence.

Structures exclusivement dédiées musiques actuelles (117 structures, soit 60.9% des répondants)	Structures non exclusivement dédiées musiques act. (75 structures soit, 39.1% des répondants)
<ul style="list-style-type: none"> • 58 postes dédiés répertoriés • Soit 66 % des postes dédiés créés 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 postes dédiés répertoriés • Soit 34 % des postes dédiés créés

On constate cependant en observant la taille en effectif total des équipes permanentes des 88 structures ayant déclaré avoir en interne un ou plusieurs postes dédiés aux actions culturelles, que la taille de l'équipe permanente des structures est bien inférieure à celle des structures n'ayant pas créé de poste dédié (ces dernières, disposant d'un effectif plus important, préférant mener cette activité d'une manière transversale, en impliquant plusieurs autres salariés de la structure).

En effet, la taille moyenne des équipes permanentes des structures ayant créé des postes dédiés aux actions culturelles reste pour les deux types de structures, inférieure de moitié à celle des structures qui n'ont pas créé de postes dédiés. Il est possible d'avancer que **la création de ce type de postes ne semble pas être d'origine structurelle (liée aux ressources humaines disponibles) mais bien plus au projet des structures**. Il est très vraisemblable, que la création de postes dédiés reste beaucoup plus liée au projet général des répondants et notamment à l'importance et la place prise par les actions culturelles dans l'activité générale et le projet.

AC03-001 - En 2011, quels étaient les moyens humains consacrés aux actions culturelles musiques actuelles (merci de choisir un cas parmi ceux proposés) ?

Taux de réponse : 97,9%

'Cas 1 : Un ou plusieurs permanents dédiés' (88 observations)

3 valeurs différentes

Effectif moyen : 48,0

	Nb	% cit.
Non réponse	4	2,1%
Cas 1 : Un ou plusieurs permanents dédiés	88	45,8%
Cas 2 : Pas de permanents dédiés, plusieurs salariés interviennent	87	45,3%
Cas 3 : Ce ne sont pas des salariés permanents	13	6,8%
Total	192	100,0%

7.1.3 - Activité "actions culturelles" partagée ou non au sein de la structure ?

« Des personnels dédiés en charge des actions culturelles et une activité partagée à égale proportion »

On observe une forte proportion de structures ayant intégré dans leur organigramme des salariés dédiés aux actions culturelles. Elles représentent 45.8% des répondants, soit pratiquement la moitié.

Bien que les répondants se divisent en deux groupes égaux, entre d'une part les structures pour lesquelles « un ou plusieurs permanents sont dédiés aux actions culturelles » et d'autre part celles où l'activité est partagée entre plusieurs salariés non dédiés, il reste difficile d'expliquer si ces modes d'organisations sont subis par manque de moyens financiers ou s'ils ont été volontairement mis en place.

En effet, la question de l'organisation et de la gestion des projets d'actions culturelles au sein des structures est à ce titre intéressant et demanderait un travail de type monographique pour y répondre. L'option prise par les structures

ne correspond pas toujours à des contraintes de financements des postes. Il peut s'agir de choix stratégiques et organisationnels en termes de conduite de projets et de dynamique de groupe et d'équipe. La transversalité de certains projets nécessitant l'apport en complémentarité de compétences de plusieurs permanents en interne au sein de l'équipe (programmeur, directeur, responsable informations ressources, techniciens et régisseur technique, enseignants musicaux, etc.).

Nous ne possédons pas, à l'heure actuelle, de données comparatives pour pouvoir observer l'évolution de l'intégration des postes de permanents en charge des actions culturelles dans les organigrammes des structures. Mais il semble tout de même, que ces postes se soient développés au sein des structures depuis un certain nombre d'années, notamment au sein des Scènes de Musiques Actuelles (du moins concernant le réseau FEDELIMA).

Il ne semble pas non plus y avoir d'incidence, quant à la période de création des postes, liée au fait que les structures soient ou non conventionnées avec l'État, comme le montre le tableau ci-dessous. Nous n'observons pas de différences notoires par période.

Période de création des postes dédiés 1 et 2	Structures conventionnées avec l'État		Structures non conventionnées avec l'État	
	Nb	%	Nb	%
Avant 1990	1	1,8%	1	1,9%
Entre 1990 et 2000	7	12,3%	11	20,8%
Entre 2001 et 2005	13	22,8%	6	11,3%
Entre 2006 et 2010	24	42,1%	22	41,5%
Après 2010	11	19,3%	13	24,5%
Ne sait pas	1	1,8%	0	0,0%
Total	57	100,0%	53	100,0%

Concernant les structures n'ayant pas intégré de postes dédiés aux actions culturelles et partageant de ce fait la charge de réalisation des projets entre plusieurs permanents, on constate que ce partage n'est pas limité à 2 ou 3 permanents, en effet, le nombre important de permanents prenant part à la réalisation des projets, peut aller jusqu'à 5 et plus dans certains cas, illustrant bien une multiplicité d'interventions plus qu'une nécessité d'adjonctions de simple ressources humaines à des fins de réalisation du projet ou de l'action.

« Dans notre structure, il n'y a pas de poste de chargé d'action culturelle. On a une approche transversale : l'action culturelle n'est pas un secteur d'activité, elle doit être pensée de façon globale ». ³⁸ Il semble important de préciser que dans seulement 18,4 % des cas, 1 seul permanent est en charge de réalisation du projet. Il s'agit très certainement de structures n'ayant pas les moyens financiers de créer un poste dédié. Inversement, **pour 48.2 %, soit la moitié des structures ne possédant pas de permanents dédiés, plus de 3 permanents sont impliqués dans la réalisation des projets d'actions culturelles.**

Enfin, il était demandé aux structures ne disposant pas de postes dédiés aux actions culturelles (87 répondants de la population) si elles envisageaient de créer un tel poste, 29 d'entre-elles, soit un tiers (33,3 %) ont répondu par l'affirmative, contre 56 (soit 64,4 %) qui ne l'envisageaient pas.

7.2 - Caractéristiques des postes dédiés aux actions culturelles

Le projet artistique et culturel d'une structure a nécessairement besoin de moyens humains pour être rendu opérationnel. Les ressources humaines disponibles d'une structure sont censées être en phase avec le projet d'activité. Ce projet doit pouvoir s'appuyer sur un organigramme adapté et des secteurs d'activités définis. La création d'un poste de permanent au sein d'une structure et son intégration dans l'organigramme existant reste un bon

³⁸ - Propos d'une personne en charge des actions culturelles, recueillis lors du séminaire organisé par le collectif RPM : « L'action culturelle : analyse des pratiques dans les musiques actuelles », les 13,14 et 15 février 2012 aux Cuizines à Chelles (77).

indicateur du développement de son projet artistique et culturel. Il s'agit dans cette partie d'étudier plus précisément les postes dédiés aux actions culturelles dans la population des répondants de l'enquête.

7.2.1 - Nombre de postes

« Les structures exclusivement dédiées aux musiques actuelles mieux dotées en moyens humains pour développer leur projet artistique et culturel »

Les répondants dont l'activité est exclusivement musiques actuelles sont plus fortement structurés en terme de moyens humains que les répondants NON exclusivement musiques actuelles. Cela est renforcé par l'importante proportion de structures de type Scènes de musiques actuelles présentes au sein de la population des répondants. Ces structures étant en moyenne et généralement mieux aidées dans leur fonctionnement (conventionnement SMAC, large panel d'activités proposées, etc....).

Exclusives (117 structures, soit 60.9% des répondants)	Non exclusives (75 structures soit, 39.1% des répondants)
<ul style="list-style-type: none"> • 41.8 % des structures ont moins de 5 ETP • 70.9 % ont plus de 5 ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • 65.4% des structures ont moins de 5 ETP • 34,6% ont plus de 5 ETP

Il est à rappeler cependant, que la taille des équipes permanentes ne semble pas avoir d'incidence structurelle sur la création ou non de postes dédiés aux actions culturelles.

AC03-040 - Combien de salariés de la structure sont-ils impliqués dans les actions culturelles musiques actuelles ?

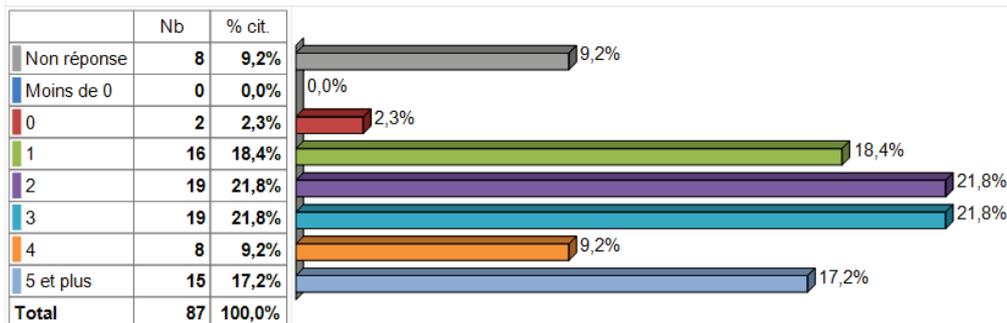
[AC03-001] Parmi "Cas 2 : Pas de permanents dédiés, plusieurs salariés interviennent"

Moyenne = 3,4 Ecart-type = 3,4

Médiane = 3,0

Min = 0 Max = 25

Somme = 267



AC01-031 - Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le nombre d'équivalent temps plein dans votre structure ?

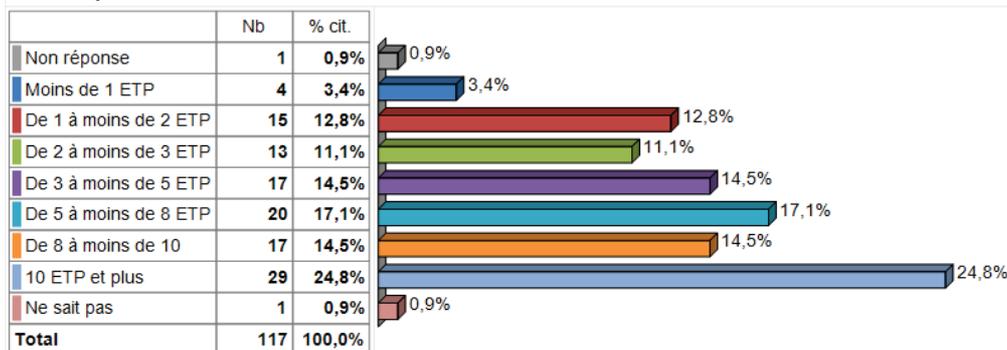
[AC01-026] Parmi "Oui"

Taux de réponse : 99,1%

'10 ETP et plus' (29 observations)

8 valeurs différentes

Effectif moyen : 13,0



7.2.2 - Année de création des postes dédiés aux actions culturelles

« 80% des postes ont été créés dans les années 2000 »

Ce taux important de 80 % des postes créés depuis les 10 dernières années montre bien une forte montée en puissance des activités liées aux actions culturelles depuis le début des années 2000 au sein des structures.

En cumulant les postes 1 et 2, les données recueillies sont assez éloquentes à ce sujet :

- 22,6% des postes ont été créés après 2010, soit dans les 3 dernières années.
- 62.6% des postes ont été créés depuis 2006
- **79,1% des postes ont été créés depuis 2001**

Périodes	Poste 1 et 2 cumulés	
Non réponses	2	1,7%
Avant 1990	2	1,7%
Entre 1990 et 2000	19	16,5%
Entre 2001 et 2005	19	16,5%
Entre 2006 et 2010	46	40,0%
Après 2010	26	22,6%
Ne sait pas	1	0,9%
TOTAL	115	100,0%

Cette information reste l'un des éléments marquants de la présente enquête et traduit l'orientation prise par de nombreux projets artistiques et culturels. En effet, en termes d'organisation du travail, le développement d'une activité demande logiquement le déploiement des moyens humains nécessaires à sa bonne réalisation.

Il semble toutefois difficile d'expliquer, sans une analyse plus précise sur le terrain, si le développement et l'augmentation significative de création de ces postes sont liés à une hausse des financements publics sur cette activité. En effet, il est important de préciser que pour bon nombre de ces structures, la masse salariale reste la charge principale en termes d'approche budgétaire. L'accroissement des financements publics étant très fréquemment utilisé pour l'embauche de personnel venant compléter l'équipe existante et ainsi permettre le développement de nouvelles activités. Un travail d'entretiens avec des directeurs de structures concernés permettrait de répondre à cette question et de mieux identifier l'origine de ce constat.

7.2.3 - Intitulés de postes

« Un nombre relativement faible d'intitulés de poste spécifiquement dédiés aux actions culturelles »

Il est intéressant, de s'attacher à étudier plus précisément les postes dédiés aux actions culturelles et notamment leurs intitulés. En effet, bien qu'un intitulé de poste ne puisse totalement rendre compte des fonctions couvertes par le salarié qui l'occupe, il reste en soi un indicateur intéressant à observer en terme d'organisation du travail au sein d'une structure.

110 intitulés de postes ont été recensés sur les 115 postes dédiés identifiés via le remplissage du questionnaire en ligne. Ces réponses ont été obtenues via la possibilité offerte par le questionnaire de décrire au moins 2 postes dédiés aux actions culturelles, dont l'intitulé du poste figurant sur la fiche de paye.

Il semble tout d'abord important d'identifier les intitulés de postes comportant d'un point de vue lexical, d'une part le terme « action culturelle » et d'autres part les termes « Chargé(e) », « Responsable » associé à « action culturelle », des intitulés de postes ne comportant pas ces termes.

En effet, il semble très certain que les intitulés comportant ces termes ou mots clefs désignent des postes principalement dédiés au secteur d'activité en charge des actions culturelles au sein de la structure, alors que les intitulés de postes ne comportant pas ces termes sont plus à même d'identifier **des permanents dont la fonction principale n'est pas l'action culturelle**. Il s'agit bien souvent de postes existants qui se sont vu attribuer les fonctions liées aux actions culturelles ou de salariés dont les fonctions sont transversales, polyvalentes ou multiples avec un intitulé de poste plus générique.

Intitulés recensés pour le poste 1 : 84 réponses

Liste des mots les plus fréquents du lexique réduit

	Nb		Nb		Nb		Nb		Nb
chargé	40	Actuelles	6	développement	5	projet	4	secteur	3
culturel	37	coordinateur	6	accompagnement	4	Administrateur	3	Adjoint	2
action	30	médiateur	6	artistique	4	communication	3		
Responsable	15	mission	6	Attaché	4	pédagogique	3		
Animateur	12	Musiques	6	production	4	REGISSEUR	3		
PUBLIC	7	relations	6	PROGRAMMATEUR	4	ressource	3		

Intitulés Poste 1 : 9 Principaux segments de mots répétés

Segments de mots répétés	Nb
action culturelle	25
chargée action culturelle	8
chargé action culturelle	7
musiques actuelles	6
relations publics	5
chargé mission	4
responsable action	4
responsable action culturelle	3
responsable secteur	3

Concernant les intitulés de poste 1, il semble tout d'abord marquant de constater que, bien que ces postes aient été identifiés comme ceux en charge de l'activité d'action culturelle au sein de la structure par les répondants, seuls 25 des 84 réponses à cette question comporte le terme « action culturelle » (soit 29,7 %). Ce terme ne revenant que par deux fois sur 26 réponses concernant les intitulés de poste 2, soit 7,7%.

Il semble que peu de postes soient directement et essentiellement dédiés à cette fonction au sein des structures mais que les personnels en charge des missions liées aux actions culturelles soient sur **des postes assez transversaux et polyvalents**. On retrouve au sein du lexique un nombre important de termes en lien avec des fonctions diverses tels que « animateur », « musiques actuelles », « relations publics », « responsable secteur »... Ainsi que des termes se rapportant à d'autres secteurs d'activités connexes, comme « Régisseur », « communication », « ressource ».

Concernant l'approche statutaire, le terme « Chargé/(e) » revenant pour 46.5% des intitulés de poste 1 et « responsable » pour 17,4 %.

Intitulés recensés pour le poste 2 : 26 réponses

Liste des mots les plus fréquents du lexique réduit

	Nb		Nb		Nb
ANIMATEUR	7	culturel	4	responsable	3
Chargé	7	accompagnement	3	action	2

Intitulés Poste 2 : 4 Principaux quasi-segments répétés :

Segments répétés	Nb
accompagnement artistique	2
action culturelle	2
adjoint animation	2
chargé accompagnement	2

Concernant les structures disposant de 2 postes dédiés aux actions culturelles, les observations effectuées ci plus haut sur les postes 1 (souvent les premiers postes créés) sont renforcées par l'analyse lexicale : les termes « culturels » ou « action culturelle » arrivant même en deuxième ou troisième position.

Le nombre relativement faible d'intitulés de poste spécifiquement dédiés aux actions culturelles semble indiquer, en termes d'organigramme, que l'activité n'est pas complètement intégrée comme une activité relevant d'un secteur bien défini au sein de la structure, même si c'est un des axes des projets comme cela peut être le cas pour la diffusion/programmation, l'administration, la répétition ou l'accompagnement. Ce constat renforce l'idée d'une approche très transversale et complémentaire des activités relevant des actions culturelles au sein des structures.

L'analyse lexicale des intitulés de postes dédiés aux actions culturelles semble nous montrer que **bien que cette activité semble en plein développement et intégrée au projet de très nombreuses structures, celle-ci ne semble pas complètement intégrée** dans les faits et identifiée de manière **à part entière dans les organigrammes**, en tout cas, pas au même titre que d'autres activités comme la diffusion, l'accompagnement, la répétition... Les différences d'intitulés des postes peuvent parfois interroger.

7.2.4 - Genre

« Des postes occupés à parts égales par des femmes et des hommes »

Concernant le genre des personnes occupant les postes dédiés aux actions culturelles et en cumulant les réponses faites par les répondants sur les postes 1 et 2, on constate une répartition assez égale entre les hommes (51,4 %) et les femmes (48,6 %).

Cependant, le fait que les postes d'encadrement soient plus confiés à des hommes (56,0%) qu'à des femmes (44,0%) nuance cette répartition.

	Nombre	%
Un homme	57	51,4%
Une femme	54	48,6%
Total	111	100,0%

Les analyses produites par la FEDELIMA montrent que la constitution des équipes permanentes des Scènes de Musiques actuelles de son réseau s'est beaucoup féminisée depuis plus d'une dizaine d'années, avec un rapport actuel de pratiquement 40% de femmes pour 60% d'hommes (ces informations doivent faire l'objet d'une prochaine mise à jour).

En s'appuyant sur ces données, on peut observer que les postes des personnes en charge des actions culturelles au sein des structures sont moyennement plus féminisées que la répartition sexuée observée sur l'ensemble des équipes des structures.

7.2.5 - Tranches d'âge

« Des postes occupés à 95% par des plus de 25 ans »

On constate une forte présence de 25/34 ans (53%) chez les personnes occupant les postes 1 et 2 en charge des actions culturelles. La part des 35/49 ans reste assez élevée, constituant plus d'1/3 des répondants.

	Nombre	%
Non réponses	2	1,7%
Moins de 25 ans	6	5,2%
De 25 à 34 ans	61	53,0%
De 35 à 49 ans	41	35,7%
50 ans et plus	5	4,3%
TOTAL	115	100,0%

Le chiffre le plus surprenant est la faible proportion d'individus de moins de 25 ans, qui ne représentent que 5,2% de l'échantillon. Ce chiffre corrobore la tendance observée depuis une dizaine d'années à une forte professionnalisation des structures de musiques actuelles, qui recrutent principalement des personnes diplômées, polyvalentes et possédant déjà une expérience, laissant peu de place à des jeunes débutants de moins de 25 ans ayant suivi des cursus scolaires courts.

7.2.6 - Niveau de diplômes

« Des postes occupés par des personnes fortement diplômées »

Sur la base des 115 postes dédiés recensés et des informations renseignées quant au niveau de diplômes des individus les occupant, on constate une très forte présence de personnes très diplômées. En effet :

- 83,5% des personnes en poste ont suivis des enquêtes supérieures au baccalauréat.
- 60,9 % ont un diplôme supérieur à Bac + 2
- Quasiment 30 % ont un diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur.

Le tableau ci-dessous précise ces informations en comparaison des données de l'INSEE pour l'année 2011 du niveau de diplôme des français pour la tranche des 25-49 ans (population constituant en grande majorité notre échantillon). Les écarts sont très significatifs, avec une différence de près de plus de 40 points concernant l'obtention de diplômes supérieurs longs entre les individus de la population que nous étudions (60,9%) et la moyenne des français (20,2%). Nous sommes bien en présence d'une population très fortement diplômée, ce qui est une réalité dans l'ensemble du secteur culturel.

Niveau de diplômes	NB	%	Données INSEE 2011 (des 25 à 49 ans)
Non réponse	2	1,7%	
Sans diplôme	1	0,9%	14,8%
Niveau VI (3ème)	0	0,0%	6,4%
Niveau V (CAP, BEP...)	2	1,7%	22,6%
Niveau IV (BAC)	12	10,4%	19,5%
Supérieur court (BAC+2)	26	22,6%	15,2%
Supérieur long (BAC+3/4/5 et supérieur)	70	60,9%	20,2%
Ne sait pas	2	1,7%	
TOTAL	115	100,0%	

Les répondants sont pour moitié titulaires d'un diplôme en actions culturelles / médiation culturelle, renforçant l'idée d'une professionnalisation des équipes permanentes des structures. Leurs profils et niveaux de formation semblent donc coïncider avec les fonctions qu'ils occupent.

Diplôme en actions culturelles / Médiation culturelle et/ou en musique	NB	%
Non réponse	2	1,7%
Ne sait pas	4	3,5%
Non	53	46,1%
Oui	56	48,7%
TOTAL	115	100,0%

Type de diplômes :	NB	%
Musicologie	1	1,6%
Sciences Humaines	4	6,3%
Animation	14	22,2%
Secteur Artistique et Culturel	33	52,4%
Technique	2	3,2%
DE (Diplôme d'état)	4	6,3%
CA (Certificat d'Aptitude – musiques actuelles)	0	0,0%
DUMI (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants)	1	1,6%
Autre(s)	4	6,3%
TOTAL	63	100,0%

7.2.7 - Cadre d'emploi (CDD/CDI ; temps plein/temps partiel ; statut cadre ou non)

« Des postes en CDI et à Temps plein pour 80 % d'entre eux et ¼ des postes sont de statut « cadre » »

Le nombre de postes en contrat à durée indéterminée est de 85%, indiquant bien ainsi le caractère pérenne de l'activité et l'intégration dans le long terme des postes dans l'organigramme des équipes des structures. Ce chiffre appuie également le fait que les projets liés aux actions culturelles sont bel et bien intégrés dans le projet global des structures et donc **destinés à perdurer dans le temps**. Il ne s'agit pas de projets et actions menés conjoncturellement au regard « d'opportunités partenariales ». Ce constat est renforcé par le fait que ces postes sont à **81,8 % des postes à temps plein**.

24,3 % des postes en charge des actions culturelles sont des postes avec un statut d'encadrement. Cette donnée semble assez récente et demanderait à être explorée. Elle montre, en tout cas l'importance prise par les projets et actions culturelles au sein des structures et les besoins que ceux-ci demandent en coordination et encadrement concernant les ressources humaines. C'est également un bon indicateur de la transversalité interne des projets et de leur complexité de mise en œuvre de par une nécessité d'encadrement. En effet, la multiplicité des intervenants aussi bien interne qu'externe à la structure, ainsi que la gestion des partenaires financeurs ou opérationnels de ces actions demandent dans bien des cas une coordination et un encadrement important.

Poste en statut « cadre »	Nombre	%
Non réponse	2	1,7%
Non	85	73,9%
Oui	28	24,3%
Total	115	100,0%

8. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION ET CONCLUSION

Cette enquête aura permis d'**identifier, de recenser et de caractériser les projets considérés comme étant des « projets d'actions culturelles »** pour les 192 structures de musiques actuelles répondantes³⁹. Pour rappel, ces structures sont principalement des lieux de diffusion, dont plus de la moitié ont conventionné avec le ministère de la Culture, dotés d'une équipe permanente plutôt solide et d'au moins un poste dédié aux actions culturelles.

Si ce travail dresse **un panorama inédit** sur ce sujet encore peu exploré dans les musiques actuelles, des questionnements d'ordre opérationnel et stratégique demeurent et appellent à **des approfondissements et des mises en perspectives**. À la clôture de cette enquête, qui constitue une étape d'un chantier plus vaste, il semble important de formuler **des questionnements complémentaires** (mais non exhaustifs) et de proposer **des pistes** permettant de prolonger le travail entamé.

8.1 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement

Nous présentons ici quelques éléments possibles de mise en perspective et de questionnement des données recueillies et des propos cités par les répondants.

8.1.1 – À propos d'éducation artistique

Les données collectées sur les projets, ainsi que les apports des réseaux partenaires de cette enquête, semblent pouvoir inscrire les actions culturelles des musiques actuelles dans le schéma proposé par **Jean-Gabriel Carasso**.

Pour ce « militant-théoricien »⁴⁰, « **la cohérence et la pertinence d'une éducation artistique et culturelle bien conçue suppose de trouver une articulation entre trois dimensions** :

- **D'abord, l'expérience personnelle** : faire, agir, expérimenter un langage, une forme, une expression. Rien ne peut remplacer l'expérimentation, l'engagement dans une tentative personnelle et/ou collective d'expression par le biais d'une forme artistique. La pratique est première.
- **Ensuite, le rapport aux œuvres** : on n'imagine pas une éducation artistique qui se priverait de la confrontation aux œuvres. Il faut voir, entendre, recevoir, percevoir, éprouver les œuvres, qu'elles soient patrimoniales ou contemporaines. Ici, l'importance est dans la diversité : il ne faut pas en rester à une ou quelques œuvres, mais s'obliger à la multiplicité pour trouver le chemin d'une relation forte et véritable par la comparaison des expériences.
- **Enfin, l'activité personnelle et le rapport aux œuvres ne seraient rien (ou peu) en matière éducative, sans le travail indispensable de réflexion et d'appropriation** (parler, réfléchir, comparer, situer dans le temps, faire le lien avec d'autres acquis...) »⁴¹

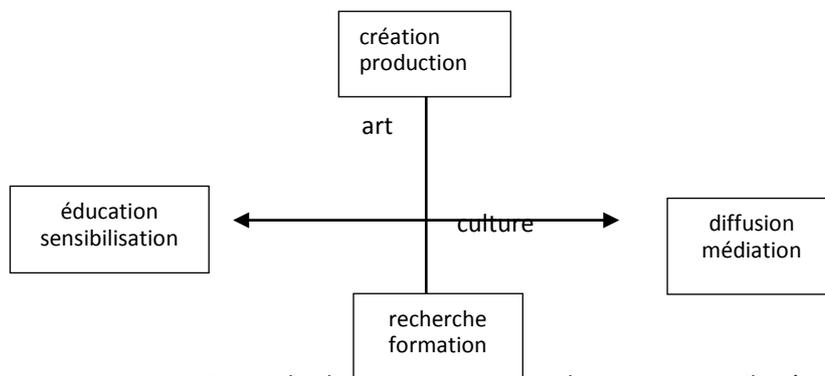
Il précise aussi : « on parle d'éducation artistique et culturelle, sans jamais formuler vraiment avec précision ce qui distingue la dimension artistique de la dimension culturelle, comme si ces deux termes étaient identiques, interchangeables, pourtant, s'il y a deux mots, c'est qu'il y a deux choses : **l'art est une activité humaine verticale, archaïque et permanente qui pousse des individus (des artistes) à approfondir sans cesse leur mode d'expression par la recherche et la création de formes singulières. L'art se caractérise par la production d'œuvres symboliques. L'éducation artistique concerne principalement cet aspect des choses : il s'agit d'expérimenter puis de développer une capacité à la production de formes.**

³⁹ - Rappelons que les répondants ne sont pas représentatifs de l'ensemble du « secteur » des musiques actuelles et qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des membres des réseaux impliqués dans ce travail, cf détail des profils des répondants, p. 7

⁴⁰ Jean-Gabriel Carasso a été comédien, metteur en scène, formateur, auteur et réalisateur. Diplômé d'enquêtes politiques, a dirigé pendant 12 ans l'ANRAT (association nationale de recherche et d'action théâtrale/théâtre éducation), il dirige aujourd'hui « L'Oiseau rare », association de recherche sur les politiques culturelles www.loizorare.com

⁴¹ Extrait de l'intervention lors des RNDEMA, Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles », Agen, avril 2013

La culture, à l'inverse, fonctionne dans une dimension horizontale. Elle indique le rapport que chaque individu entretient (ou non) à la création artistique. Disons, pour simplifier, que si « l'art est la chose », la culture c'est « le rapport à la chose ». L'éducation artistique et culturelle appelle un équilibre et une complémentarité entre l'horizontal et le vertical ».



Le questionnaire ne proposait pas de distinction entre ces deux termes et ils n'ont pas été différenciés dans les commentaires recueillis ; ainsi, **les réponses collectées dans le cadre de cette enquête superposent projets d'éducation artistique et projets d'actions culturelles**, sans toutefois limiter les seconds aux premiers.

8.1.2 - À propos d'éducation populaire

Alors que les structures d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux) sont plutôt faiblement représentées dans cette enquête (23 structures, soit 12% des répondants), sans être systématique, la **référence à l'éducation populaire est relativement fréquente** dans les commentaires ; elle est également présente dans les contributions des réseaux. **Cette filiation n'est pas récente mais s'inscrit plutôt dans une continuité** : elle était déjà mise en évidence à l'époque – il y a une quinzaine d'années – où l'on parlait surtout de musiques amplifiées et moins de musiques actuelles :

*« Historiquement, de nombreux lieux de musiques amplifiées ont été construits sur des projets culturels et artistiques portés par des structures associatives dont certaines émanaient de fédérations d'éducation populaire. Aussi dans leurs modes d'accompagnement des musiciens, des populations, dans les projets qu'ils animent, dans leur fonctionnement et les relations qu'ils entretiennent avec leur territoire, ces lieux ont-ils souvent le sentiment de croiser les fondements idéologiques de l'éducation populaire ... On constate donc une mixité importante des populations qui fréquentent les lieux étudiés, en termes d'âge comme de milieu social. Cette mixité est due à l'éclectisme de la programmation des spectacles, les politiques tarifaires, l'accessibilité des pratiques musicales, la multiplicité des « parcours » proposés, le travail sur la convivialité des lieux, l'existence d'actions culturelles ».*⁴²

Le lien entre actions culturelles et éducation populaire était déjà évoqué. Un nombre important des participants à la présente enquête correspond encore au portrait dressé alors : « **des structures ouvertes à tous, propices à la mixité, s'adressant à des populations dans un souci de construction des identités individuelles et collectives, où la diffusion est souvent revendiquée comme un moyen éducatif d'ouvrir les horizons artistiques et non comme un simple acte de consommation culturelle, où les pratiques musicales sont considérées comme importantes en tant que propices à la transmission des valeurs de l'éducation populaire** »⁴³.

8.1.3 - À propos « d'accès à la culture »

La notion « d'accès à la culture », évoquée par plusieurs répondants (et quelques réseaux également) mériterait d'être approfondie. S'applique-t-elle à l'accessibilité à des équipements culturels ? Sous-entend-t-elle l'accès à la culture en général, à une culture en particulier ? S'agit-il de reproduire des démarches de médiation entre un public et une œuvre issues d'autres disciplines (théâtre par exemple) ? La notion « d'œuvre » est-elle explicite dans les musiques actuelles ?

La « logique de l'accès à la culture » renvoyant à Malraux a été contestée depuis de nombreuses années : « un usage français de terme de « culture » nous conduit à une confusion récurrente de la notion de « culture » avec celle « d'art » ou de savoirs savants. Dans notre pays, la confusion précédente se voit redoublée d'une autre, tout aussi réductrice,

⁴² - Flavie Van Colen, *Éducation populaire et musiques amplifiées - Analyse des projets de onze lieux de musiques amplifiées*, Le Cry pour la Musique et La Fédurok, juin 2002, page 5 et 25.

⁴³ - Synthèse de l'enquête sus-citée par David Demange, ed. Volume, 2004

celle qui ramène l'infinie diversité de la vie culturelle et sociale à la très particulière vie culturelle institutionnelle ou aux propositions du marché. Les gens, c'est-à-dire les habitants et les travailleurs, sont producteurs de culture : si tous ne sont pas usagers de l'offre culturelle et artistique institutionnelle et professionnelle, tous participent d'une manière ou d'une autre à la reproduction, à la production ou à l'invention de références culturelles ... »⁴⁴

Certains acteurs de terrain revendiquent une autre approche, comme l'illustre ce témoignage : « Nous ne sommes plus dans une relation de celui qui sait à ceux qui ne savent pas dans rapport de médiation culturelle ; **ce que l'on défend, c'est le principe de l'égalité dans le rapport.** On vient de l'éducation populaire avec une conception de faire faire, dans une relation horizontale ».

Le chercheur **Bernard Lahire** a par ailleurs montré que les sociétés contemporaines n'étaient pas clivées de façon manichéenne avec d'un côté des personnes cultivées et de l'autre, des personnes qui auraient besoin d'accéder à la culture : « on a fini par penser que nos sociétés étaient réductibles à un tableau assez simple : des classes dominantes cultivées, des classes moyennes caractérisées par une « bonne volonté culturelle » et des classes dominées tenues à distance de la culture. En réalité, **une majorité d'individus présentent des profils culturels dissonants qui associent des pratiques culturelles allant des plus légitimes aux moins légitimes.** Les classes populaires ne sont pas massivement cantonnées dans la catégorie « profils culturels consonnants à faible légitimité culturelle » : comme dans les autres classes, leurs membres ont une forte probabilité d'avoir un profil dissonant. »⁴⁵

Alors que la logique de l'accès laisse de côté la question du statut et des potentiels culturels de « l'accédant », la **Déclaration de Fribourg** propose une autre entrée. Fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, coordonné par le philosophe Patrice Meyer-Bisch, cette **déclaration sur les droits culturels** promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux.

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

« L'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. »

Les répondants à cette enquête et les réseaux partenaires n'ont pas spontanément fait référence aux « droits culturels », cette notion se répand depuis une période relativement récente dans les milieux professionnels de la culture, le secteur des musiques actuelles ne se l'est pas encore approprié, elle pourrait néanmoins être une piste de travail.

8.1.4 - Parallèles avec l'action culturelle dans le cinéma

Toutes choses égales par ailleurs, **quelques enjeux communs** entre les actions culturelles dans les musiques actuelles et dans le cinéma peuvent être relevés : positionnement contre une industrie dominante (tendance à l'uniformisation, nécessité de valoriser les productions moins médiatisées) ; attachement au lieu en tant qu'espace privilégié de diffusion.

Pour le BLAC, Bureau de liaison de l'action culturelle (BLAC) qui regroupe des structures et associations contribuant à **promouvoir la diversité** du cinéma, **au-delà des seuls circuits commerciaux**, à accompagner la rencontre entre des films et des spectateurs, au fond « **le terme action culturelle est mal choisi puisque l'objectif est de soustraire l'art à la culture, il s'agit de préserver les œuvres d'art de leur dégradation en objets culturels, d'instituer une relation esthétique aux films par opposition à toutes les formes de consommation.** Les films ne doivent pas être considérés comme des marchandises culturelles mais comme des objets esthétiques, politiques et problématiques, à propos et à partir desquels les spectateurs sont invités à partager une pensée critique, une parole collective. Il ne s'agit pas prioritairement d'un combat financier mais d'un combat idéologique contre la culture de la rentabilité. »⁴⁶

⁴⁴ - Jean-Michel Montfort, « Accéder, enfin, à la propriété culturelle de nous-mêmes ! », Hommes & migrations n°1231, 2001

⁴⁵ il n'est pas possible dans le cadre de cette conclusion de développer davantage les thèses de Bernard Lahire, nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, ed. La Découverte, 2004

⁴⁶ Lire le compte-rendu des États généraux de l'Action culturelle cinématographique et audiovisuelle (2009) dans les Cahiers du cinéma n°641 : www.cahiersducinema.com/Dossier-L-action-culturelle-au.html

On pourrait aisément transposer ces propos au domaine des musiques actuelles.

Le BLAC affirme par ailleurs : « *la salle reste le lieu nodal de la rencontre des films, les pratiques hors salle ayant notamment pour vocation de redonner envie de voir les films en salles à ceux qui n'y vont plus* ».

Là aussi, il est peut-être possible de faire un lien avec la place importante accordée aux visites de lieux dans les projets décrits dans le cadre de cette enquête, comme s'il s'agissait, face à aux pratiques individualisées d'écoute de la musique, largement répandues (iphone, ipod...), de **valoriser le concert en tant que pratique de spectacle vivant et en tant que pratique culturelle collective**.

8.1.5 - Les différentes postures de l'artiste

L'ethnologue **Virginie Millot** distingue trois positionnements-types d'artistes (tout en prenant soin de préciser que de nombreux artistes se trouvent dans un entre-deux)⁴⁷.

L'esthéticien relationnel

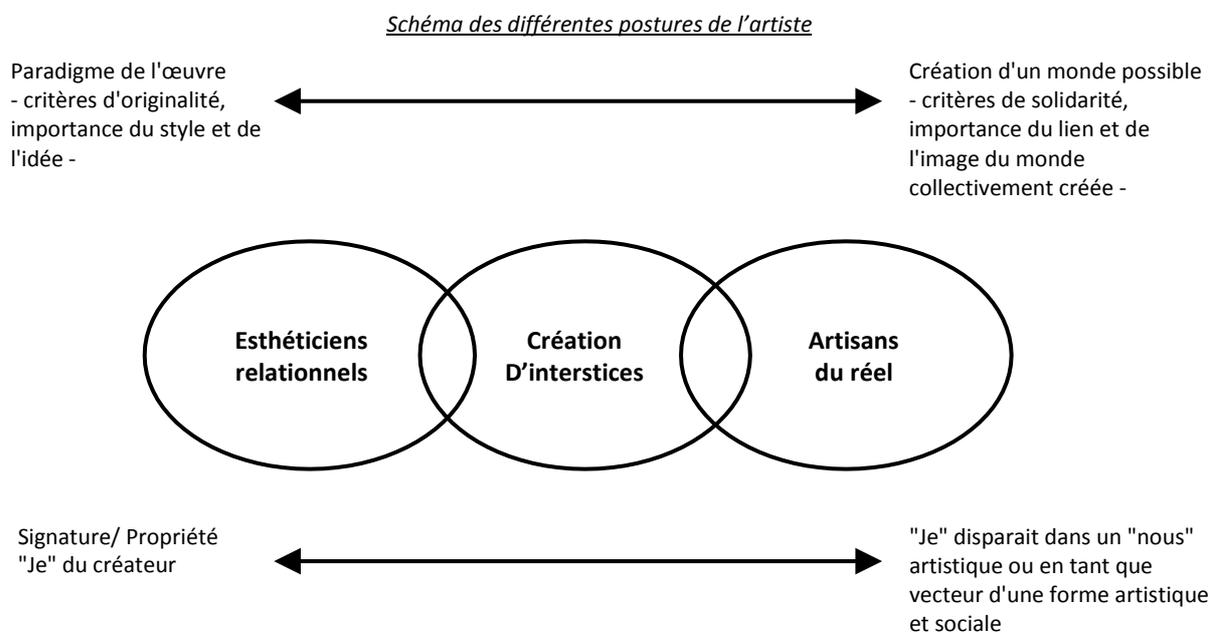
Ces artistes ont en commun le fait de construire une œuvre personnelle dans la trame des relations interindividuelles. Ils redéfinissent la sphère des relations humaines comme espace et/ ou objet de leur création. Invité à prendre part à la création de l'artiste, **le participant n'est pas placé dans un rapport de coproduction**, coréalisation mais devient l'hôte d'une forme artistique prédéfinie : l'artiste finit par réaffirmer une individualité, par personifier la création collective.

L'artisan du réel

Les artistes ont en commun une conception de l'art comme potentielle métamorphose du réel. Ils se retrouvent autour de la volonté de créer par l'intermédiaire de l'art des images du monde et des espaces relationnels qui échappent à l'ordre des choses. **L'artiste** se situe dans ce processus créatif **en tant que « chef d'orchestre » ou « metteur en forme »** ; il assume une responsabilité mais ne revendique pas la propriété de ce qui est collectivement réalisé.

Une expérience liminale...

D'autres artistes ne s'investissent pas dans les projets collectifs en tant qu'artiste mais **plutôt en tant que pédagogue** en vue d'éduquer le regard des participants. Le rôle de l'artiste consiste à concevoir et encadrer les processus de création et à être garant de la forme artistique. Ces artistes séparent très nettement leur propre travail créatif du travail réalisé avec d'autres. Ils choisissent d'abandonner ses propres repères afin de rentrer avec l'autre dans un processus de découverte commune.



⁴⁷ - Faire « œuvre collective » aux frontières des mondes de l'art, Virginie Millot, rapport de recherche, Université Lumière Lyon II – ARIESE, 2004

8.1.6 - Les différences d'approche du rôle de la culture

Nous avons pris ici l'exemple des interventions artistiques à l'hôpital⁴⁸

Les questions de l'intention et de la signification des interventions artistiques à l'hôpital constituent un enjeu central. En effet, elles conditionnent pour beaucoup la nature des relations qui peuvent s'instaurer entre les équipes hospitalières, les personnes malades, leur entourage et les intervenants artistiques. Les relations entre « pratiques artistiques » et « pratiques soignantes » dans le milieu des institutions de santé sont souvent complexes, parfois ambivalentes et objet d'ajustements et d'adaptations selon les circonstances. **Une première approche consiste à admettre la pratique artistique au sein même de la pratique soignante, selon l'idée d'une intégration complète conduisant à considérer l'art comme un moyen du soin.**

C'est, au sens littéral du terme, l'idée de « l'art-thérapie » entendue dans sa dimension technique pure. L'art serait alors totalement au service de la thérapie ; il en constituerait l'un des instruments. À l'extrême, on envisagerait alors un asservissement de la pratique artistique à l'enjeu soignant, aux prescriptions ou ordonnances d'un ordre soignant. L'art comme la médecine ou précisément l'art comme médecine serait supervisé en dernier recours par l'ordre médical – l'intervenant « artistique », technicien, n'aurait alors qu'une marge de liberté réduite, voire nulle.

L'approche opposée consiste à envisager l'art dans ses dimensions subversives, de résolue liberté, affranchie ou pouvant affranchir, provocatrice, irrationnelle, permettant un accès à l'imaginaire ou à des narrations qui échappent à la maîtrise scientifique. Dans ce cas, il ne saurait être question d'asservissement de l'art à la médecine.

« Peut-il y avoir un art à l'hôpital ? Peut-il y avoir un lieu dans la ville plus privilégié pour l'art et la culture que l'hôpital ? Un art qui soit autre chose que celui d'une décoration, d'une mise en scène médiocre de la médecine, d'une recherche de l'atténuation de l'angoisse, d'un éclairage de couloirs ripolinés ? Est-ce utopique d'envisager que l'art de couvercles de boîtes de chocolat, de calendrier des postes, de posters, destinés à "égayer" quelques lieux techniques soit remis en question au nom même de valeurs d'humanité ? Est-ce utopique de croire que l'art à l'hôpital devrait être justement celui qui a la plus lourde responsabilité, celle de respecter l'homme dans sa détresse. »

8.2 – Quelques éléments de mise en perspective et de questionnement

8.2.1 - Poursuivre les investigations qualitatives

→ Des questions en suspens sur la connaissance des projets

L'enquête a montré que la plupart du temps, les projets combinent principalement des concerts (activité prépondérante), des ateliers et des rencontres avec des artistes et des professionnels.

Qu'est-ce qui au-delà des objectifs et des publics concernés différencie un concert considéré comme un projet d'action culturelle (un concert jeune public par exemple) d'une action de diffusion décentralisée ? Qu'est-ce qui différencie (ou pas) une « chorale seniors » d'un accompagnement des pratiques amateurs ?

Quels moyens sont mis en place pour que ces activités ne se « réduisent » pas à des activités de consommation ?

Comment les activités de diffusion, de pratique et de connaissance du secteur professionnel se combinent-elles : les actions culturelles se construisent-elle autour de la programmation ou est-ce l'inverse ?

Les projets poursuivent (entre autres) des objectifs croisés de sensibilisation des publics, de soutien à l'initiative et à la pratique musicale, de promotion du secteur des musiques actuelles. Sont également affichés (plus rarement) des objectifs sociaux mais aussi d'épanouissement personnel, de bien-être.

Que recouvre plus précisément pour les répondants le terme « sensibilisation des publics » ? Sous-tend-t-il l'idée de former le public de demain dans une visée « reproductive » des actions culturelles ?

Certains commentaires des focus ont mis en avant le fait que les projets en milieu scolaire permettaient aux élèves de faire des progrès dans d'autres disciplines (expression...) ; est-ce à dire que les compétences artistiques ne valent pas pour elles-mêmes ?

⁴⁸ - La médecine au risque de la culture : un état d'esprit, Didier Sicard, Premières rencontres européennes de la culture à l'hôpital, Strasbourg, février 2001 (Source : www.musique-sante.org)

Les projets proposés s'adressent surtout à un public scolaire et au grand public, moins souvent à des publics plus « ciblés ». Les quelques projets visant le très jeune public et les seniors témoignent d'une tendance à une amplitude grandissante de l'âge des personnes visées.

Comment ces actions culturelles sont-elles vécues par les principaux intéressés ? Comment se concrétisent les actions visant une « mixité sociale » et/ou une « mixité générationnelle » ?

Dans leur immense majorité, les projets font appel à des artistes professionnels.

Quel est le parcours de ces artistes ? Comment sont-ils repérés ? Le cadre réglementaire dans lequel ils évoluent est-il adapté ?

Un, ou des, partenaire(s) opérationnel(s) sont fréquemment associés aux projets, le plus souvent d'autres acteurs culturels, mais aussi le milieu scolaire, le secteur social. Ces projets font l'objet d'évaluation commune dans de nombreux cas.

À l'heure de réforme des rythmes scolaires et de l'annonce récente du plan du ministère de la Culture *Éducation artistique et culturelle, une priorité pour la jeunesse*, l'on peut se demander quelle sera la place des musiques actuelles ?

Quelles sont les modes de co-construction des projets ? Quelles sont les méthodes d'évaluation utilisées ?

Les collectivités territoriales sont les principaux financeurs qui allouent des aides spécifiques aux projets d'actions culturelles. Les fondations restent minoritaires dans le financement de ces projets.

Les projets sont-ils montés à la demande des collectivités ? Jusqu'où s'inscrivent-ils dans le projet politique des structures ? Jusqu'où permettent-ils de saisir des opportunités financières ?

Les demandes adressées à des fondations sont-elles peu nombreuses ou bien les projets déposés n'aboutissent-ils pas ?

Si pour presque la moitié des répondants, il n'existe pas de permanent dédié aux actions culturelles, celles-ci étant organisées de façon transversale, pour l'autre moitié, un ou plusieurs postes dédiés aux actions culturelles ont été récemment créés mais ils apparaissent souvent polyvalents.

Quelle a été la motivation pour créer ces postes dédiés aux actions culturelles ? Quelles sont leurs attributions plus précises ? Quelles sont les compétences à l'œuvre ?

Répondre à ces questionnements supposerait de recueillir des éléments qualitatifs complémentaires. Ces investigations pourraient prendre la forme de monographie et/ou de journal de bord permettant de suivre des actions dans le temps, *in situ* sur le terrain, de leur genèse jusqu'à leur terme en analysant les contraintes rencontrées et les solutions mise en œuvre (élaboration du projet, relations partenariales, financements, réalisations des actions, etc.), et surtout **d'approfondir des problématiques identifiées en amont.**

→ Sur la notion « d'action(s) culturelle(s) »

Les informations recueillies dans le cadre de cette enquête auront permis d'**objectiver par des chiffres « l'intuition » de la montée en puissance des actions culturelles** au sein de nombreuses structures de musiques actuelles et de dégager les grandes caractéristiques de ces projets. Cependant, elles ne permettent pas d'aboutir à UNE définition de l'action culturelle en tant que telle, cette notion méritant d'être encore creusée.

Au-delà des activités proposées, des publics visés, des partenaires associés, des financements mobilisés, des intervenants associés, **au regard de l'hétérogénéité des pratiques, les actions culturelles semblent relever de postures**, de processus qui cherchent à se déployer dans la durée, la réalisation effective de ces projets s'appuyant davantage d'une adaptation à l'environnement territorial, des partenariats tissés à la nécessité d'inventer en s'adaptant à chaque contexte local, qu'à l'application de modèles pré-établis.

D'après les quelques éléments recueillis, les actions culturelles se situent à la croisée des chemins de la médiation culturelle, de l'éducation populaire, de l'éducation artistique, de l'accompagnement des pratiques amateurs, du développement culturel...

Des chercheurs pourraient être mobilisés pour clarifier le terme « action culturelle » et tenter d'apporter un ou des définitions, exercice délicat car « toute définition prend le risque de figer, d'identifier de manière réductrice un mouvement dont le caractère protéiforme et l'absence de contours stricts font au contraire la force. Une définition trop précise risque d'enfermer dans des oppositions simplistes et démagogiques, mais aussi, plus concrètement, dans des tâches, des modes de relations avec d'autres organismes et des types de financement limitatifs »⁴⁹.

La difficulté semble être la même pour la notion de médiation culturelle : la conclusion d'un programme de recherche de 4 ans conduit en Suisse⁵⁰ est la suivante : « **le terme générique et imprécis de médiation culturelle** regroupe des pratiques fort diverses et est soumis à **un processus constant de redéfinition** ». Il fait l'objet d'appréciation diverses d'un pays à l'autre.

À propos de médiation culturelle⁵¹

« Des variations de sens s'observent d'un pays à l'autre »

« L'on trouve sous le terme de médiation culturelle, des offres culturelles aussi variés que des visites guidées, des ateliers, l'enseignement des matières artistiques à l'école et une multitude de projets impliquant les habitants sous des formes non conventionnelles.

Les frontières séparant la médiation culturelle de champs d'activité voisins comme l'animation socioculturelle, l'éducation, la formation ne sont pas toujours claires et des variations s'observent d'un pays à l'autre.

- **En Allemagne**, c'est l'expression « éducation culturelle » qui s'est imposée, mettant l'accent sur la dimension d'apprentissage et de formation.
- En France, dans les années 80, l'expression « médiation culturelle » était surtout liée au travail de relations publiques et à la transmission de connaissances.
- **À partir du milieu des années 90**, apparaît une autre vision de la médiation culturelle, comprise moins comme une transmission de savoir que comme l'instauration de flux d'échanges entre le public, les œuvres, les artistes et les institutions. Il n'est pas question de combler les lacunes de compréhension, mais plutôt de les prendre comme points de départ d'un dialogue et d'une expérience esthétique.
- **Dans la terminologie anglo-saxonne**, le mot « médiation » relève du domaine juridique et social de la gestion des conflits. Les structures parlent d'éducation pour désigner leur programme de médiation : « dance éducation », « concert education »... Ce terme tend à être remplacé par le terme de Learning, moins lié à l'idée d'instruction qu'à un processus de production et d'appropriation de connaissances.

Depuis le milieu des années 90, on emploie aussi l'expression « audience development » pour parler des actions dont l'objectif est avant tout d'augmenter et d'élargir le public.

« Community art » désigne depuis les années 60, des projets dans lesquels des artistes collaborent soit avec les habitants d'un quartier ou les projets dans lesquels les amateurs s'organisent eux-mêmes pour se livrer à des activités artistiques ».

8.2.2 - Mettre en place des temps et espaces d'échanges au niveau national et européen

➔ Via un site Internet ressources

Envisagée au début de l'enquête, mais n'ayant pu se concrétiser dans le cadre de ce travail, la création d'un espace ressources sur les actions culturelles dans les musiques actuelles, sous forme d'un site Internet collaboratif, porté par les réseaux musiques actuelles reste d'actualité.

⁴⁹ - États généraux de l'Action culturelle cinématographique et audiovisuelle, 2009

⁵⁰ - Programme de quatre années de recherche (2008/2012) consacrée à la médiation culturelle par la Fondation pro Helvetica (Suisse)

<http://www.mediation-culturelle.ch/temps-de-la-mediation/>

⁵¹ - idem

Ce site Internet, permettrait de poursuivre le travail de valorisation des initiatives (mise en ligne, par exemple, de fiches expériences et des focus recueillies), de partager diverses ressources susceptibles d'outiller les professionnels, de favoriser les échanges d'informations et de faciliter la connaissance des projets au niveau national voire international. Il n'est cependant pas certain que la seule « bonne volonté » des réseaux d'acteurs musiques actuelles, par la mise à disposition de leurs ressources propres, suffisent à concrétiser un tel outil.

→ Via des espaces d'échanges largement ouverts

Cette enquête a fourni une occasion inédite, via son comité de pilotage, pour plusieurs réseaux et le ministère de la Culture, d'échanger et de travailler régulièrement sur ce sujet. Cette opportunité créée le temps d'une enquête a mis à jour un besoin important : **il n'existe pas d'espace, au niveau national, permettant, aux professionnels de pouvoir échanger, débattre, s'informer dans la durée et la régularité autour des actions culturelles dans les musiques actuelles.** Des groupes de travail, commissions, listes de diffusion collaboratives par mail, ont pu être identifiés, mais « spécifiques » à chaque réseau.

Les Rencontres Nationales des Démarches Éducatives dans les Musiques Actuelles qui se sont récemment tenues à Agen⁵² ont elles aussi pointé dans leurs conclusions le besoin d'échanges **entre les différents types d'acteurs des Musiques Actuelles, mais aussi la nécessité de créer des passerelles avec d'autres acteurs culturels et avec les partenaires d'autres secteurs d'activités** (établissements hospitaliers...) pour tenter de dégager les spécificités de ce secteur mais aussi les enjeux communs aux autres secteurs (*lire encadré ci-dessous*).

Les actions culturelles dans les musiques actuelles Quelles spécificités ?

Bien que son objet ne soit pas de mener une étude comparative transdisciplinaire, cette enquête apporte quelques éléments (non exhaustifs) sur des enjeux qui semblent communs (sensibiliser, faire pratiquer...). Certaines des difficultés énoncées apparaissent comme des problématiques récurrentes aux autres disciplines artistiques et à l'action sociale également (question de la mobilisation des publics, de l'implication des différents partenaires...).

Quelques « particularités » peuvent toutefois être observées : **l'enjeu de santé publique** (lié notamment à la prévention des risques auditifs), **l'accent mis sur la découverte du secteur professionnel**, **le rapport aux artistes qui semble compter autant que le rapport à l'œuvre**, **le positionnement face aux formats de l'industrie** (qui existe aussi pour le cinéma).

Une autre spécificité peut être relevée : malgré des avancées, on observe **certaines réticences à l'entrée des musiques actuelles dans l'Éducation Nationale** ; elles ne semblent pas encore avoir acquis la même légitimité que d'autres disciplines. Même si quelques dispositifs ont été expérimentés au niveau local notamment Zebroch au Bahut en Seine Saint-Denis⁵³ et plus récemment le projet départemental fédérateur autour des musiques actuelles dans les Yvelines⁵⁴ **ce secteur ne bénéficie pas de dispositifs nationaux institués** à l'instar de ce qui existe dans le domaine de l'éducation à l'image, citons « École et cinéma », « Collège au cinéma » ou encore « Lycéens et apprentis au cinéma ».

Favoriser les échanges apparaît indispensable pour **confronter les différentes « visions » des actions culturelles**. Lors de cette enquête, les réseaux partenaires⁵⁵ ont été invités à s'exprimer sur le sujet, leurs points de vue (recueillis dans ce cadre particulier) se complètent mais traduisent aussi des différences d'approche qu'il conviendrait de creuser : certains semblent mettre en avant une « logique d'accès » des publics à des équipements culturels et s'appuyer sur la notion de médiation entre une œuvre et des publics ; d'autres se démarquent de la conquête des publics (utilisant d'ailleurs plus volontiers le terme de « populations » que celui de « publics ») et font référence aux valeurs de l'éducation populaire (*lire encadré*).

⁵² - La synthèse des RNDEMA qui se sont tenues à Agen au Florida en avril 2013 est disponible sur le site de la FEDELIMA : www.fedelima.org

⁵³ - www.zebrochabahut.net

⁵⁴ - http://www.ac-versailles.fr/public/icms/p1_34822/musique

⁵⁵ - Les réponses apportées par des coordinateurs de réseaux et/ou certains de leurs membres ne sont pas directement connectées aux projets recensés dans l'enquête.

À propos d'action culturelle

Des nuances dans l'approche des différents réseaux musiques actuelles

« L'action culturelle dans les musiques actuelles réunit les projets qui visent à la stimulation, la promotion et l'**accessibilité auprès des publics potentiels**, dans le souci de favoriser la découverte, le partage et l'accessibilité de la création des scènes émergentes ».

« L'action culturelle se traduit par des actions originales selon le projet global du lieu, mais peut se résumer assez simplement en la **médiation entre une œuvre (musicale dans notre secteur) et un public spécifique**. Ces actions se traduisent par la formation, la sensibilisation, la découverte et la création d'un lien particulier et privilégié entre l'artiste accueilli sur le territoire et les habitants de ce dernier ».

« Les actions culturelles traduisent cette volonté de parvenir à des **modes de relation avec le public qui ne soient pas uniquement caractérisés par la "consommation" de spectacles**. Elles inventent d'autres modalités de rencontre entre des publics et des artistes et impliquent une **co-construction** des projets avec les différentes parties prenantes. Enfin, les actions culturelles consistent pour la structure à se tourner vers l'extérieur et à aller au-devant des publics ».

« L'action culturelle est un **processus** visant à mettre en place les conditions favorables permettant à tout individu (ou groupes d'individus) quelle(s) que soi(en)t sa (leur)s condition(s), d'**accéder à toutes découvertes et pratiques culturelles et artistiques** ».

« L'action culturelle, c'est la **mise en place d'actions visant à favoriser l'accès à l'art, et notamment à la "pratique" artistique**, à destination de tous les publics, quels que soient leur âge ou leur situation, sans condition ou pré-requis, et tout particulièrement à destination de ceux qui ne franchissent pas spontanément les portes des structures culturelles. Les projets d'action culturelle visent à permettre à tous la découverte des musiques actuelles, et de pratiquer, de s'investir dans une pratique artistique. Ils créent également les conditions de la rencontre, de l'échange et valorisent le **développement du lien social, la mixité culturelle, sociale et générationnelle, l'implication citoyenne...** »

« Dans un contexte de marchandisation croissante, l'action culturelle lutte contre les tendances à la consommation facile et propose au citoyen des alternatives aux standards musicaux commerciaux. Créant les conditions de la rencontre entre des artistes et des publics, elle constitue un **acte politique pour préserver un îlot de résistance à l'économie de marché de l'industrie du disque** ».

« L'action culturelle demande à être connectée à un projet artistique fort. Pour autant, **c'est la programmation qui doit être au service de l'action culturelle et non l'inverse**. Parce que toutes les productions et démarches artistiques ne se valent pas, les personnes en charge des projets d'action culturelle doivent travailler en lien étroit avec des professionnels de la programmation tout en étant en contact avec des professionnels de l'action sociale ».

« L'action culturelle consiste à la mise en place d'actions plus au moins longues cherchant à **aller vers les personnes éloignées des structures culturelles et artistiques** pour provoquer des rencontres et favoriser des échanges variés par la musique, créer et **raviver du lien social par la pratique collective**, permettre à chaque individu de s'épanouir à travers la pratique artistique ».

« L'action culturelle n'est pas liée à la conquête des publics. Il s'agit davantage d'une **sensibilisation notamment envers les publics les plus jeunes à la réalité de ce qu'est la musique aujourd'hui**: différentes formes esthétiques; modes d'appropriation et d'apprentissage; rôle des industries, des médias, d'internet; dimension sociale de la musique, les lieux du spectacle vivant; parcours d'un groupe; histoire des courants musicaux, les liens de filiation et de rupture entre ces courants (dimension patrimoniale). En s'appuyant sur les points de vue de ces publics, il s'agit d'analyser le monde de la musique dans lequel ils vivent sans imaginer qu'il y a tout à construire et que ces dimensions sont étrangères à leur connaissance (**philosophie de l'éducation populaire**) ».

« L'action culturelle relève d'une **dynamique partagée**, d'une interaction entre un projet culturel, un territoire et sa populations, sous-tendue par des **valeurs d'éducation populaire**. Elle s'incarne via des **partenariats** et projets qui, favorisent, **dans la durée**, l'échange, l'ouverture aux autres, l'accessibilité à différentes cultures, la découverte de pratiques artistiques et la construction commune via le vecteur culturel. L'action culturelle place l'ensemble des parties prenantes (population, artistes, animateurs, médiateurs, ...) en situation d'acteur, elle tend notamment à **favoriser le développement, la formation, l'autonomie, la curiosité, le sens critique, l'imaginaire et l'expression des personnes**. Ces actions culturelles peuvent être construites et mises en place pour des populations, avec des populations et/ou par des populations. Elle permet ainsi par les rencontres, la pratique et l'**expérience individuelle et collective**, une meilleure compréhension de notre environnement, de notre rapport aux autres, voire de nous-mêmes ».

Ces nuances illustrent sans doute la diversité des approches des répondants et semblent conforter la terminologie «les actions culturelles» au pluriel plutôt que «l'action culturelle» au singulier. Elles soulignent, de plus, la **complexité d'arrêter une définition consensuelle, validée par tous.**

C'est pourquoi il paraît particulièrement intéressant :

- de **poursuivre l'observation des projets d'actions culturelles,**
- **d'entretenir au niveau national une réflexion permanente sur les pratiques culturelles**
- de **mettre à disposition des ressources pour les professionnels en charge de ces actions** (fiches projets, méthodologies, documentation, repérage de formations ...),
- de **féderer les initiatives, d'encourager les échanges de pratiques,**
- **d'envisager la mise en place de dispositifs et/ou des programmes** auxquels les opérateurs de terrain pourraient prétendre.
- de **relier et mettre en cohérence les espaces existants** (groupes de travail des fédérations de collectivités, CANOPÉEA⁵⁶, Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques...)

→ Des prolongements au niveau européen

Les questions d'actions culturelles, d'éducation artistique sont présentes également en Europe. Une institution comme la Commission Européenne s'est emparée de la notion de développement des publics (audience development), et l'a inscrite comme des priorités du nouveau programme Europe créative. En Suisse, un symposium lancé en 2010 a abouti à la rédaction du manifeste Arts&Education (*lire encadré*).

Exemple d'initiative nationale

Extrait du manifeste Arts&Education en Suisse⁵⁷

« L'éducation culturelle et artistique développe la sensibilité, la capacité de création, d'expression et de communication des enfants et des jeunes : un atout majeur pour construire, aujourd'hui et demain, des relations novatrices et fructueuses avec le monde qui les entoure.

L'éducation artistique et culturelle permet la rencontre avec l'ensemble des patrimoines matériels et immatériels et avec la création sous toutes ses formes – savantes ou populaire, individuelle ou collective, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Les arts vivants, c'est Molière autant que Tokio Hotel, les marionnettes traditionnelles indonésiennes autant que le cirque, West Side Story autant que la danse conceptuelles. La littérature et la poésie, c'est aussi les mangas et le rap. Les arts plastiques, c'est Vermeer et c'est Basquiat.

Le design, les arts numériques, le conte, le cinéma relèvent de l'éducation artistique et culturelle au même titre que l'architecture, la calligraphie ou la photographie ».

Plusieurs réseaux musiques actuelles ont commencé à mettre en œuvre des échanges avec d'autres pays sur cette thématique comme le Live DMA⁵⁸. Ce réseau européen de lieux et festivals de musiques actuelles a porté le projet Musication (Music & Education)⁵⁹ qui a permis à des professionnels d'Espagne, France, Belgique/Wallonie, Pays Bas et Portugal, de se rencontrer pendant deux ans, de comparer les contextes nationaux, d'échanger les expériences, les « bonnes pratiques » et de développer des outils communs, notamment une base de données sur les différents projets. De telles initiatives sont intéressantes à suivre pour ne pas limiter le débat à une approche « franco-française ».

⁵⁶ - <http://www.canopeea.fr/>

⁵⁷ - http://www.mus-e.ch/mus-e/publikationen/UNESCO_MANIFEST_ARTS_AND_EDUCATION_FR.pdf

⁵⁸ - <http://www.live-dma.eu>

⁵⁹ - <http://musication.eu/>

9. COMPLÉMENTS ET RESSOURCES

9.1 - Les parties prenantes de l'enquête

9.1.1 - Présentation des réseaux musiques actuelles partenaires et initiateurs de l'enquête⁶⁰

Collectif RPM (Recherche – Pédagogie Musicale)

<http://collectifrpm.org>

Depuis 1998, le Collectif RPM, met en réseau des structures à rayonnement départemental ou régional conduisant une mission d'intérêt général en direction des musiciens. Ces structures s'inscrivent dans une démarche d'ouverture pédagogique, de recherche et d'analyse sur les pratiques actuelles de la musique. Le Collectif RPM offre donc un espace de concertation nationale permanent sur le sujet de l'enseignement, de l'accompagnement et de la formation des musiciens à partir de visions partagées sur la diversité des modes d'apprentissage de la musique. Aujourd'hui, le Collectif RPM regroupe une vingtaine de membres, structures ou personnes physiques qui interviennent dans le champ de la pédagogie et de l'enseignement. Le collectif réunit aussi bien des musiciens intervenants, des porteurs de projets que des chercheurs et des universitaires.

FEDELIMA (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles)

<http://www.fedelima.org>

La FEDELIMA rassemble, depuis le 1er janvier 2013, les membres des deux fédérations nationales de lieux de musiques actuelles qu'étaient La Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz. Cette fédération réunit aujourd'hui 135 lieux dédiés aux musiques actuelles répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. La FEDELIMA a pour objet de fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques actuelles, d'aider ses membres à anticiper les mutations culturelles, économiques, technologiques, politiques et sociales, de les soutenir dans leur développement en proposant les moyens et outils adéquats dans un souci de complémentarité et de coopération. Le projet de la FEDELIMA est organisé autour de 3 pôles de développement : Le pôle « activités artistiques et culturelles des lieux », le pôle « territoires et environnement des lieux » et le pôle « structuration des lieux ». C'est trois pôles recoupant les trois fonctions transversales de la fédération : L'observation, la production d'analyses et d'enquêtes ; l'accompagnement des adhérents et les actions et outils d'information, de valorisation et de production.

FERAROCK (Fédération des Radios Associatives Rock)

<http://www.ferarock.org>

Fondée en 1991, la FERAROCK (Fédération des Radios Associatives Rock) regroupe 20 radios associatives indépendantes en France, 2 en Belgique et 2 au Canada. Ces radios associatives ont pour finalité commune de diffuser principalement les musiques actuelles en émergence ou peu exposées sur les radios nationales. Radios de découvertes musicales, elles accordent un regard particulier à la scène française et à l'espace Francophone. Les radios membres fondent leur engagement sur des valeurs partagées : une libre expression et participation de leurs adhérents, l'attachement au tissu local culturel et social et à la notion de diversité musicale et culturelle. La FERAROCK coordonne au niveau national les initiatives politiques, économiques et culturelles des radios associatives musiques actuelles. Ainsi, elle initie des actions d'envergure nationale comme la mutualisation des moyens entre ses adhérents et le soutien de la scène musiques actuelles et de ses acteurs en tant que relais médiatique. La FERAROCK promeut l'identité culturelle et artistique de ses radios membres et les représente auprès des instances professionnelles et des acteurs institutionnels.

⁶⁰ - Les textes de présentation ont été communiqués par chacun des réseaux partenaires

FFMJC (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)

<http://www.ffmjc.org>

La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, fédération d'éducation populaire, acteur de l'économie sociale et solidaire, fédère depuis 1948 des associations locales, départementales et régionales, d'éducation populaire, laïques et indépendantes qui sont des espaces de liberté ouverts et des lieux d'expression des citoyens. Elle réunit aujourd'hui 500 MJC dans 15 régions en Métropole et en Outre-Mer, ce qui représente 150 000 adhérents, et plus de 2 millions d'usagers. 500.000 jeunes sont engagés dans des projets et les actions des MJC. La FFMJC et Les MJC mettent la question culturelle et les jeunes au cœur de leur projet. Elles ont pour objectif de recréer des lieux de mixité et de cohésion sociale. Elles sont :

- partenaires des collectivités, de l'État et des acteurs économiques d'un territoire,
- en prise avec les évolutions de la société et les besoins des populations
- porteuses d'un projet culturel global qui reconnaît la diversité culturelle, elles sont souvent à l'origine d'expérimentations et d'initiatives culturelles originales sur un territoire.
- moteurs d'un travail en commun, pour échanger des expériences, et produire une véritable « intelligence collective »

Les MJC sont des producteurs, des faiseurs de culture, qui agissent dans des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, de diffusion, d'aide à la création. Les MJC sont parfois des lieux de diffusion culturelle et artistique dédiés au spectacle vivant, et notamment aux musiques actuelles ou des salles de cinéma, elles sont souvent espaces d'expositions ou studios de répétition. Elles favorisent l'expression de cultures émergentes et valorisent les pratiques à la charnière des amateurs et des professionnels. Elles sont surtout des lieux de pratique où chacun est légitime pour apprendre et faire.

FRACA-MA (Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles)

<http://www.fracama.org>

Soutenue par la Région Centre et par la DRAC Centre, la Fraca-Ma est un espace de concertation, de coopération, d'expertise et d'action visant à valoriser et soutenir les structures (ressource, formation, répétition, diffusion, production...), musiciens amateurs comme professionnels et collectivités souhaitant développer des projets dans le champ des musiques actuelles. S'appuyant sur un réseau solide d'associations, de lieux de pratiques et de fédérations des six départements du Centre, elle a pour fonction d'accompagner et de favoriser le développement des musiques actuelles sur le territoire. Ses missions s'articulent autour de 5 grands axes : la structuration du secteur et du territoire, l'information/ressource, la transmission/formation/accompagnement, la production/diffusion, le Propul'Son : dispositif régional de repérage et d'accompagnement. Créée en 1999, la Fraca-Ma est missionnée par la Région Centre en tant que Pôle Musiques Amplifiées depuis 2004.

R.A.O.U.L. (Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles)

<http://www.reseau-raoul.com>

Créé en 1996, le R.A.O.U.L. rassemble 23 adhérents répartis sur l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais et œuvrant dans le champ des musiques actuelles : diffusion, promotion des artistes régionaux, accompagnement de projets artistiques (amateurs, professionnels), apprentissage musical, formations pour les professionnels, organisation et accompagnement de projets culturels, actions culturelles, prévention des risques auditifs... Le R.A.O.U.L. œuvre à la structuration et à la défense de l'intérêt général au sein du secteur des musiques actuelles en région Nord-Pas de Calais et plus largement au niveau national, transfrontalier et inter-régional :

- En contribuant à la co-construction des politiques publiques et en étant un acteur représentatif du secteur des musiques actuelles
- En coopérant avec les acteurs du secteur des musiques actuelles et plus largement de la culture
- En étant un outil de mobilisation pour les professionnels et en menant des réflexions portant sur le secteur
- En accompagnant ses adhérents pour lesquels il intervient comme plateforme de réflexion et de mutualisation
- En portant des projets et actions à destination, de ses adhérents, des artistes et des publics.

RIF (Réseaux des musiques actuelles en Ile-de-France)

<http://www.lerif.org>

Créé en 2001, le RIF réunit aujourd'hui huit réseaux départementaux représentant des lieux et structures de musiques actuelles réparties sur l'ensemble du territoire francilien : le MAP (75), le Pince Oreilles (77), le CRY pour la musique (78), Rezone (91), le Réseau 92, le MAAD 93, le Réseau Musiques 94, le Combo 95. Cette association fédérative régionale a pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles/ amplifiées en Ile-de-France, et d'en favoriser le développement. Le RIF rassemble plus de 200 structures : salles de concerts, festivals, studios de répétition, studios d'enregistrement, écoles de musique, producteurs, tourneurs, structures de management d'artistes, collectifs d'artistes, médias spécialisés... animés par des salariés et des bénévoles. Le RIF est un outil de coopération entre les réseaux départementaux et entre les structures adhérentes. Il sert à mutualiser, partager, valoriser, informer, accompagner, observer, coordonner, préconiser, sensibiliser, développer des actions collectives dépassant les frontières départementales.

9.1.2 - Présentation des autres réseaux musiques actuelles ayant participé à l'enquête

Différents réseaux territoriaux de musiques actuelles ont été associés à cette enquête en complément des réseaux partenaires de l'enquête. Ils ont principalement communiqué le questionnaire auprès de leurs membres. Ces réseaux sont référencés (par région administrative) dans le tableau ci-dessous.

Région administrative	Nom du réseau musiques actuelles territorial	Nombre de membres	Site internet
Aquitaine	RAMA (Réseau Aquitain des Musiques Actuelles)	40	www.le-rama.org
Champagne-Ardenne	POLCA (Pôle Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne)	70	http://www.polca.fr
Franche Comté	Rézo Parleur		
Haute-Normandie	RMAHN (le réseau des musiques actuelles de Haute-Normandie)	13	http://www.rmahn.fr
Midi-Pyrénées	Avant-Mardi (Réseau musiques actuelles Midi-Pyrénées)	42	www.avant-mardi.com
Pays de la Loire	Le Pôle (Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire)	128	www.lepole.asso.fr
Picardie	Le Patch (connexions amplifiées en Picardie)	16	www.le-patch.net
Poitou-Charentes	PRMA Poitou-Charentes (Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes)	31	www.pole-musiques.com
Provence-Alpes-Côte d'Azur	TREMA (Réseau des musiques actuelles en PACA)	23	www.trema-paca.org
Rhône-Alpes	G.R.A.L (Groupement Rhône-Alpes des Musiques Actuelles)	15	

9.1.3 - Population des structures étudiées

L'objectif étant de recueillir des ordres de grandeur sur « les actions culturelles », tous les adhérents membres des organisations partenaires de l'enquête ont été destinataires du questionnaire. La FFMJC, au regard du nombre important de ses membres et de l'hétérogénéité des activités qu'elles dispensent, a dû constituer un panel avec les structures pour lesquelles les musiques actuelles représentent une activité significative.

Après déboullonnage, le nombre de structures différentes recensées était de **387 structures** réparties sur l'ensemble du territoire français. Le nombre de structures enquêtées a dépassé le seul nombre des membres de réseaux partenaires. En effet, le travail d'investigation par questionnaire a été proposé à des réseaux musiques actuelles associés, manifestant un intérêt pour l'enquête.

9.1.4 - Le rôle de la FEDELIMA et d'OPALE

En tant que responsable juridique et financier de l'aide attribuée par l'État, la FEDELIMA a assuré la gestion administrative de cette enquête. Elle a été mandatée par les autres partenaires pour contractualiser avec OPALE ainsi que pour réaliser le recueil de données de la phase d'enquête (sur la plateforme GIMIC). Ce mandatement a fait l'objet d'une convention. La FEDELIMA a également pris en charge l'animation du comité de pilotage et pris part à la rédaction du présent rapport, en lien étroit avec OPALE.

OPALE a assuré la coordination générale de l'enquête, préparé les bases de données, réalisé les traitements statistiques, produit des analyses et piloté la rédaction du rapport final, en lien avec la FEDELIMA.

Pour rappel, OPALE⁶¹ a été créée en 1988 pour soutenir, outiller et valoriser les associations artistiques et culturelles impliquées dans des démarches d'économie solidaire, de développement local, d'utilité sociale : organisation de rencontres et de formations, publications, notes méthodologiques, observation de l'emploi associatif, etc. Depuis 2004, l'association est missionnée pour jouer un rôle de ressource sur la filière culture pour un dispositif national de soutien à l'emploi associatif, le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement. Après avoir accompagné en direct bon nombre de projets, OPALE est aujourd'hui plus largement au service des du secteur professionnel culturel et de ses réseaux.

9.1.5 - Le comité de pilotage⁶²

La principale fonction du comité de pilotage (qui réunissait les sept réseaux initiateurs et les deux délégations du ministère de la Culture) a été de définir le cahier des charges, de veiller au bon déroulement de l'enquête, de valider les méthodes d'enquêtes utilisées et de recueillir les attentes et pistes d'analyse des différents partenaires.

Il a joué le rôle d'un espace d'échange et de prise de décisions au regard des propositions et préconisations posées par les personnes en charge de la mise en œuvre opérationnelle de l'enquête.

Les organisations étaient représentées par un permanent, coordinateur ou personne ayant en charge le suivi et la réalisation d'enquêtes ou le travail d'observation.

De plus, et au regard de la complexité de l'objet d'enquête, il avait été proposé de pouvoir associer au comité de pilotage des personnes ressources et experts ayant pour fonction d'objectiver le travail réalisé tout en apportant leurs compétences et un regard distancié dans le cadre de l'analyse et de la rédaction du rapport final. Cette proposition n'a pu se concrétiser faute de disponibilité des personnes sollicitées.

L'implication des membres du comité de pilotage s'est déclinée à plusieurs niveaux :

- Appui et animation à la remontée de l'information : la remontée d'une information suffisante (et cohérente) pour assurer la légitimité de l'enquête et sa pertinence. Pour ce faire, la mobilisation des adhérents des différents réseaux a été indispensable. Elle a principalement consisté en un travail de sensibilisation et de relance auprès des membres de différentes organisations participantes.
- Appuis ponctuels : Ces appuis ponctuels, laissés à la libre initiative des réseaux ont pris différentes formes : aide à la collecte de documents, mise en lien avec des personnes ressources, contribution à la production de contenu et toute démarche susceptible de nourrir l'enquête.

⁶¹ - www.opale.asso.fr

⁶² - La liste des membres du comité de pilotage se trouve en page 3 du présent document.

9.2 - Protocole d'enquête

L'ensemble de la phase statistique (préparation des bases de données, traitements) a été réalisé par une statisticienne de formation et de métier, recrutée par l'association OPALE.

9.2.1 - Déroulement

Le recueil d'informations par questionnaires

L'élaboration, le test et la validation du questionnaire a été une étape centrale de l'enquête, le questionnaire devant permettre la remontée d'une matière à la fois « globale » (pour disposer d'une vue d'ensemble) et détaillée (par le biais des fiches focus).

Une première trame de questionnaire a été travaillée et soumise à discussion au sein du comité de pilotage. Il était important que le questionnaire produit soit suffisamment directif pour faciliter les réponses et leur traitement ultérieur ; pour ces raisons, le recours aux champs textes, ouverts a été très limité (l'analyse et la comparaison auraient été malaisées).

Rappelons que l'objectif premier était de recueillir des éléments de connaissance sur les projets jugés satisfaisants, cependant, il paraissait également important d'essayer d'identifier des innovations laborieuses, des projets non aboutis, voire des échecs. Le questionnaire, dans sa constitution, a donc été construit de façon à pouvoir apporter des éléments de réponses à ces deux entrées.

Ainsi, dans son architecture globale, ce questionnaire a été bâti afin de pouvoir aborder 2 entrées principales :

- Donner un ordre de grandeur de la place des actions culturelles dans le projet artistique et culturel des structures
- Décrire et détailler un certain nombre d'actions culturelles mises en place

Présentation du questionnaire

Le questionnaire (disponible en annexe) est composé de **5 parties principales, totalisant 214 questions** :

- Une première partie portant sur **l'identité de la structure interrogée** (38 questions)
- Une seconde partie portant sur le **panorama des actions culturelles menées en 2011** par ces structures (14 questions)
- Une troisième partie portant sur **les moyens humains mis en œuvre sur les musiques actuelles et sur les actions culturelles dans ce secteur** (46 questions)
- Une quatrième partie portant sur **une action choisie**, par le répondant, **un focus, détaillé** avec des questions plus précises (58 questions dont 3 champs textes : atouts, limites et commentaires sur les projets)
- Une cinquième partie portant sur **une autre action choisie** par le répondant, **un focus, détaillé** avec des questions plus précises. Cette cinquième partie reprend **les mêmes questions que la quatrième partie** (58 questions dont 3 champs textes : atouts, limites et commentaires sur les projets).

Les focus ont apporté quelques éléments qualitatifs complétant les chiffres (mais ne se substituent pas à des entretiens).

Le choix de l'outil de recueil d'informations : GIMIC

Afin de faciliter le recueil des informations par questionnaire, il a été décidé de s'appuyer sur la plateforme GIMIC, utilisée par la FEDELIMA et d'autres groupements, dans le cadre de leurs travaux d'observation.

GIMIC⁶³ est une plateforme en ligne accessible via Internet, permettant de créer en toute autonomie des questionnaires ou des formulaires. Ces questionnaires peuvent ensuite être rendu accessibles via un simple lien hypertexte envoyé par Email. C'est la méthode qui a été retenue dans le cadre de cette enquête.

Cet outil permet parallèlement au recueil de l'information par questionnaire de générer des rapports statistiques dynamiques (sous formes de tris à plats, tableaux et graphiques) des réponses apportées par l'ensemble des

⁶³ - <http://gimic.org>

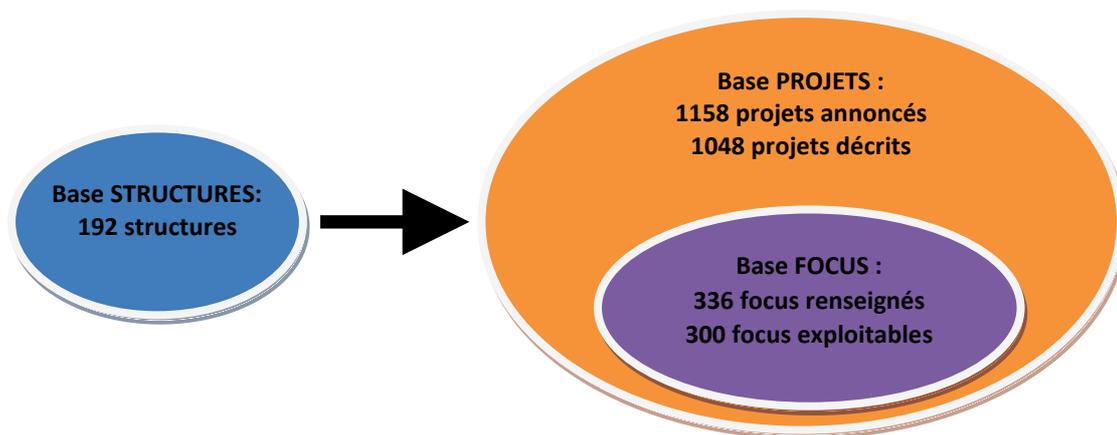
répondants aux formulaires qu'ils remplissent. Ainsi, il a été possible de suivre en temps réels, la construction des premiers résultats statistiques de l'enquête durant la phase de recueil de l'information.

Constitution de trois bases de données

Après clôture de la période des questionnaires en ligne, un travail de validation des données récoltées a été effectué. Après relecture et enquête de l'ensemble des questionnaires, il a été décidé de ne garder que ceux ayant été remplis au minimum jusque la fin de la troisième partie. Cette phase de contrôle a permis d'écarter du traitement statistique et de l'analyse ultérieure tous les questionnaires comportant un nombre insuffisant d'informations. 192 questionnaires remplis et exploitables ont finalement été retenus pour être analysés.

L'ensemble des réponses/données recueillies a été extrait depuis la plateforme GIMIC vers Excel. Cette extraction a donné lieu à la création de **trois bases de données distinctes** :

- **Base STRUCTURES**: cette première base de données concerne les structures répondantes. Cette première base rassemble les données sur les 192 structures répondantes.
- **Base PROJETS** : la seconde base de données concerne le **panorama des projets/actions culturelles réalisés par ces 192 structures au cours de l'année 2011, soit 1048 projets**
- **Base FOCUS** : la troisième base de données concerne **les projets d'actions culturelles que les répondants ont choisi de détailler dans la partie 4 et dans la partie 5 du questionnaire.**



Nous avons dans un premier temps récolté 336 focus renseignés. **Après relecture de la totalité d'entre-deux, seuls 300 ont été retenus comme exploitables.** Nous avons écarté certains focus soit parce qu'ils étaient incomplets, soit parce qu'ils se révélaient hors sujet. Dans la mesure où **nous n'avions pas posé de définition préalable**, cette **sélection, confiée aux différents réseaux**, garde une part de subjectivité. **Néanmoins, nous avons posé l'hypothèse d'un faisceau d'indices** afin d'aider les relecteurs dans le choix des fiches focus : type d'action, publics, objectifs, partenariats.

Certaines structures ont renseigné deux focus, d'autres un seul et 12 d'entre elles n'en n'ont renseigné aucun.

1048 projets ont été renseignés par les 192 structures répondantes. Sur ces 1048 projets, 306 ont été détaillés dans des focus dans les deux dernières parties du questionnaire.

Nettoyage et contrôle de cohérence des données

La phase de nettoyage et de contrôle de cohérence des données a été relativement longue au regard du nombre d'informations importantes recueillies. L'objectif étant de repérer des données aberrantes (erreurs de saisie, informations anormales...) et de vérifier que l'ensemble de ces informations étaient fiables et traitables ultérieurement d'un point de vue statistique.

De plus, il a été nécessaire de créer de nouvelles variables en vue d'analyses plus précises. Ce travail a consisté principalement à :

- **La résolution des problèmes d'export depuis la plateforme GIMIC au format Excel et CSV⁶⁴** : Les informations textuées exportées depuis la plateforme GIMIC ont dû être vérifiées. Un problème lié au format d'encodage des caractères accentués et la présence de caractères invisibles dans le fichier d'export au format Excel a dû être résolu. Ce tableur sous Excel contenant les informations récoltées étant le format de fichier intermédiaire avant son import dans le logiciel de traitements statistiques utilisé par la suite.
- **Le contrôle sur les filtres des questions liées⁶⁵** : Il a été nécessaire de vérifier, pour chaque questionnaire, que les conditions des questions liées étaient bien remplies. En effet, une question liée s'affiche suite à la sélection d'une condition remplie dans une autre question. Cependant, il peut arriver qu'un répondant revienne sur cette condition et que les questions liées qu'il avait renseignées restent actives. Il reste donc nécessaire, dans ce cas, de remettre les questions qui ne sont plus liées à leur état initial.
- **La correction de l'appartenance des répondants aux différents réseaux** : Il a fallu contrôler l'ensemble des questionnaires et revérifier l'appartenance des structures répondantes aux différents réseaux de musiques actuelles. En effet, ces questions d'appartenance aux différents réseaux territoriaux existants ont souvent été mal renseignées par les répondants. Il restait important dans le cadre de l'enquête de pouvoir s'appuyer sur une base de données fiable afin de pouvoir par la suite travailler les résultats par sous-population des répondants selon leur(s) réseau(x) d'appartenance.
- **La création de la variable d'appartenance à un réseau national** : Il a fallu combler un manque d'information et ajouter ultérieurement une question d'appartenance aux réseaux nationaux. Cette question ayant été omise d'être intégrée au questionnaire. L'adjonction de cette variable a demandé de renseigner un à un l'ensemble des questionnaires pour cette question complémentaire.
- **La correction des données aberrantes et erreurs de frappes** : Un travail important de relecture des données numériques a dû également être réalisé. En effet, les erreurs de frappe au clavier de chiffres ou de nombres peut parfois avoir des incidences importantes quant aux traitements statistiques qui vont être effectués par la suite (pour exemple le montant d'un budget moyen de structure peut passer de 300 000 euros à 3 000 000 d'euros de par l'ajout accidentel d'un « 0 » en cours de frappe). De plus, il a fallu également contrôler certaines informations semblant aberrantes ou ne cadrant pas avec le profil de certaines structures répondantes (nombre de projets ou budgets trop importants ou trop faibles, etc.). L'ensemble des structures pour lesquelles de telles informations ont été repérées, a été contacté directement par téléphone. Les informations ont alors été modifiées ou validées avec le responsable de la structure.
- **Création de la variable AIDE_MINISTERE** : Une autre variable a dû également être créée ultérieurement pour faire suite à une demande du Ministère de la Culture et de la communication. Cette variable devant permettre de mieux identifier les structures directement aidées par le ministère, ce afin de pouvoir étudier plus précisément le fonctionnement et l'activité de ce type de structures.
- **Création de nombreuses autres variables nécessaires aux traitements** : d'autres variables ont été créées pour l'analyse ; certaines ont été créées à ce stade de l'enquête, et d'autres au fur et à mesure du traitement des données.
- Les variables créées peuvent être des variables recodées (rassemblement de modalités), des variables dichotomiques (oui/non) constituées à partir d'une variable à choix multiples (une variable sera créée pour chacune des modalités), ou des variables calculant le nombre d'occurrences cochées à une question à choix multiples.

L'ensemble de ce travail de contrôle et de nettoyage manuel des données a nécessité plus de 2 mois : le traitement statistique des informations devait impérativement pouvoir s'appuyer sur des données fiables et cohérentes.

⁶⁴ - CSV : Comma Separated Values. Il s'agit d'un format de fichier texte reproduisant un tableur et dont les informations sont séparées par des points virgules. Les points virgules indiquant virtuellement un changement de colonnes/cellules.

⁶⁵ - Une question liée est une question qui apparaît suite à la sélection d'une condition d'une autre question. Exemple : « Possédez-vous un véhicule ? », avec pour choix de réponse « Oui / Non ». Si le répondant sélectionne le choix « Oui », alors la question liée « Si oui, quelle est la marque de ce véhicule » apparaît et attend une réponse.

Exploitation des données et traitements statistiques

Suite au nettoyage et au contrôle des informations, le travail d'exploitation statistique et lexicale des données a été réalisé avec un logiciel spécialisé, Sphinx⁶⁶.

Il serait laborieux d'entrer dans le détail des résultats, mais nous détaillons ici la méthode et le processus d'analyse.

Le premier travail a consisté, tout d'abord, à générer des tris à plats de l'ensemble des variables des 3 bases de données constituées dans le logiciel (Bases structures, projets et focus), de façon à pouvoir poser une analyse « univariée » des réponses. Il s'agit d'étudier une par une les réponses à chaque question de façon à examiner les caractéristiques de tendances centrales (mode, médiane, moyenne, totaux) et dispersion (écart moyen, écart-type), et ce pour les 3 bases de données.

Cette première lecture ayant fait apparaître de premiers faits significatifs, il a été nécessaire de réaliser des analyses dites « bivariées » (ou tris-croisés) entre différentes variables afin de pouvoir observer leur éventuelle interdépendance. L'analyse bivariée consiste à étudier des tableaux à double entrée. Ceux-ci mettent en évidence la relation éventuelle entre deux variables étudiées simultanément. Il restait cependant à bien orienter ce travail exploratoire, car pour exemple, **le présent questionnaire comportant 214 questions, le nombre de tableaux possibles en croisant l'ensemble des questions les unes avec les autres est de 45 796...**

Les traitements statistiques ont donc privilégié le croisement de variables susceptibles de permettre de vérifier des hypothèses et observations nées de la première lecture des tris à plats.

En complémentarité et afin d'affiner la lecture des données, **différentes strates ou sous-populations de structures ont été créées**. Il s'agit par cette méthode de pouvoir observer les réponses obtenues à certaines variables par des sous-groupes/types de structures et de pouvoir, par comparaison, invalider ou valider des hypothèses ou observations les concernant. Les principales strates créées ont été :

- Strate « Adhérents du RIF »
- Strates par tranche d'années de création des structures (Avant 1990 / De 1990 à 2000 / Après 2000)
- Strates « structures dont l'activité musiques actuelles est exclusive et structures dont l'activité musiques actuelles est NON exclusive »
- Strates « Structures conventionnées/aidées par l'état et structures NON conventionnées/aidées par l'état »
- Strates « Structures pouvant recevoir une aide du MCC et structures qui ne peuvent pas (car ne sont pas des lieux) »
- Strate « Projets à un seul type d'action »
- Strate « Projets de 2 à 4 types d'actions »
- Strate « Projets de 5 types d'actions ou plus »
- Strate « Ecoles de musique »
- Strate « Lieux / salles de spectacle »
- Strate « Studios de répétition et d'enregistrements »
- Strate « Organismes d'ateliers / d'actions culturelles »
- Strate « Structures d'éducation populaire »
- Strate « Structures ayant pour activité principale : accompagnement des pratiques »
- Strate « Projets à un seul objectif »
- Strate « Projets financés uniquement par les collectivités »...

De nombreux croisements de variables ont ainsi été réalisés : certains n'ont rien donné, d'autres ont permis de mettre en lumière des caractéristiques spécifiques de certaines sous-populations des répondants ou sont venus confirmer ou infirmer certaines hypothèses posées.

Plusieurs types de variables ont été croisés, impliquant à chaque fois des tests statistiques différents permettant d'identifier l'existence ou non de relations entre les variables ainsi que leur degré de significativité.

- Le tri croisé a été mis en œuvre pour le croisement de deux variables de type « nominales ». Le test du Khi-deux a alors été appliqué pour ces croisements.
- Une analyse de la variance a été mise en œuvre pour le croisement d'une variable « nominale » avec une variable « numérique », cette fois-ci c'est le test de Fisher qui a été utilisé.
- Enfin, pour le croisement de deux variables de type « numériques », quelques régressions ont été faites et le coefficient de corrélation nous a permis de valider ou non un lien entre les variables.

⁶⁶ - « Sphinx » est un logiciel d'enquêtes et d'analyse de données : <http://www.lesphinx-developpement.fr/>

9.2.2 - Quelques définitions statistiques

Les notions de base

- **Écart-type** : l'écart-type représente l'écart moyen des valeurs de la série par rapport à sa moyenne. Une série statistique très dispersée (dont les valeurs sont très éloignées de la moyenne) aura un écart-type important. À l'inverse, une série dont les valeurs sont très proches de la moyenne aura un écart-type faible.
- **Médiane** : la médiane est la valeur qui divise en deux parties la population, de telle sorte que chaque partie contienne le même nombre de valeurs. Ainsi, il y aura autant de valeurs qui seront au-dessus de la médiane que de valeurs en dessous. Dans la même logique, il existe des quartiles qui divisent la population en 4 parties égales.
- **Mode** : le mode est la valeur où l'effectif est le plus élevé.
- **Question dichotomique** : une question dichotomique est une question ayant 2 choix de réponses seulement comme des vrai ou faux, des oui ou non. On peut aussi transformer ces réponses en 0 ou 1.
- **Question à choix unique** : une question à choix unique est une question où l'on propose plusieurs réponses mais le répondant ne peut en choisir qu'une.
- **Question à choix multiples** : une question à choix multiples est une question où plusieurs possibilités de réponses sont offertes.
- **Variables nominales** : ce sont des variables qui correspondent à des noms, il n'y a aucun ordre précis. Ce sont seulement des mots dans le désordre. Par exemple, le sexe a 2 modalités possible : féminin ou masculin ; ce sont des noms et peu importe l'ordre dans lequel on les présente.
- **Variables numériques/quantitatives** : ce sont des variables représentées par des quantités telles que l'âge, le poids et la taille. Elles s'expriment en valeurs.

Les tests de significativité

Pour vérifier la significativité des résultats obtenus lorsque nous avons croisé des variables entre elles, nous avons utilisé différents tests en fonction de la nature des variables :

- **Tri croisé avec le Test du Khi-deux** (calculé par le logiciel Sphinx) pour les variables nominale/nominale
Le Khi-deux (ou Chi-deux) repose sur une comparaison entre les effectifs réels (ceux obtenus dans l'enquête) et les effectifs théoriques (ceux que l'on aurait obtenus s'ils n'y avait aucune relation entre les deux variables). À travers ce test, on examine s'il y a une surreprésentation (ou sous-représentation) de certains couples de modalités de réponses.
Plus le Khi-deux est élevé, plus la relation entre les variables est forte.
Une probabilité d'erreur est calculée par le logiciel Sphinx.
Valeur de la probabilité/taux d'erreur :
Très significatif si moins de **0,01**
Significatif si entre 0,01 et **0,05**
Peu significatif si entre 0,05 et **0,15**
Non significatif si supérieur à 0,15
Règles de calculs stricts sélectionnées dans le logiciel : chacune des modalités doit avoir un effectif minimum de 30. Sinon on ne peut pas faire de test ; il doit y avoir moins de 20% des couples d'effectif théorique inférieurs à 5.
- **Analyse de la variance avec le Test de Fisher** (calculé par sphinx) pour les variables nominale/numérique
Le test de Fisher vérifie si l'hétérogénéité entre les modalités (ou groupes) est plus grande que l'hétérogénéité à l'intérieur des modalités (ou groupes).
Une probabilité d'erreur est calculée par le logiciel Sphinx.
Valeur de la probabilité/taux d'erreur :
Très significatif si moins de **0,01**
Significatif si entre 0,01 et **0,05**
Peu significatif si entre 0,05 et **0,15**
Non significatif si supérieur à 0,15
Règles de calculs stricts sélectionnées dans le logiciel : chacune des modalités doit avoir un effectif minimum de 30. Sinon on ne peut pas faire de test.

- **Régression avec le coefficient de corrélation** pour les variables numérique/numérique

On étudie si une variable Y varie en fonction d'une autre variable X.

Le **coefficient de corrélation** est **entre -1 et 1**

Si proche de 1, la relation est très forte, les variables varient dans le même sens

Si proche de -1, la relation très forte, les variables varient en sens inverse

Si proche de 0, corrélation nulle, pas de lien entre les variables.

On a choisi :

Très significatif si plus de **0,8** (en négatif ou positif)

Significatif si entre **0,6** et 0,8

Peu significatif si entre **0,4** et 0,6

Non significatif si en dessous de 0,4.

9.3 - Références citées dans l'enquête

Ouvrages

- Jean Gabriel CARASSO : *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*. Editions de l'Attribut, 2005. www.loizorare.com
- Bernard LAHIRE, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, ed. La Découverte, 2004

Documents professionnels et articles

- Rencontres nationales des démarches éducatives dans les musiques actuelles, 11 et 12 avril 2013, Agen, compte-rendu des rencontres
- *L'action culturelle : analyse des pratiques dans les musiques actuelles*, compte rendu du 15^e séminaire du collectif RPM, février 2012, Les Cuizines, Chelles
- *Manifeste Arts&Education, pour un saut quantitatif et qualitatif de l'éducation culturelle et artistique dans le système éducatif Suisse*, 2010, Commission Suisse pour l'Unesco
- *Musique en Prison*, actes du séminaire organisé par la Fédurok, dec 2009
http://fsj.la-fedurok.org/documents/MUSIQUE-EN-PRISON_ACTES_SEMINAIRE12.2009.pdf
- *L'action culturelle au cœur du combat*, dossier des Cahiers du cinéma n°641, 2009
- *Action culturelle en milieu scolaire et musiques actuelles*, le RIF, 2007
- *Action culturelle et R.A.O.U.L, enjeux et témoignages*, R.A.O.U.L, 2008
- *Éducation populaire et musiques amplifiées, analyse des projets de onze lieux de musiques amplifiées*, Flavie VAN COLEN, Le Cry pour la Musique et La Fédurok, juin 2002
- *Faire « œuvre collective » aux frontières des mondes de l'art*, Virginie MILLOT, rapport de recherche, Université Lumière Lyon II – ARIESE, 2004
- *Comment l'éducation artistique et culturelle s'envisagent-elles dans les musiques actuelles ?* Synthèse de l'atelier du Foruma, 2005
http://www.foruma.fr/www.foruma.fr/articleb566.html?id_article=645&rub=101
- *Les musiques actuelles dans le Plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école*, synthèse des rencontres des 5,6 et 7 juillet 2001 organisée par la Fédurok à La Cave à Musique, Mâcon
- *Accéder, enfin, à la propriété culturelle de nous-mêmes !*, Jean-Michel MONTFORT, article paru dans la revue Hommes & migrations, n°1231, 2001 (téléchargeable sur le site www.hommes-et-migrations.fr)
- *La médecine au risque de la culture : un état d'esprit*, Didier SICARD, Premières rencontres européennes de la culture à l'hôpital, Strasbourg, février 2001

Documents liés et complémentaires à l'enquête

- **Rapport « Résultats détaillés »** de l'enquête (120 pages) :
http://fsj.la-fedurok.org/documents/LES_ACTIONS_CULTURELLES_MA_RAPPORT_DETAILLE.pdf
- **Rapport « Résultats principaux »** de l'enquête (60 pages) :
http://fsj.la-fedurok.org/documents/LES_ACTIONS_CULTURELLES_MA.pdf
- **Fiches Focus/Expériences** au format PDF en accès sur Internet :
<https://drive.google.com/folderview?id=0BwAPW3n6rPtPSTh4WWF0UXlzdG8&usp=sharing#list>

9.4 - Liste des répondants

- 666 - Herouville Saint-Clair
- 6par4 - Laval
- A.C.M /Radio Ballade - Esperaza
- ABC- Blanquefort
- ACP La Manufacture Chanson - Paris
- After Before - Fumel
- Akwaba - Chateauneuf De Gadagne
- Ampli - Billère
- Animathèque Mjc - Sceaux
- Antipode Mjc - Rennes
- Aquatinsong - Tinquex
- Ara (Autour Des Rythmes Actuels) - Roubaix
- Art'cade - Sainte Croix Volvestre
- Arts Scéniques Rocks Les 4ecluses - Dunkerque
- Asso - Saint Pierre Des Corps
- Association Arts Attack ! - Caen
- Association Au Coin De L'oreille - Pontcey
- Association Café Culturel - Saint Denis
- Association Culturelle et d'animation de L'Aubrière - Fondettes
- Atabal Biarritz - Biarritz
- Atm - Rennes
- Avant-Mardi - Toulouse
- Baladin - Torcy
- Bato Fou - Le Tampon
- Blues Sur Seine - Mantes-La-Jolie
- Cac Georges Brassens - Mantes-La-Jolie
- Café Charbon - Nevers
- Caiman - Châteauroux
- Canal 93 - Bobigny
- Canal B - Rennes
- Cavajazz / Smac 07 - Viviers
- Cave A Musique - Mâcon
- Cave Dîmière - Argenteuil
- Centre Musical Fleury Goutte d'Or Barbara/FGO - Paris
- Centre Musical Les Arcades - Faches Thumesnil
- Charlie Free - Vitrolles
- Chateau Rouge - Annemasse
- Chato'do - Blois
- Collectif Ça-I - Pau
- Collectif Jazz De Basse-Normandie (Cjbn) - Caen
- Coloriage - Montbard
- Cosmika Records - Troyes
- C'rock Radio - Vienne
- Des Lendemain Qui Chantent - Tulle
- Diff'art - Parthenay
- Dixsonance - Troyes
- Eko - Montpellier
- Emb - Sannois
- Emmetrop - Bourges
- Espace Lino Ventura - Torcy
- Espace Musiques Actuelles - Aix En Provence
- Federation Hiero Limoges - Limoges
- Figures Libres/Rockomotives - Vendôme
- File7 - Magny Le Hongre
- Fontenay En Scènes - Fontenay Sous Bois
- Francois Eberlé -
- Fréquence Mutine - Brest
- Fructôse - Dunkerque
- Fuzz'yon - La Roche Sur Yon
- Gaga Jazz - St Etienne
- Glazart - Paris
- Graf'hit - Compiègne
- Hip Hop Citoyens - Paris
- Instants Chavirés - Montreuil
- Jazz À Tours - Tours
- Jazz Club De Dunkerque - Dunkerque
- Krakatoa - Merignac
- La Batterie - Guyancourt
- La Cartonnerie - Reims
- La Cave Aux Poètes - Roubaix
- La Cigale De Nyons - Nyons
- La Citrouille - Sint Brieuc
- La Clef - Saint Germain En Laye
- La Coopérative De Mai - Clermont Ferrand
- La Fourmi - Limoges
- La Fraternelle - D'jazz Au Bistro - Saint Claude
- La Guinguette Pirate - Paris
- La Luciole - Alençon
- La Nef - Angoulême
- La Pêche - Montreuil Sous Bois
- La Poudrière / Rockhatry - Pôle Des Musiques Actuelles de Belfort - Belfort
- La Presqu'île/ Smac 07 - Annonay
- La Rodia - Besançon
- La Ruche - Cergy
- La Sirene - La Rochelle
- La Tambouille - Nézel
- La Tannerie - Bourg-En-Bresse
- La Tête Des Trains Café-Musiques - Tousson
- La Vapeur - Dijon
- L'Abordage - Evreux
- L'Aéronef - Lille
- L'Alambik (Mjc Ronceray) - Le Mans
- L'Arrosoir - Chalon Sur Saône
- L'Arsenal - Nogent Le Rotrou
- L'Astrolabe - Orleans
- L'Autre Canal - Nancy
- Le 106 - Rouen
- Le Brise Glace - Annecy
- Le Camji - Niort
- Le Cap - Aulnay-Sous-Bois
- Le Carroi - Saint Martin D'auxigny
- Le Chabada - Angers
- Le Clacson - Oullins
- Le Confort Moderne - Poitiers
- Le Deux Pièces Cuisine - Le Blanc-Mesnil

- Le Doc - Saint Germain D'ectot
- Le Fil - Saint-Étienne
- Le Florida - Agen
- Le Forum- Vauréal - Vauréal
- Le Grand Mix - Tourcoing
- Le Jardin Moderne - Rennes
- Le Mandala - Toulouse
- Le Périscope - Lyon
- Le Petit Fauchoux - Tours
- Le Plan - Ris-Orangis
- Le Pub Adk / Adkprod - Roissy En Brie
- Le Rack'am - Bretigny Sur Orge
- Le Rio Grande - Montauban
- Le Sans Réserve - Périgueux
- Le Sax - Achères
- Le Tamanoir - Gennevilliers
- Le Temps Machine (Scène Communautaire Des Musiques Actuelles Tour(S) Plus) - Joué-Lès-Tours
- Le Tremplin - Beaumont
- Le Vip / Association Les Escales - Saint Nazaire
- L'Echonova - Saint-Avé
- L'Ecole Des 4 Z'arts - Magnanville (78)
- L'Ecoutille - Courtry
- L'Empreinte - Savigny-Le-Temple
- L'Epicerie Moderne - Feyzin
- Les Cuizines - Chelles
- Les Passagers Du Zinc - Avignon
- Les Polarités/Festival Les Hivernautes - Quimper
- L'Estran - Guidel
- L'Excelsior - Allonnes
- Lo Bolegason - Castres
- L'Omnibus - Saint-Malo
- Lucane Musiques - Libourne
- Mains D'oeuvres - Saint-Ouen
- Maison Daniel Féry - Nanterre
- Maison Des Jeunes Et De La Culture Jacques Prévert - Le Mans
- Maison Jacques Brel - Villiers-Le-Bel
- MAPL - Lorient
- Marché Gare - Lyon
- Media Music - Dijon
- MJC - Sedan
- MJC- Sens
- MJC Bel Ebat Evreux - Evreux
- MJC Bobby Lapointe Villebon Sur Yvette - Villebon Sur Yvette
- MJC - Centre Social Du Briançonnais - Espace Babylone - Briançon
- Mjc De Bernay - Bernay
- Mjc De La Vallée - La Salamandre - Chaville
- Mjc Louise Michel - Fresnes
- Mjc Picaud / La Tangente - Cannes
- Mjc Théâtre Des Trois Vallées - Palaiseau
- Moulin De Brainans - Brainans
- Nantes Jazz Action - Nantes
- Noumatrouff - Mulhouse
- Oxal'art - Reims
- Paloma - Nimes
- Paul B - Massy
- Penn Ar Jazz - Brest
- Pôle Musical D'orgemont (Pmo) - Epinay-Sur-Seine
- Polysonik - Orleans
- Premier Dragon - Cergy
- Radio Beaub Fm - Limoges
- Radio Béton - Tours
- Radio Campus Orléans / Rco - Orléans
- Radio Coteaux - Saint Blancard
- Radio Dio - St Etienne
- Radio Primitive - Reims
- Radioactiv' - Langueux
- RCV - Lille
- Rock School Barbey - Bordeaux
- Rocksane - Bergerac
- Run Ar Puñs - Châteaulin
- Salon De Musique - Salon De Provence
- Saskwash - Etampes
- Smac Les Abattoirs - Bourgoin Jallieu
- Sol Fm - Oullins- Lyon
- Stereolux - Nantes
- Studio D'ikken - Chelles
- Studio La Chaufferie - Bagneux
- Tandem - Toulon
- Tin Tam Art - Trelissac
- Trempolino - Nantes
- Troisquatre! - Bordeaux
- Un Je-Ne-Sais-Quoi - Ballan-Miré
- Vallée FM - Lognes
- Victoire 2 - Saint Jean De Védas (Montpellier)
- Ville De Houilles - Houilles
- West Rock - Cognac

9.5 - Questionnaire

SECTIONS	ID QUESTION	QUESTIONS	TYPE DE QUESTION	PROPOSITIONS
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-001	Nom usuel/sigle de votre structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-002	Raison Sociale de votre structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-003	Année de création de votre structure	NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-004	Code Postal	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-005	Commune d'implantation	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-006	Département	CHOIX UNIQUE	01 - Ain ; 02 - Aisne ; 03 - Allier ; 04 - Alpes-de-Haute-Provence ; 05 - Hautes-Alpes ; 06 - Alpes-Maritimes ; 07 - Ardèche ; 08 - Ardennes ; 09 - Ariège ; 10 - Aube ; 11 - Aude ; 12 - Aveyron ; 13 - Bouches-du-Rhône ; 14 - Calvados ; 15 - Cantal ; 16 - Charente ; 17 - Charente-Maritime ; 18 - Cher ; 19 - Corrèze ; 21 - Côte-d'Or ; 22 - Côtes-d'Armor ; 23 - Creuse ; 24 - Dordogne ; 25 - Doubs ; 26 - Drôme ; 27 - Eure ; 28 - Eure-et-Loir ; 29 - Finistère ; 30 - Gard ; 31 - Haute-Garonne ; 32 - Gers ; 33 - Gironde ; 34 - Hérault ; 35 - Ille-et-Vilaine ; 36 - Indre ; 37 - Indre-et-Loire ; 38 - Isère ; 39 - Jura ; 40 - Landes ; 41 - Loir-et-Cher ; 42 - Loire ; 43 - Haute-Loire ; 44 - Loire-Atlantique ; 45 - Loiret ; 46 - Lot ; 47 - Lot-et-Garonne ; 48 - Lozère ; 49 - Maine-et-Loire ; 50 - Manche ; 51 - Marne ; 52 - Haute-Marne ; 53 - Mayenne ; 54 - Meurthe-et-Moselle ; 55 - Meuse ; 56 - Morbihan ; 57 - Moselle ; 58 - Nièvre ; 59 - Nord ; 60 - Oise ; 61 - Orne ; 62 - Pas-de-Calais ; 63 - Puy-de-Dôme ; 64 - Pyrénées-Atlantiques ; 65 - Hautes-Pyrénées ; 66 - Pyrénées-Orientales ; 67 - Bas-Rhin ; 68 - Haut-Rhin ; 69 - Rhône ; 70 - Haute-Saône ; 71 - Saône-et-Loire ; 72 - Sarthe ; 73 - Savoie ; 74 - Haute-Savoie ; 75 - Paris ; 76 - Seine-Maritime ; 77 - Seine-et-Marne ; 78 - Yvelines ; 79 - Deux-Sèvres ; 80 - Somme ; 81 - Tarn ; 82 - Tarn-et-Garonne ; 83 - Var ; 84 - Vaucluse ; 85 - Vendée ; 86 - Vienne ; 87 - Haute-Vienne ; 88 - Vosges ; 89 - Yonne ; 90 - Territoire de Belfort ; 91 - Essonne ; 92 - Hauts-de-Seine ; 93 - Seine-Saint-Denis ; 94 - Val-de-Marne ; 95 - Val-d'Oise ; 971 - Guadeloupe ; 972 - Martinique ; 973 - Guyane ; 974 - Réunion ; 2A - Corse-du-Sud ; 2B - Haute-Corse
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-007	Région	CHOIX UNIQUE	Alsace ; Aquitaine ; Auvergne ; Basse-Normandie ; Bourgogne ; Bretagne ; Centre ; Champagne-Ardenne ; Corse ; Franche-Comté ; Guadeloupe ; Guyane ; Haute-Normandie ; Ile-de-France ; Languedoc-Roussillon ; Limousin ; Lorraine ; Martinique ; Midi-Pyrénées ; Nord-Pas-de-Calais ; Pays-de-la-Loire ; Picardie ; Poitou-Charentes ; Provence-Alpes-Côted'Azur ; Réunion ; Rhône-Alpes
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-008	Nom et prénom du répondant référent du remplissage du questionnaire dans la structure	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-009	Quelle est la fonction <u>principale</u> du répondant (référent) ?	CHOIX UNIQUE	Administration ; Accueil/secrétariat ; Animation/médiation culturelle ; Artistique (programmation, accompagnement de groupes) ; Communication/relations publiques... ; Direction/co-direction ; Information ressource ; Pédagogique ; Technique/logistique (régie, accueil répétition...) ; Il s'agit d'un poste polyvalent ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-010	Si le répondant occupe une autre fonction principale, merci de préciser laquelle	LIEE, TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-011	Mail direct du répondant référent	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-012	Quelle est la forme juridique de votre structure ?	CHOIX UNIQUE	Structure de droit public ; Structure de droit privé non lucratif ; Structure de droit privé commercial ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-013	S'il s'agit d'une structure de droit public, merci de préciser	LIEE, CHOIX UNIQUE	Régie municipale (ou assimilé) ; Etablissement public ; Syndicat mixte (ou assimilé) ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-014	S'il s'agit d'une structure de droit privé à but non lucratif, merci de préciser	LIEE CHOIX UNIQUE	Association ; Autre organisme à but non lucratif

AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-015	S'il s'agit d'une structure de droit privé commercial, merci de préciser	LIEE CHOIX UNIQUE	SARL, SCOP ; Entreprise individuelle ; Travailleur indépendant ; Entreprise d'insertion ; Autre
	AC01-015a	Quel type de structure êtes-vous ?	CHOIX MULTIPLE	Structure d'éducation populaire (MJC, foyers ruraux...) ; Friche culturelle / artistique ; Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Café-concert / bar ; Organisateur/diffuseur de spectacles sans lieu fixe ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; École de musique (publique, associative ou privée) et/ou structure d'accompagnement artistique ; Organisme de formation ; Organisateur d'ateliers / d'actions culturelles ; Artiste ou collectif d'artistes / Groupe de musiques actuelles ; Prestataire technique (production audiovisuelle, location matériel...) ; Prestataire administratif ; Organisme conseils, d'accompagnement ; Médias (presse, radio, télévision, fanzine, webzine, webradio, WebTV, blog...) ; Agence de communication/promotion/événementiel ; Disquaire ; Tourneur, agent, manager, structure de production, de services aux artistes ; Label ; Fédération, réseau ; Lieu / centre ressources ; Service culturel d'une collectivité ; Médiathèque ; Autre structure de promotion/transmission du patrimoine musical (archives, musée...)
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-016	Quelle(s) est/sont la (ou les) fonction(s) principale(s) de votre structure en matière de musiques actuelles? (Deux réponses maximum)	CHOIX MULTIPLE	Création ; Accompagnement des pratiques ; Diffusion ; Services/Prestations ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-016a	Si "Autre" fonction principale, merci de préciser :	TEXTE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-017	Si c'est la "Création", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Groupe de musiques actuelles ; Collectif d'artistes ; Label ; Autre activité de type "Création" ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-018	Si c'est "l'Accompagnement des pratiques", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Ecole de musique ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; Organisateur d'ateliers musicaux ; Organisme de formation ; Autre activité de type "Accompagnement des pratiques"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-019	Si c'est la "Diffusion", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Organisateur-diffuseur sans lieu fixe ; Radio ; Autre activité de type "Diffusion"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-020	Si ce sont les "Services/Prestations", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Tour-manager ; Prestataire technique ; Prestataire administratif ; Agence d'événements ; Autre activité de type "Services/Prestation"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-021	Quelle(s) est/sont la (ou les) fonction(s) secondaire(s) de votre structure en matière de musiques actuelles ? (Deux réponses maximum)	CHOIX MULTIPLE	Aucune ; Création ; Accompagnement des pratiques ; Diffusion ; Services/Prestations ; Autre
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-022	Si c'est la "Création", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Groupe de musiques actuelles ; Collectif d'artistes ; Autre activité de type "Création"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-023	Si c'est "l'Accompagnement des pratiques", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Ecole de musique ; Studio de répétition et/ou d'enregistrement ; Organisateur d'ateliers musicaux ; Organisme de formation ; Autre activité de type "Accompagnement des pratiques"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-024	Si c'est la "Diffusion", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Salle / lieu de spectacles ; Festival ; Organisateur-diffuseur sans lieu fixe ; Radio ; Autre activité de type "Diffusion"
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-025	Si ce sont les "Services/Prestations", merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE	Tour-manager ; Label ; Prestataire technique ; Prestataire administratif ; Agence d'événement ; Autre activité de type "Services/Prestation"
	AC01-025a	Votre structure est-elle conventionnée par la DRAC au titre du label SMAC ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; La démarche est en cours ; Non
	AC01-025b	Votre structure bénéficie-t-elle du dispositif "scène conventionnée" de la DRAC ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; La démarche est en cours ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-026	Les musiques actuelles sont-elles l'activité exclusive de votre structure ? (Nous posons cette question car certaines structures interrogées ont d'autres activités que les musiques actuelles)	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-027	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, pouvez-vous préciser l'importance de cette activité ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	C'est une activité principale ; C'est une activité assez importante ; C'est une activité peu importante ; Ne sait pas
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-028	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, quel est le nombre d'équivalent temps plein dédiés aux musiques actuelles ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; De 3 à moins de 5 ETP ; De 5 à moins de 8 ETP ; De 8 à moins de 10 ; 10 ETP et plus ; Ne sait pas

AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-029	Si les musiques actuelles ne sont pas l'activité exclusive de votre structure, connaissez-vous le budget que votre structure a consacré aux musiques actuelles en 2011 ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-030	Si oui, merci d'indiquer ce budget musiques actuelles en euros (et non pas en kilos euros)	LIEE, NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-031	Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le nombre d'équivalent temps plein dans votre structure ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; De 3 à moins de 5 ETP ; De 5 à moins de 8 ETP ; De 8 à moins de 10 ; 10 ETP et plus ; Ne sait pas
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-032	Si les musiques actuelles sont l'activité exclusive, quel est le budget de votre structure en 2011 ? (merci d'indiquer ce budget en euros et non pas en kilos euros) :	LIEE, NOMBRE	
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-033	Si votre structure est basée hors Ile de France, est-elle membre d'un réseau musiques actuelles de niveau régional ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-034	Si oui, lequel ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Avant-Mardi (Midi-Pyrénées) ; FRACAMA (Centre) ; GRAL (Rhône-Alpes) ; Le Pôle (Pays-de-la-Loire) ; PATCH (Picardie) ; POLCA (Champagne-Ardenne) ; PRMA (Poitou-Charentes) ; R.A.O.U.L. (Nord-Pas-de-Calais) ; RAMA (Aquitaine) ; Rézo Parleur (Franche-Comté) ; RIF (Ile-de-France) ; RMAHN (Haute-Normandie) ; TREMA (Provence-Alpes-Côte-D'azur) ; ZIC ZAC (Lorraine) ; Autre(s)
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-035	Si votre structure est basée en Ile de France, est-elle adhérente d'un réseau musiques actuelles départemental ?	LIEE A LA QUESTION Q7 (REGION), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC01 - IDENTITE STRUCTURE	AC01-036	Si oui, merci de préciser de quel réseau il s'agit	LIEE, CHOIX UNIQUE	MAP (75) ; Pince Oreilles (77) ; CRY pour la musique (78) ; REZONNE (91) ; Réseau 92 ; Maad 93 ; Réseau Musiques 94 ; Combo 95
AC02 - PANORAMA	AC02-001	Dans le budget (musiques actuelles) 2011, êtes vous en mesure d'identifier la part consacrée aux actions culturelles (Musiques Actuelles)?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC02 - PANORAMA	AC02-002	Si OUI, quel pourcentage du budget musiques actuelles est consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) ?	LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins de 25% ; De 25 à moins de 50% ; De 50 à moins de 75% ; 75% ou plus
AC02 - PANORAMA	AC02-003	Indiquez le nombre de projets/dispositifs d'actions culturelles différents menés en 2011 ?	NOMBRE	
AC02 - PANORAMA	AC02-004	Merci de lister de façon exhaustive les projets d'actions culturelles que vous avez menées en 2011 (cliquez sur "+ ajouter une ligne" en bas du tableau pour ajouter un nouveau projet) :	TABLEAU	
AC02 - PANORAMA	AC02-005	Indiquez le nom complet du projet (merci d'éviter les sigles et les diminutifs) :	TEXTE lié TABLEAU	
AC02 - PANORAMA	AC02-006	Type d'actions de ce projet :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Emission de radio ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Rencontre avec des professionnels ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-007	Quels étaient les grands objectifs de ce projet ?	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Promouvoir les musiques actuelles et leur environnement ; Elargir/diversifier/mixer les publics ; Sensibiliser, éduquer les publics ; Encourager l'expression, l'initiative, la créativité ; Améliorer la pratique musicale ; Répondre à des enjeux de santé publique (prévention) ; Répondre à des enjeux sociaux (insertion...) ; Répondre à des enjeux de développement durable ; Renforcer la place de votre structure sur son territoire ; Améliorer le fonctionnement interne de votre structure ; Autre(s)

AC02 - PANORAMA	AC02-008	Si ce projet cherchait à toucher des publics en particulier, merci de préciser :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Aucun public en particulier ; Enfants ou adolescents scolarisés ; Enfants ou adolescents hors temps scolaire ; Jeunes ; Seniors ; Public familial ; Public intergénérationnel ; Personnes au chômage ou en insertion ; Personnes sous main de justice ; Personnes hospitalisées ; Personnes en situation de handicap ; Musiciens amateurs ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-009	Quels étaient les financeurs de ce projet ?	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Pas de financements spécifiques ; Collectivités territoriales ; Services de l'Etat ; Subventions européennes ; Organismes professionnels ; Partenaires privés (fondations, entreprises...) ; Les participants au projet ; Les organismes partenaires du projet ; Autre(s)
AC02 - PANORAMA	AC02-010	Si vous avez fait appel à des intervenants pour le projet, merci de préciser leur statut :	CHOIX MULTIPLE lié TABLEAU	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
AC02 - PANORAMA	AC02-011	Concernant la place des actions culturelles musiques actuelles dans l'activité de votre structure, diriez-vous qu'elle tend à...	CHOIX UNIQUE	Augmenter ; Diminuer ; Rester stable ; Ne sait pas
AC02 - PANORAMA	AC02-012	Avez-vous mis en place une méthodologie d'évaluation des actions culturelles menées par votre structure ?	CHOIX UNIQUE	Non ; Oui en interne seulement ; Oui avec vos partenaires ; Oui en interne et avec vos partenaires
AC02 - PANORAMA	AC02-013	Avez-vous des remarques/commentaires/suggestions sur les actions culturelles que vous menez au sein de votre structure ?	TEXTE MULTILIGNE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-001	En 2011, quels étaient les moyens humains consacrés aux actions culturelles musiques actuelles (merci de choisir un cas parmi ceux proposés) ?	CHOIX UNIQUE	Cas 1 : Il existe un ou plusieurs salariés permanents dédiés aux actions culturelles musiques actuelles ; Cas 2 : Il n'existe pas de salarié permanent spécifiquement dédié aux actions culturelles musiques actuelles, plusieurs salariés interviennent chacun à leur niveau ; Cas 3 : Ce ne sont pas des salariés permanents qui s'occupent des actions culturelles musiques actuelles
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-002	Combien existe-t-il de salariés permanents dédiés aux actions culturelles (musiques actuelles) dans votre structure ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	1 seul ; 2 ou plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-003	Quel est l'intitulé du poste 1 figurant sur la feuille de paye ?	LIEE CAS 1 (1 seul), TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-004	Merçi de préciser à quelle période ce poste a été créé :	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Après 2010 ; Entre 2006 et 2010 ; Entre 2001 et 2005 ; Entre 1990 et 2000 ; Avant 1990 ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-005	S'agit-il d'un poste avec un statut de cadre ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-006	S'agit-il d'un poste à temps plein ou à temps partiel ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Temps plein ; Temps partiel
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-007	S'il s'agit d'un temps partiel, merci de préciser la durée du travail	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-008	S'il s'agit d'un poste à temps plein, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) sur l'année 2011 à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (1 seul) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-009	S'il s'agit d'un poste à temps partiel, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles musiques actuelles (sur ce temps partiel) à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (1 seul) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-010	Ce poste a-t-il été créé en CDD ou en CDI ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	En CDD ; En CDI
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-011	Le poste bénéficie-t-il d'un contrat aidé et/ou d'une aide à l'emploi ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-012	Quel est le niveau d'études de la personne qui occupe le poste ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Sans diplôme ; Niveau VI (3ème); Niveau V (CAP, BEP...); Niveau IV (BAC); Niveau III (BAC+2); Niveau II (BAC+3/4); Niveau I (BAC+5 et supérieur); Ne sait pas

AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-013	La personne qui occupe ce poste est-elle titulaire d'un diplôme spécialisé en action culturelle/médiation culturelle et/ou en musique ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-014	Si oui, lequel ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX MULTIPLE	Musicologie ; Sciences Humaines ; Animation ; Secteur Artistique et Culturel ; Technique ; DE ; CA ; DUMI ; Autre(s)
	AC03-014a	Si "Autre(s)" veuillez préciser le diplôme spécialisé :	TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-015	La personne qui occupe ce poste dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en action culturelle/médiation culturelle ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-016	La personne qui occupe ce poste dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en musique ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-017	Le poste est-il occupé par un homme ? Une femme ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Une femme ; Un homme
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-018	Dans quelle tranche d'âge se situe la personne qui occupe ce poste ?	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins de 25 ans ; De 25 à 34 ans ; De 35 ans à 49 ans ; 50 ans et plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-019	Quel est l'intitulé du poste 2 figurant sur la feuille de paye ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), TEXTE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-020	Merci de préciser à quelle période le poste 2 a été créé :	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Après 2010 ; Entre 2006 à 2010 ; Entre 2001 et 2005 ; Entre 1990 et 2000 ; Avant 1990 ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-021	Le poste 2 est-il un poste avec un statut de cadre ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-022	Le poste 2 est-il à temps plein ou à temps partiel ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Temps plein ; Temps partiel
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-023	S'il s'agit d'un temps partiel, merci de préciser la durée du travail	LIEE CAS 1 (1 seul), CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-024	S'il s'agit d'un poste à temps plein, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles (musiques actuelles) sur l'année 2011 à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (2 ou plus) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-025	S'il s'agit d'un poste à temps partiel, merci d'estimer le temps de travail consacré aux actions culturelles musiques actuelles (sur ce temps partiel) à partir des propositions suivantes :	LIEE CAS 1 (2 ou plus) LIEE, CHOIX UNIQUE	Moins d'un 1/4 temps ; D'1/4 temps à moins d'1/2 temps ; D'un 1/2 temps à moins d'un 3/4 temps ; D'un 3/4 temps à moins d'un temps plein ; A temps plein ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-026	Le poste 2 a-t-il été créé en CDD ou en CDI ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	En CDD ; En CDI
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-027	Le poste 2 bénéficie-t-il d'un contrat aidé et/ou d'une aide à l'emploi ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-028	Quel est le niveau d'études de la personne qui occupe le poste 2 ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Sans diplôme ; Niveau VI (3ème); Niveau V (CAP, BEP...); Niveau IV (BAC); Niveau III (BAC+2) ; Niveau II (BAC+3/4) ; Niveau I (BAC+5 et supérieur) ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-029	La personne qui occupe le poste 2 est-elle titulaire d'un diplôme spécialisé en action culturelle/médiation culturelle et/ou en musique ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-030	Si oui, lequel ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX MULTIPLE	Musicologie ; Sciences Humaines ; Animation ; Secteur Artistique et Culturel ; Technique ; DE ; CA ; DUMI ; Autre(s)
	AC03-030a	Si "Autre(s)" veuillez préciser le diplôme spécialisé :	TEXTE	

AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-031	La personne qui occupe le poste 2 dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en action culturelle/médiation ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-032	La personne qui occupe le poste 2 dispose-t-elle d'une expérience professionnelle antérieure en musique ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Non ; Oui ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-033	Le poste 2 est-il occupé par un homme ? Une femme ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Un homme ; Une femme
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-034	Dans quelle tranche d'âge se situe la personne qui occupe le poste 2 ?	LIEE CAS 1 (2 ou plus), CHOIX UNIQUE	Moins de 25 ans ; De 25 à 34 ans ; De 35 ans à 49 ans ; 50 ans et plus
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-035	D'autres salariés ont-ils été impliqués dans les actions culturelles musicales actuelles en plus de la (ou les) personne(s) en charge des actions culturelles ?	LIEE CAS 1, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-036	Si oui, combien de salariés ?	LIEE CAS 1, NOMBRE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-037	Pourriez-vous estimer leur temps de travail cumulé pour l'année 2011 (choisir parmi les propositions suivantes) ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; 3 ETP ou plus ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-038	Des personnes non salariées ont-elles été impliquées dans les actions culturelles en plus du ou des salarié(s) dédié(s) ?	LIEE CAS 1, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-039	Si oui, merci de préciser le statut de ces personnes	LIEE CAS 1, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-040	Combien de salariés de la structure sont-ils impliqués dans les actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 2, NOMBRE	
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-041	Pourriez-vous estimer pour l'année 2011 le nombre total d'équivalent(s) temps plein impliqué(s) dans les actions culturelles musicales actuelles (choisir parmi les propositions suivantes) ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Moins de 1 ETP ; De 1 à moins de 2 ETP ; De 2 à moins de 3 ETP ; 3 ETP ou plus ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-042	Des personnes non salariées ont-elles été impliquées dans les actions culturelles musicales actuelles en plus du ou des salariés ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Ne sait pas
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-043	Si oui, merci de préciser le statut de ces personnes	LIEE CAS 2, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-044	Envisagez-vous de créer un poste salarié spécifiquement dédié aux actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 2, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-045	Merci de préciser le statut des personnes qui s'occupent des actions culturelles musicales actuelles	LIEE CAS 3, CHOIX MULTIPLE	Ce sont des bénévoles ; Ce sont des services civiques ; Ce sont des stagiaires ; Ce sont des personnes extérieures (prestataires...) ; Autre(s)
AC03 - MOYENS HUMAINS	AC03-046	Envisagez-vous de créer un poste salarié dédié aux actions culturelles musicales actuelles ?	LIEE CAS 3, CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-001	Vous pouvez choisir de détailler un projet parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles, ou parce qu'il est singulier. Merci de nous dire pourquoi vous avez choisi ce projet :	CHOIX UNIQUE	Parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles ; Parce qu'il est singulier ; Autre raison
AC04 - FOCUS 1	AC04-002	Quel est le nom du projet (si le projet en porte un) :	TEXTE	

AC04 - FOCUS 1	AC04-003	Quel est le type d'actions menées pour ce projet (Plusieurs réponses possibles) :	CHOIX MULTIPLES	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-004	Si "Autre(s)", merci de préciser :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-005	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au(x) public(s) :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Élargir/diversifier les publics ; Brasser/mixer les publics ; Toucher un public familial ; Toucher un public intergénérationnel ; Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres ; Sensibiliser/former le public ; Encourager l'expression, la créativité ; Contribuer à l'épanouissement personnel ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-006	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport aux musiques actuelles :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues ; Transmettre un patrimoine ; Améliorer les pratiques musicales ; Favoriser la transdisciplinarité ; Faire découvrir le secteur professionnel (les métiers, les lieux) ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-007	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport à votre fonctionnement interne :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Fédérer l'équipe ; Favoriser l'implication des bénévoles ; Trouver des financements ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-008	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au territoire :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Créer du partenariat avec les acteurs du territoire ; Soutenir des initiatives ; Favoriser la participation des habitants ; Animer le territoire ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-009	Le projet touchait-il un territoire particulier ?	CHOIX UNIQUE	Pas de territoire particulier ; Quartier d'habitat social ; Banlieue ; Milieu rural ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-010	Merci de préciser si le projet visait ou non des enjeux de société :	CHOIX MULTIPLES	Contribuer/sensibiliser au développement durable ; Prévention des risques (auditifs, alcool...) ; Appui à des démarches d'insertion ; Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences ; Autre
AC04 - FOCUS 1	AC04-011	A quelle fréquence/périodicité le projet a-t-il été mené ?	CHOIX UNIQUE	Une fois ; Plusieurs fois
AC04 - FOCUS 1	AC04-012	Sur combien de mois le projet s'est-il étalé (hors temps de conception, de préparation) ? (exemple : une année scolaire...)	CHOIX UNIQUE	Moins d'1 mois ; De 1 à moins de 3 mois ; De 3 à moins de 6 mois ; De 6 à moins de 12 mois ; 12 mois et plus
AC04 - FOCUS 1	AC04-013	Combien de jours cumulés le projet en tant que tel a-t-il duré (hors temps de conception, de préparation) ?	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-013a	À quel type d'intervenants avez-vous fait appel :	CHOIX MULTIPLE	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
	AC04-013b	Si "Autres intervenants" veuillez préciser :	TEXTE	
SUP				
AC04 - FOCUS 1	AC04-018	Au niveau de la discipline, ce projet concernait-il :	CHOIX UNIQUE	Les musiques actuelles uniquement ; Les musiques actuelles et une ou d'autres disciplines
AC04 - FOCUS 1	AC04-019	Pour ce projet, avez-vous fait appel à d'autre(s) type(s) d'artiste(s) que des musiciens :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-020	A quelle(s) tranche(s) d'âge(s) s'adressait le projet ?	CHOIX MULTIPLES	Pas de tranche particulière ; Aux moins de 3 ans ; Aux 3/5 ans ; Aux 6/10 ans ; Aux 11/15 ans ; Aux 16/ 25 ans ; Aux 26/60 ans ; Aux plus de 60 ans
AC04 - FOCUS 1	AC04-021	Le projet visait-il des personnes au regard de leur situation par rapport au monde du travail ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des chômeurs ; Oui, des personnes en insertion ; Oui, des salariés ; Oui des étudiants ; Oui, des retraités ; Oui à une autre catégorie du monde du travail
AC04 - FOCUS 1	AC04-022	Merci de préciser si le projet visait des personnes en situation de handicap ou hospitalisées ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des personnes handicapées ; Oui, des personnes hospitalisées
AC04 - FOCUS 1	AC04-023	Le projet ciblait-t-il des personnes sous main de justice ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non

AC04 - FOCUS 1	AC04-024	Le projet ciblait-t-il des musiciens ou artistes amateurs ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
	AC04-024a	Ce projet ciblait-il un public scolaire ?	CHOIX UNIQUE	Oui exclusivement ; Oui mais pas exclusivement ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-025	Le projet ciblait-t-il un groupe social particulier (communauté tzigane, groupe de femmes, toxicomanes) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-026	Si oui, merci de préciser le groupe social dont il s'agissait :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-027	Merci de préciser si le projet concernait un ou d'autre(s) type(s) de public(s) que ceux sus-cités :	TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-028	Approximativement, combien de personnes différentes ont-elles été touchées par le projet ?	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-029	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des collectivités territoriales ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Communes ; Communautés de communes ou d'agglomération ; Département ; Région ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-030	Si le projet a été financé par une ou d'autre(s) collectivité(s) territoriale(s), merci de préciser de quelle collectivité il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-031	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des services d'Etat ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; DRAC ; Education Nationale, Jeunesse & Sport ; Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale ; SPIP ; PJJ ; CAF ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-032	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) service(s) de l'Etat, merci de préciser de quel(s) service de l'Etat il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-033	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau européen ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Programme Culture ; Interreg ; Leonardo ; Grundtvig ; FSE ; Leader ; Equal ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-034	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) partenaire(s) européen(s), merci de préciser de quel(s) partenaire(s) européen(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-035	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des organismes professionnels ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; CNV ; SACEM ; ADAMI ; SPEDIDAM ; SACD ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-036	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) organisme(s) professionnel(s), merci de préciser de quel(s) organisme(s) professionnel(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-037	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau privé ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Fondations ; Entreprises privées ; Fonds de dotation ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-038	Si le projet a été financé par un "Autre" partenaire privé, merci de préciser de quel(s) partenaire(s) privé(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-039	Le projet s'inscrivait-il dans un dispositif particulier (contrat éducatif local, projet artistique globalisé, convention culture à l'hôpital...) :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-040	Une participation financière était-elle demandée aux bénéficiaires (au public du projet) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
	AC04-040a	Une participation financière était-elle demandée aux organismes partenaires ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Oui pour certaines actions seulement
AC04 - FOCUS 1	AC04-041	Quel était le budget du projet en euros ? (hors frais de structure)	NUMERIQUE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-042	Qui était à l'initiative du projet ?	CHOIX MULTIPLE	Votre structure ; Un ou des partenaire(s) ; Autre configuration
AC04 - FOCUS 1	AC04-043	Un (ou des) partenaire(s) opérationnel(s) a-t-il (ou ont-ils) pris part à la mise en place du projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non

AC04 - FOCUS 1	AC04-044	Si oui, quel est (ou quels sont) le(s) domaine(s) d'intervention du (ou de ces) partenaire(s) opérationnel(s) ?	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Secteur culturel ; Secteur social ; Secteur de la santé ; Secteur scolaire ; Secteur socio-éducatif ; Secteur de l'environnement ; Secteur de la justice ; Autre(s) secteur(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-045	Si des partenaires opérationnels relèvent d'autre(s) secteur(s) que ceux cités, merci de préciser de quel(s) secteur(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-046	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur culturel, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service culturel d'une collectivité ; Bibliothèque ; Cinéma ; Salle de spectacle ; Conservatoire ; autre équipement culturel ; Collectif d'artistes ; Organisateur d'événements ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-047	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur social, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service social d'une collectivité ; Service politique de la ville d'une collectivité ; Centre Social ; Structure d'accueil/d'hébergement ; Structures d'éducation spécialisées ; Référents RSA ; Structure d'aide aux chômeurs ; Structure d'alphabétisation ; Structure de solidarité ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-048	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de la santé, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Hôpital (ou clinique) ; IME (Institut Médico-Éducatif) ; Maisons de retraite ; Centres de rééducation ; Structure liée au handicap ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-049	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur scolaire, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Écoles maternelles ; Écoles primaires ; Collèges ; Lycées ; Universités ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-050	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur socio-éducatif, merci de lister le type de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service Jeunesse ou service enfance ; Centre(s) de loisirs ; Crèche(s) ; MJC ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-051	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de l'environnement, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service développement durable de la commune ; Maison de la nature et l'environnement ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-052	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur de la justice, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	SPIP, Service de Probation et d'insertion ; Etablissement Pénitentiaire ; Autre(s)
AC04 - FOCUS 1	AC04-053	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) d'autres secteurs merci de préciser le(s) partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-054	D'un point de vue du résultat, diriez-vous que ce projet était ... ?	CHOIX UNIQUE	Satisfaisant ou très satisfaisant ; Moyennement satisfaisant ; Peu ou pas satisfaisant
AC04 - FOCUS 1	AC04-055	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les intérêts et points forts de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-056	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les limites et les difficultés de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC04 - FOCUS 1	AC04-057	Disposez-vous d'un bilan écrit pour ce projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC04 - FOCUS 1	AC04-058	Autres commentaires (synthétiques) sur le projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-001	Vous pouvez choisir de détailler un projet parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles, ou parce qu'il est singulier. Merci de nous dire pourquoi vous avez choisi ce projet :	CHOIX UNIQUE	Parce qu'il est représentatif de vos actions culturelles ; Parce qu'il est singulier ; Autre raison
AC05 - FOCUS 2	AC05-002	Quel est le nom du projet (si le projet en porte un) :	TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-003	Quel est le type d'actions menées pour ce projet (<i>Plusieurs réponses possibles</i>) :	CHOIX MULTIPLES	Aide au projet-accompagnement de projet ; Atelier de pratiques (artistiques/techniques) ; Concert ; Conférence/débat ; Création de spectacles, de CD ; Exposition/projection ; Festival ; Rencontre avec des artistes ; Répétition publique ; Restitution d'ateliers ; Visite de lieu ; Rencontre avec des professionnels du spectacle ; Travail transversal sur une thématique ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-004	Si "Autre(s)", merci de préciser :	LIEE, TEXTE	

AC05 - FOCUS 2	AC05-005	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au(x) public(s) :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Élargir/diversifier les publics ; Brasser/mixer les publics ; Toucher un public familial ; Toucher un public intergénérationnel ; Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres ; Sensibiliser/former le public ; Encourager l'expression, la créativité ; Contribuer à l'épanouissement personnel ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-006	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport aux musiques actuelles :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues ; Transmettre un patrimoine ; Améliorer les pratiques musicales ; Favoriser la transdisciplinarité ; Faire découvrir le secteur professionnel (les métiers, les lieux) ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-007	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport à votre fonctionnement interne :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Fédérer l'équipe ; Favoriser l'implication des bénévoles ; Trouver des financements ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-008	Merci de préciser si le projet visait ou non des objectifs par rapport au territoire :	CHOIX MULTIPLES	Pas d'objectif en ce sens ; Créer du partenariat avec les acteurs du territoire ; Soutenir des initiatives ; Favoriser la participation des habitants ; Animer le territoire ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-009	Le projet touchait-il un territoire particulier ?	CHOIX UNIQUE	Pas de territoire particulier ; Quartier d'habitat social ; Banlieue ; Milieu rural ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-010	Merci de préciser si le projet visait ou non des enjeux de société :	CHOIX MULTIPLES	Contribuer/sensibiliser au développement durable ; Prévention des risques (auditifs, alcool...) ; Appui à des démarches d'insertion ; Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences ; Autre
AC05 - FOCUS 2	AC05-011	A quelle fréquence/périodicité le projet a-t-il été mené ?	CHOIX UNIQUE	Une fois ; Plusieurs fois
AC05 - FOCUS 2	AC05-012	Sur combien de mois le projet s'est-il étalé (hors temps de conception, de préparation) ? (exemple : une année scolaire...)	CHOIX UNIQUE	Moins d'1 mois ; De 1 à moins de 3 mois ; De 3 à moins de 6 mois ; De 6 à moins de 12 mois ; 12 mois et plus
AC05 - FOCUS 2	AC05-013	Combien de jours cumulés le projet en tant que tel a-t-il duré (hors temps de conception, de préparation) ?	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-013a	À quel type d'intervenants avez-vous fait appel :	CHOIX MULTIPLE	Des artistes professionnels ; Des artistes amateurs ; Des musiciens intervenants ; Des professeurs de musique ; Des animateurs ; Des professionnels des musiques actuelles ; Des universitaires ; Des conférenciers ; D'autres intervenants
AC05 - FOCUS 2	AC05-013b	Si "Autres intervenants" veuillez préciser :	TEXTE	
SUP	AC05-014			
SUP	AC05-015			
SUP	AC05-016			
SUP	AC05-017			
AC05 - FOCUS 2	AC05-018	Au niveau de la discipline, ce projet concernait-il :	CHOIX UNIQUE	Les musiques actuelles uniquement ; Les musiques actuelles et une ou d'autres disciplines
AC05 - FOCUS 2	AC05-019	Pour ce projet, avez-vous fait appel à d'autre(s) type(s) d'artiste(s) que des musiciens :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-020	A quelle(s) tranche(s) d'âge(s) s'adressait le projet ?	CHOIX MULTIPLES	Pas de tranche particulière ; Aux moins de 3 ans ; Aux 3/5 ans ; Aux 6/10 ans ; Aux 11/15 ans ; Aux 16/ 25 ans ; Aux 26/60 ans ; Aux plus de 60 ans
AC05 - FOCUS 2	AC05-021	Le projet visait-il des personnes au regard de leur situation par rapport au monde du travail ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des chômeurs ; Oui, des personnes en insertion ; Oui, des salariés ; Oui des étudiants ; Oui, des retraités ; Oui à une autre catégorie du monde du travail
AC05 - FOCUS 2	AC05-022	Merci de préciser si le projet visait des personnes en situation de handicap ou hospitalisées ?	CHOIX MULTIPLES	Non ; Oui, des personnes handicapées ; Oui, des personnes hospitalisées
AC05 - FOCUS 2	AC05-023	Le projet ciblait-t-il des personnes sous main de justice ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-024	Le projet ciblait-t-il des musiciens ou artistes amateurs ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Oui mais pas seulement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-024a	Ce projet ciblait-il un public scolaire ?	CHOIX UNIQUE	Oui exclusivement ; Oui mais pas exclusivement ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-025	Le projet ciblait-t-il un groupe social particulier (communauté tzigane, groupe de femmes, toxicomanes) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non

AC05 - FOCUS 2	AC05-026	Si oui, merci de préciser le groupe social dont il s'agissait :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-027	Merci de préciser si le projet concernait un ou d'autre(s) type(s) de public(s) que ceux sus-cités :	TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-028	Approximativement, combien de personnes différentes ont-elles été touchées par le projet ?	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-029	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des collectivités territoriales ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Communes ; Communautés de communes ou d'agglomération ; Département ; Région ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-030	Si le projet a été financé par une ou d'autre(s) collectivité(s) territoriale(s), merci de préciser de quelle collectivité il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-031	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des services d'Etat ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; DRAC ; Education Nationale, Jeunesse & Sport ; Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale ; SPIP ; PJJ ; CAF ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-032	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) service(s) de l'Etat, merci de préciser de quel(s) service de l'Etat il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-033	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau européen ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Programme Culture ; Interreg ; Leonardo ; Grundtvig ; FSE ; Leader ; Equal ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-034	Si le prjet a été financé par un ou d'autre(s) partenaire(s) européen(s), merci de préciser de quel(s) partenaire(s) européen(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-035	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau des organismes professionnels ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; CNV ; SACEM ; ADAMI ; SPEDIDAM ; SACD ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-036	Si le projet a été financé par un ou d'autre(s) organisme(s) professionnel(s), merci de préciser de quel(s) organisme(s) professionnel(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-037	Quels étaient, le cas échéant, les partenaires financiers du projet au niveau privé ?	CHOIX MULTIPLES	Aucun ; Fondations ; Entreprises privées ; Fonds de dotation ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-038	Si le projet a été financé par un "Autre" partenaire privé, merci de préciser de quel(s) partenaire(s) privé(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-039	Le projet s'inscrivait-il dans un dispositif particulier (contrat éducatif local, projet artistique globalisé, convention culture à l'hôpital...) :	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-040	Une participation financière était-elle demandée aux bénéficiaires (au public du projet) ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-040a	Une participation financière était-elle demandée aux organismes partenaires ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non ; Oui pour certaines actions seulement
AC05 - FOCUS 2	AC05-041	Quel était le budget du projet en euros ? (hors frais de structure)	NUMERIQUE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-042	Qui était à l'initiative du projet ?	CHOIX MULTIPLE	Votre structure ; Un ou des partenaire(s) ; Autre configuration
AC05 - FOCUS 2	AC05-043	Un (ou des) partenaire(s) opérationnel(s) a-t-il (ou ont-ils) pris part à la mise en place du projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-044	Si oui, quel est (ou quels sont) le(s) domaine(s) d'intervention du (ou de ces) partenaire(s) opérationnel(s) ?	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Secteur culturel ; Secteur social ; Secteur de la santé ; Secteur scolaire ; Secteur socio-éducatif ; Secteur de l'environnement ; Secteur de la justice ; Autre(s) secteur(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-045	Si des partenaires opérationnels relèvent d'autre(s) secteur(s) que ceux cités, merci de préciser de quel(s) secteur(s) il s'agit :	LIEE, TEXTE	

AC05 - FOCUS 2	AC05-046	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur culturel, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service culturel d'une collectivité ; Bibliothèque ; Cinéma ; Salle de spectacle ; Conservatoire ; autre équipement culturel ; Collectif d'artistes ; Organisateur d'événements ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-047	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur social, merci de lister le(s) type(s) de partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service social d'une collectivité ; Service politique de la ville d'une collectivité ; Centre Social ; Structure d'accueil/d'hébergement ; Structures d'éducation spécialisées ; Référents RSA ; Structure d'aide aux chômeurs ; Structure d'alphabétisation ; Structure de solidarité ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-048	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de la santé, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Hôpital (ou clinique) ; IME (Institut Médico-Éducatif) ; Maisons de retraite ; Centres de rééducation ; Structure liée au handicap ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-049	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur scolaire, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Écoles maternelles ; Écoles primaires ; Collèges ; Lycées ; Universités ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-050	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur socio-éducatif, merci de lister le type de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service Jeunesse ou service enfance ; Centre(s) de loisirs ; Crèche(s) ; MJC ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-051	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) du secteur de l'environnement, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	Service développement durable de la commune ; Maison de la nature et l'environnement ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-052	Si le projet a impliqué des partenaire(s) du secteur de la justice, merci de lister le(s) type(s) de partenaires dont il s'agit :	LIEE, CHOIX MULTIPLE	SPIP, Service de Probation et d'insertion ; Etablissement Pénitentiaire ; Autre(s)
AC05 - FOCUS 2	AC05-053	Si le projet a impliqué un ou des partenaire(s) d'autres secteurs merci de préciser le(s) partenaire(s) dont il s'agit :	LIEE, TEXTE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-054	D'un point de vue du résultat, diriez-vous que ce projet était ... ?	CHOIX UNIQUE	Satisfaisant ou très satisfaisant ; Moyennement satisfaisant ; Peu ou pas satisfaisant
AC05 - FOCUS 2	AC05-055	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les intérêts et points forts de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-056	Merci de noter de façon synthétique, par mots-clés, les limites et les difficultés de ce projet :	TEXTE MULTILIGNE	
AC05 - FOCUS 2	AC05-057	Disposez-vous d'un bilan écrit pour ce projet ?	CHOIX UNIQUE	Oui ; Non
AC05 - FOCUS 2	AC05-058	Autres commentaires (synthétiques) sur le projet :	TEXTE MULTILIGNE	

9.6 - Exemples de fiche focus

Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Tam'notes sessions Le Tamanoir Hauts de Seine (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Création de spectacles, de CD 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Améliorer les pratiques musicales Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Favoriser la participation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Musiciens amateurs Banlieue Conservatoire Commune Conseil Général DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants
Action culturelle en milieu pénitentiaire Café Charbon Nièvre (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Concert Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Contribuer à l'épanouissement personnel Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences Appui à des démarches d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> Personnes sous main de justice DRAC SPIP 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels
Concert accessible aux sourds et malentendants Fédération Hiero Limousin (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Brasser/mixer les publics 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche particulière Des personnes handicapées et des personnes valides Partenaires socio-éducatif DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels
Peace & Love Le Rio Grande Tarn et Garonne (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert Conférence/débat 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Transmettre un patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans 16/ 25 ans DRAC Conseil général CNV Entreprises privées 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des professionnels des musiques actuelles
Concert Jeune Public Le Sans Reserve Dordogne (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Favoriser la transdisciplinarité 	<ul style="list-style-type: none"> 6/10 ans Jeune public hors temps scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels

<ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir le secteur professionnel Créer du partenariat avec les acteurs du Animer le territoire 				
Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Bus Rock Rock School Barbey Gironde (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet/accompagnement de projet Atelier de pratiques Création de spectacles, de CD Rencontres avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet-accompagnement de projet Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Création de spectacles, de CD Rencontre avec des professionnels du spectacle Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans 16/ 25 ans Milieu rural Conseil Général 	<ul style="list-style-type: none"> Des musiciens intervenants Des animateurs Des professionnels des musiques actuelles
Ateliers musiques électroniques avec des personnes autistes Emmetrop Cher (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques (artistiques/techniques) Concert Création de spectacles, de CD Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Créer du partenariat avec les acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> 16/ 25 ans Des personnes handicapées exclusivement Secteur de la santé Commune Conseil Général Conseil Régional DRAC 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants
Salt and Pepper chorale Rock Senior Les 4 Ecluses Nord (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet/accompagnement de projet Atelier de pratiques Concert Création de spectacles, de CD Festival Répétition publique Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Améliorer les pratiques musicales Favoriser la transdisciplinarité Fédérer l'équipe Trouver des financements Favoriser la participation des habitants Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> plus de 60 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs Des professeurs de musique Des professionnels des musiques actuelles
L'Echo du Oans Canal B Ille et Vilaine (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Rencontre avec des artistes Visite de lieu 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Améliorer les pratiques musicales Favoriser la transdisciplinarité Faire découvrir le secteur professionnel Favoriser l'implication des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Salariés Etudiants Musiciens amateurs Café-concert Entreprises privées 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs Des musiciens intervenants Des animateurs

Projet / Structure	Activités	Objectifs	Publics / Partenaires	Intervenants
Les cultures urbaines et les musiques actuelles comme outils d'insertion MJC de Sedan Ardennes (musiques actuelles et une ou d'autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Aide au projet-accompagnement de projet Atelier de pratiques Concert Conférence/débat Exposition/projection Festival Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Rencontre avec des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public intergénérationnel Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Contribuer à l'épanouissement personnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Soutenir des initiatives Animer le territoire Appui à des démarches d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Musiciens amateurs Commune Conseil général Politique de la ville/Contrats Urbains de Cohésion Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des musiciens intervenants Des conférenciers
I love rock'n'roll File 7 Seine & Marne (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de pratiques Concert Conférence/débat Exposition/projection Rencontre avec des artistes Restitution d'ateliers Visite de lieu Rencontre avec des professionnels du spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Transmettre un patrimoine Favoriser la transdisciplinarité Faire découvrir le secteur professionnel Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Animer le territoire Prévention des risques (auditifs, alcool) Donner à des artistes l'occasion de vivre de nouvelles expériences 	<ul style="list-style-type: none"> 11/15 ans Bibliothèque Collèges Académie de Créteil 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Artistes amateurs Des musiciens intervenants Professionnels des musiques actuelles Des conférenciers Rédacteur en chef d'un webzine <p>Intervenant sensibilisation aux drogues</p>
Zikenbrousse La Tête des Trains Seine & Marne (musiques actuelles et autres disciplines)	<ul style="list-style-type: none"> Concert Rencontre avec des artistes Répétition publique 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Sensibiliser/former le public Encourager l'expression, la créativité Créer du partenariat avec les acteurs du territoire Favoriser la participation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> 16/ 25 ans 26/60 ans Musiciens amateurs Milieu rural Conseil Général 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels Des artistes amateurs
Scène de ménage en appartement Paul B. Essonne (musiques actuelles uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Concert 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir/diversifier les publics Brasser/mixer les publics Toucher un public familial Toucher un public intergénérationnel Permettre la rencontre avec des artistes, des œuvres Promouvoir des esthétiques émergentes ou méconnues Favoriser la participation des habitants Animer le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de tranche d'âge particulière Grand public Établissements de psychiatrie Commune CNV Arcadi 	<ul style="list-style-type: none"> Des artistes professionnels

9.7 - Abréviations, acronymes et sigles

- **Avant-Mardi** : Réseau musiques actuelles Midi-Pyrénées
- **BLAC** : Bureau de Liaison de l'Action Culturelle
- **CA** : Certificat d'aptitude musiques actuelles
- **CANOPÉEA** : Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques
- **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- **CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- **CEL** : Contrat Éducatif Local
- **Collectif RPM** : Recherche – Pédagogie Musicale
- **CSV** : Comma Separated Values
- **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- **DE** : Diplôme d'État
- **DGCA** : Direction Générale de la Création Artistique
- **DUMI** : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
- **ETP** : Équivalent Temps Plein
- **FEDELIMA** : Fédération des Lieux de Musiques Actuelles
- **FEDUROK** : Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles
- **FERAROCK** : Fédération des Radios Associatives Rock
- **FFMJC** : Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture
- **FORUMA** : Forum national des musiques actuelles
- **FRACA-MA** : Fédération régionale des Acteurs Culturels et Associatifs Musiques Actuelles
- **FSJ** : Fédération des Scènes de Jazz
- **G.R.A.L** : Groupement Rhône-Alpes des Musiques Actuelles
- **GIMIC** : Groupement pour Information Maîtrisée Interactive et Coopérative
- **GT** : Groupe de Travail
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Enquêtes Économiques
- **Le patch** : Réseau connexions amplifiées en Picardie
- **Le Pôle** : Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire
- **MCC** : Ministère de la Culture et de la Communication
- **MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture
- **OPALE** : Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises
- **OPP** : Observation Participative et Partagée
- **Peace & Lobe** : Animation/spectacle – Campagne de prévention des risques auditifs
- **POLCA** : Pôle Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne
- **PRMA Poitou-Charentes** : Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes
- **R.A.O.U.L.** : Réseau Associatif des Organismes et Utilisateurs de Lieux de Musiques Actuelles
- **RAMA** : Réseau Aquitain des Musiques Actuelles
- **Rézo Parleur** : Réseau territorial musiques actuelles en Franche-Comté
- **RIF** : Réseaux des musiques actuelles en Ile-de-France
- **RMAHN** : Réseau des musiques actuelles de Haute-Normandie
- **SMAC** : Scènes de Musiques Actuelles
- **TREMA** : Réseau des musiques actuelles en PACA